



Réunion du Conseil 10 décembre 2025

Hôtel de Ville
Grand Salon
9 rue Brûlée
67000 STRASBOURG
14 h 00 à 17 h 00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue de la Présidente

1.1. Constatation du quorum

La Présidente constate que le quorum est atteint.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil qui l'adopte à l'unanimité.

Adopté

1.3. Adoption du compte rendu du Conseil du 5 juin 2025

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil du 5 juin 2025, qui l'adopte à l'unanimité.

Adopté

2. Points politiques

2.1. Stratégie de communication de l'Eurodistrict

Présentation par Anne Lienhart (Media Blick) du 2^e volet de l'étude sur la stratégie de communication. Elle propose pour la communication interne, la mise à plat des postes et de l'organigramme, et la facilitation des échanges entre le Secrétariat général et les membres du Conseil. Pour la communication externe, le renforcement de la visibilité et du rayonnement extérieur, avec une approche à 360°, mettant en avant deux thématiques prioritaires, la mobilité et le bilinguisme.

Le Conseil prend acte des propositions de Madame Lienhart.

Pas de vote

3. Budget 2026 : Débat d'orientation budgétaire (DOB)

La Présidente informe le Conseil de la nécessité de réduire les dépenses pour rééquilibrer le budget. En raison des excédents budgétaires liés aux reports postpandémie, les dépenses sont actuellement supérieures aux recettes. La Secrétaire générale par intérim présente le budget prévisionnel révisé pour 2026 au Conseil qui prend acte de ses propositions.

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.

Pas de vote

4. Projets propres

4.1. Mobilité : Restitution de l'étude sur la communauté tarifaire transfrontalière

Présentation par le consortium de l'étude concernant la simplification de la tarification transfrontalière. Un modèle recommandé porte sur l'extension des tarifs TGO vers le territoire français de l'Eurodistrict.

La délibération, qui prévoit la continuation des réflexions sur l'intégration des transports dans les politiques de planification, est adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.2. Environnement : Restitution de l'étude de la MOT sur la planification énergétique

Présentation des résultats de l'étude effectuée par la MOT proposant différentes pistes pour une approche de la transition énergétique à l'échelle d'un bassin de vie transfrontalier.

Le Conseil prend acte de la présentation.

Pas de vote

4.3. Tourisme : Rétrospective du Vélo Gourmand du 28 septembre 2025

Bilan positif de l'événement, avec une visibilité renforcée pour l'Eurodistrict et des retours positifs de tous les acteurs impliqués.

Le Conseil prend acte du succès de l'événement et de la poursuite du projet en 2026.

Pas de vote

5. Demandes de subventions

5.1. Information sur les subventions attribuées

La Présidente informe le Conseil sur les demandes de subventions du fonds culture et rencontres et du fonds scolaire accordées depuis le dernier Conseil du 5 juin 2025.

Pas de vote

5.2. Culture : Convention avec le Théâtre BADen-ALSace

Débat sur le soutien financier au théâtre, avec adoption d'une convention pour 2026-2027 soit 25 000 € en 2026 et 20 000 € en 2027, puis retour aux subventions par projet à partir de 2028.

Le Conseil adopte la proposition de financement échelonné à la majorité des membres présents, avec 2 abstentions.

Adopté

5.3. Culture : Demande de subvention projet INTERREG

La Présidente demande la validation d'une subvention pour le projet « POP X³ CHANGE » visant à renforcer les liens entre jeunes artistes et professionnels de la musique prévu fin 2026.

Le Conseil valide l'octroi d'une subvention de 10 000 € à l'unanimité. Celle-ci sera versée en deux fois, soit 5 000 € en 2027 et 5 000 € en 2028.

Adopté

6. Fonctionnement du GECT

6.1. Tableau des effectifs du Secrétariat général

Présentation et proposition de Katrin Neuss, Secrétaire générale par intérim, d'un nouvel d'organigramme, reflétant la restructuration de postes nécessaire pour les besoins actuels du Secrétariat général, sans augmentation des frais de fonctionnement en raison de la suppression du poste d'adjointe à la Secrétaire générale et le retour progressif à une comptabilité gérée en interne (actuellement gérée par un prestataire externe).

Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de la Secrétaire générale par intérim.

Adopté

6.1.1. Poste du / de la secrétaire général.e

La Présidente informe le Conseil qu'après étude des différentes candidatures, celle de Katrin Neuss, Secrétaire générale par intérim, est la plus pertinente. En accord avec le Vice-Président, ils proposent solennellement de valider leur choix et de nommer Madame Katrin Neuss.

Le Conseil approuve le choix de la Présidence et adopte à l'unanimité la nomination de Katrin Neuss comme nouvelle Secrétaire générale de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Adopté

6.1.2. Poste du / de la chargé.e de communication

Le poste de chargé.e de communication est actuellement associé au poste de la secrétaire générale adjointe. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication, la Secrétaire générale propose de dissocier le poste de chargé.e de communication de la fonction d'adjointe afin de renforcer la communication et les relations publiques de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Le Conseil approuve à l'unanimité la transformation du poste.

Adopté

6.1.3. Poste du / de l'assistant.e de direction

La Secrétaire générale propose la création du poste d'assistant.e de direction en catégorie B et à temps partiel pour soutenir la Secrétaire générale et améliorer l'efficacité administrative.
La proposition est adoptée par la Conseil à l'unanimité.

Adopté

6.2. Compte personnel de formation (CPF)

Les conditions d'utilisation du CPF n'ayant pas été clairement définies par le passé, il est demandé au Conseil de valider la régularisation et la clarification de son utilisation.
Le Conseil adopte à l'unanimité les règles de prise en charge des frais pédagogiques et annexes, avec remboursement par l'agent.e en cas de non-suivi de la formation.

Adopté

6.3. Admission en non-valeur d'une créance ancienne

La Présidente informe le Conseil d'une créance irrécouvrable de 199,81 € liée à un stand non payé à la foire européenne de 2022.

Le Conseil approuve l'admission en non-valeur pour une somme de 199,81 €.

Adopté

7. Point divers : Résolution train de nuit Paris-Berlin

La Présidente soumet au Conseil une résolution visant à s'opposer à la suppression des trains de nuit reliant Paris à Berlin, soulignant leur importance pour la mobilité durable et l'intégration européenne.

Après débat, le Conseil adopte la résolution à la majorité des membres présents, avec 1 abstention.

Adopté

La Présidente,
Jeanne BARSEGHIAN



Réunion du Conseil 10 décembre 2025

Hôtel de Ville
Grand Salon
9 rue Brûlée
67000 STRASBOURG
14 h 00 à 17 h 00

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue de la Présidente

- 1.1. Constatation du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du compte rendu du Conseil du 5 juin 2025

Rapport (ci-joint)

2. Points politiques

- 2.1. Stratégie de communication de l'Eurodistrict

3. Budget 2026 : Débat d'orientation budgétaire (DOB)

Document (ci-joint)

4. Projets propres

- 4.1. Mobilité : Restitution de l'étude sur la communauté tarifaire transfrontalière
- 4.2. Environnement : Restitution de l'étude de la MOT sur la planification énergétique
- 4.3. Tourisme : Rétrospective du Vélo Gourmand du 28 septembre 2025

Projet de délibération

5. Demandes de subventions

- 5.1. Information sur les subventions attribuées
- 5.2. Culture : Convention avec le Théâtre BAden-ALsace
- 5.3. Culture : Demande de subvention projet INTERREG

Document (ci-joint)
Projet de délibération
Projet de délibération

6. Fonctionnement du GECT

- 6.1. Tableau des effectifs du Secrétariat général
 - 6.1.1. Poste du / de la Secrétaire Général.e
 - 6.1.2. Poste du / de la chargé.e de communication
 - 6.1.3. Poste du / d'assistant.e de direction
- 6.2. Compte personnel de formation (CPF)
- 6.3. Admission en non-valeur d'une créance ancienne

Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération

7. Point divers

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 067-200024172-20251210-ODJ_1_2_3_2025-DE



Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025
par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au
contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.



Réunion du Conseil

5 juin 2025

Landratsamt Ortenaukreis
Badstraße 20
D- 77652 OFFENBURG

14 h 00 – 17 h 00

Compte rendu de réunion

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 067-200024172-20251210-CR_1_3_3_2025-DE



Présent.e.s :

Titulaires : Mme Ann-Margret AMUI-VEDEL, M. Wolfram BRITZ, M. Thorsten ERNY, M. Sven HALLER, Mme Annie KESSOURI, M. Markus KLEINHANS, Mme Anne MISTLER, M. Oliver RASTETTER, Mme Julia ROTH-HERRMANN, M. René SCHAAL, M. Alexander SCHRÖDER, Mme Huguette ZELLER.

Suppléant.e.s : Mme Andrée BUCHMANN, Mme Cécile DELATTRE, M. Edgar GLEIß, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Andreas HECK, M. Marc HOFFSESS, Mme Lara JAUCH, Mme Rosa KARCHER, M. Heinz RITH, Mme Eveline SEEBERGER, Mme Maren SEIFERT, M. Joël STEFFEN, M. Karl TERROLLION, Mme Caroline ZORN.

Excusé.e.s :

Titulaires : Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jonas BREIG, M. Gregor BÜHLER, Mme Michaela BUSCH, Mme Danielle DAMBACH, M. Eberhard FREIHERR VON HODENBERG, Mme Céline GEISSMANN, M. Stefan HATTENBACH, M. Markus IBERT, Mme Pia IMBS, M. Alain JUND, M. Julien KOEGLER, M. Valentin RABOT, M. Stéphane SCHAAL, Mme Françoise SCHAETZEL, M. Marco STEFFENS, M. Yves SUBLON, M. Manuel TABOR, Mme Doris TERNOY, M. Michael WELSCH, M. Jean-Philippe VETTER, M. Jacques WITKOWSKI.

Suppléant.e.s : M. Martin AßMUTH, M. Jacques BAUR, M. Bruno BOULALA, Mme Rebecca BREITMAN, M. Bernd BRUDER, Mme Ruth DILLES, M. Benoît DINTRICH, M. Jonathan HERRY, Mme Marianne HORNY-GONIER, Mme Evelyne ISINGER, M. Jean-Louis KIRCHER, M. Kai-Achim KLARE, M. Stefan KONPRECHT, Mme Michèle LECKLER, M. Werner MAIER, M. Nicolas MATT, M. Bruno METZ, M. Marco NARDINI, M. Pierre OZENNE, M. Philipp SAAR.

Partie I – Séance à huis clos de 14 h 00 à 14 h 45

Rapport de la police fédérale allemande

Les représentants de la direction de la police fédérale à Stuttgart et de la police fédérale d'Offenbourg interviennent et échangent avec le Conseil sur le renforcement actuel des contrôles aux frontières allemandes et ses répercussions particulières pour la région frontalière.

Partie II – Séance publique à partir de 14 h 45

1. Mot de bienvenue du Vice-Président

La Présidente est excusée en raison d'un déplacement à l'étranger. Le Vice-Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et rappelle, à l'occasion des 80 ans des déclarations de Berlin (5 juin 1945), le chemin vers l'amitié franco-allemande, illustré aujourd'hui par la coopération au sein de l'Eurodistrict. Il cite en exemple le projet transfrontalier « Spiel & Parle » et invite les membres à en promouvoir la participation auprès des structures périscolaires locales.

1.1 Constatation du quorum

Le Vice-Président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du compte rendu du Conseil du 27 mars 2025

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 27 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Points politiques

2.1 Environnement : Présentation projet INTERREG « Atmo-Rhena PLUS »

Madame Raphaële DEPROST, responsable de l'Unité Transfrontalier, Europe et International, ainsi que Madame Lisa GENTHON, chargée de projet dans la même unité, auprès d'Atmo Grand Est, ont présenté les résultats du projet Interreg Atmo Rhena Plus, cofinancé par l'Eurodistrict à hauteur de 15 000 €. Ce projet vise à rassembler et harmoniser les données liées à l'énergie, la qualité de l'air et au climat à l'échelle du Rhin supérieur afin de réaliser des analyses transfrontalières. Les données sont désormais publiées sur un portail en ligne (<https://atmo-rhena.eu/>) et pourront servir d'aide à la décision pour de futures politiques publiques.

2.2 Mobilité : Mandat en matière de lignes de bus transfrontalières par la Région Grand Est

La ligne de bus transfrontalière Erstein-Lahr a été portée par l'Eurodistrict de 2017 à 2020 en tant que service spécialisé. En 2020, elle est passée sous la responsabilité de la Région Grand Est en tant que ligne publique. L'Eurodistrict est responsable de la promotion de la ligne. L'Eurodistrict a exprimé son intérêt à être à nouveau le porteur de la ligne. Après que le Landkreis Ortenau a mandaté l'Eurodistrict en 2022 pour des missions dans le domaine du transport public transfrontalier, la Région Grand Est s'est également prononcée en faveur de l'octroi d'un mandat pour la reprise de la ligne. Une prise en charge serait envisageable à partir de septembre 2026, voire à partir de 2027 ou 2028. Les modalités précises de mise en œuvre seront désormais discutées entre les partenaires concernés.

2.3 Mobilité : Rapport intermédiaire sur le plan d'action mobilité

Le plan d'action mobilité définit les objectifs de l'Eurodistrict en matière de mobilité. Il a été adopté pour la première fois en 2021 avec 11 mesures prioritaires. En 2024, 4 mesures ont été ajoutées au plan. La version soumise au Conseil ne contient qu'une mise à jour du rapport d'avancement, aucun objectif supplémentaire n'est prévu. Des progrès ont été réalisés principalement en ce qui concerne quatre mesures : Simplification de la tarification transfrontalière ; données géographiques dans le domaine du vélo ; piste cyclable rapide Strasbourg-Offenburg ; mandatement pour le transport transfrontalier par bus. Le projet de délibération contient en outre la proposition que le plan d'action soit présenté chaque année au Conseil pour une mise à jour.

Il est suggéré d'élargir l'offre de billets transfrontaliers pour les familles pendant les mois d'été.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.4 Environnement : Parrainage ENGEES 2023-2026

L'Eurodistrict a organisé pour la promotion 2023-2026 de l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES), officiellement parrainée en janvier 2024, un voyage d'étude du 22 au 25 avril à travers son territoire. Grâce à ce voyage les futur.e.s ingénieur.e.s ont pu découvrir des projets liés à l'environnement et à l'eau dans l'Eurodistrict de Strasbourg, la Communauté de communes du Canton d'Erstein et dans l'Ortenaukreis. Les nombreuses visites ont également été une opportunité de faire connaissance avec d'éventuels futurs employeurs et ainsi promouvoir la mobilité professionnelle transfrontalière. Le prochain point d'orgue du parrainage sera la remise officielle des diplômes en janvier 2027.

3. Projets propres

3.1 Culture : Convention avec le Théâtre BAAden ALsace : bilan et perspectives

L'Eurodistrict soutient le Théâtre BAAL depuis 2010, depuis 2015 via des conventions quinquennales (actuelle convention : 60 000 €/an jusqu'au 31/12/2025). Un bilan d'activité 2016–2024 a été réalisé en vue d'un nouveau soutien à partir de 2026.

Trois options sont soumises au vote :

- Option 1 : nouvelle convention 2026–2028 avec 25 000 €/an
- Option 2 : retour aux subventions par projet
- Option 3 : prolongation à 60 000 € en 2026, puis 25 000 €/an en 2027–2028.

Aucune des options n'a obtenue de majorité. La décision est reportée à la séance du 10 décembre 2025.

La demande de soutien au projet INTERREG UTIR (cofinancement demandé : 3 000 € sur 2026–2028) est également reportée à la prochaine séance.

3.2 Communication : Sélection prestataire refonte site web

Le site web de l'Eurodistrict, accessible à l'adresse www.eurodistrict.eu, fonctionne actuellement avec le système de gestion de contenu (CMS) Drupal 7. Étant donné que Drupal 7 ne bénéficiera plus de mises à jour de sécurité à partir de 2025, une refonte technique du site s'impose. Celle-ci implique une reprogrammation complète, même si le design devait rester inchangé. Dans ce contexte, l'idée est de profiter de cette refonte pour moderniser et repenser la conception du site web. Il est proposé au Conseil de confier cette refonte à l'agence française IS Webdesign selon les modalités de l'offre soumise, qui s'est révélée la plus convaincante en termes de qualité et de coût parmi les candidatures reçues.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.3 Marketing territorial : Foire européenne

Dans le cadre d'un marketing territorial, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'est présenté au public local lors des quatre dernières éditions de la Foire européenne à Strasbourg avec son propre stand. Compte tenu de l'orientation franco-allemande que la Foire souhaite à nouveau accentuer cette année, il existe la volonté politique de renouveler la participation de l'Eurodistrict à ce salon. Il est proposé au Conseil de conserver le concept de stand durable qui a fait ses preuves et de se présenter à nouveau en partenariat avec l'Agence du climat de Strasbourg sur un stand commun pour un montant total de 29 000 € (dont 25 000 € provenant des fonds propres de l'Eurodistrict).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.4 Environnement : Rétrospective table ronde Rhin & changement climatique

Dans le cadre du Plan Rhin Vivant, l'Eurodistrict a organisé une table-ronde franco-allemande sur le Rhin face au changement climatique avec plus de 90 participants. Les échanges ont souligné la nécessité d'une approche commune pour la renaturation du fleuve (ex. : projet Rhinassance), avec des propositions concrètes telles que la création de zones de baignade, la réduction des pollutions agricoles et la redynamisation des bras morts. Le rapport est disponible sur le site de l'Eurodistrict.

3.5 Environnement : Excursion franco-allemande (AETE)

Afin de contribuer aux Assises Européennes de la Transition Énergétique (AETE), l'Eurodistrict organise le mardi 24 juin une excursion franco-allemande dédiée aux énergies renouvelables locales. Celle-ci est ouverte aux élu.e.s ainsi qu'aux professionnel.le.s de l'énergie et de la coopération transfrontalière. Les temps d'échange et de visite permettront notamment de découvrir des bonnes pratiques en matière de transition énergétique et de tisser des liens pour d'éventuels futurs projets énergétiques communs.

4. Demandes de subventions

4.1 Information sur les subventions attribuées

Le Vice-Président informe les membres du Conseil sur les subventions accordées par la Présidente et par le comité de sélection transfrontalier depuis la dernière réunion du Conseil du 27 mars 2025.

5. Point divers

5.1 Accès aux soins d'urgence Strasbourg-Kehl

Mme Amui-Vedel propose l'organisation d'une excursion pour les membres du Conseil, en lien avec les acteurs de la coopération existante entre Wissembourg et Bad Bergzabern, afin de mieux comprendre les enjeux liés à l'accès transfrontalier aux soins d'urgence, notamment entre Strasbourg et Kehl. La demande est bien accueillie par le Conseil. Il est également demandé à l'Eurodistrict de transmettre les résultats du formulaire de demandes d'idées de TRISAN, distribué et validé lors de la séance du 27 mars 2025.

5.2 Résolution sur le travail de coopération transfrontalière

En raison des débats précédents, il est demandé au Secrétariat général d'étudier et d'élaborer éventuellement avec les autres Eurodistricts une résolution commune concernant les contrôles aux frontières et la coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur.

Le Vice-Président clôture la séance à 17 h 04.

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.



TOP 3. Débat d'orientation budgétaire 2026

Le Secrétariat général présente, pour la discussion budgétaire 2026, un aperçu du budget qui tient compte de la planification financière pluriannuelle en place depuis 2016 et met l'accent sur les domaines prioritaires que sont la mobilité, le bilinguisme et la culture. Ces priorités se reflètent également dans les ressources humaines, avec à l'avenir trois chefs de projet.

Le domaine « Fonctionnement et séances institutionnelles » couvre les coûts fixes courants du Secrétariat général. Le domaine « Relations publiques et marketing territorial » regroupe principalement les postes liés à la communication, au site web et à l'Europe. Le domaine « Subventions » comprend toujours le fonds de soutien ainsi qu'un éventuel fonds INTERREG destiné aux petits projets.

Évolution du budget et réserves

Les réserves reportées à l'année 2026 devraient s'élever à **432 194 €** (année précédente : **693 729 €**). Elles ont donc nettement diminué (environ **-37 %**) par rapport à l'année précédente, ce qui montre une réduction « rapide » des réserves financières ; l'excédent dégagé en 2025 résultant principalement de projets retardés dans le passé et non de crédits non utilisés.

Au cours des dernières années, les dépenses annuelles cumulées se situaient entre **1 million €** et **1,4 million €**, dépassant nettement les contributions des membres qui s'élèvent à **850 000 €**. Si ce niveau de dépenses devait rester inchangé, l'Eurodistrict risque d'épuiser complètement ses réserves d'ici la fin de l'année 2026 et de « passer dans le rouge » (dépenser plus que nous ne possédons) dès 2027.

Pour éviter cette situation et conserver une légère réserve financière, il est nécessaire de rapprocher le montant des dépenses de celui des recettes soit 850 000 €. Le Secrétariat général recommande donc vivement une réorientation de ses moyens financiers : d'une part, l'Eurodistrict devrait davantage s'engager dans des coopérations financières sur le long terme ; d'autre part, les dépenses doivent être réduites dans tous les postes budgétaires. C'est pourquoi les dépenses prévues pour 2026 ont déjà été réduite d'environ **300 000 €** par rapport à l'année précédente. Cette réduction progressive sera également indispensable en 2027 et les années suivantes.

RECETTE PREVISIONNELLES EN 2026: 1 299 087 €

- **Cotisation des membres : 850.000,00 €**
- **Fonds structurels (par ex. INTERREG) : 0,00 €**
- **Produits de nature exceptionnels : 0,00 €**
- **Recettes diverses : 81.328 €**
- **Solde du report antérieur de fonctionnement : 367 250 €** (Report total de 2025 pour 2026 : 432 194 €)
- **Recettes d'investissements 2026 :**
 - Recettes d'investissement : 72.694 €
 - Amortissement 2026 : 7.500 €
 - Solde du report antérieur d'investissement : 64.944 €

Remarque : le total des recettes (1 299 087 €) correspond aux recettes totales prévues pour le fonctionnement et l'investissement 2026.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES EN 2026 : 1 090 768 €

- **Frais de fonctionnement : 137 350 €.**
- **Frais de personnel : 501 533 €.**
- **Réunions institutionnelles : 20 800 €.**
- **Investissements : 5 250 €.**

• **Domaine Thématique : Relation publiques & marketing territorial : 31 650 €**

La communication globale de l'Eurodistrict est dotée d'un budget de **31 650 €**. Celui-ci se compose de 16 150 € destinés aux activités quotidiennes de communication, incluant les relations presse, la création de supports de communication, le site web, d'éventuelles vidéos promotionnelles, etc., ainsi que de 10 000 € pour finaliser la rénovation technique du site internet.

Afin de réduire les coûts liés aux prestataires externes dans le domaine de la communication, il est prévu de recruter un·e chargé·e de communication qui pourra assurer en interne la réalisation des supports.

Conformément à la recommandation de l'agence de communication externe et à l'orientation stratégique décidée par le Conseil, aucun budget n'est prévu pour des participations à des salons.

Il est également proposé de prévoir un montant de **2 000 €** pour des actions de visibilité autour du thème de l'**Europe**, notamment celles organisées en coopération avec les partenaires institutionnels de la coopération transfrontalière du Rhin supérieur. A ceux-ci s'ajoutent **3 500 €** correspondant aux coûts d'adhésion à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (**MOT**).

• **Domaine thématique : « Mobilité et aménagement du territoire » : 39 000 €.**

Le Secrétariat général a élaboré une **carte transfrontalière des pistes cyclables** du territoire de l'Eurodistrict, qui est désormais disponible au format papier et en ligne. Celle-ci doit promouvoir la mobilité à vélo dans la vie quotidienne et lors des loisirs grâce à une représentation claire des pistes cyclables et des itinéraires possibles. Pour assurer la réimpression et la distribution à grande échelle de cette carte, il est proposé d'inscrire **7 000 €** au budget.

Sous l'accompagnement du Secrétariat général, une étude portant sur l'intégration tarifaire du transport public sur le territoire a été réalisée. Pour la **traduction de cette étude** en allemand, il est proposé de prévoir la somme de **5 000 €**. Cette étude présente plusieurs options pour une amélioration de la situation tarifaire. Afin de pouvoir **accompagner la mise en œuvre d'une de ces options** avec des analyses et des recommandations approfondies, il est proposé d'inscrire la somme de **20 000 €**.

L'organisation d'un **échange entre les autorités de la mobilité** œuvrant sur le territoire de l'Eurodistrict est prévue courant 2026. Pour la prise en charge des frais d'interprétation de ces échanges, il est proposé de prévoir **2 000 €**.

Pour la **promotion de la ligne 280 entre Erstein et Lahr**, pour laquelle l'Eurodistrict est partenaire du projet et responsable de la communication et de la promotion, il est proposé d'allouer **2 000 €**.

De plus, il est proposé de prévoir **3 000 €** pour la **cotisation annuelle à l'ADEUS**.

- **Domaine thématique Environnement : 5 500 €**

Conformément à la recommandation de l'agence de communication externe et à l'orientation stratégique actuelle de l'Eurodistrict, aucun crédit n'est prévu pour des projets dans le domaine de l'environnement pour l'année 2026.

Cependant, afin de maintenir l'adhésion de l'Eurodistrict auprès de ses réseaux partenaires, il est proposé d'inscrire au budget la cotisation annuelle de **500 €** pour l'Agence du Climat de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que la cotisation annuelle de **5 000 €** pour l'adhésion à TRISAN.

- **Domaine thématique : « Éducation & Bilinguisme » : 87 498 €**

Le fonds scolaire, qui remporte une forte adhésion, doit être maintenu. Toutefois, en raison de la nécessité de réduire les dépenses, il est proposé de fixer son montant à **30 000 €** pour l'année 2026.

Le projet « Eurodistrict : Spiel & Parle » continue également de rencontrer un écho positif et touche 281 enfants dans 29 cours durant l'année scolaire 2025/26. Il est proposé de prévoir un budget de 56 000 € pour l'année scolaire 2026/27 et, en conséquence, d'allouer **47 498 €** dans le budget 2026 (montants déjà engagés pour le second semestre de l'année scolaire 2025/26 et crédits pour le premier semestre de 2026/27). Afin d'assurer un financement à long terme, il est également suggéré de faire évoluer le format du projet pour réduire progressivement les dépenses pour l'Eurodistrict et de rechercher des partenaires financiers supplémentaires.

En outre, il est proposé de prévoir un budget de **10 000 €** pour l'organisation d'un **forum d'experts** et d'une rencontre de réseau, dans laquelle pourrait, à terme, être intégré le rendez-vous des enseignants.

- **Domaine thématique : "Culture & Rencontres" : 58 000 €**

Les dernières années ont montré que le **travail de mise en réseau** revêt une importance stratégique pour l'Eurodistrict et doit continuer d'être soutenu auprès des acteurs culturels. Pour poursuivre cette initiative avec plusieurs rencontres, un budget de **7 000 €** est prévu pour 2026.

Le **Vélo Gourmand** de l'Eurodistrict est devenu un événement qui rencontre un franc succès, auprès du public régional et offre une bonne visibilité à l'Eurodistrict. L'édition 2025 proposait un parcours d'environ 54 kilomètres traversant les villes de Strasbourg (FR), Schiltigheim (FR), Bischheim (FR), Hœnheim (FR) et Kehl (DE). Il est proposé de réduire modérément le budget de la nouvelle édition de 2026, au nord ou au sud du territoire de l'Eurodistrict et de prévoir un montant global de **20 000 €**.

Depuis 2019, les **championnats d'athlétisme** de l'Eurodistrict font partis des projets propres de l'Eurodistrict. Cette manifestation sportive rassemble chaque année environ 400 athlètes, avec ou sans handicap, des deux côtés du Rhin. Elle renforce le sentiment d'appartenance à l'Eurodistrict et en améliore sa visibilité. L'accord de partenariat couvrant la période 2022–2026 prévoit des crédits déjà engagés à hauteur de **6 000 €** par an qui sont donc inscrits au budget 2026. L'accord actuel prend fin le 31 décembre 2026. Il est proposé qu'à partir de 2027, le soutien financier de l'Eurodistrict ne passe plus par un projet propre mais par une demande de subvention dans le cadre du fonds « Culture & Rencontres ».

Depuis de nombreuses années, l'Eurodistrict soutient la coopération transfrontalière entre les services des espaces verts de Lahr et de Strasbourg à travers la réalisation d'un parterre Eurodistrict lors du festival floral « Chrysanthema » de Lahr. Conformément à la nouvelle orientation stratégique, il est proposé de ne plus inscrire ce soutien comme un projet propre dans les années à venir. À l'avenir, il serait financé, comme les autres projets subventionnés,

via le fonds « Culture et Rencontres ». C'est pourquoi aucune dotation (0 €) n'est prévue au budget dans la rubrique « Culture

Avec l'expiration de l'accord de soutien actuellement en vigueur avec le **théâtre BADen ALsace** fin décembre 2025, le Conseil décidera lors de sa session de décembre de la future contribution financière de l'Eurodistrict. À la suite d'échanges entre la présidence de l'Eurodistrict et le théâtre, il est proposé d'adopter un nouvel accord d'une durée de deux ans, prévoyant une subvention de 25 000 € pour 2026 et de 20 000 € pour 2027. Ce compromis permettrait d'assurer une certaine stabilité au théâtre tout en tenant compte de la nécessité de réduire les dépenses de l'Eurodistrict. À partir de 2028, le soutien financier au théâtre se fera également uniquement via des demandes de subvention dans le cadre du fonds « Culture & Rencontres ». Pour 2026, un budget de **25 000 €** est prévu.

Subventions de projets : 120 000 €

En mars 2024, les deux fonds de soutien, le « petit fonds culturel » et le « fonds de subvention classique », ont été fusionnés. Depuis, l'Eurodistrict dispose d'un **fonds de soutien « Culture et Rencontres »** doté de 190 000 € permettant de financer des projets transfrontaliers de rencontre de toutes natures au sein de l'Eurodistrict. Ce fonds connaît une forte demande et a été presque entièrement utilisé en 2025.

Compte tenu de la nécessité de réduire les dépenses afin de préserver durablement l'équilibre entre recettes et dépenses de l'Eurodistrict, il est proposé de ramener ce budget à **120 000 €** pour l'année 2026. Afin de pouvoir continuer à soutenir le plus grand nombre possible de projets de rencontre, il conviendrait également d'octroyer davantage de petites subventions. Le Secrétariat général s'efforcera par ailleurs, dès que possible, à relancer la mise en place d'un fonds INTERREG pour les petits projets.

REPORT POTENTIEL DE FONCTIONNEMENT SUR 2027 : 208 319 €

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict



Prévision Recette Fonctionnement 2026/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2026		1 299 087	
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge		850 000	
Fonds structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG)			
Recettes diverses / diverse Einnahmen		81 328	
Diminution charges / Kostenminderung		509	
Produits exceptionnels		0	
Solde du report antérieur 2025 fonctionnement / Übertrag Betriebskosten 2025		367 250	Report total 2025 pour le budget 2026 / Gesamtübertrag aus 2025 für 2026:
Recettes d'investissements 2026 / Investitionseinnahmen 2026		72 694	
Amortissements 2026 / Abschreibungen 2026		7 500	
FCTVA		250	
Solde du report antérieur 2025 investissement / Übertrag Investition		64 944	

Thèmes prioritaires / Themenbereich	Domaines des dépenses / Ausgabenbereiche	Code opération	montant 2025 pour mémoire / Summe Haushalt 2025 zur Erinnerung	Réalisé / Ist 2025	imputation comptable / Budgetlinie	Intitulé / Name	BP 2026 proposé / Haushaltsplan 2026 Vorschlag	Mouvements de crédits	Réalisé 2026 / Ist 2026	Variation	Commentaire / Kommentar	BP 2027 proposé / Haushaltsplan 2027 Vorschlag	BP 2028 proposé / Haushaltsplan 2028 Vorschlag	BP 2029 proposé / Haushaltsplan 2029 Vorschlag
Fonctionnem	Frais de fonctionnement / Betriebskosten	1	141 028	114 811			137 350	0	0	-137 350	Loyer = 29.900 €, charges locatives = 16.400 €, fournitures = 7.100 €, téléphonie = 10.000 €, déplacements = 5.500 €, etc... / Miete=29.900 €, Mietnebenkosten = 16.400 €, Bürobedarf=7.100 €, Telefonie = 10.000 €, Reise- und Fahrtkosten = 5.500 €, etc...	120 350	114 350	111 550
			1 000	0	60623	Alimentation	500			-500	catering pour GE & réunions de l'ED / Catering für EA und Eurodistriktsitzungen	500	500	500
			6 068	327	60632	Petit matériel et outillage	3 000			-3 000	petit équipement bureau, équipement visio / kleines Büromaterial, Videoausstattung	3 000	3 000	3 000
			2 500	438	6064	Fournitures administratives	3 000			-3 000	papier, fournitures du bureau, clés USB etc.../Papier, USB-Sticks etc...	3 000	3 000	3 000
			200	146	6068	Autres matières et fournitures	500			-500	Produits hygiéniques + Covid etc. / Hygieneprodukte etc.	500	500	500
			30 000	29 496	6132	Locations immobilières	32 000			-32 000	loyers=26 500 €, salle Vosges = 3000€ / Miete= 26,500 €, Saal Vogesen =3000 €	34 000	34 000	36 000
			500	931	61351	Location mobilières - Matériel roulant	500			-500	Carsharing	500	500	500
			4 700	3 193	61358	Locations mobilières - Autres	3 500			-3 500	Loyer imprimante, installation téléphonique / Miete Drucker, Telefonanlage	3 500	3 500	3 500
			20 000	18 431	614	Charges locatives et de copropriété	20 000			-20 000	988 €*12 (électricité et ménage inclus)+ rappel de charges + réserve /988 €*12 (inkl. Strom und Reinigungskosten) + Nachzahlung+ Reserve	21 000	21 000	22 000
			200	160	61558	Entretien autres biens mobiliers	200			-200	Réparation bureau etc	200	200	200
			7 000	2 584	6156	Maintenance	3 500			-3 500	Interventions informatiques - Leitwerk / EDV-Leistungen - Leitwerk 7 changements profils/mails	3 500	3 500	3 500
			1 200	1 049	6161	Assurances multirisques	1 200			-1 200	assurance locaux / Gebäudeversicherung	1 300	1 300	1 400
			1 600	1 624	6168	Assurances autres	1 800			-1 800	assurance responsabilité civile professionnelle / Gewerbschaftpflichtversicherung	1 900	1 900	2 000
				0	6182	Documentation générale et technique				0	OP4			
			100	0	6188	Autres frais divers	100			-100	Frais d'inscription / Anmeldung	100	100	100
			1 500	0	6228	Divers prestations extérieures	1 300			-1 300	Sorties d'équipe / Team Buillding und Betriebsausflug	1 300	1 300	1 300
			500	155	6241	Transport de biens	200			-200	Transport matériel événements / Materiel Transports für Events	200	200	200
			300	187	6261	Frais d'affranchissement	500			-500	affranchissement via EMS + deutsche Post / Post über EMS + deutsche Post	500	500	500
			40 000	37 535	62268	Autres honoraires, conseils...	28 000			-28 000	Soutien traduction et comptabilité / Unterstützung Übersetzung und Buchhaltung	28 000	22 000	16 000
			11 000	9 811	6262	Frais de télécommunications	7 500			-7 500	Télékom + Vodafone	7 500	7 500	7 500
			50	10	627	Services bancaires et assimilés	50			-50		50	50	50
			0	0	6281	Concours divers (cotisation)	0	0	0	0	Adhésion Adeus, MOT, Agence du climat jusqu'à 2023 / Mitgliedskosten Adeus, MOT, Klima Agentur bis 2023 (ventilé sur les domaines respectifs après 2023)			
			0	0	6488	Autres charges de personnel	0			0	Provision contentieux	0	0	0
			1 400	3 182	65811	nuage	3 500			-3 500	Informatique Leitwerk abo cloud / EDV - Leitwerk Abo Cloud	3 500	3 500	3 500
			5 510	2 916	65818	Redevances concessions, brevets	2 800			-2 800	Abo Deepl + Adobe pro + Copilot und Zoom	2 600	2 600	2 600
			100	0	62878	remboursements de frais à des tiers	100			-100		100	100	100
			500	0	6234	Frais de réception	500			-500	Réunions de travail / Business Essen	500	500	500
			3 500	669	6251	Voyages et déplacements	3 000			-3 000	train + indemnités km agents du SG / Reisekosten - Zug und Auto für die SG-Mitarbeiter	3 000	3 000	3 000
			1 000	0	6251	Missions				0	frais d'hôtel des agents du SG / Hotelkosten für SG-Mitarbeiter bei Reisen			
			0	0	65312	Frais de mission et de déplacement				0				
			100	0	6584	Amendes fiscales et pénales	100			-100	Pénalités de retard	100	100	100
				2 217	65888	Autres charges diverses de gestion courante								
			0	0	6815	Provision pour litige / contentieux	20 000			-20 000	contentieux	0	0	0
			500	0	275	Dépôts et cautionnements versés				0	Cautions diverses / Diverse Kautionen			
			0	250	75888	courante				0				

ent et séances institutionnelles / Betrieb und institutionelle Sitzungen	Frais de personnel / Personalkosten	2	552 498	485 278			501 533	0	0	-501 533	6 postes à temps plein + 2 postes à temps partiel (65% et 50% d'ETP) + 3 stagiaires sur 14 mois + 2.000 € de formation continue + 1.000 € médecine du travail + 1 700 € ATIP 67 pour les bulletins de salaire et les cotisations sociales / 6 VZ-Stellen + 2 TZ-Stelle (65% u. 50% ein FTE) + 3 Praktikantenstellen für 14 Monate sowie inbegriffen Weiterbildungskosten 2.000 €, 1.000 € Arbeitsmedizin und 1 700 € ATIP 67 für die Lohnzettel- und Sozialabgabebearbeitung	Envoyé en préfecture le 22/12/2025	518 303
											Reçu en préfecture le 22/12/2025		
											Publié le 29/12/2025		
											ID : 067-200024172-20251210-TOP		
			2 000	1 930	6184	versement a des organismes de formation	2 000			-2 000	Formation équipe SG / Weiterbildung Team SG		
			0	0	6218	Autre personnel extérieur	0			0	Mise à disposition personnel / Mitarbeiterentsendung		
			1 700	1 080	6228	Divers	1 700			-1 700	ATIP bulletins paie / ATIP Gehaltsabrechnung		
			372	309	6332	Cotisation au F.N.A.L	339			-339			
			8 370	7 974	6336	Cotisations au CNR P 1 et au Centre de Gestion	7 623			-7 623			
			20 529	19 519	64111	Rémunérations titulaires	20 570			-20 570			
			362 258	320 396	64131	Rémunérations contractuels	329 550			-329 550			
			0	0	6415	Provision pour congés payés	0			0			
			113 453	96 911	6451	Cotisations à l'URSSAF	103 336			-103 336			
			18 224	20 413	6453	Cotisations aux caisses de retraite	14 230			-14 230			
			15 892	13 125	6454	Cotisations Pôle Emploi	12 909			-12 909			
			3 375	245	6456	Versement au FNC supplément familial	3 364			-3 364			
			4 225	1 914	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux - Mutuelle	4 512			-4 512	Mutuelle salariés		
			1 000	810	6475	Médecine du travail	1 000			-1 000			
			1 200	1 200	6478	Autres charges sociales	900			-900	Forfait Mobilités Durables		
			0	0	64138	Primes et autres indemnités	0			0	Prime de licenciement		
			56 310	1	65888	Autres charges diverses de gestion	76 310			-76 310	Arrondis prélèvement à la source et provision pour litige / Abrundung der Direktabbuchungen u.		
			100	547	6419	Rbsmt rémunération du personnel (et	509			-509			
			0	0	6459	Rétribut s/ charges de Secu Sociale et de	0		0	0			
			0	0	70878	Rbsmt frais - part autres redevables	0		0	0			
			10	1	75888	Autres produits divers de gestion	1			-1			
			56 300	0	7815	Reprise sur provisions pour charges	76 300			-76 300			
	Séances institutionnelles / Institutionelle Sitzungen	3	30 800	14 163			20 800	0	0	-20 800	principalement frais de location de matériel et interprétation / hauptsächlich Materialmietkosten und Dolmetscherkosten		
			200	2 612	60623	Alimentation	0			0			
			3 600	6 659	6232	Fêtes et Cérémonies (traiteur)	3 000			-3 000	Catering : 3 réunions + rencontres élus / 3 Sitzungen + rencontres élus		
			10 000	4 280	61358	Locations mobilières - Autres	9 000			-9 000	location cabine de traduction Réunions hybrides double coût / Miete Übersetzungskabinen, hybride Sitzungen kosten doppelt		
			5 500	0	62268	Autres honoraires, conseils...	5 000			-5 000	Interprètes / Dolmetscher		
			6 000	264	6228	Diverses prestations extérieures	1 500	0	0	-1 500	traduction documents de séance par service extérieur + prestation technique séances/ Übersetzungen von Unterlagen außer Haus + technische Leistung Ratssitzungen		
			500	0	6288	Autres services extérieurs	300			-300	Télétransmission actes (LIBRICIEL) / elektronische Aktenführung (LIBRICIEL)		
			1 000	348	6234	Frais de réception	1 000			-1 000	Rencontre élus / Treffen Ratsmitglieder		
			3 500	0	65818	Redevances concessions, brevets	500			-500	Certificat d'authentification (CERTIGNA) de 1 an en 2021 puis 3 ans à partir de 2022 / einjähriges Authentisierungszertifikat (CERTIGNA)in 2021 dann dreijährig ab 2022		
	500		65312	Frais de mission et de déplacement	500			-500	Remboursements des membres des comités / Rückerstattungen für Gremienmitglieder				
	Investissements / Investitionen	5	9 000	1 752			5 250	0	0	-5 250			
			1 000	0	2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 000			-1 000	Leitwerk antivirus 3 ans / EDV - Leitwerk Firewall 3 Jahre		
			6 000	1 133	21838	Autre matériel informatique	3 500			-3 500	Ordinateurs portables / Laptop		
			2 000	1 159	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000			-1 000	Bureau, armoires / Schreibtisch, Schränke		
			0	0	2188	Autres immobilisations corporelles	0		0	0	Mur Presse		
			0	540	10222	FCTVA	250		0	-250			
			7 500	0	6811	Dot. Amortissements	7 500			-7 500	non compris dans le total des achats de matériel / Abschreibungen nicht in dem Gesamtmaterialkauf inbegriffen		

Relations publiques & Marketing territorial / Öffentlichkeit sarbeit & Standortmarketing		TOTAL	151 550	78 995			31 650	-	0	-31 650		24 150	24 150	24 150
	Relations Publiques / Öffentlichkeitsarbeit		40 450	32 321			16 150	0	0	-16 150	Publications et matériel de communication , annonces & conférences de presse, domaines de site internet / Veröffentlichungen und Werbemittel, Anzeigen & Pressekonferenzen, Internetdomänen	Envoÿé en préfecture le 22/12/2025	14 150	14 150
		4	2 500	2 019	6182	Documentation générale et technique	2 500			-2 500	abonnements journaux / Zeitungsabo	Reçu en préfecture le 22/12/2025	2 500	2 500
			5 300	1 224	6288	Autres services extérieurs	4 000			-4 000	TIZ + SDV domaines site internet - imputation comptable à partir de 2021 / TIZ + SDV Internetdomänen - Buchungszeile ab 2021	Publié le 29/12/2025	4 000	4 000
			800	0	62268	Autres honoraires, conseils...	800			-800	interprétariat conférences de presse / Dolmetschen bei Pressekonferenzen		800	800
			22 000	18 074	6228	Divers prestations extérieures	2 500			-2 500	Frais d'agence, photographie conférence de presse, évtl. Vidéo promotionnelle des projets transfrontaliers / Agenturkosten, Fotograf Pressekonferenz, evtl. Promotionsvideo grenzüberschreitender Projekte		2 500	2 500
			100	0	6232	Fêtes et Cérémonies	100			-100	Catering conférence de presse / Catering Pressekonferenz		100	100
			4 000	4 528	6236	Catalogues et imprimés	2 500			-2 500	Rapport annuel conception et impression / Jahresbericht Druck und Layout		2 500	2 500
			2 500	4 570	6238	DIVERS (publicité)	2 000			-2 000	RollUps, pin's , flyers ED		2 500	2 500
			3 000	1 697	6231	Annonces et insertions	1 500			-1 500	annonces		1 500	1 500
			250	210	6281	Concours divers (cotisation)	250			-250	Cotisation club de la presse		250	250
	Salons / Messen		51 100	23 085			0	0	0	0	Foire européenne, ExpoReal & Oberrheinmesse		0	0
		12	6 800	6 620	6132	Location immobilière	0			0			0	0
			200	0	6068	Autres matières et fournitures	0			0			0	0
			17 200	15 618	6228	Divers prestations extérieures	0			0			0	0
			1 600	847	6232	Fêtes et cérémonies	0			0			0	0
			25 000	0	6233	Foires et expositions	0			0			0	0
			300	0	6236	Catalogues et imprimés	0			0			0	0
	Rencontres citoyennes / Bürgerkonvent		0	0			0	0	0	0	Rencontre citoyenne tous les deux ans.		0	0
		15	0	0	6132	Locations immobilières	0			0	Location salle / Miete Saal		0	0
			0	0	61358	Locations mobilières - Autres	0			0	Technique / Technik		0	0
			0	0	62268	Autres honoraires, conseils...	0			0	Interprètes / Übersetzer		0	0
			0	0	6228	Prestations extérieures divers	0			0	Moderateur, Photographe, Musique / Moderator, Fotograf, Musik		0	0
			0	0	6232	Fêtes et Cérémonies	0			0	Catering		0	0
			0	0	6238	Divers Publicité	0			0	flyers, affiches		0	0
	Web		38 500	8 632			10 000	0	0	-10 000	Refonte technique site web / Technische Erneuerung Website		4 500	4 500
		16	2 000	0	6156	Maintenance	1 000			-1 000	Maintenance ISWebdesign		1 000	1 000
			500	0	65818	Redevances concessions, brevets	500			-500	certificat Https		500	500
			36 000	8 632	2051	logiciel	8 500			-8 500	prestataire pour refonte site web (part. II) / Dienstleister für technische Erneuerung Webseite (Teil II)		3 000	3 000
			8600		6811	Dot. Amortissements	8600			-8 600			8 600	8 600
	Europe & Rhin Supérieur / Europa & Oberrhein		21 500	14 957			5 500	0	0	-5 500	RMT, CRS, Conseil Rhénan, MOT, CCT, AGORA, Interreg / TMO, ORK, Oberrheinrat, MOT, AGZ, AGORA,Interreg		5 500	5 500
		23	15 000	11 457	6228	Divers prestations extérieures	2 000			-2 000	Fête Europe		2 000	2 000
			6 500	3 500	6281	Concours divers (cotisation)	3 500		-	-3 500	adhésion MOT / Mitgliedskosten MOT		3 500	3 500
Thème Mobilité & Aménagement t du territoire / Themenbereich Mobilität & Raumordnung		TOTAL I	62 900	55 685			39 000	0	0	-39 000		35 000	30 000	30 000
	Vélo / Rad		13 500	11 253			7 000	0	0	-7 000	Cartes vélos et semaine européenne de mobilité / Radkarten und Europäische	7 000	5 000	5 000
		6		0	617	Etudes	0					0	0	0
			3 000	0	62268	Autres honoraires, conseils...	0			0	Honoraires carte pistes cyclables		0	0
			7 000	8 429	6228	Divers prestations extérieures	0			0	Frais d'agence carte pistes cyclables		2 000	0
			0	0	6232	Fêtes et cérémonies	0			0			0	0
			2 500	2 823	6236	Catalogues et imprimés	7 000			-7 000	Impression carte pistes cyclables		5 000	5 000
			1 000	0	62878	Frais d'utilisation des données				0	Frais d'utilisation des données cartes pistes cyclables		0	0
	Transports publics de proximité / ÖPNV		44 500	39 960			29 000	0	0	-29 000	Etude communauté tarifaire transfrontalière plus étude consécutive (2026); Actualisation étude de potentiel Bus Achern-Hagenau de 2019 (8000) / Studie Grenzüberschreitender Tarifverbund plus potenzielle Folgestudie 2026; Aktualisierung Potenzialanalyse Bus Achern-Hagenau aus 2019 (8000)	25 000	22 000	22 000
		7	40 000	39 960	617	Etudes	20 000			-20 000	Etude communauté tarifaire transfrontalière / Studie Grenzüberschreitender Tarifverbund	0	0	0
			2 000	0	62268	Autres honoraires, conseils...	5 000			-5 000	Traductions / Übersetzungen	0	0	0
			1 500	0	6228	Divers prestations extérieures	2 000			-2 000	Interpretation AOM / Verdolmetschung AOM	20 000	20 000	20 000
			1 000	0	6236	Catalogues et imprimés	2 000			-2 000	Communication bus	5 000	2 000	2 000
	Aménagement du territoire / Raumordnung		4 900	4 472			3 000	0	0	-3 000		3 000	3 000	3 000
		14	0	0	62878	Remboursements frais à d'autres organismes	0			0		0	0	0
			3 000	2 618	6281	Concours divers (cotisation)	3 000			-3 000	adhésion ADEUS / Mitgliedsbeitrag ADEUS	3 000	3 000	3 000
			1 900	1 854	6156	Maintenance	0			0		0	0	0
	Modèles de mobilité alternative / Alternative Mobilitätsmodelle		0	0			0	0	0	0		0	0	0
		41		0	617	Etudes	0					0	0	0
			0	0	6281	Concours divers (cotisation)	0			0		0	0	0

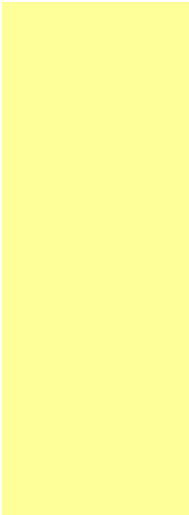
Thème Environnement & Climat / Themenbereich Umwelt & Klima		TOTAL II	35 000	30 912			5 500	0	0	-5 500		5 500
	Air / Luft	9	0	0			5 000	0	0	-5 000		5 000
			0	0	6281	Concours divers (cotisation)	5 000			-5 000	adhésion TRISAN / Mitgliedsbeitrag TRISAN	5 000
			0	0	657363	Subventions publiques	0			0		5 000
			0	0			0	0	0	0		0
	Prévention et sécurité	29	0	0	6232	Fêtes et cérémonies	0			0		0
			0	0	6236	Catalogues imprimés	0			0		0
	Economie circulaire (déchets) / Kreislaufwirtschaft (Abfall)	38	0	0			0	0	0	0	Actions de l'Eurodistrict dans le domaine de l'économie circulaire visant à une réduction des déchets et utilisation des ressources / Aktionen des Eurodistrikts im Bereich der Kreislaufwirtschaft mit dem Ziel Abfallvermeidung und Ressourceneinsparung	0
			0	0	62268	Autres honoraires, conseils...	0			0		0
			0	0	6228	Divers prestations extérieures	0			0	Commande gobelets réutilisables / Bestellung von wiederverwendbaren Trinkbechern	
			0	0	6232	Fêtes et cérémonies	0			0		
			0	0	6236	Catalogues imprimés	0			0		
	Climat / Klima	39	24 400	20 881			500	0	0	-500	Mise en oeuvre du plan d'action climat / Umsetzung des Aktionsplans Klima	500
			0	0	60632	Petit matériel et outillage	0			0		500
			0	0	6132	Locations immobilières	0			0		
			0	0	61358	Locations mobilières - Autres	0			0		
			2 000	1 760	62268	Autres honoraires	0			0		
			7 000	6 790	6228	Divers prestations extérieures	0			0		
			4 400	4 046	6232	Fêtes et Cérémonies	0			0		
			300	0	6236	Catalogues imprimés	0			0		
			200	284	6238	Divers	0			0		
			500	500	6281	Concours divers (cotisation)	500			-500	Cotisation Agence du Climat / Beitrag Agence du Climat	500
			5 000	5 000	617	Etudes	0			0		500
			5 000	2 500	657358	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	0			0	AtmoRhena Plus, Interreg	
	Eau / Wasser	42	10 600	10 032			0	0	0	0	Débat eau, échange technique / Fachsitzung, Podiumsdiskussion Wasser	0
			1 800	1 680	62268	Autres honoraires	0			0		0
			0	0	61358	Locations mobilières - Autres	0			0		
			3 600	4 033	6228	Prestations extérieures divers	0			0		
			1 000	818	6236	Catalogues imprimés	0			0		
			300	0	62878	remboursements de frais à des tiers	0			0		
			300	25	6238	Divers	0			0		
			3 600	3 475	6232	Fêtes et Cérémonies	0			0		
Thème Education & Bilinguisme / Themenbereich Bildung & Zweisprachigkeit		TOTAL III	90 158	92 655			87 498	0	0	-87 498		84 318
	Fonds scolaire pour la promotion du bilinguisme / Schulfonds zur Förderung der Zweisprachigkeit	10	40 000	40 000			30 000	0	0	-30 000		30 000
			35 000	0	657363	Subventions publiques	25 000			-25 000	Coopération avec RP Freiburg et MAERI / Kooperation mit RP Freiburg und MAERI	25 000
				40 000	657382	subvention fonctionnement organismes	0					0
			5 000		65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	5 000			-5 000		5 000
	Km Solidarité	18	0	0			0	0	0	0	Course solidaire avec 4 500 élèves au Jardin des deux Rives / Solidaritätslauf mit 4.500 Schülern im Garten der zwei Ufer	0
			0	0	60623	Alimentation	0			0		
			0	0	6064	Fournitures administratives	0			0		
			0	0	6068	Autres fournitures	0			0		
			0	0	61358	Locations mobilières - Autres	0			0		
			0	0	6232	Fêtes et cérémonies	0			0		
			0	0	6236	Catalogues imprimés	0			0		
			0	0	6228	Divers prestations extérieures	0			0		
			0	0	62268	Autres honoraires, conseils...	0			0		
			0	0	65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	0			0	reversement de la cagnotte constituée des dons des villes à parts égales aux associations bénéficiaires	
			0	0	65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	0			0		
				0	74758	Autres groupements	0			0		
			0	0	74748	Autres communes	0			0	participation des villes partenaires à la cagnotte commune à hauteur de 20 cts par kilomètre parcouru, cagnotte reversée ensuite à parts égales aux associations bénéficiaires	
				0			10 000			-10 000		
	Rencontres de réseau, forum d'experts / Netzwerktreffen, Expertenforum	34		0	6068	Autres fournitures	0					
				0	6132	Location immobilière	0					
				0	6228	Divers prestations extérieures	10000			-10 000		5 000
				0	62268	Autres honoraires, conseils...	0					
				0	6232	Fêtes et cérémonies	0					
	Passe-partout	43	0	0						0		
			0	0	74772	FEDER	0			0		
	Interreg l'Or du Rhin	47		0								
				0	74771		0					
	Spiel & Parle	48	50 158	52 655			47 498	0	0	-47 498	Projet propre de l'EDSO. Sessions linguistiques extrascolaires pour enfants du CP au CM2 / Eigenprojekt des EDSO. Sprachsessionen für Kinder (Klasse 1 bis 4)	54 318
			13 788	8 775	65732	Subvention de fonctionnement aux organismes publics - Régions	10 463			-10 463	Fonds propres de l'EDSO pour versement de forfaits aux structures participantes au projet Spiel & Parle (ComCom Erstein, communes de Lipsheim et Nordhouse) / Eigenfonds des EDSO für die Finanzierung von Pauschalen an teilnehmenden Einrichtungen (ComCom Erstein, Städte von Lipsheim und Nordhouse) für das Projekt Spiel & Parle	10 268
			11 764	7 467	657351	Subvention de fonctionnement aux organismes publics - GFP	9 413			-9 413	Fonds propres de l'EDSO pour versement de forfaits aux structures participantes au projet Spiel & Parle (Centre Culturel et Social Rotterdam, Centre Socio Culturel Au-delà-des-Ponts) / Eigenfonds des EDSO für die Finanzierung von Pauschalen an teilnehmenden Einrichtungen (Centre Culturel et Social Rotterdam, Centre Social et Culturel Au-delà-des-Ponts, Périscolaire/AGES La Wantzenau) für das Projekt Spiel & Parle	11 325
			8 686	15 518	657382	Subvention de fonctionnement aux organismes publics - Organismes publics divers	13 350			-13 350	Fonds propres de l'EDSO pour versement de forfaits aux structures allemandes participantes au projet Spiel & Parle (VHS Ortenau, VHS Offenburg, VHS Lahr) / Eigenfonds des EDSO für die Finanzierung von Pauschalen an deutschen teilnehmenden Einrichtungen (VHS Ortenau, VHS Offenburg, VHS Lahr) für das Projekt Spiel & Parle	12 225

			12 920	12 638	6228	Prestations extérieures diverses	9 600			-9 600	Diverses dépenses liées aux sorties transfrontalières et formation continue des intervenants / Kosten für grenzüberschreitende Begegnungen und Weiterbildungsangebot für Dozenten	10 800	10 800	10 800	
			2 500	2 257	6236	Catalogues et imprimés	2 200			-2 200	Supports de communications / Kommunikationsmaterialien	2 200	2 200	2 200	
			7 500	6 000	62268	Autres honoraires, conseils...	7 500			-7 500	Prestataire externe pour l'accompagnement pédagogique des intervenants / Externer Dienstleister für die pädagogische Begleitung der Dozenten	7 500	7 500	7 500	
			2 000	0	756	Libéralités reçues	2 027			-2 027	Mécénat	2 000	2 000	2 000	
			5 000	0	74758	Autres groupements	3 000			-3 000	Co-financement OFAJ / Kofinanzierung OFAJ	5 000	5 000	5 000	
		TOTAL IV	114 500	100 047			58 000	0	0	-58 000		38 100	3 500	18 100	
Thème Culture & Rencontres / Themenbereich Kultur & Begegnung	Fonds culturel de soutien pour la scène locale / Kleinkulturfonds	21	0	0				0	0	0	Le fonds culturel de soutien pour la scène locale avait été créé en 2021 pour soutenir les acteurs culturels touchés par la pandémie. Pour davantage de clarté, il a été fusionné avec le fonds classique en avril 2024. Le fonds unique se nomme désormais fonds "Culture & Rencontres". / 2021 wurde der Kleinkulturfonds als Unterstützung für die durch die Pandemie getroffenen Akteure der Kleinkultur ins Leben gerufen. Um die Klarheit zu stärken, wurde er im April 2024 mit dem klassischen Fonds fusioniert. Der einzige Fonds heisst nun "Fonds Kultur & Begegnung".	0	0	0	
			0	0	65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	0		0	0					
	Rencontres de réseau Culture & Associations / Netzwerktreffen Kultur & Vereine	50	17 000	4 842			7 000	0	0	-7 000	Budget destiné au financement des rencontres du réseau style Afterwork, Speed-dating etc. pour favoriser l'échange et des partenariats transfrontaliers dans le domaine de Culture & Associations. / Budget zur Finanzierung von Netzwerktreffen (Afterwork, Speed-Dating etc.) zum Aufbau grenzüberschreitender Partnerschaften in den Bereichen Kultur & Vereine	3 500	3 500	3 500	
			1 000	1 925	6132	Location de salle et de matériel	1 000			-1 000		500	500	500	
			1 600	780	62268	Frais d'interprétation	2 000			-2 000		1 000	1 000	1 000	
			2 400	726	60632	Catering	2 000			-2 000		1 000	1 000	1 000	
			12 000	1 411	6228	Divers prestations extérieures	2 000			-2 000		1 000	1 000	1 000	
	Parcours découverte Eurodistrict (Outdoor Escape Game) / Eurodistrikt Entdeckungsrallye (Outdoor Escape Game)	40	2 500	0			0	0	0	0	Financement de la promotion du jeu de piste pour enfants "Annis Schwarzwaldgeheimnis" développé en 2024./ Finanzierung der Öffentlichkeitsarbeit für das Kinders-Escapegame „Annis Schwarzwaldgeheimnis“ das im 2024 entwickelt wurde.	0	0	0	
			2 500	0	6236	Catalogue imprimés	0			0	Impression flyers + affiches / Druck Flyer + Plakate				
			0	0	62268	Autres honoraires, conseils...	0			0	Traduction et frais d'auteur de 3 jeux de poste (sac à dos) / Übersetzung und Autorenkosten von 3 Rätselrucksäcken				
			0	0	6228	Divers prestations extérieures	0			0	Construction du matériel de 3 jeux de pistes (sac à dos) & création du concept pour 2 jeux de pistes pour communes françaises (probablement Grand Ried) / Konzeptentwicklung von 3 Rätselrucksäcken + Materialherstellung für 2 Rätselrucksäcke für französische Kommunen (voraussichtlich Grand Ried)				
	Vélo Gourmand	44	24 000	24 205			20 000	0	0	-20 000	Circuit cycliste transfrontalier à travers les communes de l'Eurodistrict / Grenzüberschreitende Fahrradtour durch die Gemeinden des Eurodistrikts.	14 600	0	14 600	
			0	0	6064	Fournitures administratives	0			0		0	0	0	
			200	94	6068	Autres matières et fournitures	200			-200		200	0	200	
			200	0	62268	Autres honoraires, conseils...	0			0		0	0	0	
			13 350	17 679	6228	Divers prestations extérieures	10 000			-10 000		10 000	0	10 000	
			2 000	702	6231	Annonces et insertions	2 000			-2 000		2 000	0	2 000	
			1 000	699	6232	Fêtes et cérémonies	1 000			-1 000		1 000	0	1 000	
			6 250	5 031	6236	Catalogues et imprimés	6 000			-6 000		600	0	600	
			1 000	0	6238	Divers (publicité)	800			-800		800	0	800	
	Championnats d'athlétisme de l'Eurodistrict / Eurodistrikt Leichtathletikmeisterschaften	45	6 000	6 000			6 000	0	0	-6 000	Organisé en coopération avec le Verein zur Förderung der Leichtathletik in der Ortenau et le Comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin/ Organisation in Zusammenarbeit mit dem Verein zur Förderung der Leichtathletik in der Ortenau und den Comité départemental d'athlétisme du Bas-Rhin	0	0	0	
			6 000	6 000	6228	Prestations extérieures divers	6 000			-6 000	Projets déjà votés, convention jusqu'à fin 2026; ensuite via fonds / Projekte durch Gremienbeschlüsse bis Ende 2026 gebunden; danach via Fonds				
	Festival Chrysanthema	46	5 000	5 000			0	0	0	0	Jardin Eurodistrict / Eurodistrikt Beet -> via fonds	0	0	0	
			5 000	5 000	6228	Prestations extérieures divers	0			0					
	Eurodistrikt Baden Alsace	49	60 000	60 000			25 000	0	0	-25 000		20 000	0	0	
			60 000	60 000	65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux autres organismes de droit privé	25 000			-25 000	2026: 25.000 € / 2027: 20.000 € / 2028: via Fonds	20 000	0	0	
Subventions / Projektförderungen	Fonds culture & rencontres / Fonds Kultur & Begegnung	26	TOTAL V	190 000	163 745			120 000	0	0	-120 000		100 000	100 000	100 000
			190 000	163 745			120 000	0	0	-120 000	Projets subventionnés / Förderprojekte	100 000	100 000	100 000	
			100 000	144 965	65748	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations et aux	80 000			-80 000		80 000	80 000	80 000	
			20 000	11 000	65742	Entreprises	5 000			-5 000		5 000	5 000	5 000	
			70 000	7 780	657363	Subventions publiques	35 000			-35 000		15 000	15 000	15 000	
	Interreg	27		0			0								
			0,00	0	65733	Subv. Fonctionnt versée aux	0,00								
			0,00	0	657358	Subv. Fonctionnt versée aux autres grpts	0,00								
			0,00	0	65888	Autres charges diverses de gestion	0,00								
			0,00	0	7473	Départements	0,00								
			0,00	0	74758	Autres groupements	0,00								
			0,00	0	74771	Fonds social européen	0,00								
		1 393 534	1 138 043			1 022 681	0	0	-1 022 681	= budget total net (ce que cela coute à l'ED)	955 248	917 476	932 771		
		1 388 644	1 128 457			1 090 768	-	-	- 1 083 268		1 023 398	909 326	924 621		
		45 500	10 924			14 000	0	0	-14 000		8 500	8 500	8 500		
		63 310	251			81 328	-	-	- 81 328		76 300	0	0		
		100	547			509	0	0	-509		100	100	100		
		0	540			250	0	0	-250		0	250	250		

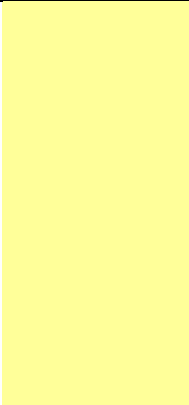
Total dépenses / Gesamtausgaben		1 090 768
Report potentiel fonctionnement sur 2027 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2027		208 319
Total dépenses investissements / Gesamtausgaben Investition		14 000
Total recettes investissements / Gesamteinnahmen Investition		250
Report potentiel investissement sur 2027/ potentieller Übertrag Investition auf 2027		58 944
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG		267 263

Prévision Recette Fonctionnement 2027/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2027		1 134 619
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge		850 000
Fonds structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG		0
Recettes diverses / diverse Einnahmen		76 300
Diminution charges / Kostenminderung		0
Annulation mandats exercices antérieurs		0
Solde du report 2026 fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2026 Betriebskosten		208 319
Recettes d'investissements 2027 / Investitionseinnahmen 2027		66 444
Amortissements 2027 / Abschreibungen 2027		7 500
Solde du report 2027 investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2027 Investition		58 944

Report total 2026 pour le budget 2027/ Gesamtübertrag aus 2026 für 2027:	267 263



Total dépenses 2027 / Gesamtausgaben 2027	1 023 398
Report potentiel fonctionnement sur 2028 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2028	111 221
Total dépenses investissements 2027 / Gesamtausgaben Investition 2027	8 500
Report potentiel investissement sur 2028 / potentieller Übertrag Investition auf 2028	57 944
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG	169 165



Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 067-200024172-20251210-TOP_3_0_3_2025-BF

Prévision Recette Fonctionnement 2028/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2028		961 221	Report total 2027 pour le budget 2028 / Gesamtübertrag aus 2027 für 2028	169 165
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge		850 000		
Fonds structurel (p.ex INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG		0		
Recettes diverses /diverse Einnahmen		0		
Diminution charges / Kostenminderung		0		
Annulation mandats exercices antérieurs		0		
Solde du report 2027 fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2027 Betriebskosten		111 221		
Recettes d'investissements 2028 / Investitionseinnahmen 2028		65 444		
Amortissements 2028 / Abschreibungen 2028		7 500		
Solde du report 2028 investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2028 Investition		57 944		

Prévision Recette Fonctionnement 2029/ Voraussichtliche Einnahmen Betriebskosten 2029		901 895	Report total 2028 pour le budget 2029 / Gesamtübertrag aus 2028 für 2029:	108 839
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge		850 000		
Fonds structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG		0		
Recettes diverses /diverse Einnahmen		0		
Diminution charges / Kostenminderung		0		
Annulation mandats exercices antérieurs		0		
Solde du report 2028 fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2028 Betriebskosten		51 895		
Recettes d'investissements 2029 / Investitionseinnahmen 2029		64 444		
Amortissements 2029 / Abschreibungen 2029		7 500		
Solde du report 2029 investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag 2029 Investition		56 944		

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Total dépenses 2028 / Gesamtausgaben 2028	909 326
Report potentiel fonctionnement sur 2029 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2029	51 895
Total dépenses investissements 2028 / Gesamtausgaben Investition 2028	8 500
Report potentiel investissement sur 2029 / potentieller Übertrag Investition auf 2029	56 944
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG	108 839

Total dépenses 2029 / Gesamtausgaben 2029	924 621
Report potentiel fonctionnement sur 2030 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2030	22 726
Total dépenses investissements 2029 / Gesamtausgaben Investition 2029	8 500
Report potentiel investissement sur 2030 / potentieller Übertrag Investition auf 2030	55 944
REPORT TOTAL / GESAMTÜBERTRAG	33 218

Document de séance n° 4.1/3/2025
Vorlage Nr. 4.1/3/2025

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragter</i> Dr. Martin SACHER	

Point n° 4.1 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 4.1 der Tagesordnung*

**Objet / Betreff: Restitution de l'étude sur la communauté tarifaire transfrontalière /
*Vorstellung der Studie zum grenzüberschreitenden Tarifverbund***

I. Rapport / *Sachverhalt*

Dans son plan d'action mobilité, l'Eurodistrict a défini, en mars 2024, la simplification de la tarification transfrontalière des transports en commun comme un objectif central. En particulier, l'introduction d'une communauté tarifaire transfrontalière doit être examinée.

A cet effet, un cahier des charges pour une étude externe sur l'introduction d'une éventuelle communauté tarifaire sur le territoire de l'Eurodistrict a été préparé en collaboration avec les autorités organisatrices des transports en commun membres de l'Eurodistrict ainsi qu'avec d'autres partenaires pertinents.

En mars 2025, un consortium composé des cabinets d'avocats Cloix-Mendès-Gil (CMG) et QIVIVE ainsi que du cabinet de conseil TTK a été chargé de mener cette étude. Celle-ci est actuellement dans sa phase finale ; une version finale traduite sera disponible prochainement.

L'étude examine différents modèles d'intégration tarifaire sur le territoire et en évalue l'utilité et la faisabilité. Il en ressort qu'il existe plusieurs possibilités concrètes pour simplifier la situation tarifaire, les modèles présentés et examinés se distinguant par leur degré d'intégration, leurs répercussions sur la situation tarifaire et la complexité de leur mise en œuvre.

In seinem Aktionsplan Mobilität hat der Eurodistrikt im März 2024 die Vereinfachung der grenzüberschreitenden Tarifierung des ÖPNV als ein zentrales Ziel definiert. Insbesondere soll dabei die Einführung eines grenzüberschreitenden Tarifverbunds geprüft werden.

Zu diesem Zweck wurde gemeinsam mit den ÖPNV-Aufgabenträgern unter den Mitgliedern des Eurodistrikts sowie mit weiteren relevanten Partnern ein Lastenheft für eine externe Studie zur Einführung eines möglichen Tarifverbunds auf dem Gebiet des Eurodistrikts vorbereitet.

Im März 2025 wurde ein Konsortium, bestehend aus den Kanzleien Cloix-Mendès-Gil (CMG) und QIVIVE sowie der Beratungsfirma TTK, mit der Durchführung der Studie betraut. Die Studie befindet sich derzeit in der Abschlussphase; eine finale Version in übersetzter Form wird zeitnah zur Verfügung stehen.

Die Studie untersucht verschiedene Modelle zur tariflichen Integration auf dem Gebiet im Hinblick auf deren Nutzen und Umsetzbarkeit. Dabei zeigt sich, dass verschiedene konkrete Möglichkeiten zur Vereinfachung der Tarifsituation bestehen, wobei sich die vorgestellten und untersuchten Modelle im Hinblick auf den Grad der Integration, die Auswirkungen auf die Tarifsituation sowie die Komplexität der Umsetzung unterscheiden.

Trois scénarios sont particulièrement recommandés :

- L'intégration de la liaison ferroviaire Strasbourg-Kehl dans la zone tarifaire de la CTS ;
- L'extension de l'offre tarifaire de la TGO au territoire français tout en conservant les tarifs existants et en remplaçant l'Europass ;
- Et, comme solution à court terme, le renforcement de l'Europass en le rendant plus visible et en simplifiant la réservation.

Dans ce contexte, c'est principalement le scénario portant sur l'extension de la validité des tarifs TGO qui pourrait conduire à une intégration tarifaire pour l'ensemble du territoire de l'Eurodistrict, en incluant la liaison ferroviaire centrale entre Strasbourg et Offenburg.

Empfohlen werden dabei vor allem drei Szenarien:

- Eine Integration der Zugverbindung Strasbourg-Kehl in das Tarifgebiet der CTS;
- Eine Ausweitung des Tarifangebots der TGO auf das französische Gebiet bei Beibehaltung der dort bestehenden Tarife und Ablösung des Europass;
- Sowie als kurzfristige Lösung die Stärkung des Europass durch eine verbesserte Sichtbarkeit bzw. vereinfachte Buchbarkeit.

Dabei könnte vor allem das Szenario der Ausweitung der Gültigkeit der TGO-Tarife zu einer Tarifintegration für das gesamte Gebiet des Eurodistrikts führen, unter Einbeziehung der zentralen Zugverbindung zwischen Strasbourg und Offenburg.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil se félicite de la mise en œuvre de l'étude sur l'introduction d'une communauté tarifaire transfrontalière. Il prend note des résultats présentés dans cette étude.

Le Conseil charge le Secrétariat général de discuter des résultats de l'étude avec les autorités organisatrices et les partenaires et, sur cette base, d'élaborer conjointement une proposition concrète pour la réalisation d'une intégration tarifaire approfondie sur le territoire commun.

Le Conseil souligne son intention et sa volonté de simplifier la situation tarifaire des transports publics transfrontaliers au moyen d'une intégration tarifaire approfondie. Il appelle les autorités organisatrices du territoire à soutenir ce projet et à le faire avancer ensemble.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tout document afférant à cette décision.

Der Rat begrüßt die Umsetzung der Studie zur Einführung eines grenzüberschreitenden Tarifverbundes. Er nimmt die präsentierten Ergebnisse der Studie zur Kenntnis.

Der Rat beauftragt das Generalsekretariat, die Studienergebnisse mit den Aufgabenträgern und Partnern zu besprechen, und darauf aufbauend gemeinsam einen konkreten Vorschlag für die Umsetzung einer vertieften Tarifintegration auf dem gemeinsamen Gebiet auszuarbeiten.

Der Rat unterstreicht die Absicht und den Willen, die tarifliche Situation des grenzüberschreitenden ÖPNVs durch eine vertiefte Tarifintegration zu vereinfachen. Er appelliert an die Aufgabenträger auf dem Gebiet, dieses Vorhaben zu unterstützen und gemeinsam voranzutreiben.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle Unterlagen in diesem Zusammenhang zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord

☐ Refus

☐ Résolution modifiée

☒ Zustimmung

☐ Ablehnung

☐ Abweichender Beschluss

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 067-200024172-20251210-DEL_4_1_3_2025-DE



Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JB', written over a horizontal line.

Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 29/12/2025

ID : 067-200024172-20251210-TOP_4_2_3_2025-AU



ÉTUDE

10/2025

RAPPORT FINAL

La planification de l'énergie à l'échelle du bassin de vie transfrontalier Strasbourg- Ortenau



Cette publication a été réalisée par l'équipe de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Directeur des études : Raffaele Viaggi
Cheffe de projet : Alice Duret
Chargés de missions : Mathias Ribert, Gaétan Prigent

Avec le soutien des partenaires suivants :



Une version électronique de ce document peut être téléchargée sur le site de la MOT : © Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés.

Parution : Août 2025

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais 75001 Paris – France

Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 – mot@mot.asso.fr

Lexique

BVT: Bassin de vie transfrontalier

CBEC : Cross Border Energy Communities

CCE : Communauté de Commune du Canton d'Erstein

EEA : European Energy Awards

EEG : Gesetz für den Ausbau erneuerbarer Energien

EMS : Eurométropole de Strasbourg

ESO : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

KSK : Klimaschutzkonzept

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

RMT : Région Métropolitaine Trinationale

SDE : Schéma Directeur des Energies

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
1. Contexte et objectifs de l'étude.....	6
2. Méthodologie et organisation de l'étude.....	7
PARTIE 1 : COMPRENDRE LES SYSTEMES DE PLANIFICATION ENERGETIQUE SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER STRASBOURG-ORTENAU.....	9
I. Comparaison de la planification énergétique de part et d'autre de la frontière : cadre juridique, dynamiques de développement et logique organisationnelle.....	9
1. Comparaison des compétences aux différentes échelles.....	9
1.1 Versant français (système, dimension transfrontalière).....	9
1.2 Versant allemand (système, dimension transfrontalière).....	10
1.3 Analyse comparative.....	11
2. Comparaison de la planification énergétique de part et d'autre de la frontière.....	11
2.1 Versant français.....	11
2.2 Versant allemand.....	14
2.3 Analyse comparative.....	15
3. Comparaison de l'organisation des réseaux de transport / distribution d'énergie de part et d'autre de la frontière.....	16
3.1 Versant français.....	16
3.2 Versant allemand.....	19
3.3 Analyse comparative.....	20
4. Focus : comparaison des cadres de planification de la chaleur.....	20
5. Focus : comparaison des cadres de soutien au développement de l'énergie citoyenne.....	24
II. Cadre de la coopération transfrontalière en matière d'énergie sur le bassin de vie transfrontalier.....	29
1. Gouvernance transfrontalière multi-niveau des enjeux énergie climat.....	29
1.1 Coopération bilatérale au niveau national.....	29
1.2 Cadre de coopération à l'échelle régionale.....	30
1.3 L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : un cadre local de coopération.....	32
1.4 Documents transfrontaliers : quelle traduction opérationnelle sur chaque versant ?.....	32
2. Acteurs de l'observation énergie-climat.....	33
2.1 Enjeux de l'observation.....	33
2.2 Ecosystème local de l'observation énergie-climat.....	34
PARTIE 2 : ANALYSE DES ENJEUX EN MATIERE DE TRANSITION ENERGETIQUE POUR LE BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER STRASBOURG - ORTENAU.....	36
I. Identification des enjeux partagés à l'échelle du bassin de vie.....	36
1. Diagnostic « ist » (données ATMO + observatoires locaux).....	36
1.1 Consommation d'énergie.....	36
1.2 Emissions de GES.....	39
1.3 Production d'énergie.....	42
1.4 Prix de l'énergie.....	45
2. Diagnostic « soll » : comparaison des objectifs fixés de part et d'autre de la frontière.....	48
2.1 Objectifs de consommation d'énergie et réduction de GES.....	48
2.2 Objectifs de production d'énergie.....	51
3. Identification des enjeux d'intérêt commun.....	53
II. Identification des opportunités de coopération.....	55

1. Répertoire des opportunités identifiées	56
2. Focus : le développement de l'énergie citoyenne transfrontalière	57
3. Focus : le développement d'une démarche transfrontalière d'écologie industrielle	60

■ PARTIE 3 : BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE COOPERATION ENERGETIQUE TRANSFRONTALIERE 63

I. Pourquoi coopérer : la plus-value de la coopération transfrontalière en matière de transition énergétique 63

1. Tirer parti des complémentarités territoriales.....	63
2. Créer des dynamiques durables	64

II. Panorama des pratiques de coopération transfrontalière en matière d'énergie 65

1. Typologie des projets transfrontaliers en matière de transition énergétique	65
1.1 Production d'énergie locale.....	65
1.2 Gestion de réseau d'énergie	65
1.3 Recherche et innovation	66
1.4 Mise en réseau et intégration à l'échelle régionale	66
1.5 Outil d'aide à la décision	67
2. Dynamique à plusieurs échelles de territoire	67
3. Focus : les communautés énergétiques transfrontalières	70
3.1 Les communautés d'énergie en Europe	70
3.2 Les communautés d'énergie transfrontalières	71
3.3 Les projets de CBEC identifiés au sein du Handbook.....	72
4. Le financement des projets de transition énergétique transfrontalière	74

■ CONCLUSION 75

■ BIBLIOGRAPHIE 76

■ ANNEXE..... 78

INTRODUCTION

Les politiques de transition énergétique s'inscrivent aujourd'hui dans un ensemble de cadres politiques, stratégiques et réglementaires multi-niveaux, qui orientent l'action publique en Europe, en France et dans les territoires concernés. Alors que l'Europe traverse depuis quelques années de multiples crises (environnementale, sanitaire, énergétique...), la transition énergétique du vieux continent apparaît plus que jamais comme indispensable au maintien de sa compétitivité et du cadre de vie des européens.

L'Union Européenne se positionne comme pionnière mondiale de la transition énergétique et climatique. Ainsi le **Pacte vert pour l'Europe** (« Green Deal ») ambitionne d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et décline une politique énergétique ambitieuse. L'UE a ainsi adopté au cours des dernières années de nombreux règlements et directives qui orientent son action en ce sens, à l'instar du Règlement (UE) 2018/1999 sur la gouvernance de l'Union de l'énergie ou encore la Directive (UE) 2023/2413 relative au déploiement des énergies renouvelables. Cependant, les récentes crises du Covid puis de la guerre en Ukraine survenues en Europe ont mis en lumière la fragilité des marchés européens de l'énergie, et la nécessité pour l'UE de sécuriser ses approvisionnements ainsi que son autonomie énergétique si elle souhaite réaliser la transition énergétique ambitionnée. Ainsi, le **rapport Letta sur le marché unique**¹ publié en 2023 plaide pour une concrétisation de l'Europe de l'énergie via le renforcement du marché unique de l'énergie. Le rapport fait état de la nécessité de sécuriser les approvisionnements énergétiques de l'UE, et prône ainsi une expansion des réseaux énergétiques (notamment électrique) européens, et davantage de solidarité européenne. **Le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne**², publié en 2024, vient renforcer ces orientations en soulignant l'impact négatif des prix élevés de l'énergie en Europe pour la compétitivité des Etats de l'Union face à la concurrence internationale, et présente la décarbonation comme un levier stratégique tant sur le plan environnemental qu'économique. Encore une fois, le rapport insiste sur la nécessité de renforcer l'infrastructure énergétique européenne, et notamment les interconnexions transfrontalières et de gestion des flux (stockage...) afin d'intégrer massivement les énergies renouvelables.

Dans les deux rapports, le transfrontalier apparaît comme un levier stratégique et inévitable afin de développer des interconnexions permettant une réelle flexibilité et intégration du marché européen de l'énergie. Mais qu'en est-il sur le terrain ? Comment la coopération transfrontalière de proximité, celle des territoires, peut-elle contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de cette transition énergétique ? L'objectif spécifique 2 du programme INTERREG, consacré à une Europe plus verte et neutre en carbone, peut intégrer des projets liés à la transition énergétique. Toutefois, au-delà de ces dispositifs, une approche plus systémique s'impose. Il convient de s'interroger sur la manière dont les territoires transfrontaliers peuvent s'approprier ces enjeux : par quels leviers, quels outils, et à travers quelles formes de coopération concrète peuvent-ils agir dans ce domaine ? À l'inverse, comment la planification énergétique, à tous les échelons, peut-elle mieux intégrer les spécificités de ces territoires afin de valoriser leur potentiel singulier ? Qualifiés par la Commission européenne de véritables « laboratoires vivants » de l'intégration européenne, ces espaces frontaliers ont un rôle clé à jouer : comment en faire des terrains d'expérimentation ambitieux pour une Europe de l'énergie plus intégrée et innovante ?

Le présent rapport tente d'examiner cette question à partir de l'expérience du territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, en décryptant les systèmes de planification énergétique de part et d'autre de la frontière, les enjeux énergétiques partagés du territoire transfrontalier, ainsi que ceux pour lesquels la coopération pourrait apporter une plus-value.

¹ Rapport Enrico Letta « Much more than a Market », 2023, URL : [Enrico Letta - Much more than a market \(April 2024\)](#)

² Rapport Draghi sur la compétitivité européenne, 2024, URL : [The Draghi report on EU competitiveness](#)

1. Contexte et objectifs de l'étude

Planification énergétique et territoires frontaliers : un angle à investir davantage

Dans ce paysage en évolution, la dimension transfrontalière demeure encore peu explorée. La MOT qui s'est saisie du sujet a fait de la transition écologique l'un des axes prioritaires de son programme de travail. En 2019, elle avait aussi consacré le 10^{ème} numéro de ses *Cahiers de la MOT* au thème « Transition énergétique et coopération transfrontalière ». Plus récemment, en 2024, elle a organisé un *Borders Forum* dont l'un des ateliers portait sur la planification écologique à l'échelle des bassins de vie transfrontaliers.

À travers ces travaux, plusieurs interrogations ont pu émerger :

- ▶ Comment les politiques de transition écologique intègrent-elles les spécificités des bassins de vie transfrontaliers ?
- ▶ Quels enjeux partagés structurent ces territoires frontaliers en matière d'écologie et d'énergie ?
- ▶ Quels leviers de coopération peuvent être mobilisés pour bâtir une transition écologique cohérente, partagée et intégrée à ces échelles singulières ?

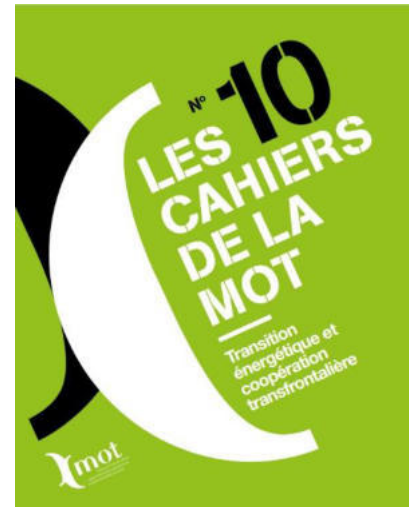


Figure 1 - Les Cahiers de la MOT n°10 (2019)

Contexte de l'étude

Les territoires frontaliers eux-mêmes s'inscrivent dans cette dynamique et sont moteurs dans le décloisonnement des enjeux transfrontaliers et énergétiques. L'Eurométropole de Strasbourg, territoire pionnier en matière d'innovation énergétique a accueilli en juin 2025 les 26^{ème} Assises Européennes de la Transition Énergétique, réunissant collectivités, chercheurs et acteurs de la société civile. Au niveau européen, la Direction générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO) s'est saisie de la question des communautés énergétiques transfrontalières en publiant en 2025 un *Handbook* sur ce thème et lance, au second semestre 2025, un appel à projets européen en partenariat avec la MOT, l'Association des régions frontalières européennes (ARFE) et REScoop.eu, visant à financer une série de projets pilotes aux frontières européennes. La présente étude s'inscrit donc dans cette dynamique européenne et territoriale.

C'est dans ce contexte dynamique et porteur que la décision a été prise de lancer une étude, portée conjointement par la MOT, l'Eurométropole de Strasbourg, la Banque des Territoires et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. L'objectif de ce travail est de proposer une approche de la transition énergétique à l'échelle d'un bassin de vie transfrontalier.

Deux grands axes ont été identifiés pour cette étude :

- ▶ La production d'énergie décarbonée, à travers des leviers tels que la valorisation de chaleur fatale, le développement de filières émergentes (agrivoltaïsme, géothermie, hydrogène) ou les projets industriels innovants ;
- ▶ La consommation énergétique, en particulier par l'amélioration de la performance et de l'efficacité énergétique, la rénovation des bâtiments, et la sensibilisation des habitants à la sobriété énergétique.

2. Méthodologie et organisation de l'étude

Un territoire transfrontalier de proximité qui s'insère dans l'écosystème régional du Rhin Supérieur

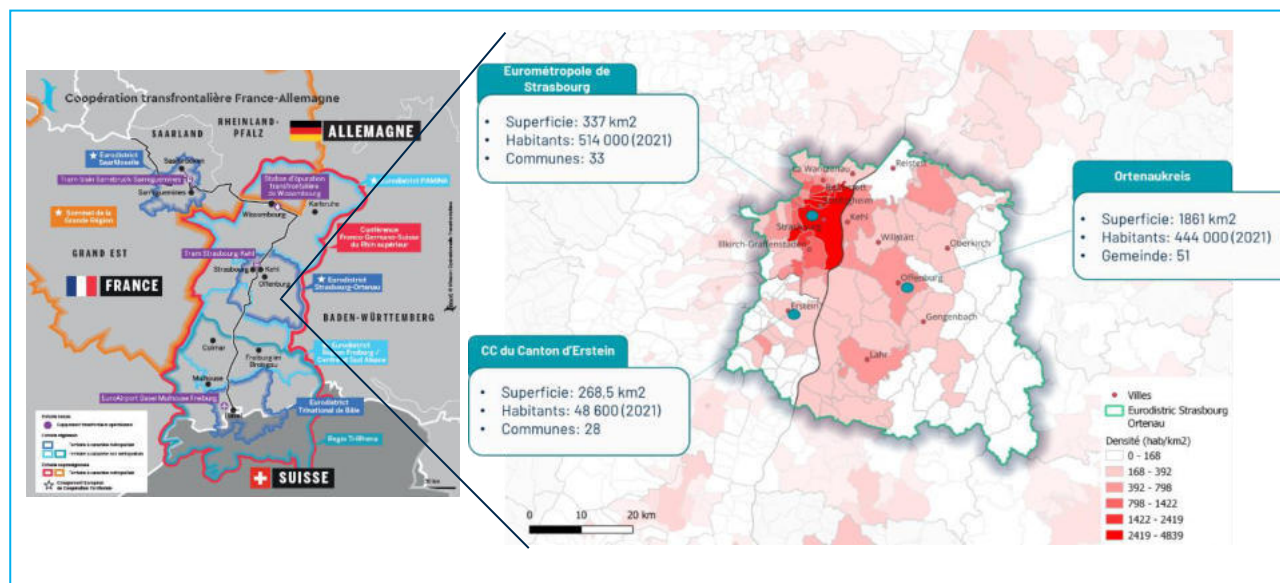


Figure 2 - L'espace du Rhin supérieur (à gauche) et du périmètre de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (à droite)

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est un territoire transfrontalier situé de part et d'autre du Rhin : le versant français compte l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) et la Communauté de communes du canton d'Erstein (CCCE), tandis que le versant allemand est constitué de l'Ortenaukreis, situé dans le land du Bade-Wurtemberg. Créé pour favoriser la coopération transfrontalière, ce GECT (Groupement européen de coopération territoriale) s'inscrit pleinement dans l'écosystème régional du Rhin supérieur, une région marquée par une forte intégration économique, sociale et culturelle et à cheval sur la France, l'Allemagne et la Suisse. Forte de plus d'un million d'habitants, cette agglomération transfrontalière joue un rôle de laboratoire de l'intégration européenne en promouvant des projets concrets dans les domaines de la mobilité, de l'emploi, de la santé, de l'éducation ou encore de la culture.

Méthode de travail

Ce rapport s'appuie sur une méthodologie combinant plusieurs approches complémentaires :

- **Analyse documentaire** : un examen approfondi de documents stratégiques, de plans de planification locale et du cadre législatif en vigueur a été mené afin de situer le contexte institutionnel et réglementaire du territoire d'étude.
- **Entretiens bilatéraux** : des échanges ont été organisés avec des acteurs de la planification et de l'observation territoriale, en particulier dans les domaines de l'énergie et du climat. Ces entretiens ont permis de recueillir des points de vue variés et d'identifier les enjeux spécifiques au territoire de l'Eurodistrict.
- **Portrait énergétique du bassin de vie transfrontalier** : une analyse a été réalisée afin de dresser un état des lieux des dynamiques énergétiques sur le territoire, en lien avec les objectifs stratégiques poursuivis de part et d'autre de la frontière.
- **Inventaire et valorisation des projets transfrontaliers** : un recensement des projets existants a permis d'identifier et de valoriser des initiatives exemplaires en matière de coopération énergétique transfrontalière, mettant en lumière des bonnes pratiques reproductibles.

- **Atelier de partage transfrontalier** : un atelier organisé le 19 mai 2025 a rassemblé des acteurs de la planification issus des territoires des deux pays concernés. Cet événement a permis de partager les enseignements tirés des analyses de la MOT, de confronter les expériences et d'identifier de nouvelles pistes concrètes de coopération à renforcer.

L'ensemble des données, analyses et contributions issues de ces différentes étapes est présenté dans ce rapport.

PARTIE 1 : COMPRENDRE LES SYSTEMES DE PLANIFICATION ENERGETIQUE SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER STRASBOURG-ORTENAU

I. Comparaison de la planification énergétique de part et d'autre de la frontière : cadre juridique, dynamiques de développement et logique organisationnelle

1. Comparaison des compétences aux différentes échelles

1.1 Versant français

Les compétences en matière de planification énergétique par échelon territorial

France (o)= obligatoire (f) =facultatif	
Echelon étatique (Central)	• Planification : Elaboration de la SNBC, de la PPE, PNIEC • Délivrance des autorisations à exploiter • Donne son avis pour validation des documents de planification (PCAET, SRADDET...)
Echelon régional (Région)	• Collectivité cheffe de file des sur les questions énergétiques • Planification air-énergie-climat, notamment via élaboration du SRADDET, Schéma régional biomasse, et Programme régional pour l'efficacité énergétique (o) • Maîtrise de la demande d'énergie : coordination en matière d'efficacité énergétique, actions de lutte contre la précarité énergétique (o) • Production d'énergie renouvelable : production d'électricité, participation au financement de société de production d'énergie (f)
Echelon subrégional (Département)	• Distribution énergie (hors réseaux de chaleur et froid) pour certains départements (o) • Chef de file en matière d'action sociale (inclut précarité énergétique, planification de l'habitat, financement des impayés énergétiques...) (o) • Production d'énergies renouvelables, finance de la rénovation énergétique (f)
Echelon intercommunal (EPCI)	• Planification climat-air-énergie : élaboration du PACET pour les EPCI > 20 000 habitants (o) • Concession de la distribution d'électricité et de gaz (o Métropoles) • Aménagement et gestion de réseaux de chaleur et froid (o Métropoles) • Aménagement, exploitation d'installations de production d'énergie de sources renouvelables (f)
Echelon communal (Commune)	• Planification : Plan local d'urbanisme (définit désormais les orientations générales concernant les réseaux d'énergie) • Concession de la distribution d'électricité et de gaz (o) • Aménagement et gestion de réseaux de chaleur et froid (o) • Mise en place d'action de maîtrise de la demande d'énergie • Aménagement, exploitation d'installations de production d'énergie de sources renouvelables (f)

La gouvernance énergétique en France repose sur une répartition des compétences entre plusieurs niveaux institutionnels, avec un rôle qui demeure prépondérant pour l'État. En effet, l'État conserve un rôle central, en définissant les grandes orientations de la politique énergétique à travers les documents de planification nationaux. En France, l'État est le seul compétent pour légiférer en matière d'énergie, qu'il s'agisse de fixer des orientations stratégiques ou de fixer des règles de marchés de l'énergie (tarification, accès aux réseaux...). Il intervient également à un niveau déconcentré, notamment pour la délivrance des autorisations (installations classées, projets

énergétiques) et l'émission d'avis en tant qu'autorité environnementale. À l'échelle régionale, la compétence énergétique est partagée, mais la région agit en tant que chef de file. Elle joue un rôle de coordination entre les politiques nationales et leur déclinaison territoriale, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité de leur mise en œuvre, notamment via le SRADDET. Les intercommunalités, et en particulier les métropoles, occupent un rôle clé dans la mise en œuvre opérationnelle de ces politiques. L'Eurométropole de Strasbourg (EMS), par exemple, est autorité organisatrice des réseaux de distribution de gaz et d'électricité, et détient également des compétences en matière de gestion des réseaux de chaleur et de froid. Elle dispose par ailleurs d'une responsabilité stratégique à travers l'élaboration de son PCAET, et joue un rôle important en matière d'urbanisme : les documents d'urbanisme qu'elle élabore conditionnent les autorisations nécessaires à l'implantation de certaines infrastructures énergétiques. Cette articulation multi-niveau reflète la complexité, mais aussi le potentiel de synergie, de la gouvernance énergétique territoriale en France.

1.2 Versant allemand (système, dimension transfrontalière)

Les compétences en matière de planification énergétique par échelon territorial

Allemagne (o)= obligatoire (f) =facultatif	
Echelon étatique (Fédéral)	- Planification stratégique : Elaboration du PNIEC, Klimaschutzplan fédéral - Elaboration de législations structurant la transition énergétique
Echelon régional (Land)	- Adoption de lois propres aux Landers (y compris sur l'énergie), pour mettre en œuvre les lois fédérales (o) - Planification stratégique via le Landesentwicklungsplan (o) Autorisation des installations énergétiques (o) Participation à la planification du réseau électrique (o) - Mise en œuvre de programmes spécifiques pour promouvoir les énergies renouvelables (f) - Création d'Agence régionale de l'énergie <i>Landesenergieagentur</i> (f)
Echelon subrégional (Regionalverband)	Planification au niveau subrégional, via le Regionalplan (o) - Energie éolienne - Energie solaire
Echelon intercommunal (Kreis)	Autorisation des installations énergétiques (o) - Elaboration volontaire Klimaschutzkonzept Kreis (f) - Création d'Agence de l'énergie <i>Energieagentur</i> (f)
Echelon communal (Gemeinde)	- Pour les villes de +10 000 habitants, obligation d'élaborer une planification communale de la chaleur (o) - Elaboration volontaire de Klimaschutzkonzept au niveau communal (f)

En Allemagne, du fait de l'organisation fédérale, la compétence législative est partagée entre l'échelon fédéral (Bund) et l'échelon fédéré (Land). Cette compétence législative partagée se reflète dans la planification énergétique. Alors que l'État central élabore des stratégies nationales et des législations structurantes à son échelle, les Länder adoptent également des stratégies et des législations propres à leurs territoires compatibles avec les stratégies et législations du Bund. Cette question de compatibilité est primordiale, bien qu'elle ne constitue pas une transposition directe des lois nationales sur une échelle territoriale plus locale. En effet, les lois adoptées au sein des Länder (et leurs objectifs associés) peuvent être plus ambitieuses que les lois nationales tant qu'elles restent compatibles avec ces dernières.

Concernant les échelons inférieurs au Land, ceux-ci sont dépourvus de compétences législatives ; mais pas de stratégies propres. En revanche, celles-ci relèvent de compétences facultatives, à l'image de l'adoption de *Klimaschutzkonzepte*. Ces stratégies doivent évidemment respecter le cadre législatif et stratégique préétabli par le Bund et le Land. Concernant les compétences obligatoires, le *Regionalverband* est un échelon de planification qui permet de transposer la planification territoriale établie par le Land à une échelle subrégionale. Le *Kreis*, lui, a une

compétence obligatoire en matière d'autorisations d'installations énergétiques, tandis que les communes sont compétentes dans l'élaboration de la planification de la chaleur (compétence affirmée à la fois dans la législation à l'échelle fédérale et à l'échelle fédérée).

1.3 Synthèse comparative

Ainsi, en France l'échelon national conserve une influence déterminante en matière de transition énergétique, définissant les grandes orientations de la politique nationale, qui s'imposent aux collectivités territoriales. Cette prééminence s'exerce également à travers son administration déconcentrée, qui joue un rôle de contrôle et d'instruction, tant pour les documents de planification que pour l'autorisation des installations énergétiques. En Allemagne, l'échelon fédéral joue un rôle plus limité. Il fixe le cadre général et les grandes lignes directrices de la transition énergétique, mais la mise en œuvre concrète de ces politiques relève essentiellement des Länder. Ces derniers disposent en outre de la capacité d'adopter leurs propres lois en la matière, ce qui leur permet non seulement de traduire les orientations fédérales, mais aussi d'aller au-delà, avec des mesures plus ambitieuses, comme en témoigne l'exemple du Bade-Wurtemberg. Sur le plan opérationnel, les autorisations relatives aux installations énergétiques sont délivrées par les Länder, et dans certains cas, par les Kreise.

En comparaison, les régions françaises ne disposent pas de compétence législative – celle-ci étant réservée à l'État. Toutefois, elles sont désignées comme "cheffes de file" en matière de transition énergétique, ce qui signifie qu'elles en assurent la coordination territoriale, en mobilisant les différents niveaux de collectivités concernés.

Concernant la planification de la chaleur, l'Allemagne a récemment renforcé les compétences communales : l'élaboration d'un plan chaleur est désormais obligatoire à ce niveau. En France, la compétence de gestion et de distribution des réseaux de chaleur et de froid relève des intercommunalités depuis l'entrée en vigueur d'une loi de transposition d'avril 2025. Cette loi fixe par ailleurs un objectif chiffré en matière de réduction de consommation d'énergie finale cumulée qui contraint les collectivités à planifier en ce sens.

2. Comparaison de la planification énergétique de part et d'autre de la frontière

2.1 Versant français

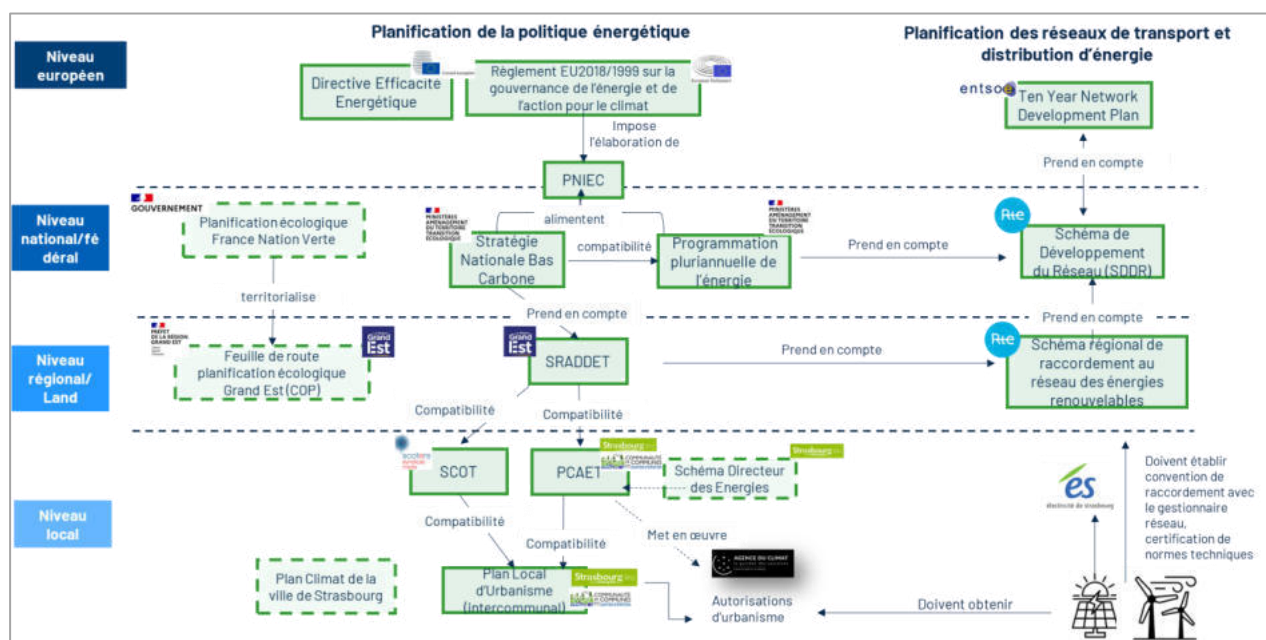


Figure 3 : Schéma représentant les principaux documents de planification de la politique énergétique française

En France, la planification énergétique est davantage pyramidale et encadrée : les objectifs nationaux se déclinent à chaque échelle territoriale via des documents obligatoires, garantissant une cohérence forte sur tout le territoire. Les collectivités peuvent néanmoins dépasser ce cadre par des démarches volontaires.

a. Planification des politiques énergétiques

En France, le système de planification énergétique s'apparente à un mécanisme de type « poupées russes », dans lequel chaque document de planification, quel que soit son niveau territorial, doit intégrer – selon des modalités de compatibilité ou de prise en compte – les objectifs et orientations définis à l'échelon supérieur.

Au niveau national, les grandes orientations sont fixées dans le cadre de la **stratégie nationale bas carbone** (SNBC) et d'une **programmation pluriannuelle de l'énergie** (PPE), destinées à fournir un cadre clair aux acteurs de l'énergie. Cette logique programmatique vise également à alimenter le Plan National Intégré Énergie-Climat (PNIEC), en réponse aux exigences du règlement européen EU 2018/1999. La SNBC et la PPE sont élaborées par le Ministère de la Transition écologique en coordination avec les autres ministères concernés (industrie, économie...). Elles sont adoptées par décret en conseil des ministres après consultation des parties prenantes (RTE, ADEME, CRE...) ainsi qu'à l'avis de l'autorité environnementale.

Ces orientations nationales se déclinent ensuite à travers différents documents de planification territoriale. Ce système repose sur une tradition française de documents stratégiques intégrateurs (plans, schémas) permettant de coordonner le développement territorial en incluant plusieurs politiques publiques. Dans certains documents structurants (SRADDET, PCAET...), l'énergie occupe une place importante, sans en être nécessairement le seul axe structurant.

En matière de gouvernance, la **Commission de régulation de l'énergie** joue un rôle important, en tant qu'autorité administrative indépendante en charge du bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France. Elle participe ainsi à réguler les réseaux de gaz et l'électricité, mais également à mettre en œuvre certains dispositifs de soutien aux énergies renouvelables, via des appels d'offres par exemple. **L'Agence de la Transition Écologique (ADEME)** est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous la tutelle du Ministère chargé de la transition écologique, et qui a pour mission d'accompagner la transition écologique et énergétique des territoires par un soutien technique et financier. Elle contribue donc à la mise en œuvre concrète des politiques nationales de transition énergétique, par exemple via la gestion du fonds chaleur ou du programme Territoires Engagés pour la Transition Écologique.

À l'échelle régionale (Région Grand Est)

Le **SRADDET** (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) joue un rôle clé, avec un chapitre généralement dédié aux enjeux énergétiques – par exemple, dans le cas du SRADDET Grand Est, le chapitre « choisir un modèle énergétique durable » définit des objectifs encadrant la transition énergétique de la région en matière de sobriété énergétique, mais aussi de production d'énergies renouvelables ou d'adaptation des réseaux de transport d'énergie. D'autres documents de planification spécifiques sont élaborés au niveau régional, tel que le Schéma Biomasse ou le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables en lien avec RTE.

En comparaison avec d'autres SRADDET de régions frontalières, celui de la Région Grand Est accorde **une place notable et affirmée à la coopération transfrontalière**. Celle-ci fait l'objet d'un traitement spécifique et est présentée comme un levier structurant de l'identité et du développement régional. L'axe 2 de la stratégie du SRADDET, intitulé « *Dépasser les frontières et renforcer la cohésion pour un espace européen connecté* », consacre d'ailleurs le transfrontalier comme un enjeu central du développement territorial. Toutefois, la politique de coopération transfrontalière et la transition énergétique apparaissent traitées de manière relativement cloisonnée, avec peu de synergies visibles entre ces deux dimensions dans le document. Le SRADDET reconnaît néanmoins l'importance d'une approche transfrontalière des enjeux énergétiques, en soulignant la nécessité d'engager une réflexion prospective à l'échelle interrégionale et transfrontalière afin de « permettre de partager les connaissances et les évolutions possibles en matière de consommations, de moyens de production, de gestion des réseaux et de stockage d'énergie » (Rapport SRADDET Région grand Est, Stratégie, p.26).

En matière de gouvernance, le **Comité Régional de l'Énergie (CRE)** permet de favoriser la concertation sur les questions énergétiques régionales en associant les communes, groupements de communes, départements et autorités organisatrices de la distribution d'énergie ainsi que les gestionnaires de réseaux publics de distribution ou transport de la Région. Cette instance est notamment chargée de proposer des orientations concernant les

objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables (fixés par décret afin de faciliter la coordination entre stratégie nationale et locale en matière d'énergie), ainsi que de fixer et suivre la mise en œuvre de ces derniers, notamment à travers le SRADDET.

À l'échelle intercommunale (Eurométropole de Strasbourg)

La politique énergétique locale est définie dans le cadre du **Plan Climat-Air-Énergie Territorial** (PCAET), dont l'élaboration est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Au-delà du volet énergétique, ce dernier aborde également d'autres enjeux tels que la qualité de l'air ou, dans le cas de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), la résilience et l'adaptation du territoire au changement climatique. Ainsi, l'axe III du PCAET intitulé « *un territoire « 100% renouvelables » et neutre en carbone* » détaille les orientations et objectifs de l'EMS afin d'atteindre un modèle énergétique 100% renouvelables en 2050. Certaines collectivités particulièrement engagées vont plus loin en élaborant des documents de planification spécifiquement consacrés à leur politique énergétique. C'est le cas de l'EMS, qui a élaboré puis révisé en 2024 son **Schéma Directeur des Énergies** (SDE), et a aussi mis en place des schémas directeurs pour les réseaux de chaleur, ainsi que pour les réseaux de distribution de gaz et d'électricité.

La prise en compte de la dimension transfrontalière n'est pas une exigence réglementaire dans les PCAET ni dans les SDE. Elle apparaît donc de **manière variable selon les territoires**. Sur le territoire d'étude, elle est totalement absente du PCAET de la Communauté de Communes de la Cœur d'Alsace (CCCE). En revanche, le PCAET de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) intègre à plusieurs reprises la coopération transfrontalière. Celle-ci se traduit notamment par des projets structurants tels que le réseau de chaleur « Calorie Kehl », mais aussi par des initiatives en matière de mobilité décarbonée. Une action dédiée à la coopération figure par ailleurs dans le plan d'action du PCAET. Cependant, d'autres thématiques présentant un potentiel transfrontalier – telles que la géothermie, l'énergie citoyenne ou encore la gouvernance locale à l'échelle Eurodistrict – sont peu abordées. Globalement, la dimension transfrontalière reste marginale et insuffisamment exploitée dans ces documents.

Enfin, la dimension énergétique peut aussi être intégrée – de manière plus ou moins marquée – dans les documents d'urbanisme réglementaire, tels que le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi). Bien que la planification énergétique ne soit pas leur objectif principal, ces documents peuvent soutenir la mise en œuvre opérationnelle de la politique énergétique du territoire. Par exemple, le PLUi de l'EMS comprend une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Air – énergie – climat », imposant par exemple un minimum de production photovoltaïque pour le neuf. Il constitue donc un levier important, dans la mesure où les autorisations d'urbanisme nécessaires à la construction d'infrastructures énergétiques doivent respecter les prescriptions du PLU, qui peut ainsi contribuer à une meilleure intégration de l'énergie dans les projets urbains.

b. Planification des réseaux de transport et distribution d'énergie

Pour assurer une mise en œuvre opérationnelle efficace de la politique énergétique planifiée aux différents niveaux territoriaux, une coordination étroite avec les opérateurs et gestionnaires des réseaux de transport et de distribution d'énergie est indispensable.

À l'échelle européenne

La planification des grands réseaux électriques est encadrée par l'ENTSO-E (European Network of Transmission System Operators for Electricity), qui coordonne la planification du réseau électrique à l'échelle continentale.

À l'échelle nationale

En France, les gestionnaires de réseaux nationaux sont responsables de l'élaboration de schémas de développement du transport d'énergie. Pour l'électricité, c'est RTE (Réseau de Transport d'Électricité) qui assume cette mission. Concernant le gaz, les principaux gestionnaires sont NATRAN (anciennement GRTgaz) et Téréga. Ces documents permettent d'anticiper les besoins en investissements liés à l'entretien, à l'adaptation et au développement des infrastructures de transport, en cohérence avec les orientations des politiques nationales.

À l'échelle régionale

RTE est également chargé, en concertation avec chaque région, d'élaborer un **Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR)**. Ce schéma vise à adapter le réseau électrique pour permettre l'intégration des objectifs de développement des énergies renouvelables définis notamment dans le SRADDET. À noter que, contrairement à l'électricité, il n'existe pas d'obligation réglementaire équivalente pour la planification du développement du réseau de gaz à l'échelle régionale. Toutefois, certaines démarches volontaristes peuvent être engagées pour améliorer la coordination sur ces enjeux.

À l'échelle locale

Certaines collectivités, comme l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), assument le rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, de gaz, ainsi que du réseau de chaleur. Dans ce cadre, elles élaborent des schémas directeurs pour organiser le développement et l'adaptation de ces réseaux. L'EMS coopère étroitement avec les opérateurs locaux à qui elle délègue la gestion opérationnelle des réseaux, dans une logique de gouvernance partagée visant à aligner l'évolution des infrastructures avec les objectifs locaux de transition énergétique.

2.2 Versant allemand

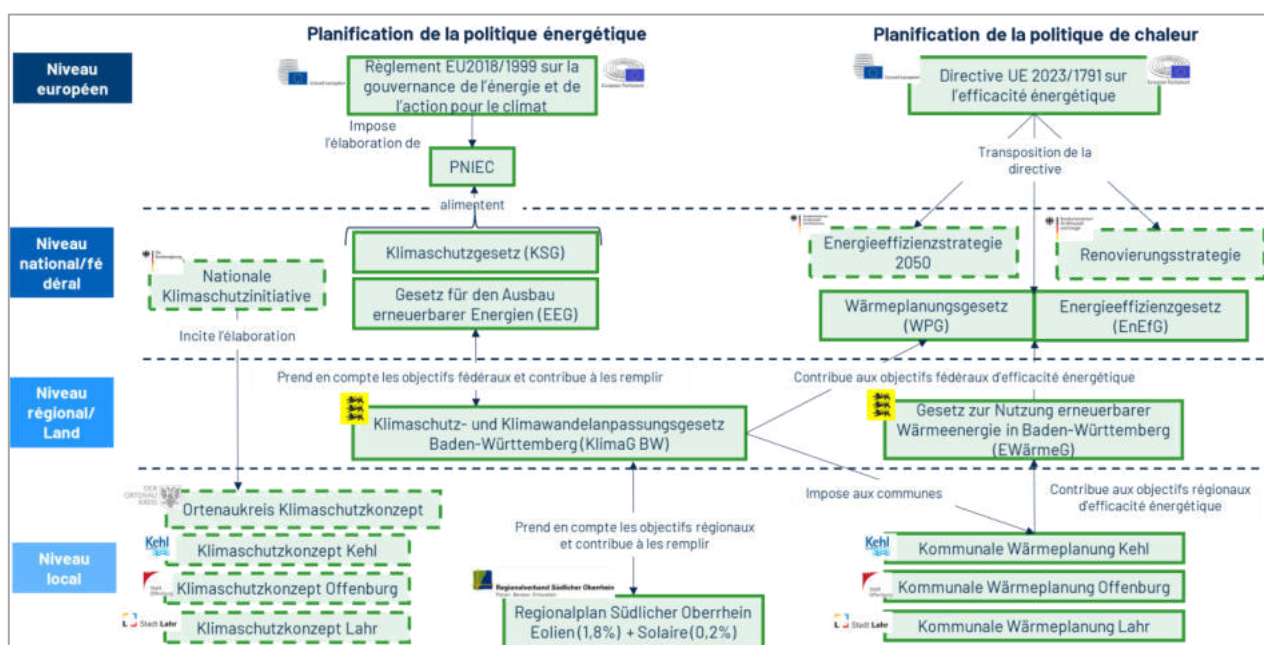


Figure 4 : Schéma représentant les principaux documents de planification de la politique énergétique allemande

En Allemagne, la planification repose sur la subsidiarité et l'incitation : les grandes orientations fédérales laissent aux Länder et communes la liberté d'adapter leurs plans, encouragés par des soutiens financiers fédéraux pour leurs initiatives locales. Contrairement à la France, la planification de la politique de la chaleur fait l'objet d'une politique nationale et locale à part entière.

Planification des politiques énergétiques et de chaleur

En Allemagne, le système de planification énergétique repose sur le principe du *Gegenstromprinzip* (« principe du courant inverse »), qui implique une interaction dynamique entre les différents niveaux territoriaux. Contrairement à un modèle hiérarchique strict, comme celui des « poupées russes » en France, ce principe prévoit que les orientations et objectifs sont élaborés à la fois de manière descendante et ascendante, chaque niveau influençant et étant influencé par les autres dans un processus de coordination mutuelle.

Au niveau fédéral (Bund), les grandes orientations sont fixées dans le cadre des grandes lois économiques et de stratégies gouvernementales. Cette combinaison de législation et de stratégie permet d'alimenter le Plan National Intégré Énergie-Climat (PNIEC), en réponse aux exigences du règlement européen EU 2018/1999. Il est à noter que des lois et stratégies spécifiques sont adoptées dans le cadre de la politique de la chaleur, en réponse aux exigences du règlement européen EU 2023/1791. Ainsi, au contraire de la tradition française qui repose généralement sur des lois transversales ou stratégies intégratrices (ex : loi pour la transition écologique et la croissance verte, SNBC...) englobant plusieurs politiques publiques, les lois adoptées par le Bund sont en général davantage sectorialisées et concentrées sur une politique (chaleur, énergies renouvelables...).

À l'échelle régionale (Land Baden-Württemberg), des lois sectorielles sont adoptées et, selon un *Gegenstromprinzip*, prennent en compte les objectifs fédéraux et contribuent à les remplir selon des objectifs propres au Land. C'est le cas de la *Klimaschutz- und Klimawandelanpassungsgesetz* pour la planification de la politique énergétique ainsi que de la *Erneuerbare-Wärme-Gesetz* pour la planification de la chaleur, mais également du *Landesentwicklungsplan*, plan stratégique de planification territoriale dont la transposition à l'échelle subrégionale (Regionlaverband) fait l'objet d'un *Regionalplan*, fixant la part de la surface utilisée pour le développement de l'énergie solaire et éolienne. Le Land peut ainsi fixer ses propres objectifs, qui peuvent s'avérer plus ambitieux que ceux établis par le Bund : c'est régulièrement le cas pour le Land de Bade Württemberg qui mène historiquement une politique climatique et énergétique ambitieuse. Par exemple, le Land envisage d'atteindre la neutralité carbone en 2040 contre 2045 pour les objectifs du Bund.

À l'échelle locale (Kreise et communes), l'élaboration de *Klimaschutzkonzepte* locaux dans les *Kreise* et communes n'est pas obligatoire et est incitée financièrement par le *Bund* et parfois par les *Länder*, dans le cadre d'une initiative fédérale. La dimension transfrontalière y est présente de façon facultative et variable. La Ville de Kehl y fait référence dès l'introduction de son plan climat, et bien qu'elle ne soit pas centrale, des pistes de coopération futures y sont envisagées. En revanche, la planification locale de la chaleur est obligatoire dans les communes. Cette obligation découle d'une loi fédérée, qui prend elle-même en compte une loi fédérale imposant cette obligation. La planification communale de la chaleur confère ainsi un rôle de premier plan aux communes dans la mise en œuvre de cette politique. Au contraire des communes françaises dont la planification est généralement davantage centrée sur la gestion des réseaux de chaleur, la planification de la chaleur allemande adopte une vision plus large de la gestion de la chaleur afin de planifier à moyen et long terme la transition de ce vecteur sur son territoire, bien au-delà de la seule gestion de réseaux de chaleur. À noter qu'à l'échelle locale, les Energieagentur comme l'Ortenauer Energieagentur joue un rôle important dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques locales de l'énergie, et sont des outils de référence.

2.3 Synthèse comparative

Ainsi, en France l'échelon national conserve une influence déterminante en matière de transition énergétique. Il définit les grandes orientations de la politique nationale, qui s'imposent aux collectivités territoriales. Cette prééminence s'exerce également à travers son administration déconcentrée, qui joue un rôle de contrôle et d'instruction, tant pour les documents de planification que pour l'autorisation des installations énergétiques. En Allemagne, l'échelon fédéral joue un rôle plus limité. Il fixe le cadre général et les grandes lignes directrices de la transition énergétique, mais la mise en œuvre concrète de ces politiques relève essentiellement des *Länder*. Ces derniers disposent en outre de la capacité d'adopter leurs propres lois en la matière, ce qui leur permet non seulement de traduire les orientations fédérales, mais aussi d'aller au-delà, avec des mesures plus ambitieuses, comme en témoigne l'exemple du Bade-Wurtemberg. Sur le plan opérationnel, les autorisations relatives aux installations énergétiques sont délivrées par les *Länder*, et dans certains cas, par les *Kreise*.

En comparaison, les régions françaises ne disposent pas de compétence législative – celle-ci étant réservée à l'État. Toutefois, elles sont désignées comme "cheffes de file" en matière de transition énergétique, ce qui signifie qu'elles en assurent la coordination territoriale, en mobilisant les différents niveaux de collectivités concernées.

Concernant la planification de la chaleur, l'Allemagne a récemment renforcé les compétences communales : l'élaboration d'un plan chaleur est désormais obligatoire à ce niveau. Dans le cadre de l'Article 25 de la directive européenne sur l'efficacité énergétique (DEE 2023/1791/UE), transposée en droit Français par la loi DDADUE du 30 avril 2025, des éléments renforcés de planification locale de la chaleur et du froid devront être intégrés aux PCAET de tous les EPCI comptant au moins une commune de plus de 45 000 habitants.

3. Comparaison de l'organisation des réseaux de transport / distribution d'énergie de part et d'autre de la frontière

3.1 Versant français



Figure 5 : Schéma des principaux acteurs de la distribution d'énergie à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg

a. Chaleur

L'Eurométropole de Strasbourg compte en 2024, 3 réseaux de chaleur publics, qui délivrent plus de 500 Gwh/an, assurant ainsi les besoins de près de 50 000 logements. L'Eurométropole est propriétaire de ces trois réseaux de chaleur, dont elle délègue l'exploitation à des opérateurs :

- Strasbourg Centre : exploité par la SEMOP Strasbourg centre énergies, filiale de R-CUA
- Strasbourg Ouest : exploité par EVOS, filiale de ENGIE Solutions
- Wacken : exploité par Eco2Wacken

En plus de ces réseaux publics, le Schéma Directeur des Energies recense 17 réseaux de chaleur privés en 2022.

En juin 2025, le conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a attribué une nouvelle délégation de service public pour la création et l'exploitation du réseau de chaleur sur les communes Nord de la métropole à la société EDEN, filiale de R-CUA.

Il est possible d'accéder à la carte interactive des différents réseaux de chaleur sur le lien suivant : [Carte nationale des réseaux de chaleur et de froid en France](#)

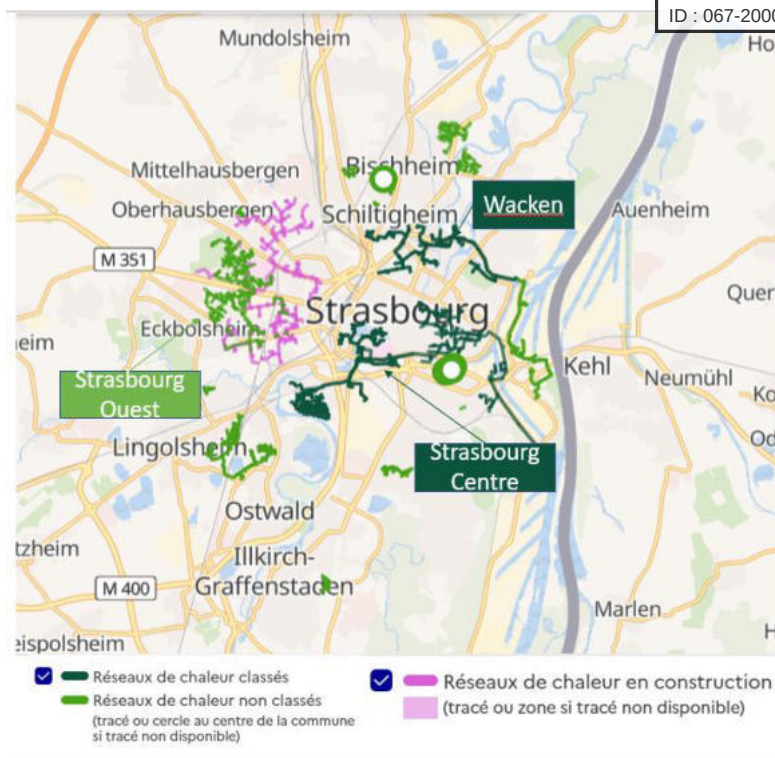


Figure 6 - Carte des réseaux de chaleur (publics et privés) sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, Source : France chaleur urbaine,

b. Gaz et électricité

L'Eurométropole de Strasbourg est; conformément aux termes de l'article L.2224-31 du CGCL ; **une autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz**. À ce titre, elle est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz sur son territoire. En tant qu'autorité concédante, L'EMS exerce ainsi un contrôle du bon accomplissement des missions de service public et assure le contrôle de l'état des réseaux publics de distribution sur son territoire. Elle négocie et conclut des contrats de concession avec les gestionnaires de réseaux dans sa zone de desserte. Ces gestionnaires de réseaux exercent leurs missions dans les conditions fixées par un cahier des charges. Ils sont notamment tenus de définir et de mettre en œuvre les politiques d'investissement et de développement des réseaux de distribution afin de permettre le raccordement des installations des producteurs et des consommateurs, ou encore d'exploiter ces réseaux et d'en assurer l'entretien et la maintenance.

Alors que Natran (anciennement GRDF) opère la distribution de gaz dans 96% du territoire français, le territoire de l'Eurométropole est couvert par une entreprise locale de distribution, **R-GDS**.³

Contrairement à la majorité du territoire français où le distributeur d'électricité est ENEDIS, la distribution d'électricité sur le territoire de l'EMS est opérée par une entreprise locale de distribution : **Strasbourg Électricité Réseaux**.⁴

³ RGDS, Zone de desserte, [Notre réseau - R-GDS La zone de desserte de gaz naturel et biométhane](#)

⁴ Strasbourg Électricité Réseaux, Zone de desserte, [Portail | Strasbourg Électricité Réseaux](#)



3.2 Versant allemand

Planification de l'énergie : acteurs locaux de la distribution d'énergie (DE)

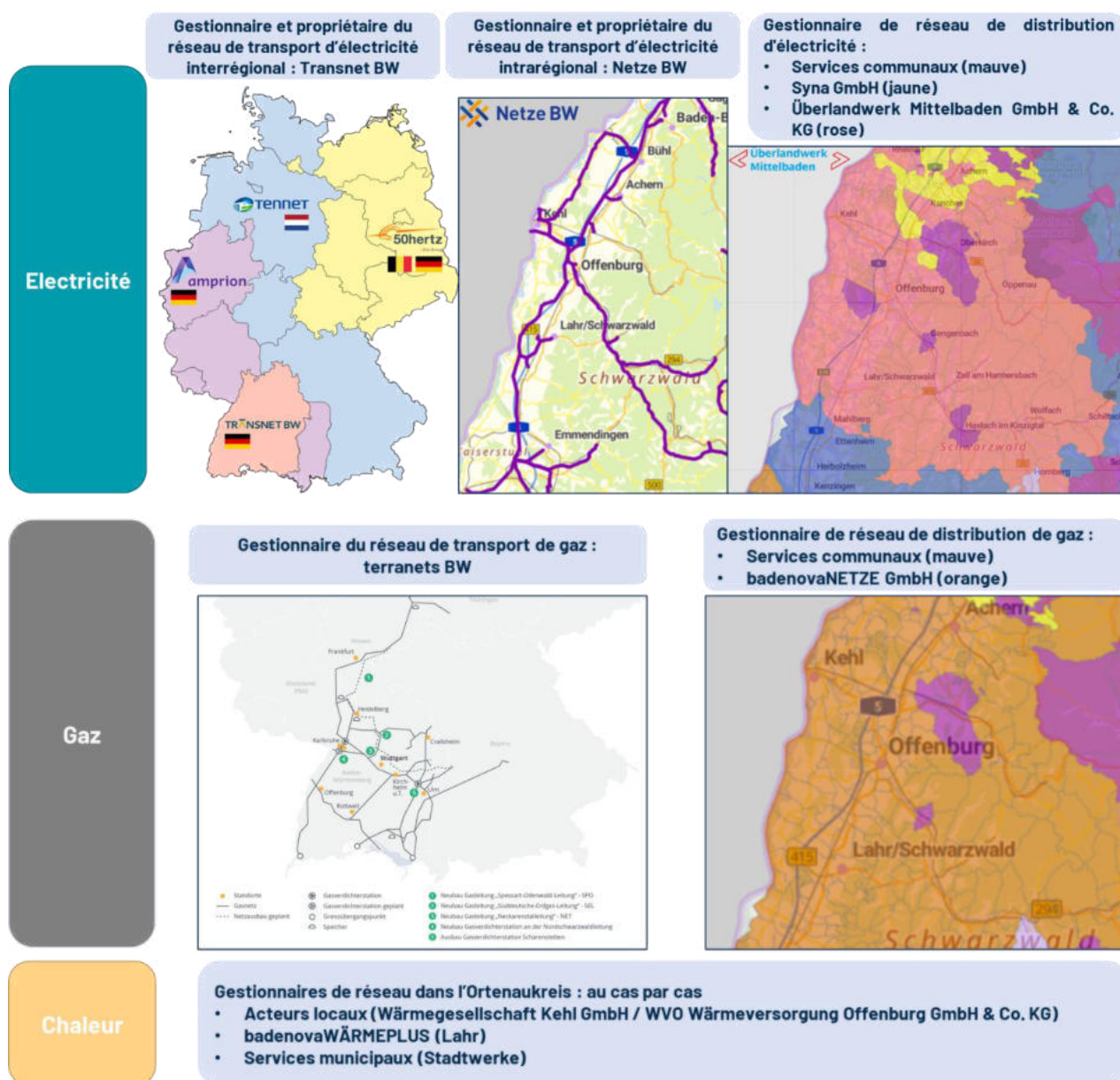


Figure 9 : Carte des périmètres d'action et de desserte des acteurs locaux de la distribution d'énergie sur le versant allemand

L'organisation territoriale allemande, en tant qu'État fédéral, se reflète dans l'organisation particulièrement décentralisée de la distribution d'énergie. Elle est ainsi caractérisée par une absence de monopole et une répartition des distributeurs au cas par cas, avec des différences entre communes limitrophes.

a. Électricité

Ainsi, dans le Bade-Württemberg, le gestionnaire et propriétaire du réseau de transport d'électricité interrégional est Transnet BW, qui opère également à l'international, notamment dans le cadre des interconnexions transfrontalières. Au sein du Bade-Württemberg coexistent plusieurs gestionnaires et propriétaires de réseau de transport d'électricité au niveau intrarégional. Dans notre zone d'étude, le réseau est géré par NetzeBW. Le dernier échelon de d'électricité concerne la distribution. Sur le territoire de l'Ortenaukreis, différents gestionnaires sont actifs comme des entreprises privées (Badenova, Syna, Überlandwerk Mittelbaden), mais aussi des opérateurs publics locaux (Stadtwerke).

b. Gaz

Concernant le gaz, dans le Bade-Württemberg, le gestionnaire inter- et intrarégional du réseau de transport est terranetsBW, qui opère également en transfrontalier. La distribution de gaz sur le territoire de l'Ortenaukreis est opérée majoritairement par l'entreprise BadenovaNetze et différents services communaux au cas par cas.

c. Chaleur

Les réseaux de chaleur ne nécessitent pas de réseau longue distance et sont circonscrits à des zones urbaines à forte densité, ce qui encourage leur gestion par une diversité d'acteurs locaux, comme des entreprises publiques locales ou des services communaux (Ex : Wärmegesellschaft Kehl). Badenova opère également sur le territoire de l'Ortenaukreis et gère le réseau de chaleur de la commune de Lahr.

3.3 Synthèse comparative

En France, la tradition de gestion centralisée des réseaux de transport et de distribution d'énergie, notamment du gaz et de l'électricité, reste fortement perceptible dans l'organisation actuelle des réseaux sur le territoire étudié. L'Eurométropole de Strasbourg (EMS), en tant qu'autorité organisatrice, joue un rôle clé : elle est à la fois **propriétaire des réseaux de distribution** de chaleur, de gaz et d'électricité, et **responsable de la qualité du service public**, qu'elle supervise via des contrats de concession conclus avec les gestionnaires de réseaux. Ces derniers sont tenus de respecter un cahier des charges élaboré par l'EMS, ce qui permet à la collectivité de fixer des orientations de gestion compatibles avec ses politiques locales de transition énergétique (PCAET, SDE, etc.). Ce modèle confère un fort pouvoir de contrôle à la collectivité locale, fondé sur la concentration de la propriété et de la régulation, ce qui contraste nettement avec le modèle allemand, plus fragmenté.

Sur le versant allemand, en l'occurrence dans l'Ortenaukreis (Bade-Wurtemberg), l'organisation fédérale et décentralisée de l'État se reflète également dans la gestion des réseaux énergétiques. On y observe une **multiplixité d'acteurs**, publics comme privés, impliqués dans la distribution d'électricité et de gaz. Contrairement à la France, les communes ne sont pas nécessairement propriétaires des réseaux, ce qui limite leur capacité d'action directe sur leur gestion. Des opérateurs comme Netze BW assurent à la fois la distribution et la propriété des réseaux. Toutefois, un mouvement de **remunicipalisation** est en cours depuis quelques années, visant à redonner aux collectivités la maîtrise de leurs infrastructures énergétiques. Un exemple emblématique est celui de la ville de Hambourg, qui a racheté en 2013 les réseaux d'électricité et de chauffage urbain à l'entreprise Vattenfall, à la suite d'un référendum citoyen porté par l'initiative « Unser Hamburg, unser Netz » (« Notre Hambourg, notre réseau »)⁵.

4. Focus : comparaison des cadres de planification de la chaleur

La révision de la **directive européenne sur l'efficacité énergétique** en 2023 a renforcé les exigences en matière de **planification de la chaleur et du froid** au sein de l'Union européenne. Un volet spécifique de la directive impose désormais aux États membres de structurer cette planification à différents niveaux de gouvernance.

L'**article 25.6** de la directive stipule ainsi que « *les États membres veillent à ce que les autorités régionales et locales élaborent des plans locaux en matière de chaleur et de froid, au moins dans les communes dont la population totale est supérieure à 45 000 habitants* ». Cette disposition introduit une obligation de planification territoriale ciblée, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique et de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et de récupération dans les systèmes de chaleur.

⁵ Meyer, T. (2015). Remunicipaliser l'électricité : le modèle allemand. Revue Projet, 344(1), 64-70. <https://doi.org/10.3917/pro.344.0064>.

Dans ce contexte, le réseau **Energy Cities** a mis en place un outil de suivi intitulé **EU Tracker**, permettant d'évaluer la mise en œuvre de cette planification dans les différents États membres. Ce dispositif d'observation s'appuie sur deux dimensions principales :

- **Le cadre légal** : il analyse le degré d'obligation imposé aux collectivités locales pour élaborer une planification dédiée à la chaleur et au froid, ou pour intégrer ces volets dans les documents de planification territoriale existants (type PCAET, SDE, etc.).
- **Les dispositifs de soutien** : il évalue les moyens techniques, méthodologiques et financiers mis à disposition des collectivités afin de faciliter et d'encourager le déploiement effectif de cette planification sur le terrain.

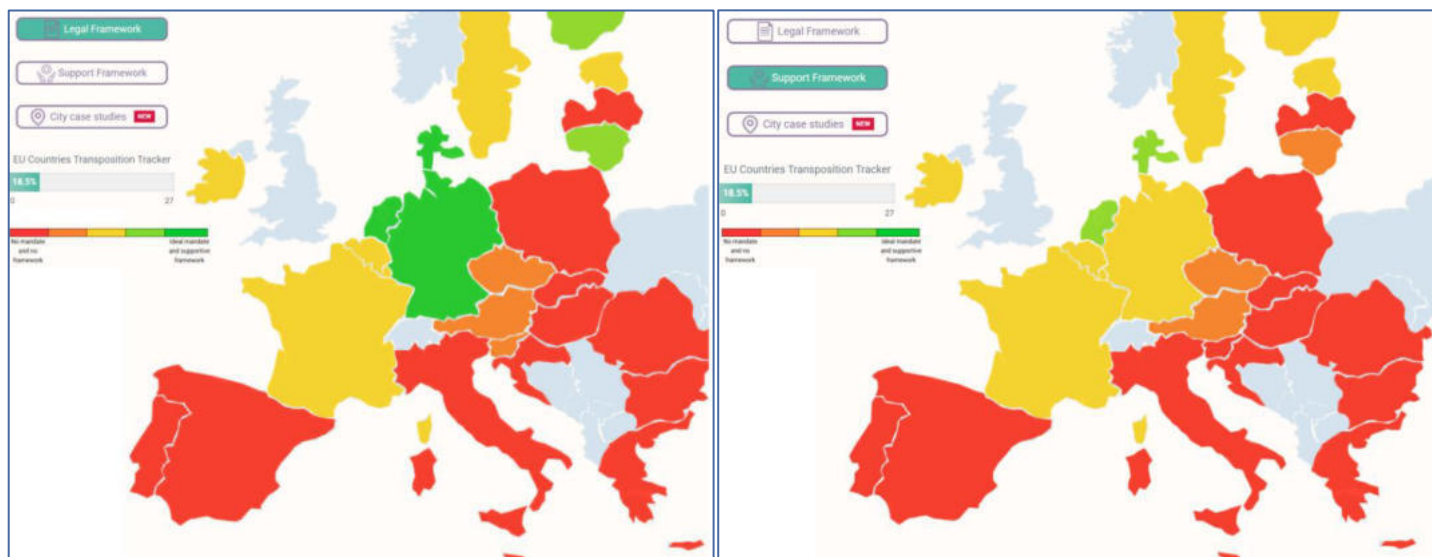


Figure 10 : Comparaison du cadre légal et des dispositifs de soutien à la planification de la chaleur dans les pays de l'UE (source : Energy Cities)

a. Comparaison des cadres de la planification de la chaleur en France et en Allemagne

France : une prise en compte locale de la planification de la chaleur portée par le droit européen

Cadre législatif et réglementaire

En France, des modifications législatives récentes relatives à la planification de chaleur à l'échelle locale ont été apportées à travers l'adoption de la loi de transposition du 30 avril 2025⁷. En effet, afin de se conformer à la directive (UE) 2023/1791 sur l'efficacité énergétique, les **articles L. 235-1 et suivants du Code de l'énergie** prévoient désormais une réduction annuelle de la consommation d'énergie finale cumulée de 1,9% pour les personnes publiques par rapport à la consommation de l'année 2021. Cette réduction passe notamment par une rénovation énergétique des bâtiments communaux : désormais, chaque année au moins 3 % de la surface cumulée des bâtiments appartenant aux collectivités devra être rénové afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, l'**article L. 229-26 du Code de l'environnement** impose désormais aux EPCI de plus de 20.000 habitants de développer, à travers le programme d'actions du PCAET, les réseaux de chaleur et de froid⁸. De la même manière, l'**article L. 122-1 du Code de l'environnement** exige désormais que l'évaluation environnementale du maître d'ouvrage pour tout nouveau projet de construction tienne compte de la

⁶ [EU Tracker - Local heating and cooling plans - Energy Cities](#)

⁷ [LOI n° 2025-391 du 30 avril 2025 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes \(1\) - Légifrance](#)

⁸ [Article L229-26 - Code de l'environnement - Légifrance](#)

consommation énergétique⁹. Ainsi, la prise en compte de la consommation énergétique s'impose aux collectivités territoriales à travers la législation européenne.

Précédemment, en l'absence d'obligation légale de planification globale de chaleur, les intercommunalités exerçaient uniquement leur compétence obligatoire en matière de développement et de gestion des réseaux de chaleur, caractérisée par la mise en œuvre de **schémas directeurs des réseaux de chaleur**. Ces SDE pouvaient comporter un volet dédié à la chaleur. C'est le cas de l'EMS, dont le **SDE révisé en 2024** propose une analyse approfondie des besoins et ressources en chaleur, bien plus détaillée que celle contenue dans le PCAET.

Par ailleurs, le cadre juridique français comporte d'autres **leviers favorables au développement des réseaux de chaleur**. Par exemple, l'**article L.712-3 du Code de l'énergie** prévoit, dans certaines zones couvertes par un réseau de chaleur existant majoritairement alimenté par des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), une **obligation de raccordement** pour les bâtiments neufs ou faisant l'objet d'une rénovation lourde. Cette disposition vise à favoriser la transition énergétique locale en mutualisant les infrastructures existantes. Ces différents dispositifs doivent contribuer à atteindre les objectifs de décarbonation de la chaleur en France, alors que la loi TECV de 2015 a fixé un objectif de 38% d'énergies renouvelables dans la consommation finale de chaleur en 2030.

Dispositifs de soutien financier

Le développement de la chaleur renouvelable en France bénéficie de plusieurs dispositifs, au premier rang desquels figure le **Fonds Chaleur, piloté par l'ADEME**¹⁰ dans le cadre de la loi Transition énergétique pour la croissance verte. Ce fonds finance les installations produisant de la chaleur à partir d'énergies renouvelables (biomasse, solaire thermique, géothermie...) ainsi que la création ou l'extension de réseaux de chaleur. Depuis 2020, l'éligibilité des projets repose sur un critère de performance : au moins 65 % de chaleur renouvelable dans le mix. En 2024, ce dispositif a mobilisé 820 millions d'euros, permettant de soutenir 1 350 projets.

D'autres leviers financiers complètent ce soutien, notamment pour accompagner la planification territoriale et la décarbonation de la chaleur comme l'aide aux études de l'ADEME, qui peut financer des schémas directeurs des énergies, le programme France 2030 (soutien à la décarbonation de l'industrie¹¹), ou encore le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), mobilisable pour de nombreux projets dans le secteur de la chaleur.¹²

La plupart de ces aides sont accessibles via appels à projets ou dispositifs contractuels, et visent à accompagner les acteurs publics comme privés dans la transition vers des solutions thermiques bas carbone.

Allemagne : un nouveau cadre légal rendant obligatoire la planification de la chaleur pour les communes

Le 17 novembre 2023, le Bundestag a adopté une nouvelle législation encadrant la planification de la chaleur et la décarbonation des réseaux de chaleur. Ce dispositif repose sur deux textes principaux : la version révisée de la Loi sur l'énergie dans le bâtiment (**Gebäudeenergiegesetz - GEG**) et la nouvelle Loi sur la planification locale de la chaleur (**Wärmeplanungsgesetz**). L'objectif est de parvenir à une décarbonation complète du secteur du chauffage d'ici 2045, tout en assurant la transposition de la directive européenne sur l'efficacité énergétique, en particulier de son article 25.6 relatif à la planification locale de la chaleur.

Cette législation introduit plusieurs obligations, parmi lesquelles l'obligation pour les opérateurs des réseaux de chaleur d'intégrer une certaine part d'énergies renouvelables dans les réseaux. Ainsi, à partir de 2025, les nouveaux réseaux de chaleur doivent atteindre au minimum 65% d'énergies renouvelables.

⁹ [Article L122-1 - Code de l'environnement - Légifrance](#)

¹⁰ [Le Fonds Chaleur - La chaleur renouvelable, c'est profitable](#)

¹¹ [France 2030 : 5 appels à projets pour la décarbonation de l'industrie](#)

¹² [Aides pour se raccorder à un réseau de chaleur - CEE](#)

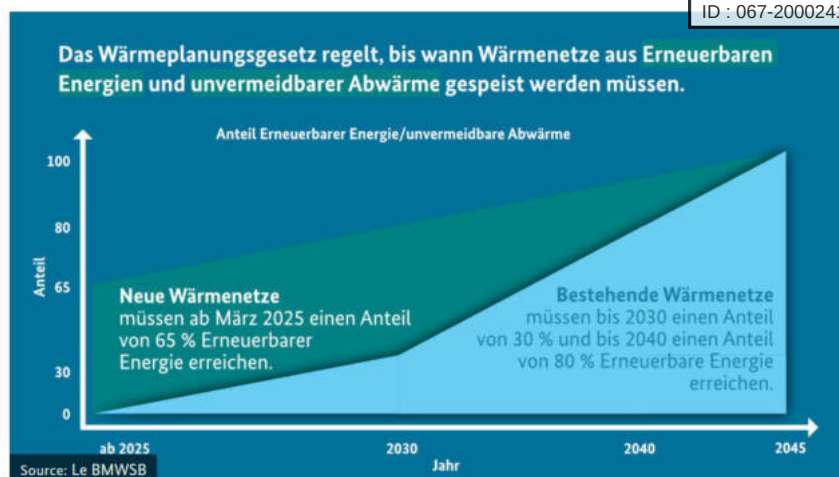


Figure 11 : Objectifs de la part d'énergies renouvelables dans la chaleur consommée en Allemagne (Source : BMWSB)

Surtout, ce changement législatif introduit l'obligation pour les communes d'élaborer une planification de la chaleur sur leur territoire. Si cette planification de la chaleur l'est à l'échelle fédérale depuis 2023, certains Länder avaient déjà imposé à certaines de leurs communes une planification de la chaleur, à l'instar du Bade-Wuttemberg depuis 2022.

Les agences locales de l'énergie permettent d'accompagner techniquement l'élaboration de cette planification, mais aussi de recenser les Wärmepläne existants. Il est par exemple possible sur le site de l'Ortenauer Energieagentur de consulter les plans chaleurs de différentes communes de l'Ortenaukreis¹³. En termes de contenu, ces plans comprennent systématiquement :

1. Une analyse de la situation (Bestandsanalyse)
2. Une analyse de potentiel (Potenzialanalyse)
3. Des scénarios prospectifs (Zielszenario klimaneutraler Gebäudebestand)
4. Une stratégie

Kehl badenova NETZE Kommunale Wärmeplanung der Stadt Kehl Fachgutachten Dezember 2023	Inhaltsverzeichnis INHALTSVERZEICHNIS I ABBILDUNGSVERZEICHNIS III TABELLENVERZEICHNIS VI ABKÜRZUNGSVERZEICHNIS VII ZIELSETZUNG UND VORGEHEN DER KOMMUNALEN WÄRMEPLANUNG I 1. BESTANDSANALYSE 3 1.1. STRUKTUR DER STADT KEHL 3 1.2. ENFASSUNG DES GEBÄUDEBESTANDS 5 1.3. ACTUELLE VERSORGUNGSSTRUKTUR 9 1.4. WÄRMEBEDARF DER GEBÄUDE 14 1.5. ENDEENERGIEVERBRAUCH WÄRME 15 1.6. SEKTORENÜPPLUNG UND STROMBEDARFSBEDECKUNG 20 1.7. ERNEUERBARE GÄSE 21 1.8. KENNZAHLN DER BESTANDSANALYSE 23 2. POTENZIALANALYSE 25 2.1. ENERGIEGEPFÜNGUNG 25 2.2. STEIGERUNG DER ENERGIEEFFIZIENZ 26 2.3. ERNEUERBARE ENERGIEN FÜR DIE WÄRMEVERSORGUNG 30 2.4. ERNEUERBARE ENERGIEN FÜR DIE STROMERZEUGUNG 42 2.5. ERNEUERBARE GÄSE 46 2.6. ZUSAMMENFASSUNG DER POTENZIALE 49 3. ZIELSZENARIO KLIMANEUTRALER GEBÄUDEBESTAND 2040 53 3.1. BERECHNUNGSVORGÄNGE DES ZIELSZENARIOS 53 3.2. ZUKÜNFTIGER WÄRMEBEDARF 2030 UND 2040 55 3.3. DECKUNG DES ZUKÜNFTIGEN WÄRMEBEDARFS NACH ENERGIETRÄGERN 56 3.4. ENTWICKELUNG DER WÄRMESCHNITTEN THG-EMISSIONEN IM ZIELSZENARIO 60 3.5. STROMBEDARFSBEDECKUNG IM ZIELSZENARIO 60 3.6. ZUKÜNFTIGE VERSORGUNGSSTRUKTUR 2030 UND 2040 62 3.7. TRANSFORMATION DES ENERGIESYSTEMS 65 3.8. SÄHMEN FÜR REITERMASSNÄHMEN 67 3.9. KENNZAHLN DES ZIELS 70 4. KOMMUNALE WÄRMEWENDESTRATEGIE 74 4.1. KOMMUNALE HANDLUNGSSPIELFÄHDER FÜR DIE WÄRMEWENDE 75 4.2. MASSNÄHMEN DES KOMMUNALEN WÄRMEPLANS 2023 79 5. AKTEURSBEZUG 91
--	--

Figure 12 - Plan communal de chaleur de la ville de Kehl

¹³ [Kommunale Wärmeplanung - Ortenauer Energieagentur.](#)

Selon le **principe de connexité** (Konnexitätsprinzip), cette nouvelle obligation fédérale est assortie de moyens alloués par l'État fédéral allemand aux communes chargées d'élaborer cette planification de la chaleur : **un fonds de soutien de 500 Millions d'euros**¹⁴ est mobilisé jusqu'en 2028. Ces fonds, alimentés par une augmentation de la part des Länder dans la taxe sur le chiffre d'affaire, seront versés aux budgets des Länder, qui seront ensuite chargés de transférer ces aides aux communes. La décarbonation de la chaleur en Allemagne est également soutenue au niveau fédéral par le **Bundesförderung für effiziente Wärmenetze**¹⁵, un programme fédéral lancé en 2022 et qui alloue 3 Milliards d'euros jusqu'en 2026 afin de soutenir la construction de nouveaux réseaux de chaleur alimentés à 75% minimum d'énergie renouvelable ainsi que la décarbonation et l'optimisation des réseaux existants. Ce programme permet de financer à la fois des études de faisabilité et plans de transformation, mais aussi des investissements afin de construire ou transformer les réseaux de chaleur, mais aussi des aides aux coûts d'exploitation pour les installations solaires thermiques et de pompes à chaleur.

5. Focus : comparaison des cadres de soutien au développement de l'énergie citoyenne

Dans un contexte de décarbonation accélérée des systèmes énergétiques, les **énergies renouvelables citoyennes** – projets portés par des collectifs de citoyens, de collectivités ou de coopératives – représentent un levier essentiel pour associer les territoires à la transition. Ces projets favorisent l'acceptabilité locale, la résilience énergétique et la répartition des retombées économiques. En France comme en Allemagne, des dispositifs de soutien ont été mis en place pour encourager cette dynamique. Toutefois, les approches divergent sur plusieurs points clés : tradition coopérative, niveau de structuration, rôle de la planification, accès au financement.

En France : un cadre émergent mais encore fragmenté

a. Un cadre juridique en construction

En France, la production, distribution ou consommation d'énergie a longtemps été centralisée et opérée par quelques acteurs, laissant peu de place aux initiatives citoyennes et décentralisées. Cependant, depuis quelques années, le déploiement de l'énergie citoyenne et notamment des communautés énergétiques est en plein essor. En effet, les **directives européennes de 2018 et 2019** sur les communautés énergétiques ont été transposées en droit français via la **loi Énergie-Climat** et la **loi d'accélération des énergies renouvelables (2023)**. Ces textes introduisent les notions de **communauté d'énergie renouvelable (CER)** et de **communauté énergétique citoyenne (CEC)** dans le Code de l'énergie. Toutefois, le **décret d'application du 26 Décembre 2023**¹⁶ est jugé encore trop restrictif par les acteurs du secteur tels qu'Energie Partagée¹⁷ : nombre de projets existants ne rentrent pas dans les critères officiels, notamment en termes de gouvernance ou de périmètre. Plus largement, les communautés énergétiques restent encore peu reconnues comme des interlocuteurs privilégiés dans la planification territoriale, et peinent encore à capter les financements issus des mécanismes de soutien aux ENR.

¹⁴ [Homepage - Fragen und Antworten zur Kommunalen Wärmeplanung - bmwsb](#)

¹⁵ [Publications officielles – Bulletin fédéral, KEA Klimaschutz- und Energieagentur Baden-Württemberg GmbH: Bundesförderung für effiziente Wärmenetze \(BEW\)](#)

¹⁶ [Décret n° 2023-1287 du 26 décembre 2023 relatif aux communautés d'énergie - Légifrance](#)

¹⁷ [Energie Partagée, Communautés énergétiques, décryptage de la définition française, URL : Communautés énergétiques décryptage de la définition française](#)

En parallèle, l'**autoconsommation collective** bénéficie d'un cadre législatif clair, défini dans le Code de l'énergie, notamment via le Chapitre V et l'article L.315 du Code de l'énergie. Ce cadre contribue à faire émerger des communautés énergétiques locales. Selon les données d'ENEDIS, il y aurait 559 opérations d'auto-consommation collective en France en 2024.¹⁸

b. Des dispositifs de soutien concurrentiels et qui évoluent régulièrement

En France, le soutien aux projets citoyens d'énergie renouvelable s'appuie sur deux mécanismes principaux :

- Le **guichet ouvert** pour les petites installations, qui donne droit à l'**obligation d'achat** à un tarif prédéfini.
- Les **appels à projets** ou procédures de mise en concurrence, où les lauréats bénéficient d'un complément de rémunération. Ce dernier compense l'écart entre le prix de marché et un tarif de référence fixé par l'État.

Certains dispositifs tentent de faciliter l'accès à ces financements pour les projets citoyens, généralement de plus petite taille et disposant de moins de moyen pour capter ces financements. Ainsi, un arrêté tarifaire de 2022 a permis de réserver certains appels d'offres à des projets détenus majoritairement par des acteurs citoyens ou des collectivités, notamment pour de petits parcs éoliens. Cette mesure vise à corriger l'asymétrie de concurrence entre les porteurs de projets citoyens et les développeurs industriels.

Alors que les projets citoyens de production ou d'auto-consommation d'énergie renouvelable s'appuient sur ces dispositifs de soutien pour se déployer, la récente baisse de ces derniers risque d'affecter négativement la dynamique de développement de ces projets. En effet, le tarif de rachat du surplus d'électricité produit par des panneaux photovoltaïques a largement diminué depuis un arrêté appliqué depuis le 28 mars 2025, tout comme celui de la prime à l'auto-consommation. De fait, alors que l'énergie produite et non consommée directement était auparavant rachetée 12,69 centimes du kilowattheure, son prix de rachat a été réduit à 3 centimes du kilowattheure pour les nouvelles installations.¹⁹ De nombreux acteurs du secteur redoutent que l'instabilité des dispositifs de soutien aux ENR ne freinent le déploiement de ces dernières, notamment via des projets citoyens.

c. Les acteurs de l'énergie citoyenne sur le territoire d'étude

L'**Eurométropole de Strasbourg** a souhaité développer la dimension citoyenne de sa politique énergétique. Ainsi, son PCAET met en avant l'importance de favoriser les projets citoyens de production d'énergies renouvelables ainsi que les communautés énergétiques (voir notamment le Plan d'action du PCAET, fiche 3.5.2.5)²⁰. Opérationnellement, l'EMS accompagne depuis 2019 le développement de la société citoyenne « Les Brasseurs d'énergie »²¹, et a notamment capitalisé au capital de la SAS en 2021 afin de pérenniser la structure. Plus généralement, les collectivités territoriales sont un acteur essentiel pour permettre le développement des projets d'énergie citoyenne en France, que ça soit en prenant part au capital des structures, ou en mettant à disposition des surfaces (toitures) pour développer les projets.

D'autres acteurs de l'énergie citoyenne sont présents sur le territoire afin de soutenir le développement de projets, à l'instar du **réseau GECLER**²² de l'association **Alter Alsace Énergies**²³ qui accompagne les acteurs du territoire alsacien afin de développer des projets d'énergie citoyenne et renouvelable, mais également des actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. Enfin, le soutien d'acteurs nationaux de l'énergie citoyenne et de leurs référents territoriaux tels qu'Energie partagée permettent d'accompagner les projets en apportant un soutien technique ou financier.

¹⁸ Energie Partagée, Communautés énergétiques, décryptage de la définition française, URL [Communautés énergétiques décryptage de la définition française](#)

¹⁹ [Pourquoi l'électricité est-elle rachetée si peu cher aux propriétaires de panneaux photovoltaïques ?](#)

²⁰ Lien PCAET

²¹ [Brasseurs d'énergie – EnCES – Energie citoyenne de l'Eurométropole de Strasbourg \(EnCES\)](#)

²² [GECLER - Le réseau Grand Est citoyen et local d'énergies renouvelables](#)

²³ [Valeurs - Alter Alsace Energies](#)

En Allemagne : un écosystème structuré et soutenu, mais qui connaît un changement de dynamique

a. Un cadre légal ayant favorisé le développement de l'énergie citoyenne

L'Allemagne dispose d'une tradition ancienne et structurée de coopération locale dans le domaine énergétique. Les coopératives énergétiques (**Genossenschaften**) représentent plus de 55 % des communautés d'énergie, souvent orientées vers le photovoltaïque et la biomasse. À cela s'ajoutent des structures en sociétés de personnes ou SARL (GmbH), notamment dans l'éolien. Entre 2006 et 2013, près de 900 coopératives ont été créées, portées par des évolutions favorables du cadre réglementaire.²⁴ En effet, la Loi fédérale sur les énergies renouvelables (**Eneubare Energien Gesetz**) de 2000 incluait des tarifs feed-in fixes avec priorité pour les énergies renouvelables, permettant de rendre les investissements dans les énergies renouvelables plus sûrs et prévisibles. Simultanément, un amendement de la loi sur les sociétés coopératives a permis de faciliter de ces structures, en permettant notamment la participation démocratique et citoyenne à ces dernières. C'est donc la conjonction de ce cadre, ainsi que la tradition davantage décentralisée de production et distribution de l'énergie (voir I.3.2) qui a permis un fort développement de l'énergie citoyenne en Allemagne les 20 dernières années. À contrario, le cadre allemand est relativement peu clair concernant l'autoconsommation collective au contraire du contexte français où le cadre clairement défini facilite le développement de tels projets.

La dynamique citoyenne ne se limite pas à l'électricité. En Allemagne, des réseaux de chaleur sont aujourd'hui gérés par des coopératives locales, principalement en zone rurale où les coûts d'investissement par raccordement sont souvent trop élevés pour les grands opérateurs. Ces projets, souvent nommés « Bioenergiedorf »²⁵ s'appuient souvent sur la valorisation de chaleur fatale agricole (biogaz), ou de bois-énergie local, et mobilisent les banques et artisans du territoire. L'exemple du **village de Jühnde**²⁶, devenu 100 % renouvelable dès 2005, illustre la force de ce modèle. La loi sur la planification de la chaleur (Wärmeplanungsgesetz), entrée en vigueur en 2024, impose aux communes l'élaboration de plans de chaleur territoriaux et les coopératives citoyennes y sont explicitement reconnues comme acteurs légitimes appelés à être intégrés à la gouvernance locale de la transition. Alors que l'Allemagne a été un des États européens le plus propice au développement des énergies citoyennes, elle a tardé à transposer dans son droit national les notions de communauté d'énergie renouvelable (Directive RED II) et communauté d'énergie citoyenne (Directive IEMD). Ainsi, le « transposition tracker » développé par REScoop.eu²⁷ pour suivre la transposition de ces directives dans le cadre national des États membres de l'UE témoigne des difficultés du cadre allemand à intégrer ces notions. Plus précisément, ils soulignent le manque de clarté du cadre, qui transpose les deux définitions par une unique notion de « **Bürgerenergiegesellschaft** » dans la Eneubare Energien Gesetz révisée en 2023.

²⁴ Frick, V., Fülling, J., Anger, K., Knörzer, U., Tornow, M., Schnee, H. (2022). Mit Suffizienz zur Energiewende. Schriftenreihe des IÖW, 224/22

²⁵ [Was ist ein Bioenergiedorf?](#)

²⁶ IEA Bioenergy Task 37, The first Bioenergy village in Jühnde/ Germany, https://www.ieabioenergy.com/wp-content/uploads/2018/01/biogas_village.pdf

²⁷ REScoop, définition des REC et CEC, Allemagne, [Germany - REC/CEC definitions - REScoop](#)

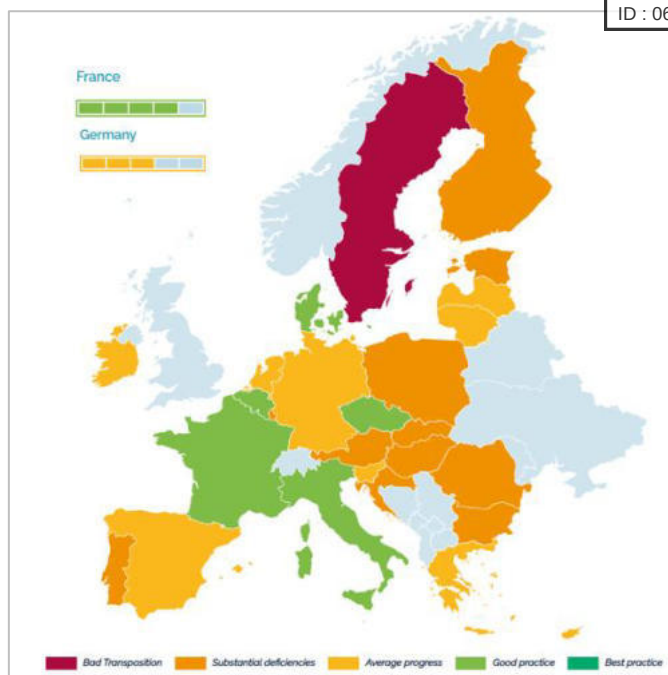


Figure 13 : État de la transposition des définitions de RECs et CECs dans le droit national (Source : REScoop.eu)

Comparaison de la transposition de la notion de communauté énergétique en France et en Allemagne

Aspect	France	Allemagne
Référence européenne	Transposition des directives RED II (2018/2001) et Électricité (2019/944)	Transposition partielle des directives RED II et Électricité dans le cadre de l'EEG 2023 et du droit national existant
Cadre juridique national	Loi Énergie-Climat (2019), loi d'accélération des ENR (2023), décret et arrêté d'application (mars/avril 2023)	Loi sur les énergies renouvelables (EEG, 2023), Loi sur les coopératives (Genossenschaftsgesetz), et création du statut de Bürgerenergiegesellschaft
Reconnaissance formelle	Oui, via deux statuts distincts : Communauté d'énergie renouvelable (CER) et Communauté énergétique citoyenne (CEC)	Oui, via la reconnaissance officielle des Bürgerenergiegesellschaften dans la loi EEG (articles §3 et §22 EEG 2023)
Critères de gouvernance	– Gouvernance démocratique (1 personne = 1 voix) – Contrôle par citoyens, collectivités ou PME locales	– Gouvernance démocratique (coopérative ou équivalent) – Aucune entité ne peut détenir >10 % des parts dans les Bürgerenergiegesellschaften
Critères de participation	– Participation ouverte et volontaire – Pour les appels d'offres réservés : ≥ 50 membres citoyens locaux	– Participation ouverte et locale – ≥ 75 % du capital détenu par des personnes physiques habitant dans un rayon ≤ 50 km
Objectif du projet	– Finalité non exclusivement lucrative – Bénéfices sociaux, économiques ou environnementaux pour les membres/territoires	– But non spéculatif (selon statut coopératif ou communautaire) – Accent mis sur la valeur locale créée
Forme juridique dominante	SCIC, SAS coopérative, SEM, association	Coopérative (Genossenschaft), GmbH & Co KG, sociétés simples

b. Des dispositifs de soutien longterm incitatifs, mais remis en question

Le soutien aux énergies citoyennes repose avant tout sur la loi sur les énergies renouvelables (LEER), qui a longtemps offert des tarifs d'achat fixes et de long terme (20 ans en général). Depuis 2014, ces tarifs ont été progressivement **remplacés par des appels d'offres**, rendant le modèle coopératif moins attractif. Bien que les procédures d'appels d'offre tentent de garantir la participation d'une diversité d'acteurs, ce passage à un soutien via appel d'offre, plus compétitif, complexifie l'accès aux financements pour les projets citoyens d'énergie renouvelable qui peinent à concurrencer les plus gros acteurs.²⁸ Conscientes des difficultés rencontrées par les petits acteurs dans les procédures concurrentielles, les autorités ont prévu une exemption de mise en concurrence pour les communautés d'énergie dans la réforme EEG 2023²⁹, mais soumise à des règles spécifiques

c. Acteurs locaux

BürgerEnergiegenossenschaft Kehl fondée en 2012, donc bien plus ancienne que les Brasseurs d'énergie de l'autre côté du Rhin. Il investit principalement dans des installations photovoltaïques sur des toits publics ou privés, et mène des initiatives LED pour l'éclairage public.

²⁸ Energy Communities. Nordic Energy Research 2023, URL: <https://pub.norden.org/nordicenergyresearch2023-03/index.html>

²⁹ *pour les installations inférieures à 18MW pour l'éolien et 6MW pour le photovoltaïque, [En Allemagne, la réforme sur les énergies renouvelables offre de bonnes perspectives aux communautés énergétiques - Energy Cities](#)

II. Cadre de la coopération transfrontalière en matière d'énergie sur le bassin de vie transfrontalier

Dans le bassin de vie transfrontalier Strasbourg-Ortenau, les enjeux énergie-climat s'inscrivent dans une gouvernance à plusieurs niveaux. Cette partie examine dans un premier temps les cadres de coopération en place, du niveau national au niveau local, puis s'intéresse aux acteurs de l'observation énergie-climat, aux enjeux qu'elle soulève ainsi qu'aux dynamiques locales à l'œuvre.

1. Gouvernance transfrontalière multi-niveau des enjeux énergie climat

1.1 Coopération bilatérale au niveau national

La frontière franco-allemande s'est progressivement structurée autour de dispositifs destinés à renforcer la coopération entre les deux États. Il s'agit dans ce cadre d'analyser les formes que prend la coopération bilatérale, en particulier pour le secteur de l'énergie.

Le Traité sur la coopération et l'intégration franco-allemande (Traité d'Aix-la-Chapelle)

Le **Traité d'Aix-la-Chapelle**, accord bilatéral franco-allemand, est signé en janvier 2019. Il renforce la coopération entre les deux États sur plusieurs sujets, dont la transition énergétique.

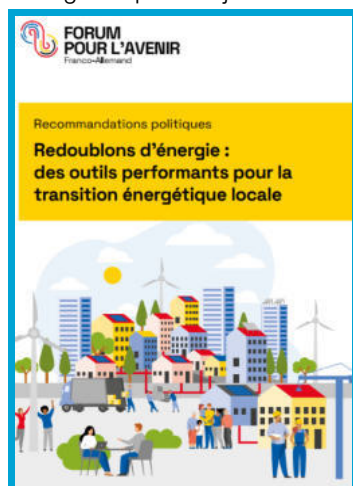
À travers ce traité, la France et l'Allemagne reconnaissent l'importance de la coopération transfrontalière, en particulier le rôle clé des collectivités territoriales et des autres acteurs locaux. Les deux États s'engagent à **éliminer les obstacles dans les zones frontalières**, afin de soutenir davantage des **projets transfrontaliers**, en particulier dans les domaines économique, social, environnemental, sanitaire, énergétique et des transports.

En matière d'environnement, les deux pays entendent travailler « en rapport étroit afin de formuler des approches et des politiques communes, notamment en mettant en place des dispositifs en vue de la transformation de leurs économies et en favorisant des actions ambitieuses de lutte contre les changements climatiques » (Article 18).

- **Article 19** – « Les deux États feront progresser la transition énergétique dans tous les secteurs appropriés et, à cet effet, développent leur coopération et renforcent le cadre institutionnel de financement, d'élaboration et de mise en œuvre de projets conjoints, en particulier dans les domaines des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ».

Les contributions du Forum pour l'avenir franco-allemand

Le Traité d'Aix-la-Chapelle instaure via son article 22, le **Forum pour l'avenir franco-allemand**. Cette plateforme de dialogue a pour objectif de renforcer la coopération franco-allemande en travaillant aux côtés des acteurs locaux dans l'analyse et la co-construction de réponses aux défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels sont confrontés les deux États.



Le cycle de travail 2023-2024 du Forum pour l'avenir franco-allemand s'est concentré sur la transition énergétique à l'échelle locale. Les travaux ont abouti à la formulation d'un ensemble de recommandations politiques.

Ces propositions communes, adressées aux autorités étatiques, s'appuient sur les bonnes pratiques identifiées au sein des territoires locaux en France et en Allemagne. Par exemple, pour favoriser le développement des énergies renouvelables, le Forum recommande, à l'instar de l'approche allemande, d'introduire en France des objectifs contraignants de production d'ENR à l'échelle intercommunale (notamment pour l'éolien et le solaire), tout en facilitant l'accès au foncier pour les mettre en œuvre efficacement.

Les recommandations émises par le Forum s'adressent principalement aux niveaux stratégiques, dans l'objectif de renforcer et d'harmoniser les ambitions ainsi que les instruments nationaux en matière de transition énergétique. En conséquence, la dimension transfrontalière de la coopération territoriale y demeure peu explorée.

Autres instances de coopération franco-allemande

► Le Comité franco-allemand de coopération transfrontalière (CCT) :

Institué par l'article 14 du traité d'Aix-la-Chapelle, le Comité franco-allemand de coopération transfrontalière (CCT ou AGZ en allemand pour *Ausschuss für Grenzüberschreitende Zusammenarbeit*) est un organe de concertation réunissant États, collectivités, GECT et autres instruments de coopération transfrontalière en vue de repérer les obstacles à la vie quotidienne dans les territoires transfrontaliers et d'y apporter des réponses communes.

Parmi les cinq grandes priorités stratégiques définies par l'organisme (aux côtés de l'économie, de l'emploi, des transports et des services publics), on retrouve la transition énergétique, abordée de manière transversale, touchant plusieurs aspects et échelons de la coopération transfrontalière.

► L'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE) :

Créé en 2006, l'OFATE est une structure commune entre la France et l'Allemagne ayant pour objectif de faciliter la coopération dans le domaine de la transition énergétique. Il rassemble des acteurs publics et privés des deux pays pour partager des informations, organiser des événements et encourager des projets communs.

L'OFATE travaille sur divers sujets comme les énergies renouvelables (éolien, solaire, biogaz), le stockage d'énergie, l'hydrogène ou encore la mobilité durable. L'organisme est rattaché aux ministères de l'énergie des deux pays.

► Autres accords bilatéraux

Des accords de coopération bilatérale peuvent aussi être signés entre des entités spécialisées françaises et allemandes travaillant en lien avec le secteur énergétique. Par exemple, l'ADEME et la DenA ont déjà conclu des accords de coopération bilatérale, et avaient mis en place en 2016 une plateforme franco-allemande de coopération sur l'énergie déclinée par des feuilles de route annuelles. **L'ADEME et la DenA** co-financent par ailleurs depuis 2006 l'OFATE.³⁰

D'autres accords bilatéraux, à l'instar de celui entre les services géologiques du **BRGM (Fr) et du BRG (All)** signé en 2023³¹, peuvent également être d'intérêt pour l'étude et le développement des transitions énergétiques transfrontalières.

1.2 Cadre de coopération à l'échelle régionale

La coopération franco-allemande au niveau régional s'est progressivement structurée autour de la région européenne du Rhin supérieur, afin de renforcer les liens et les échanges entre les territoires frontaliers.

La coopération au sein du Rhin supérieur

Au niveau régional, la coopération transfrontalière s'organise dans le cadre de l'espace trinational franco-germano-suisse du Rhin supérieur. Ce territoire, structurant pour les dynamiques transfrontalières, regroupe des territoires français (Alsace), allemands (Pays de Bade et sud du Palatinat) et suisses (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, Jura, Argovie), pour un ensemble d'environ 6 millions d'habitants.

Organisée autour de quatre piliers (politique, économie, sciences et société civile), la Région métropolitaine trinationale (RMT) vise à promouvoir une gouvernance multi-niveau innovante, fondée sur des réseaux et groupes de travail thématiques trilatéraux.

³⁰ [L'ADEME en Europe - Agence de la transition écologique](#)

³¹ [Le BGR et le BRGM signent un accord visant à renforcer leur coopération | BRGM](#)

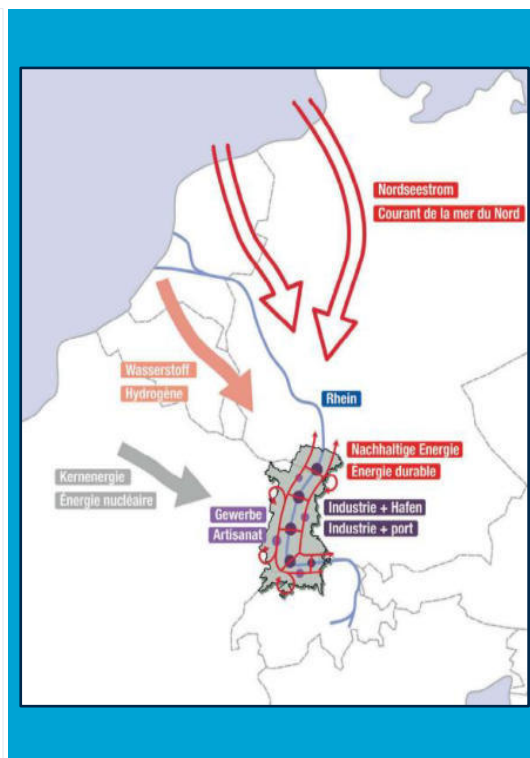
Sa stratégie, renouvelée jusqu'en 2030, s'inscrit dans les priorités européennes en matière de durabilité et de cohésion, faisant du Rhin supérieur un territoire pilote en matière de coopération territoriale, d'environnement et de transition. La RMT constitue ainsi un acteur stratégique pour les opportunités de coopération dans le domaine de l'énergie et du climat.

Focus : « Projet de territoire du Rhin supérieur » (Interreg)

Projet Interreg VI, il vise à réorganiser l'espace régional autour de l'énergie : il s'agit de concilier accès à l'énergie (transport et production) décarbonée et renouvelable avec le développement de nouvelles zones industrielles sur le territoire.

Système spatial « Energie et Economie », parmi les objectifs principaux on retrouve :

- ▶ Adopter une stratégie de production énergétique durable et décentralisée
- ▶ Augmenter la production d'énergie issue de sources renouvelables
- ▶ Conditionner l'implantation de nouvelles entreprises industrielles à un accès existant ou futur à une énergie décarbonée
- ▶ Renforcer les capacités et l'efficacité du transport de marchandises



La Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région Métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur

Mise à jour en 2024, la Stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur³² s'inscrit dans une dynamique transfrontalière entre territoires français, suisses et allemands. Ce document vise à faire de ce territoire transfrontalier un modèle européen en matière de production d'énergie renouvelable et de lutte contre le changement climatique.

La stratégie fixe des objectifs ambitieux dans plusieurs domaines clés : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la capture et le stockage du CO₂, ainsi que l'adaptation au changement climatique.

La stratégie repose essentiellement sur la mise en œuvre de projets transfrontaliers à l'échelle régionale via la coopération d'acteurs (institutionnels, scientifiques, économiques et civils) des trois pays, avec pour ambition d'harmoniser les politiques et de mutualiser les connaissances.

Cinq secteurs énergétiques prioritaires sont identifiés : le **photovoltaïque**, la **géothermie profonde**, l'**hydrogène**, le **stockage carbone** et l'**économie circulaire**. Une annexe publiée en 2025 présente 13 projets concrets soutenus dans ce cadre et dans un champ particulièrement large : mise en réseau d'acteurs, partage d'études transfrontalières ou encore développement de filières stratégiques au niveau régionale.

³² Stratégie transfrontalière pour le climat et l'énergie dans la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur : [Téléchargements - Home](#)

1.3 L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : un cadre local de coopération

Au niveau local, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau constitue un cadre juridique et opérationnel structuré pour la coopération transfrontalière. Créé en 2005 et doté de la personnalité juridique en 2010 sous la forme d'un GECT, ce territoire regroupe 112 communes françaises et allemandes des deux côtés du Rhin. Le GECT facilite la mise en œuvre de projets communs dans des domaines tels que la mobilité, l'environnement ou encore la culture grâce à une gouvernance partagée entre les collectivités locales.

Le plan d'action climat de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Adopté en mars 2023, le Plan d'action climat de l'Eurodistrict définit quelques pistes d'actions en matière d'environnement pour cette instance transfrontalière à l'échelle locale. En tant que GECT, l'Eurodistrict agit principalement comme facilitateur et coordinateur en matière de transition, sans toutefois faire de l'énergie un axe prioritaire.

Le document met l'accent sur des sujets tels que la sensibilisation des citoyens, la mobilité durable, la renaturation ou encore la mise en réseau des acteurs locaux. Les mesures proposées visent à compléter des politiques déjà existantes sur les territoires membres et peuvent être portées directement par l'Eurodistrict ou mises en œuvre par d'autres acteurs (collectivités, entreprises, associations). La stratégie s'organise autour de plusieurs volets : diffusion d'informations, soutien à l'engagement citoyen, développement des outils d'aide à la décision et renforcement de la coopération transfrontalière.

Si la transition énergétique n'y occupe qu'une place secondaire, le plan d'action climat constitue néanmoins un levier utile pour aborder des enjeux complémentaires à l'échelle locale, notamment par l'organisation de tables rondes ou d'initiatives favorisant le dialogue technique et politique entre les deux rives du Rhin.

1.4 Documents transfrontaliers : quelle traduction opérationnelle sur chaque versant ?

Les différents niveaux de coopération évoqués précédemment s'appuient sur un ensemble de documents stratégiques qui encadrent les dynamiques transfrontalières en matière d'énergie et de climat. À l'échelle nationale/fédérale, le traité d'Aix-la-Chapelle (2019) fixe les grandes orientations politiques générales et permet via la création d'instances telles que le Comité de coopération transfrontalière ou les travaux du Forum pour l'avenir franco-allemand de mettre en œuvre des espaces de dialogue structurés, avec une portée plus opérationnelle sur certaines thématiques, dont l'énergie.

Au niveau régional, les actions menées dans le Rhin supérieur, notamment via la stratégie pour la climat et l'énergie de la Région Métropolitaine Trinationale, illustrent une volonté ambitieuse de coopération énergétique territoriale et transfrontalière. Son annexe comprenant des propositions de projets de coopération opérationnels permet une mise en œuvre concrète d'objectifs, à partir de projets élaborés avec les acteurs du territoire grâce à la coordination de TRION Climat.

Enfin, à l'échelle locale, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau constitue un cadre d'expérimentation où certains de ces objectifs se traduisent en actions concrètes, bien que les marges de manœuvre soient souvent plus limitées, et du fait que l'énergie ne fasse pas nécessairement partie des priorités d'action à l'échelle de l'Eurodistrict à ce jour.

Il est cependant à noter qu'aucun document stratégique transfrontalier (stratégie pour le climat et l'énergie de la RMT, Projet de territoire Rhin Supérieur, Plan d'action climat de l'Eurodistrict) n'a de dimension contraignante pour les territoires concernés, leur mise en œuvre et prise en compte dans la planification territoriale locale demeure donc volontaire. Des échanges avec les acteurs des différents versants ont mis en lumière la difficulté de faire connaître ces stratégies au-delà des services « Europe et transfrontalier » des collectivités, et la nécessité de mieux les intégrer dans les réflexions liées à la planification territoriale et énergétique des territoires concernés.

Dans l'ensemble, ces documents témoignent d'une structuration croissante de la gouvernance transfrontalière, mais leur mise en œuvre varie selon les échelles, les moyens institutionnels disponibles et les dynamiques propres à chaque versant de la frontière.

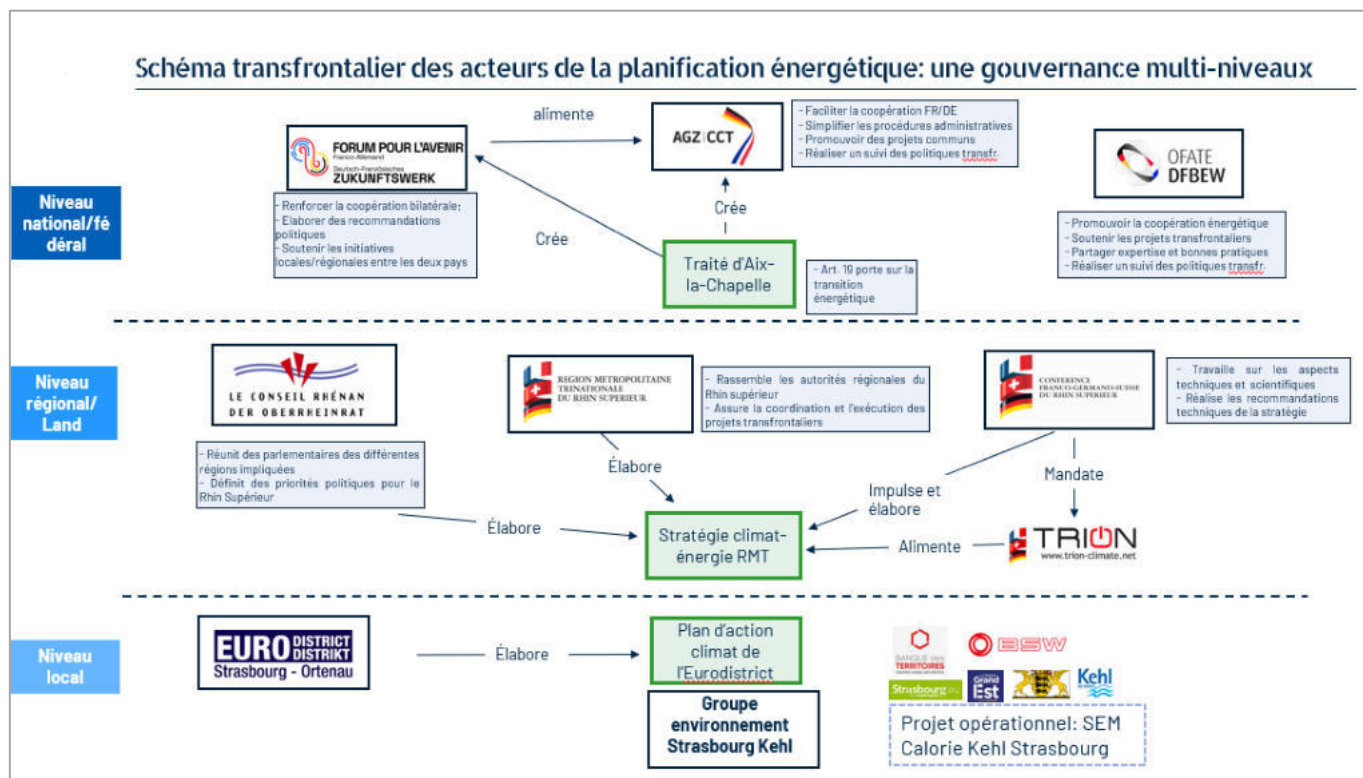


Figure 14 - Schéma transfrontalier des acteurs de la planification énergétique

2. Acteurs de l'observation énergie-climat

2.1 Enjeux de l'observation

L'observation territoriale constitue un levier majeur pour éclairer les politiques publiques, notamment dans le cadre des stratégies de planification écologique et énergétique. Elle permet de documenter les dynamiques locales en matière de consommation et de production d'énergie, d'évaluer l'empreinte carbone des territoires, et d'identifier les leviers d'action les plus pertinents. Dans le cadre de la transition énergétique, disposer de données fines, localisées et actualisées est indispensable pour construire des trajectoires adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Au sein des espaces transfrontaliers, comme celui du Rhin supérieur, l'enjeu de l'observation prend une dimension supplémentaire. Si les thématiques air-énergie-climat font l'objet d'un suivi croissant des deux côtés de la frontière, l'élaboration d'une vision partagée reste complexe. Pour plusieurs raisons, les données produites sont souvent très hétérogènes : différences dans les périmètres d'analyse, les méthodes de calcul, la fréquence de publication ou encore le niveau de désagrégation sectorielle. Ces asymétries freinent la capacité à dresser des diagnostics communs et à construire des stratégies de coopération cohérentes.

Par exemple, au sein du **Klimaschutzkonzept** – le document adopté par l'Ortenaukreis (Bade-Wurtemberg), les émissions du secteur agricole ne sont pas prises en compte dans le bilan GES ni dans les analyses de consommation énergétique, contrairement aux diagnostics réalisés du côté français, où l'agriculture figure comme un poste d'émission à part entière. Ce type de décalage rend plus difficile la comparaison directe des profils énergétiques des territoires, alors même que la transition énergétique requiert une coordination transfrontalière renforcée.

Ainsi, améliorer la comparabilité et l'interopérabilité des données constitue un enjeu stratégique pour une gouvernance transfrontalière efficace de la transition écologique. Cela suppose des efforts concertés de convergence méthodologique, de mutualisation des outils d'observation et davantage de dialogue entre les acteurs institutionnels des deux côtés de la frontière.

2.2 Ecosystème local de l'observation énergie-climat

GeoRhena

GeoRhena est un centre de compétences transfrontalier dédié à la production de données et de cartographies sur le territoire du Rhin Supérieur.

Son objectif est de renforcer la coopération territoriale en fournissant des bases de données géographiques bilingues et des outils cartographiques spécifiques, qui permettent de mieux appréhender les enjeux communs, notamment en matière d'aménagement, de mobilité ou d'environnement.

L'outil permet de pallier les limites des données nationales, insuffisamment adaptées aux spécificités transfrontalières. Il coopère également avec d'autres initiatives européennes, telles que le SIG-GR, afin de favoriser une meilleure intégration territoriale à l'échelle continentale.

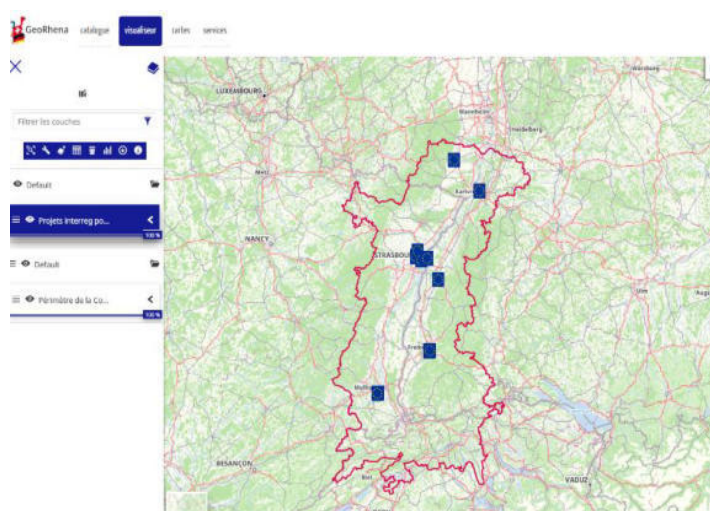


Figure 15 - Un exemple de carte produite via GeoRhena

Une gouvernance énergie climat bien ancrée et pionnière au sein du Rhin supérieur

Dans le Rhin supérieur, la gouvernance de l'observation énergie-climat s'articule autour d'un ensemble d'acteurs locaux et transfrontaliers solidement implantés :

- ▶ Côté français, elle s'appuie sur l'expertise d'acteurs de l'observation territoriale, tels qu'**ATMO Grand Est** pour l'énergie mais est aussi accompagnée par l'**ADEUS** (Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise) ou encore l'**ADEME**. Ces structures jouent un rôle clé dans l'élaboration et le suivi des outils de planification, comme le SRADDET au niveau régional et les différents PCAET, notamment celui de l'Eurométropole de Strasbourg. Leur apport garantit une certaine cohérence dans l'intégration des objectifs énergie-climat à l'échelle locale.
- ▶ En Allemagne ce sont des organismes d'expertise directement reliés aux administrations comme le **Statistisches Landesamt Baden-Württemberg** (Office statistique du Land de Bade-Wurtemberg) et le **Landesanstalt für Umwelt Baden-Württemberg** qui apportent des données, des analyses environnementales et des outils d'évaluation de politiques énergétiques, assurant un appui important pour la planification énergie-climat au niveau régional.
- ▶ Au niveau transfrontalier, le réseau **TRION-climate**, plateforme trinationale lancée en 2015, agit également comme facilitateur et interface entre experts, collectivités et institutions. Il coordonne les échanges, structure la gouvernance du volet climat-énergie de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur et contribue au portage politique des projets communs. Cette articulation entre production de données, coordination stratégique et soutien politique permet de doter le territoire d'une capacité collective d'observation et d'analyse, au service des politiques publiques climatiques transfrontalières.

- Le projet Interreg **ATMO Rhéna PLUS** réunissant des acteurs clés de part et d'autre de la frontière a permis de créer une expertise précieuse pour alimenter la stratégie climat de la RMT : observatoire harmonisé Air-Climat-Énergie, indicateurs comparables, cartes interactives des installations d'énergies renouvelables et outils d'aide à la décision.

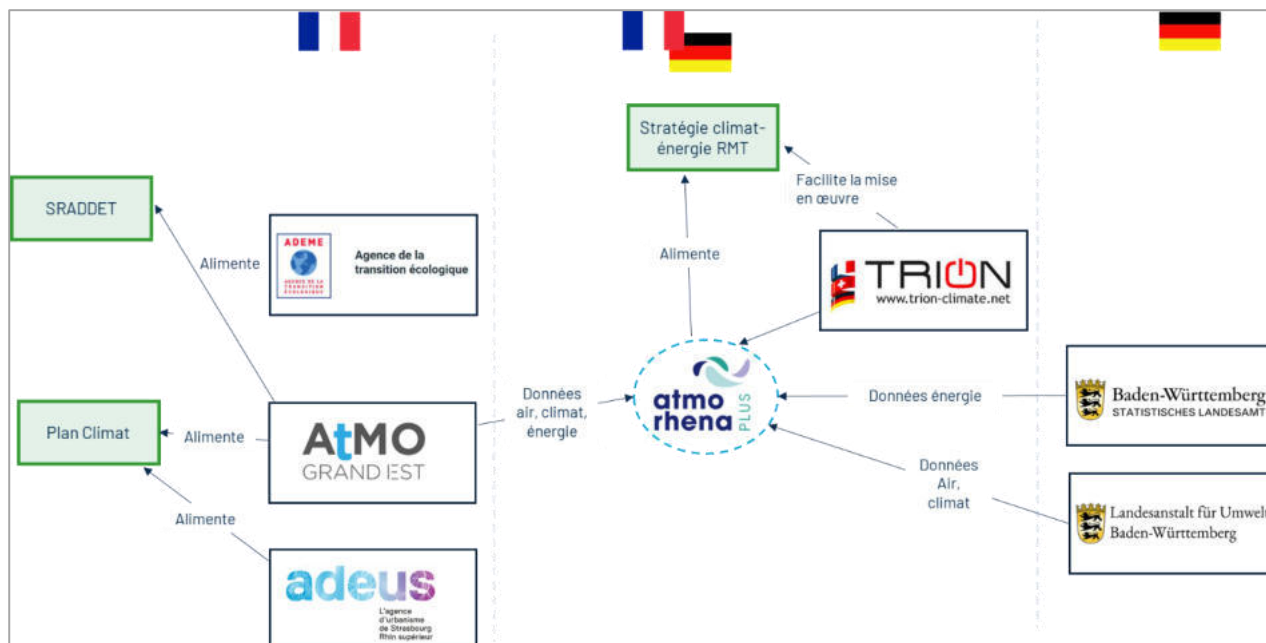
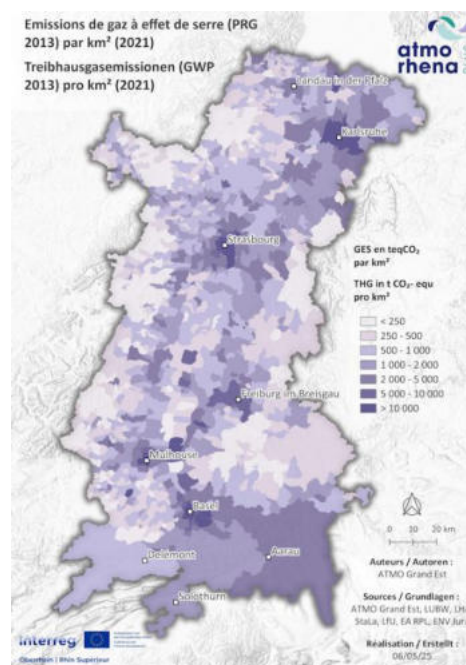


Figure 16 - Panorama des acteurs de l'observation à l'échelle du Rhin supérieur

Le projet ATMO Rhéna PLUS

Le projet ATMO Rhéna PLUS³³, porté par ATMO Grand Est et cofinancé par le programme Interreg VI Rhin Supérieur, s'inscrit dans une démarche transfrontalière visant à améliorer la qualité de l'air, atténuer le changement climatique et optimiser la consommation de l'énergie dans le Rhin Supérieur.

Lancé pour la période 2023 et 2026, le projet repose sur deux piliers : la création d'un observatoire Air-Climat-Énergie basé sur une base de données harmonisée entre la France, l'Allemagne et la Suisse (à l'échelle du Rhin supérieur) et le développement d'un outil d'aide à la décision destiné à orienter les politiques publiques locales. ATMO Rhéna PLUS a déjà permis la mise en place d'un tableau de bord interactif, la collecte de données énergie-climat transfrontalières, et la formulation de pistes d'actions concrètes pour améliorer la qualité de l'air sur ce territoire. Grâce à cet inventaire énergétique détaillé par secteur et par territoire, il est désormais possible d'identifier les principales sources de consommation énergétique et d'émissions polluantes dans la région du Rhin supérieur.



³³ Tableau de bord climat-énergie du Rhin Supérieur, Projet ATMO Rhéna PLUS : [Atmo Rhéna PLUS](#)

Les résultats issus du projet constituent un socle de référence pour les analyses menées à l'échelle du territoire, ainsi que pour les propositions formulées dans ce rapport, grâce aux données fournies par ATMO à cette échelle spécifique.

Figure 17 - Emissions de gaz à effet de serre à l'échelle du Rhin supérieur, Source : Atmo-Rhena PLUS, 2025

PARTIE 2 : ANALYSE DES ENJEUX EN MATIERE DE TRANSITION ENERGETIQUE POUR LE BASSIN DE VIE TRASFRONTALIER STRASBOURG – ORTENAU

I. Identification des enjeux partagés à l'échelle du bassin de vie

Afin d'identifier des opportunités de coopération adaptées, il apparaît important de lister les enjeux partagés par-delà la frontière en matière de transition énergétique. Ce travail a pour but d'identifier les enjeux propres à chaque versant, et faire ressortir des problématiques partagées pour lesquelles coopérer pourrait avoir une plus-value.

La méthodologie repose sur l'analyse des données de diagnostic issues du projet ATMO Rhéna Plus et offre une base harmonisée permettant une comparaison transfrontalière à l'échelle des territoires locaux (EPCI côté français et Kreis côté allemand). Cette homogénéisation des données facilite la lecture des enjeux de part et d'autre de la frontière et renforce la comparabilité. Ces données sont complétées pour celles issues des documents de planification de chaque versant lorsque nécessaire. Le diagnostic de l'état actuel, ou diagnostic « ist » selon la terminologie allemande, constitue la première étape. Il est ensuite mis en regard d'un diagnostic dit « soll », correspondant à la situation visée ou souhaitée. Il s'agit ainsi d'analyser la manière dont les territoires étudiés se projettent dans l'avenir : quels objectifs fixent-ils, à quelles échéances, selon quelles priorités, et dans quelle mesure ces orientations sont-elles cohérentes entre les approches française et allemande ?

1. Diagnostic « ist »

1.1 Consommation d'énergie

Par secteur, à l'échelle du bassin de vie

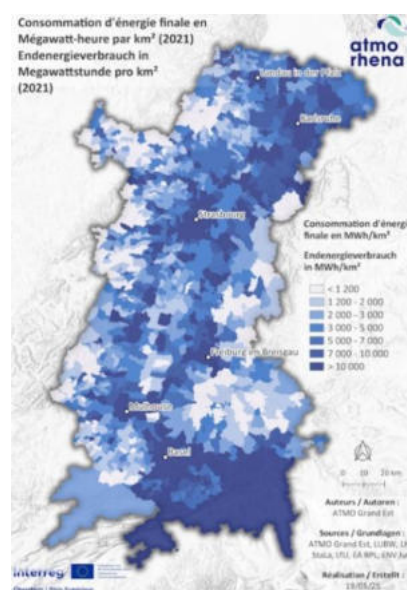


Figure 18 : Consommation énergie finale par secteur à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Source : Projet Atmo-Rhena PLUS, 2025

En 2021, la **consommation d'énergie finale à l'échelle de l'Eurodistrict** est de 23 967 GWh. La répartition de cette consommation selon les secteurs est la suivante : la majorité de l'énergie (47 %) est utilisée par l'ensemble regroupant l'industrie, le tertiaire et le traitement des déchets, suivie par le secteur résidentiel (28 % de l'énergie finale consommée) et celui des transports (25 %).

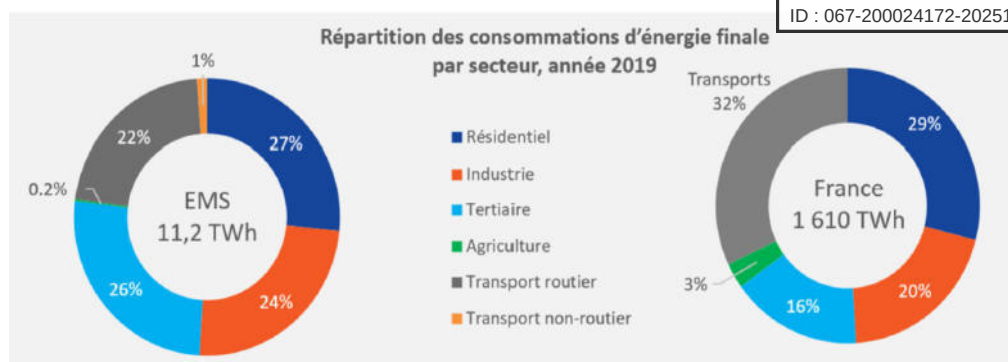


Figure 3 Consommation d'énergie finale de l'EMS par secteur en 2019

Figure 19 : Répartition des consommations d'énergie finale par secteur, 2019, SDE Eurométropole de Strasbourg

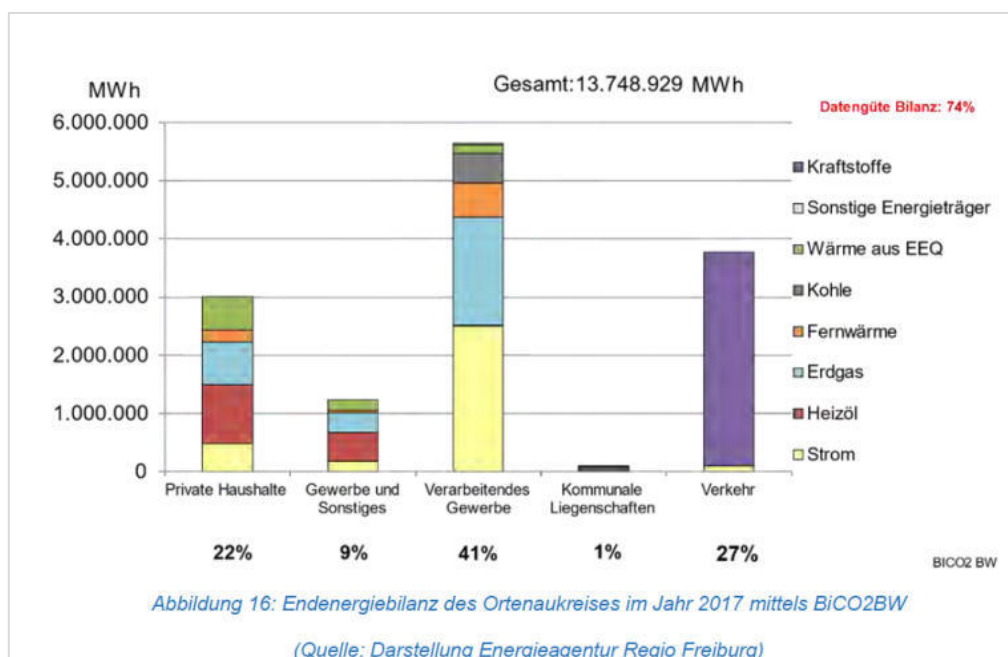


Abbildung 16: Endenergiebilanz des Ortenaukreises im Jahr 2017 mittels BiCO2BW

(Quelle: Darstellung Energieagentur Regio Freiburg)

Figure 20 : Répartition des consommations d'énergie finale par secteur, 2017, Klimaschutzkonzept Ortenaukreis

En regardant plus en détail les données présentées dans le Schéma Directeur des Énergies de l'Eurométropole de Strasbourg ainsi que le Klimaschutzkonzept de l'Ortenaukreis, on constate des **profils énergétiques différenciés** de part et d'autre de la frontière au sein de l'Eurodistrict. En termes quantitatifs d'abord, on peut noter une consommation d'énergie en moyenne plus élevée dans l'Ortenaukreis où la consommation moyenne par habitant s'élève à ~30,8 MWh/habitant en 2019, contre 21,7 MWh/habitant en 2019 dans l'Eurométropole de Strasbourg.

Des différences sectorielles sont également à observer. Il est possible de **nuancer l'importance de certains secteurs** entre le versant français et allemand au sein de la catégorie « industrie – tertiaire – déchet ». Il apparaît que pour le **versant français** (EMS), les secteurs tertiaires et industriels ont des consommations d'énergie finale relativement proches, alors que leur poids dans le développement économique du territoire diffère significativement, le tertiaire étant de loin le premier secteur d'activité économique de l'EMS en termes d'emplois comme d'établissements.³⁴ Il est à noter qu'alors que l'industrie ne représente que 5% des établissements et 10% des

³⁴ ADIRA, Chiffres clés des intercommunalités d'Alsace édition 2023, URL : strasbourg-eurom-2023.pdf

emplois de l'EMS³⁵, elle représente 24% des consommations d'énergie, en faisant un secteur intensif en consommation d'énergie. A l'inverse, **pour le versant allemand, c'est l'industrie** qui s'avère être largement le premier secteur consommateur d'énergie avec 41% des consommations, loin devant le tertiaire (9%). Il s'agit également du premier secteur employeur de l'Ortenaukreis, représentant en 2020 presque 39% des emplois du Kreis.³⁶ Ces éléments mettent en lumière **l'importance de travailler sur la sobriété et l'efficacité énergétique du secteur industriel de part et d'autre de la frontière**, s'agissant d'un secteur ayant une consommation intensive en énergie et occupant une place importante dans les consommations finales de part et d'autre de la frontière, notamment sur le versant allemand où il s'agit du premier secteur consommateur.

Les usages résidentiels (activités liées aux lieux d'habitation : chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, etc.) représentent 28% de la consommation à l'échelle de l'Eurodistrict, et notamment pour l'Eurométropole de Strasbourg où il s'agit du premier secteur consommateur d'énergie. Cela met en évidence des marges d'action importantes sur la rénovation des bâtiments, l'efficacité énergétique des logements ou encore la transition vers des mobilités plus durables.

Enfin, **le transport** est un poste de consommation non négligeable à l'échelle de l'Eurodistrict, représentant à lui seul ¼ des consommations. Son poids diffère entre l'Eurométropole où le transport routier ne représente que 22% des consommations reflétant le caractère métropolitain du territoire favorisant les mobilités douces, et l'Ortenaukreis où le secteur des transports est le deuxième poste de consommation d'énergie derrière l'industrie, du fait de son caractère plus rural.

En comparaison, à l'échelle du Rhin supérieur la répartition des secteurs pour la consommation d'énergie finale est assez proche (43% pour le secteur industrie-tertiaire-déchets, 31% pour le résidentiel et 26% pour les transports). La carte de consommation finale d'énergie par km² (figure 11) met en évidence des contrastes territoriaux liés à la densité d'activités et de population dans le Rhin supérieur. Les zones industrielles ressortent nettement, notamment dans les communes accueillant des pôles d'activité économique, ce qui reflète le poids du secteur industrie-tertiaire-déchets. Le secteur résidentiel est visible à travers les zones urbaines denses, où les consommations liées aux bâtiments (chauffage, éclairage, usages spécifiques) sont concentrées.

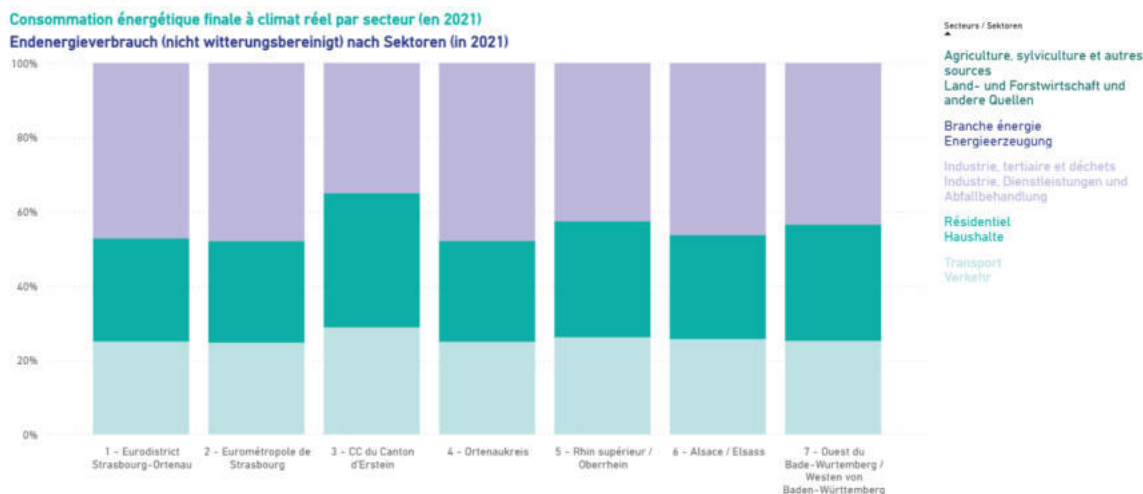


Figure 21 - Consommation énergétique finale par secteur et territoire, Source : Projet Atmo-Rhena PLUS, 2025

³⁵ ADIRA, Chiffres clés des intercommunalités d'Alsace édition 2023, URL : <https://www.adira.com/wp-content/uploads/strasbourg-eurom-2023.pdf>

³⁶ Baden Württemberg Statistisches Bundesamt, Im statistischen Porträt: der Ortenaukreis, URL: [Im statistischen Porträt: Der Ortenaukreis](#)

1.2 Émissions de GES

Émissions de GES par secteur à l'échelle de l'Eurodistrict

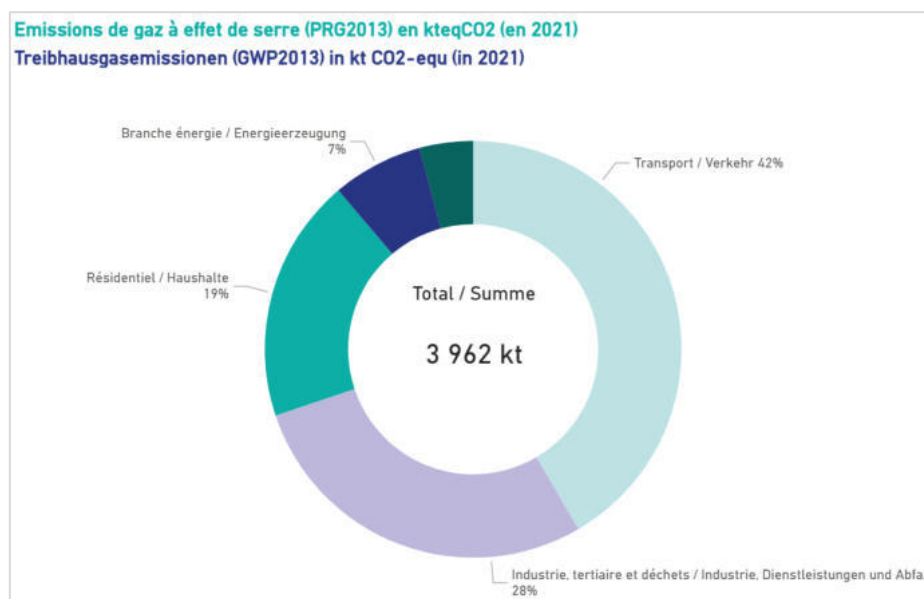


Figure 22 - Source : Projet Atmo-Rhena PLUS, 2025

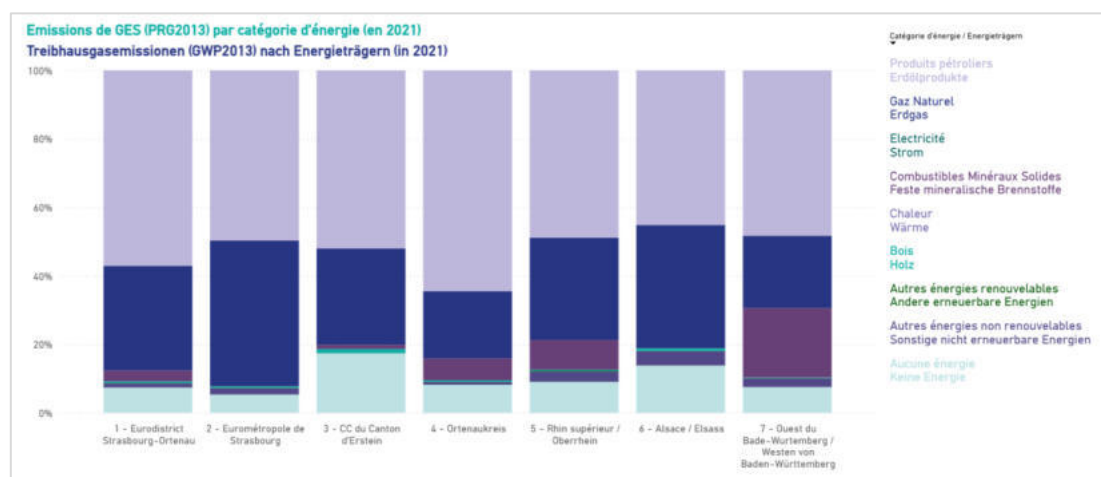


Figure 23- Source : Projet Atmo-Rhena PLUS, 2025

Ce graphique présente la répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur dans l'Eurodistrict pour l'année 2021. Au total, 3962 kt de CO₂ équivalent ont été émises sur l'ensemble du territoire.

Le **secteur des transports est de loin le principal contributeur** avec 42 % des émissions totales. **En deuxième position, le secteur industrie, tertiaire et déchets** représente 28 % des émissions. Cette catégorie regroupe des activités économiques variées, souvent consommatrices d'énergie, ce qui justifie son poids significatif dans le total des GES. **Le secteur résidentiel est responsable de 19 % des émissions.** Ces émissions proviennent essentiellement du chauffage des logements, encore souvent basé sur des énergies fossiles notamment du côté allemand. Enfin, les émissions liées aux branches énergie (production et distribution d'énergie) représentent 7 % du total tandis que le secteur agriculture, sylviculture et autres sources (en vert foncé sur le graphique) en génère 4 %. Bien que plus faibles, elles restent non négligeables, surtout dans un contexte de transition énergétique. Ce graphique met en évidence les secteurs prioritaires à cibler pour réduire les émissions de GES dans l'Eurodistrict, notamment les transports et l'activité économique.

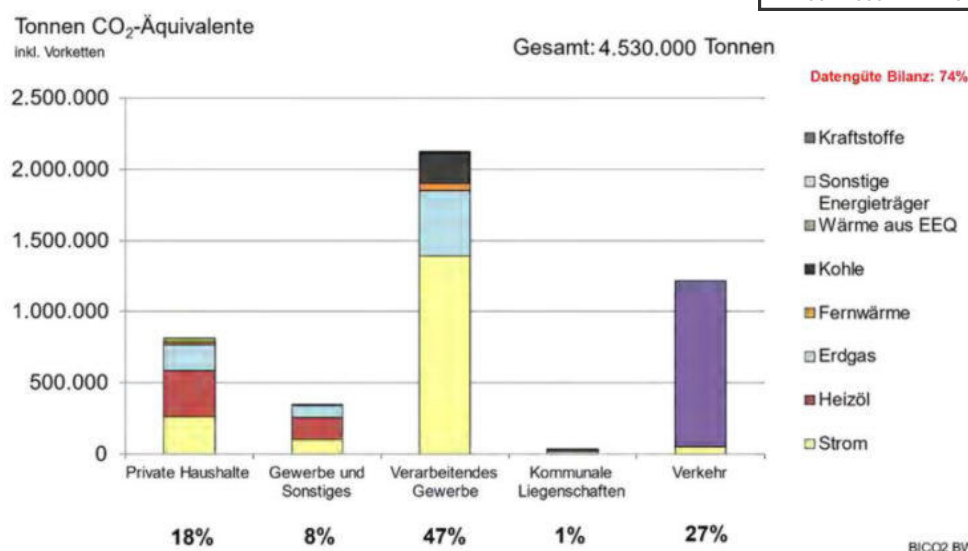


Abbildung 17: Treibhausgasbilanz des Ortenaukreises 2017 mittels BiCO2BW

Figure 24 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur et par source d'énergie dans l'Ortenaukreis en 2017 (Source : Ortenaukreis Klimaschutzkonzept)

Si l'on examine plus en détail la situation du versant allemand, on remarque que dans l'Ortenaukreis **le secteur industriel est de loin le plus émetteur (47%)**. Pour certaines communes comme Kehl où l'industrie est très présente, cette dernière représente à elle seule presque **80% des émissions de GES** en 2016³⁷. Les émissions industrielles sont principalement induites par l'utilisation d'électricité du réseau allemand, qui demeure fortement carbonée en comparaison du mix français³⁸. La part importante de gaz naturel et de fioul utilisés pour l'industrie contribue également à la forte émissivité du secteur. Le transport est le second secteur émetteur de l'Ortenaukreis en raison de l'utilisation intense de produits pétroliers. Les émissions du secteur résidentiel sont principalement liées au chauffage, en raison de l'utilisation encore importante de fioul et gaz naturel.

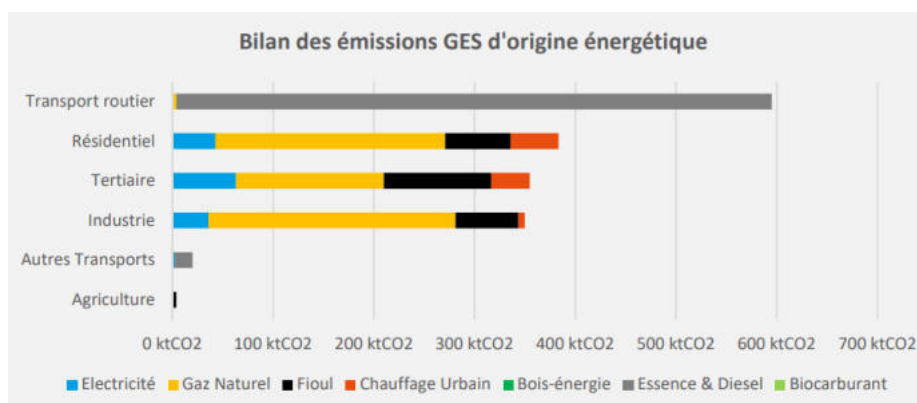


Figure 25 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur et par source d'énergie dans l'Eurométropole de Strasbourg en 2019 (Source : Schéma Directeur des Energies de l'EMS)

Au niveau de **l'Eurométropole de Strasbourg**, le premier secteur émetteur est le **transport routier**, consommant presque exclusivement de l'essence et du diesel, fortement émetteurs de GES. Le secteur résidentiel est le second poste émetteur, notamment en raison de l'usage encore important de gaz naturel et fioul, notamment à destination

³⁷ Energie- und Treibhausgasbilanzierung der Stadt Kehl 2016

³⁸ Connaissance des énergies, France-Allemagne : le mix électrique, juge de paix du bilan carbone de l'industrie, URL : [Les newsletters de Connaissance des Énergies | Connaissances des énergies](#)

de chauffage. Le fioul et gaz naturel sont également responsables de la majeure partie des émissions des secteurs industriel et tertiaire.

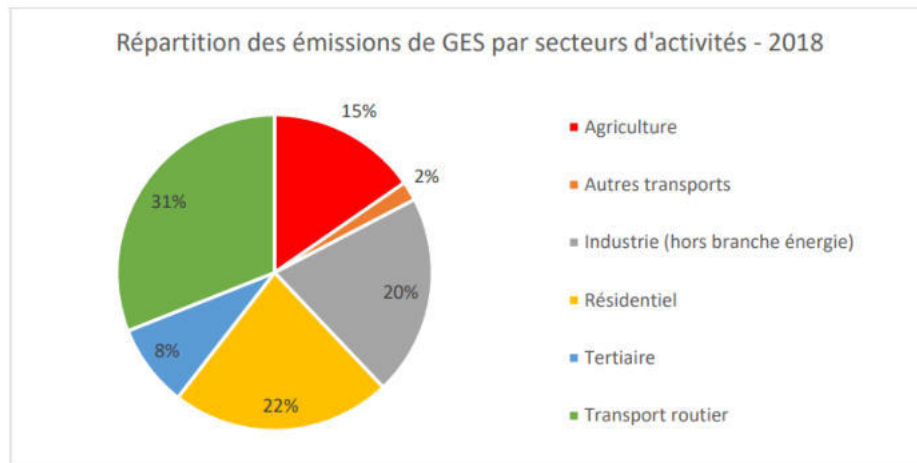


Figure 26 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur dans la CCCE en 2018 (Source : PCAET CCCE)

Enfin, au niveau de la **Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE)**, le **transport** est également le premier poste d'émissions de GES sur le territoire en raison de son utilisation intensive de carburants fossiles. Le résidentiel et l'industrie constituent les deuxième et troisième postes les plus émetteurs, en raison de consommations importantes de gaz naturel et produits pétroliers pour le chauffage. Enfin, le **secteur agricole** représente 15% des émissions de GES, notamment en raison de l'utilisation d'engrais émettant du N_2O et des animaux d'élevage dont la fermentation et les déjections émettent du méthane.

En conclusion, si à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau **le secteur des transports demeure le secteur le plus émetteur**, il est intéressant de constater les **enjeux différenciés** des territoires au sein de ce dernier. L'Eurodistrict est marqué sur le versant français par l'EMS un territoire métropolitain fortement urbanisé (forts enjeux des secteurs résidentiel et tertiaire) ainsi qu'un territoire plus rural (la CCCE) dont les sources d'émissions diffèrent (importance du secteur agricole, typologie différente du secteur résidentiel...). Le versant allemand est quant à lui marqué par le poids très important du secteur industriel notamment à proximité de la frontière (Kehl) dans les émissions de GES. Ces territoires partagent des enjeux communs afin de décarboner leur territoire :

- La **décarbonation du secteur des transports** apparaît comme le premier enjeu à l'échelle du territoire transfrontalier avec le défi de déployer des mobilités douces et peu intensives en carbone dans des contextes territoriaux variés, à la fois métropolitains mais aussi ruraux.
- Un enjeu crucial concerne la **décarbonation de la chaleur**, responsable d'une part importante des émissions dans les secteurs résidentiels, industriels et tertiaires, qui ont encore largement recours aux énergies fossiles pour satisfaire leurs besoins en chaleur. Par exemple, le SDE de l'Eurométropole précise que les réseaux de chaleur de l'EMS sont encore alimentés à 60% par des énergies fossiles, et souligne l'importance de travailler à la décarbonation de ces derniers.
- La décarbonation du **secteur industriel** est également un enjeu de taille, notamment pour le versant allemand, puisqu'il s'agit d'un secteur très intensif en énergie, notamment fossile. Dans un contexte plus large de compétitivité européenne et mondiale, la décarbonation de l'industrie est donc un enjeu majeur pour les territoires de l'Eurodistrict.
- Secteur industriel efforts importants, notamment sur le versant allemand

1.3 Production d'énergie

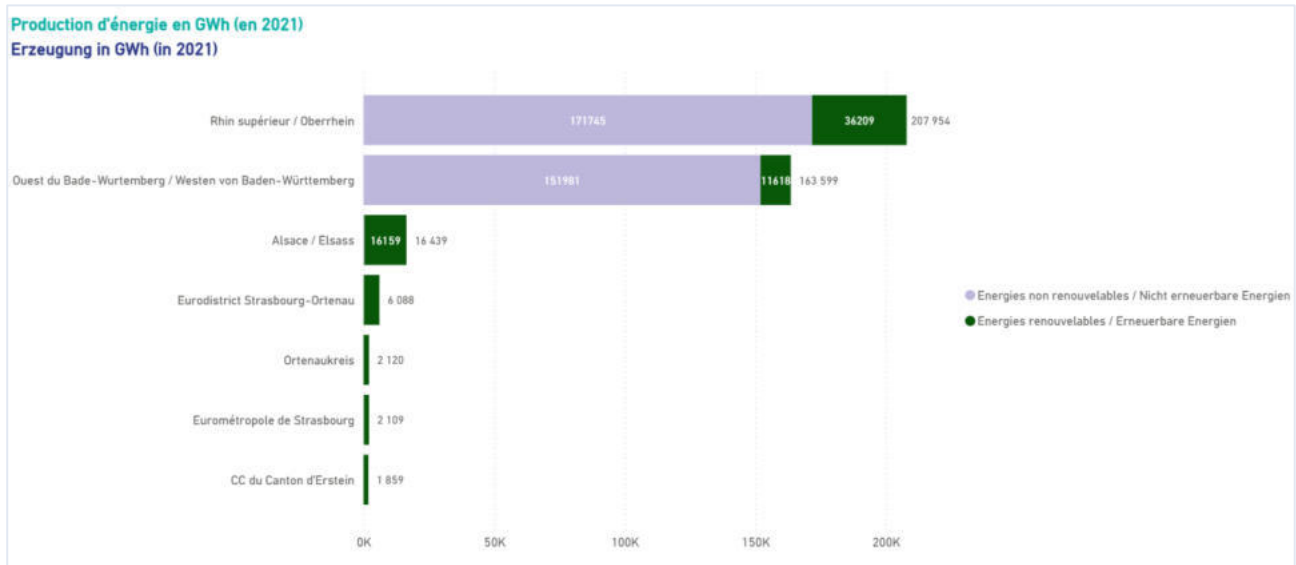


Figure 27 - Source : Projet Atmo-Rhena PLUS, 2025

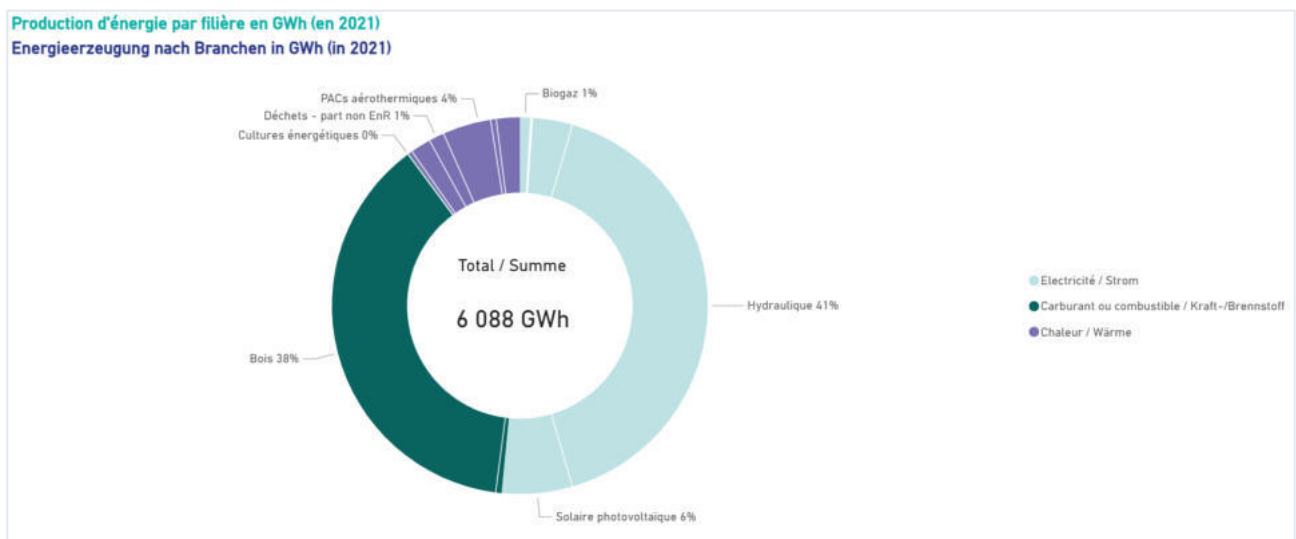


Figure 28 - Source : Projet Atmo-Rhena PLUS, 2025

La **production d'énergie dans l'Eurodistrict Strasbourg Ortenau reste relativement faible** comparée à celle du Rhin supérieur. Elle repose **principalement sur les énergies renouvelables**, qui dominent la production énergétique locale. L'électricité produite provient en grande partie de l'hydroélectricité sur le versant français, tandis que le versant allemand s'appuie davantage sur l'énergie solaire photovoltaïque et éolienne. La biomasse constitue également une ressource énergétique importante des deux côtés du Rhin, valorisée aussi bien pour la chaleur que la production d'électricité. En ce qui concerne la chaleur, sa récupération (chaleur fatale) ou sa production à partir

de sources renouvelables (PAC) reste encore marginale, mais tend à se développer progressivement sur le territoire.

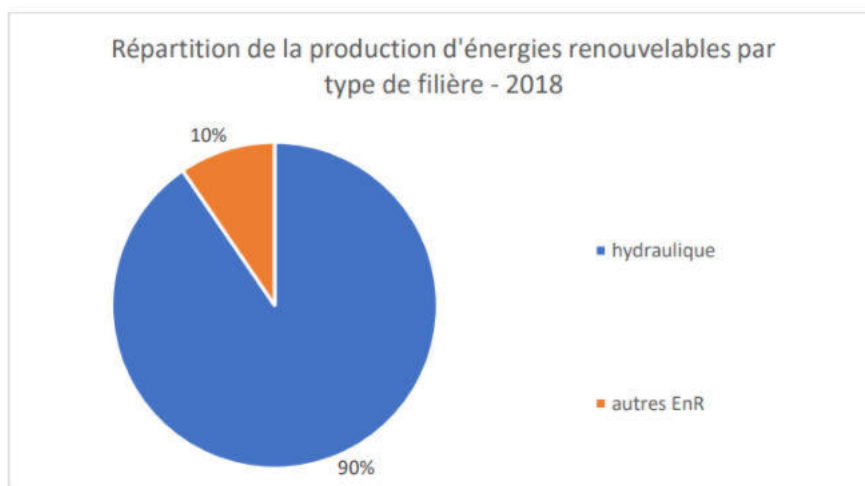


Figure 29 – Production d'énergie finale sur le territoire de la CCCE en 2018 (Source : CCCE PCAET)

La Communauté de communes du canton d'Erstein produisait en 2018 1575 GWh d'énergie, dont **90% proviennent de l'hydroélectricité** grâce aux 3 centrales hydroélectriques situées sur le territoire. La majorité de l'électricité produite est cependant vendue au gestionnaire du réseau électrique RTE, la production locale ne couvrant que 12% des besoins d'énergie finale. Les 10% restants d'énergie produite sur le territoire proviennent majoritairement de la filière bois-énergie, des pompes à chaleur (géothermique et aérothermique) ainsi que du biogaz.

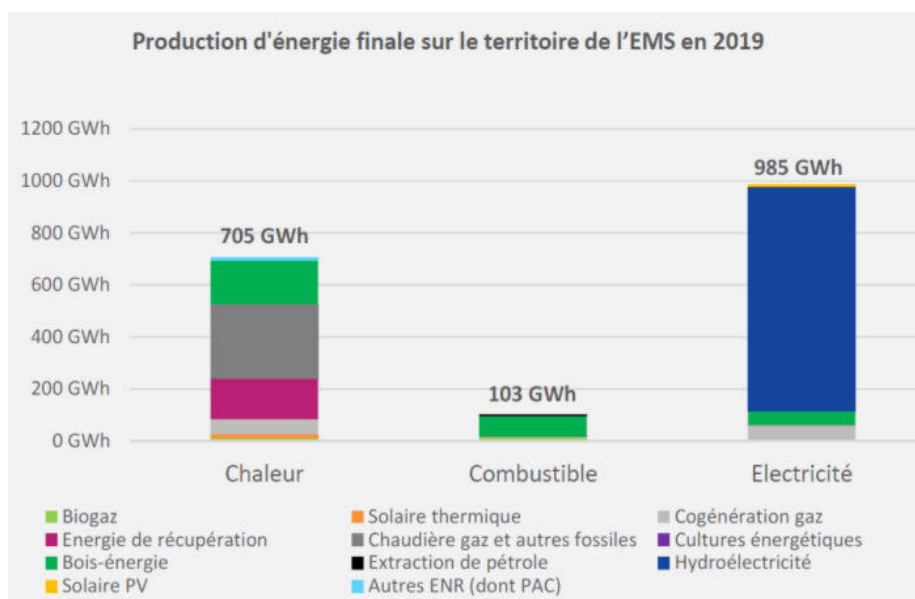


Figure 30 – Production d'énergie finale sur le territoire de l'EMS en 2019 (Source : SDE EMS)

L'Eurométropole de Strasbourg produisait en 2019 1793 GWh d'énergie (dont 77% issue d'ENR) sur son territoire, portant son **taux de couverture d'ENR locale à 12%**. La majeure partie de l'électricité produite provient de la centrale **hydroélectrique** de Strasbourg située sur le Rhin. La **biomasse** constitue une importante ressource énergétique du territoire, valorisée sous forme de chaleur, de combustible ou d'électricité grâce à la centrale de cogénération ES biomasse et la chaufferie Eco2Wacken. Une partie importante de la production de chaleur demeure assurée par des énergies fossiles (chaudière gaz notamment), alors qu'une autre provient de chaleur de récupération provenant majoritairement de l'unité de valorisation énergétique du réseau de chaleur Strasbourg Centre.

Fernwärmeproduktion					Stromproduktion				
Bilanz	Ist	Ref.sze	KN 2045	KN 2040.	Bilanz	Ist	Ref.sze	KN 2045	KN 2040.
spez. Emissionen	g/kWh				spez. Emissionen	g/kWh			
Fernwärme (Durchschnitt)	12	12	14	13	Strom (Regionalmix)	56	8	4	4
Bezugsjahr	2017	2045	2045	2045	Bezugsjahr	2017	2045	2045	2045
GWh					GWh				
Heizöl-Kessel	1,7	-	-	-	Wasser	35	35	35	35
Heizöl-BHKW	0,4	-	-	-	Atomkraft	-	-	-	-
Erdgas-Kessel	-	-	-	-	Erdgas-BHKW	23	-	-	-
Erdgas-BHKW	47	-	-	-	Sonne	234	2.100	9.600	9.600
Erdgas-WP	-	-	-	-	Biogas-BHKW	-	6	36	36
Holz-Kessel	52	26	-	-	Abfall-BHKW	-	-	-	-
Holz-KWK	723	749	345	230	Wind	108	216	2.700	2.700
Biogas-Kessel	-	-	9	-	Holz-KWK	103	103	103	103
Biogas-BHKW	32	-	69	9	Erdöl-BHKW	0,8	-	-	-
Solarkollektoren	-	-	85	65	PÖL-BHKW	-	-	105	105
Strom-WP	-	-	10	-	Braunkohle	-	-	-	-
Abwärme	-	-	-	-	Steinkohle	-	-	-	-
Tiefengeoth.	-	400	400	400	Geothermie	-	-	-	-
Summe	809	608	918	703	Summe	503	2.200	12.670	12.670

Tabelle 8: Fernwärme- und Stromerzeugung im Gebiet in 2017 und dreimal 2045

Figure 31 - Source : Ortenaukreis Klimaschutzkonzept

La production d'énergie sur le territoire de l'Ortenaukreis s'élevait en 2017 à 1312 GWh, dont 809 pour la production de chaleur et 503 pour la production d'électricité. La majorité de la chaleur produite provient de chaudières biomasse, ainsi que de chaudière au gaz et au biogaz. Concernant l'électricité, la majeure partie provient de solaire photovoltaïque ainsi que d'éolienne et de cogénération à partir de biomasse.

1.4 Prix de l'énergie

Prix de l'électricité et du gaz

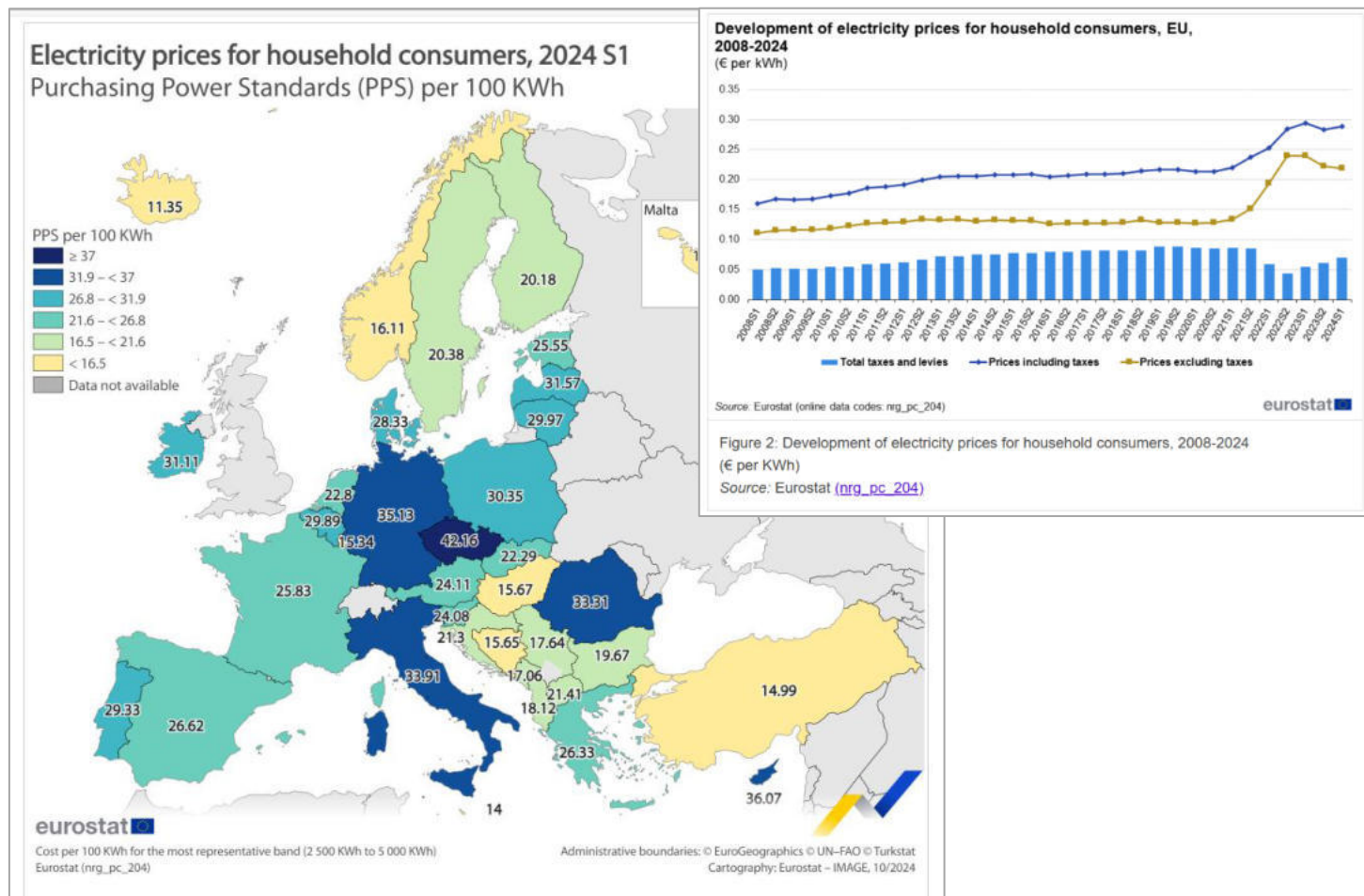


Figure 32 - Comparaison des prix de l'électricité dans l'UE en 2024 (Source : Eurostat)

Les prix de l'électricité au sein de l'Union européenne varient sensiblement d'un pays à l'autre, en fonction à la fois des coûts de production et du niveau de fiscalité appliqué. Depuis 2022, une hausse généralisée des prix de l'électricité a été observée dans l'ensemble des États membres, principalement en raison de la guerre en Ukraine, qui a durablement perturbé les marchés de l'énergie et alourdi les coûts de production. Dans l'industrie française, cette augmentation est par exemple estimée entre +40 % et +75 %.³⁹ Un écart notable subsiste entre certains pays : l'Allemagne affiche l'un des prix de l'électricité parmi les plus élevés de l'UE, avec 35,13 centimes d'euro pour 100 kWh, contre 25,83 centimes en France en 2024 selon Eurostat. Ce différentiel s'explique en partie par un prix de l'électricité hors taxes plus bas en France, notamment grâce à la part importante du nucléaire dans son mix énergétique, qui garantit une certaine autonomie de production. De plus, la fiscalité appliquée en Allemagne est plus lourde : en 2024, les taxes (TVA incluse) représentaient près de 30 % du prix final de l'électricité, contre environ 23 % en France.⁴⁰

³⁹ Vie publique, Industrie : quels effets face à la hausse des coûts de l'énergie ? URL : [Industrie : quels effets face à la hausse des coûts de l'énergie ? | vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/industrie/quels-effets-face-a-la-hausse-des-couts-de-lenergie)

⁴⁰ Eurostat, Electricity price statistics, URL: [Electricity price statistics - Statistics Explained - Eurostat](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&plugin=1)

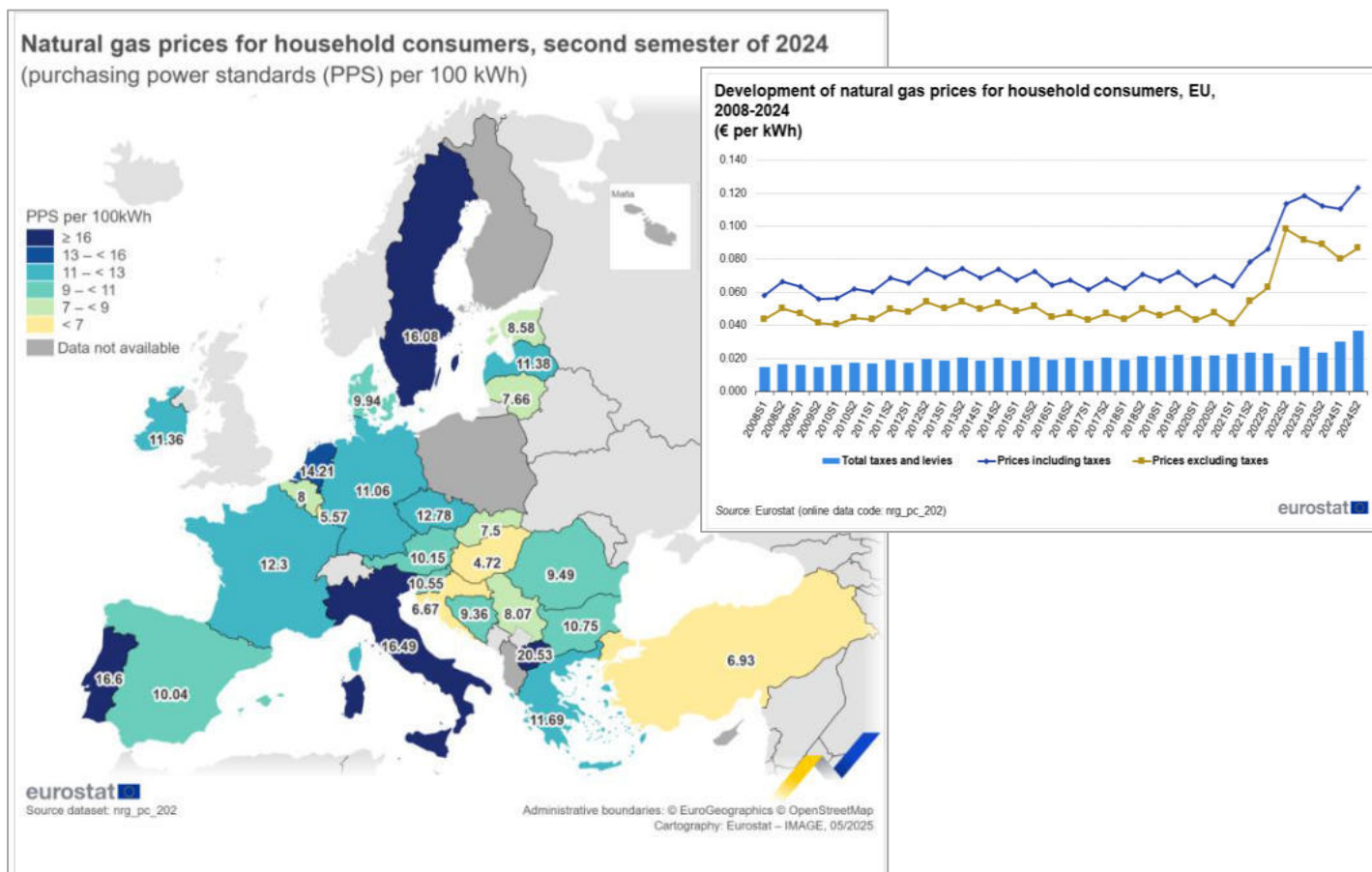


Figure 33 – Comparaison des prix du gaz dans l'UE en 2024 (Source : Eurostat)

La hausse des prix du gaz dans l'Union européenne a eu des répercussions majeures sur la consommation énergétique. En France, cette augmentation a été particulièrement marquée dans le secteur industriel, avec une progression estimée entre +70 % et +110 % par rapport à 2021⁴¹. Cette envolée des prix a contribué à la baisse des volumes consommés, tant par les ménages que par les entreprises. En 2022, la consommation de gaz a ainsi reculé de 12 % en moyenne dans l'UE pour les ménages, et de 15 % pour les entreprises, en grande partie en raison de la réduction de l'activité des industries à forte intensité énergétique⁴². Afin de sécuriser les approvisionnements et d'en limiter les coûts, l'Union européenne a mis en place un mécanisme d'achats conjoints de gaz, permettant aux États membres de mutualiser au moins 15 % de leurs objectifs nationaux de stockage. Par ailleurs, un plafonnement européen des profits exceptionnels des entreprises énergétiques a été instauré⁴³, en appui aux dispositifs nationaux de protection des consommateurs.

Mesures de protection en France et en Allemagne

En France

⁴¹ Industrie : quels effets face à la hausse des coûts de l'énergie ? | vie-publique.fr

⁴² Banque de France, Bulletin Juillet-Août 2024. Faire face à la crise énergétique: quelles réponses d'urgences apportées dans l'Union Européenne?, URL: https://www.banque-france.fr/system/files/2024-08/BDF_253-6_Crise-energetique_0.pdf

⁴³ Banque de France, Bulletin Juillet-Août 2024. Faire face à la crise énergétique: quelles réponses d'urgences apportées dans l'Union Européenne?, URL: https://www.banque-france.fr/system/files/2024-08/BDF_253-6_Crise-energetique_0.pdf

Des mesures ont été mises en place de part et d'autre de la frontière pour protéger entreprises et ménages de la hausse des coûts de l'électricité. En France, un « **bouclier tarifaire électricité** » a été mis en place par le gouvernement à destination des petits professionnels et des particuliers passant par le tarif réglementé de vente afin de limiter la hausse des tarifs réglementés, et le volume d'électricité fourni par EDF au prix historique de 42 euros par MWh (dispositif ARENH) a été relevé de 100 à 120 TWh en 2022. **La taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité a également été réduite** au minimum légal européen afin d'alléger les factures. L'ensemble de ces dispositifs auraient coûté 36 Milliards d'euros à l'État français entre 2021 et 2024 selon la Cour des comptes : bien qu'ayant permis de protéger la majorité des ménages et entreprises françaises des hausses importantes de prix de l'électricité et du gaz, la Cour des comptes a déploré le ciblage trop large de certaines mesures et l'importance des coûts engendrés par l'État.

En Allemagne

Pour préserver le signal-prix et inciter les ménages et les entreprises à réduire leur consommation certains États, dont l'Allemagne, ont adopté des mécanismes d'étagement. Ces mesures reviennent à **subventionner la consommation des particuliers et entreprises jusqu'à un volume plafond** et à facturer toute consommation supplémentaire au prix du marché. La mesure (Strompreisbremse) permet ainsi de conserver le signal-prix au-delà d'un plafond de consommation, tout en limitant le coût budgétaire. En Allemagne, pour les ménages, cette mesure fixe un prix régulé pour 80% de la consommation annuelle de l'année précédente, laissant le prix de toute consommation supplémentaire évoluer selon le prix du marché. Le consommateur paie donc le prix de marché sur l'intégralité de sa consommation et reçoit ensuite une compensation sur la base de son volume consommé l'année précédente. Pour les entreprises, la réduction a été fixée à 70% de l'année précédente. Cette mesure a toutefois rencontré de nombreuses difficultés de mise en œuvre (multiples fournisseurs d'énergie, cas particuliers, inefficacité du signal-prix du fait du retard de la facturation par rapport à la consommation, etc.). Ce bouclier a été financé par un Fonds de Stabilisation économique (Wirtschaftsstabilisierungsfonds)⁴⁴ alimenté en partie par un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des producteurs d'énergies et combustibles fossiles. L'État fédéral allemand a également mis en place un plan de soutien de 12 Milliards d'euros pour le secteur industriel⁴⁵, mis en difficulté par la hausse des prix de l'électricité. Ce dernier a permis notamment de diminuer les taxes sur l'électricité (de 1,537 à 0,05 centime par kWh), mais aussi des réductions d'impôts et de subventions.⁴⁶

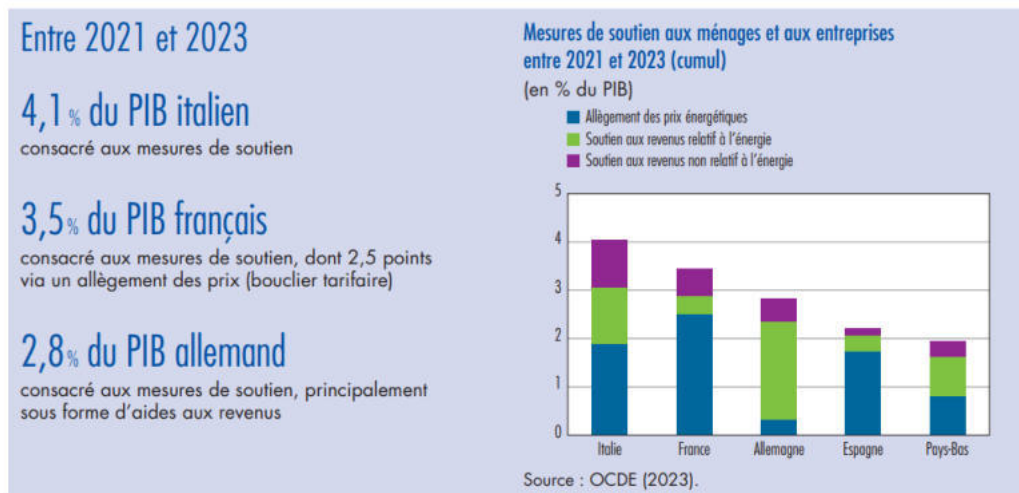


Figure 34 – Comparaison européenne des mesures de soutien aux ménages et entreprises pour lutter contre la crise énergétique (Source : Banque de France)

⁴⁴Deutsche Finanzagentur, WSF auf einem Blick, www.deutsche-finanzagentur.de

⁴⁵ [Allemagne : le gouvernement dévoile un nouveau plan de réduction des prix de l'électricité | Euronews](https://www.euronews.com/fr/actualites/economie/2024/07/allemande-le-gouvernement-devoile-un-nouveau-plan-de-reduction-des-prix-de-lelectricite)

⁴⁶ Banque de France, Bulletin Juillet-Août 2024. Faire face à la crise énergétique: quelles réponses d'urgences apportées dans l'Union Européenne?, URL: https://www.banque-france.fr/system/files/2024-08/BDF_253-6_Crise-energetique_0.pdf

2. Diagnostic « soll » : comparaison des objectifs fixés de part et d'autre de la frontière

Au-delà de la comparaison des bilans de consommation et de production d'énergie de part et d'autre de la frontière, il est essentiel d'analyser les objectifs fixés par les autorités locales. Ces objectifs sont-ils alignés ? Les échéances sont-elles similaires ? Les orientations énergétiques retenues sont-elles cohérentes ou au contraire divergentes ? Existe-t-il des objectifs communs ?

En raison de l'absence d'inventaire comparatif des objectifs énergétiques transfrontaliers à échelle fine (communale ou intercommunale), il est nécessaire de s'appuyer sur les plans climat existants et les déclarations officielles de part et d'autre de la frontière pour comparer les ambitions locales. Plusieurs différences notables peuvent être relevées :

- **Niveau de contrainte** : en France, les PCAET imposent des objectifs juridiquement contraignants aux collectivités, notamment avec des exigences de cohérence dans les documents d'urbanisme (par exemple avec les PLU). En Allemagne, les *Klimaschutzkonzepte* relèvent davantage de démarches volontaires, sans valeur juridique contraignante pour les territoires. Les seuls objectifs juridiquement encadrés sont ceux définis par le Land de Bade-Wurtemberg ou par les *Regionalverbände*, notamment en matière de planification des surfaces dédiées à l'éolien et au solaire.
- **Temporalité** : les PCAET sont révisés tous les six ans avec une évaluation à mi-parcours, et fixent des objectifs pour 2030 et 2050. En revanche, les *Klimaschutzkonzepte* peuvent couvrir des périodes plus longues (par exemple à Kehl). Pour l'Ortenaukreis, les échéances retenues sont 2040 (en lien avec les objectifs de neutralité carbone du Land) et 2045 (objectif fixé au niveau fédéral).
- **Présentation des données** : Différences dans la façon de comptabiliser et présenter les données (fréquence, vecteur d'analyse...).

2.1 Objectifs de réduction de consommation d'énergie et deGES

Eurométropole de Strasbourg

Objectif EMS	2019	Objectif 2030	Objectif 2050
Consommation énergie (rap 2012)	11,2 TWh (21,7 MWh/hab)	-30%	-50%
Consommation secteur	27% résidentiel, 26% tertiaire, 24% industrie, 22% transport routier	-48% tertiaire, -36% résidentiel, -18% industrie	-66% tertiaire, -50% résidentiel, -44% industrie
Mix énergétique	31% électricité, 30% gaz naturel, 20% essence & diesel, 8% fioul, 5% RCU, 4% bois		32% solaire PV, 21% hydroélectricité, 15% chaleur fatale, 10% bois énergie, 9% PAC, 5% biogaz, 5% géothermie profonde calorigène, 3% solaire thermique
Part ENR	16% (dont 12% produite localement)	40% (dont 22% local)	100% (dont 50% produite localement)
GES (rap 2012)	1,7 MTCO ₂ eq	-57%	-92%

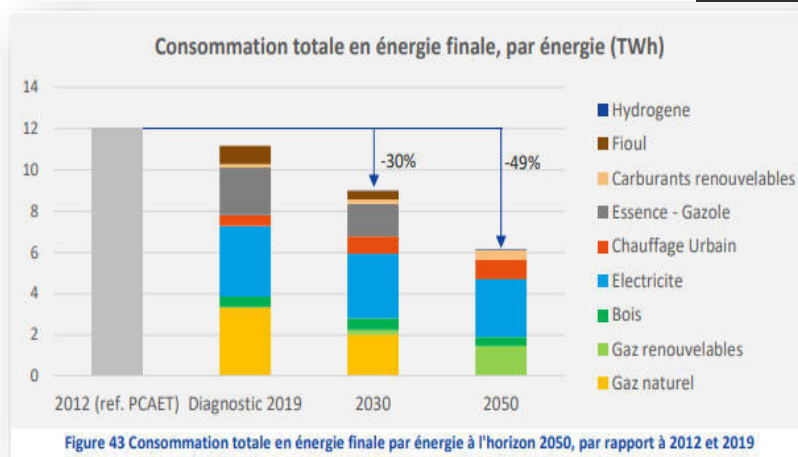


Figure 35 : Scénario de consommation finale d'énergie sur le territoire de l'EMS à horizons 2030 et 2050 (Source : SDE EMS)

L'EMS affiche dans son PCAET et son SDE l'objectif ambitieux d'être **un territoire 100% énergies renouvelables et de récupération d'ici 2050**. Une part importante de cet objectif repose sur la **réduction de la consommation d'énergie**, et notamment d'énergies fossiles. À cet égard, l'EMS entend réduire les consommations d'énergie de son territoire de 30% d'ici 2030 et 50% d'ici 2050 par rapport à 2012.

Des efforts sectoriels sont particulièrement attendus du secteur tertiaire (-66% de consommation d'ici 2050) et **résidentiel** (-50% de consommation d'énergie d'ici 2050) ainsi que du secteur industriel (-44% d'ici 2050). Le PCAET de l'EMS prévoit une sortie définitive de l'utilisation du fioul d'ici 2050, ainsi que de la quasi-totalité des consommations d'essence et diesel, notamment dans le secteur des transports.

Pour y parvenir, l'EMS entend développer l'utilisation de gaz renouvelable tout en augmentant la part de chauffage urbain (notamment via la récupération de chaleur fatale) dans la consommation de chaleur. Pour subvenir aux besoins électriques du territoire, le PCAET prévoit un maintien (voire une diminution en raison du changement climatique) de la consommation électrique issue d'hydroélectricité, et de développer massivement le potentiel de solaire photovoltaïque du territoire. Concernant les besoins en carburant, le PCAET prévoit l'utilisation de carburant renouvelables (hydrogène, bio GNV...). La **mobilisation de la chaleur issue de géothermie** n'est prévue qu'à l'horizon 2050 afin de lever les obstacles (techniques, politiques...) à son utilisation et en permettre un développement sécurisé.

Ne pouvant couvrir l'ensemble de ses besoins énergétiques par sa seule production locale, l'Eurométropole de Strasbourg prévoit, à l'horizon 2050, de s'appuyer, en partie, sur des **importations en provenance des territoires voisins**. L'objectif est de s'approvisionner en énergies renouvelables issues de la Région Grand Est et de l'espace rhénan transfrontalier. Cette stratégie concerne en particulier la **ressource bois-énergie**, dont 91 % des besoins seraient couverts par l'importation, ainsi que le **biogaz**, pour lequel 88 % des besoins reposeraient sur des apports extérieurs.

Ortenaukreis

Objectif Ortenaukreis	2017	Objectif 2030	Objectif 2040 (alignement Land)
Consommation énergie (rapport 2017)	13,7 TWh (30,8 Mwh/hab)		- 40%
Consommation secteur	41% industrie, 27% transports, 22% rési-		- 76% commerce, - 59% résidentiel, -25% industrie, -34% transports

	dentiel, 9% com- merces, 1% biens communaux		
Mix énergétique	Chaleur (48%), carburant (27%), électricité (24%)		65% électricité, 20% chaleur, 15% carburants
Part ENR	22,7% chaleur, 14,3% électricité	65% électricité 25% chaleur	80%
GES (rap 2017)	4,5 MT CO ₂ eq	- 55%	- 90%

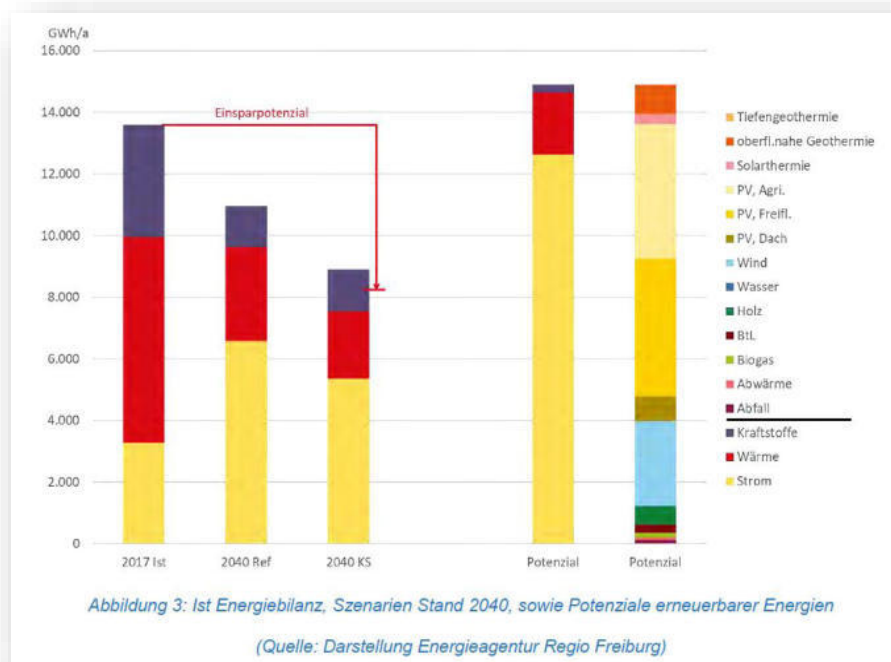


Figure 36 – Bilan, scénarios 2040 et potentiel d'énergies renouvelables à l'échelle de l'Ortenaukreis
 (Source : Ortenaukreis Klimaschutzkonzept)

Dans le cadre de son Klimaschutzkonzept, l'Ortenaukreis s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique, en prenant pour **référence l'échéance de 2040 fixée par le Land de Bade-Wurtemberg**, plus stricte que celle de 2045 définie au niveau fédéral. L'objectif principal est de réduire la consommation finale d'énergie de 40 % d'ici 2040, avec des efforts particulièrement marqués dans les secteurs tertiaire (–76 %) et résidentiel (–59 %). Bien que le secteur industriel joue un rôle majeur dans l'économie locale ainsi que dans les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, une réduction de 25 % de la consommation énergétique y est néanmoins envisagée.

Pour atteindre ces objectifs, un **rééquilibrage des vecteurs énergétiques** est prévu, **avec une électrification massive des usages**. L'électricité, qui représentait une part limitée en 2017, devrait couvrir environ 65 % des besoins énergétiques d'ici 2050. Cette électrification concerne notamment les secteurs des transports et de l'industrie. Elle sera accompagnée d'un processus de décarbonation de l'électricité, reposant à la fois sur la réduction de l'intensité carbone du mix national et sur le développement continu de la production locale d'énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque (y compris au sol et en agrivoltaïsme) et l'éolien.

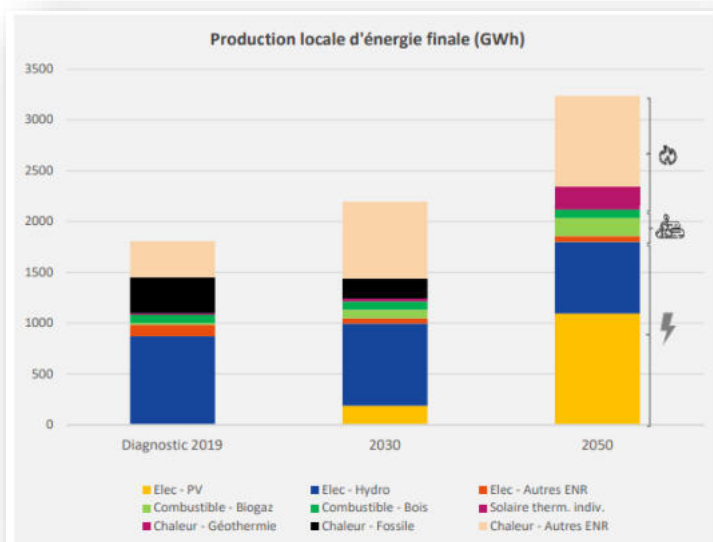
Parallèlement, la consommation de chaleur devra être réduite et sa production progressivement décarbonée, notamment via la récupération de chaleur fatale. L'usage de biocarburants et d'hydrogène décarboné est également envisagé pour les transports, lorsque l'électrification n'est pas possible. Les scénarios de protection du climat

prévoient également une élimination quasi totale de la consommation de fioul domestique, remplacé par celle du gaz naturel. Le bois-énergie sera utilisé de manière décentralisée dans les zones peu denses, via des chaudières classiques, ou dans des réseaux de chaleur via des installations de cogénération bois.

En termes d'impact, le scénario climatique de 2040 prévoit des émissions totales d'environ 236 000 tonnes de CO₂e, soit environ 0,5 tonne par habitant. En suivant le scénario de 2045, les émissions résiduelles seraient encore de 678 000 tonnes de CO₂e en 2040. Selon les scénarios, la consommation finale d'énergie diminuerait de 35 à 50 % par rapport à aujourd'hui.

2.2 Objectifs de production d'énergie

Eurométropole de Strasbourg



Objectifs de développement locaux par filière [GWh]

Filière	2030	2050
Photovoltaïque	186	1093
Solaire thermique	57	86
Hydroélectricité	808	705
Chaleur fatale	424	498
Biomasse	384	388
PAC	154	193
Géothermie chaleur	0	178
Biogaz	85	180

Figure 37 - Projection de la production d'énergie à horizons 2030 et 2050 sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (Source : EMS SDE)

Dans le cadre de sa transition énergétique, l'EMS vise à accroître la production locale d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) à 3,2 TWh pour **atteindre 50% de la couverture ENR locale en 2050**, bien que l'objectif d'un approvisionnement 100 % local ne soit pas envisageable à ce stade. L'ambition est néanmoins de **renforcer l'indépendance énergétique du territoire**.

Concernant la **production d'électricité**, la production hydraulique devrait légèrement décroître à moyen terme en raison des effets du changement climatique sur le débit du Rhin. En parallèle, un effort significatif est engagé pour développer le solaire photovoltaïque, notamment en toiture, tirant parti de la forte urbanisation du territoire. En raison du manque de potentiel éolien, aucun développement de production d'électricité à partir d'éolienne n'est prévu. **L'EMS s'est fixée comme objectif d'accompagner le développement la dimension citoyenne de sa politique énergétique**, qui est encore émergente. Ainsi, le plan d'action du PCAET comporte une action (fiche 3.5.2.5) portant sur le développement de projets citoyens de production d'énergies renouvelables ainsi que de soutien aux communautés énergétiques⁴⁷. Plus précisément, l'Eurométropole de Strasbourg envisage d'atteindre 1 MWc de puissance PV installée par des projets citoyens en 2030, et 1 GWh de production photovoltaïque issue de ces projets en 2050. L'EMS accompagne ainsi depuis 2019 le développement de la société citoyenne « **Les Brasseurs d'énergie** »⁴⁸, et a notamment capitalisé au capital de la SAS en 2021 afin de pérenniser la structure.

⁴⁷ Eurométropole de Strasbourg, Plan Climat 2030, URL : www.strasbourg.eu

⁴⁸ [Brasseurs d'énergie – EnCES – Energie citoyenne de l'Eurométropole de Strasbourg \(EnCES\)](#)

Pour la **production de chaleur**, l'EMS entend valoriser le contexte urbain et industriel, en particulier autour du port de Strasbourg, via la récupération de chaleur fatale (notamment issue des UVE ou du projet Calorie Kehl-Strasbourg). À l'horizon 2050, la géothermie pourrait jouer un rôle majeur, exclusivement pour la production de chaleur. Toutefois, à la suite de l'accident de Vendenheim, un moratoire préfectoral ainsi qu'une mission d'information et d'évaluation (MIE) imposent une approche précautionneuse. D'autres sources de chaleur renouvelable seront également mobilisées, comme le solaire thermique.

Enfin, la production de biogaz, en particulier pour un usage comme carburant alternatif dans le transport routier lourd, complètera ce mix énergétique.

Communauté de communes du Canton d'Erstein

À l'horizon 2030, la communauté de communes du Canton d'Erstein projette dans son PCAET une production stable d'électricité issue du grand hydraulique, ainsi qu'une augmentation de la production d'autres ENR de 150 à 426 GWh. L'objectif est également de diversifier les sources d'énergies renouvelables produites localement, notamment en développant le photovoltaïque, le bois énergie ou la récupération de chaleur fatale.

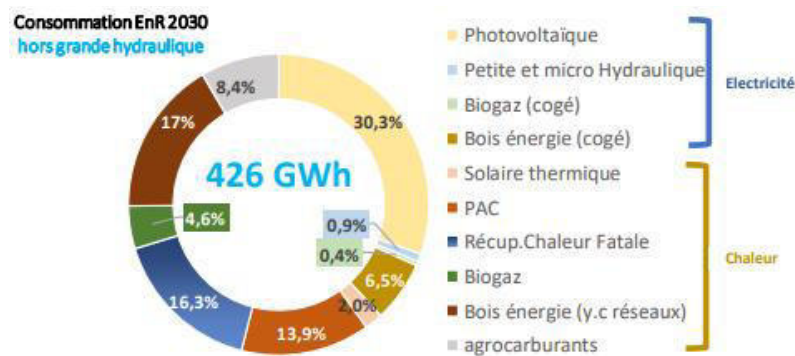


Figure 38 : Projection de la production d'ENR hors grande hydraulique de la CCCE (Source : PCAET CCCE)

Ortenaukreis

Fernwärmeproduktion					Stromproduktion				
Bilanz	Ist	Ref.sze	KN	KN	Bilanz	Ist	Ref.sze	KN	KN
			2045	2040.				2045	2040.
spez. Emissionen	g/kWh				spez. Emissionen	g/kWh			
Fernwärme (Durchschnitt)	12	12	14	13	Strom (Regionalmix)	56	8	4	4
Bezugsjahr	2017	2045	2045	2045	Bezugsjahr	2017	2045	2045	2045
GWh					GWh				
Heizöl-Kessel	1,7	-	-	-	Wasser	35	35	35	35
Heizöl-BHKW	0,4	-	-	-	Atomkraft	-	-	-	-
Erdgas-Kessel	-	-	-	-	Erdgas-BHKW	23	-	-	-
Erdgas-BHKW	47	-	-	-	Sonne	234	2.100	9.600	9.600
Erdgas-WP	-	-	-	-	Biogas-BHKW	-	8	36	36
Holz-Kessel	52	26	-	-	Abfall-BHKW	-	-	-	-
Holz-KWK	723	749	345	230	Wind	108	216	2.700	2.700
Biogas-Kessel	-	-	9	-	Holz-KWK	103	103	103	103
Biogas-BHKW	32	-	69	9	Erdöl-BHKW	0,8	-	-	-
Solarkollektoren	-	-	85	65	PÖl-BHKW	-	-	105	105
Strom-WP	-	-	10	-	Braunkohle	-	-	-	-
Abwärme	-	-	-	-	Steinkohle	-	-	-	-
Tiefengeoth.	-	400	400	400	Geothermie	-	-	-	-
Summe	809	608	918	703	Summe	503	2.200	12.670	12.670

Tabelle 8: Fernwärme- und Stromerzeugung im Gebiet in 2017 und dreimal 2045
(Quelle: Darstellung Energieagentur Regio Freiburg)

Figure 39 : Production d'électricité et de chaleur actuelle (2017) et projetée (2040/45) de l'Ortenaukreis (Source : Klimaschutzkonzept Ortenaukreis)

Pour répondre à **l'électrification croissante des usages**, l'Ortenaukreis prévoit **une augmentation significative de sa production d'électricité**, en misant principalement sur les énergies renouvelables. Le développement de l'éolien et du photovoltaïque, notamment via des installations agrivoltaïques et au sol, constitue un axe stratégique majeur. La production d'électricité issue de la cogénération au fioul est appelée à disparaître, au profit d'une légère cogénération à partir de biogaz et de biomasse. En parallèle, le territoire vise une sortie progressive des énergies fossiles pour la production de chaleur, avec l'abandon des chaudières au fioul et au gaz naturel. La production thermique durable sera assurée par la cogénération bois — en déclin progressif —, le solaire thermique et, à plus long terme, la géothermie. Cette trajectoire met en évidence une priorité claire donnée à la production électrique, qui devrait passer de 503 à 12 670 GWh, tandis que la production de chaleur, plus sobre et bas carbone, devrait légèrement diminuer, passant de 809 à 703 GWh.

3. Synthèse : identification des enjeux d'intérêt commun

L'analyse croisée a permis de mettre en lumière certaines divergences dans les approches de planification adoptées de part et d'autre de la frontière. Celles-ci concernent notamment les calendriers d'élaboration, le niveau de contrainte des documents stratégiques, ou encore les méthodes de calcul mobilisées. Néanmoins, cette mise en perspective a également révélé de nombreux points de convergence entre les enjeux et objectifs fixés par les territoires.

Globalement, les deux versants s'inscrivent dans une dynamique ambitieuse de décarbonation à moyen et long terme. Cette volonté se manifeste par leur engagement reconnu au travers du label European Energy Award (EEA), dont l'Ortenaukreis et l'Eumétropole de Strasbourg (EMS) sont lauréats. Ce cadre de gouvernance transfrontalier, où les questions énergétiques et climatiques occupent une place prioritaire à l'agenda politique, constitue un socle pertinent pour encourager et structurer la coopération.

Chaque versant a engagé une politique volontariste allant au-delà des exigences réglementaires minimales. L'EMS a ainsi adopté son Schéma Directeur des Énergies (SDE) en 2024, tandis que l'Ortenaukreis s'est doté d'un **Klimaschutzkonzept** élaboré de manière volontaire, à l'instar de plusieurs de ses communes. La ville de Kehl, par ailleurs, a engagé la révision de son propre **Klimaschutzkonzept**, dont la publication est prévue d'ici fin 2025.

L'analyse a permis d'identifier des enjeux communs, bien que leur poids relatif diffère selon les territoires :

- **Le secteur industriel** constitue un enjeu majeur sur ce territoire transfrontalier structuré autour du Rhin et de ses ports (Kehl, Strasbourg). Bien que son poids soit plus important dans l'économie et l'empreinte carbone du versant allemand, la nécessité d'accompagner la transition énergétique de ce secteur stratégique est partagée à l'échelle locale comme européenne (cf. rapport Draghi).
- **Le secteur des transports**, premier poste émetteur de gaz à effet de serre dans l'Eurodistrict, est un défi majeur de part et d'autre de la frontière. Ce constat est d'autant plus pertinent que les flux (domicile-travail, consommation, tourisme) sont fortement transfrontaliers et ne s'arrêtent pas à la limite administrative.
- **Le secteur résidentiel** représente également un enjeu significatif, bien que les configurations territoriales diffèrent : l'EMS présente une forte densité urbaine, tandis que la CCCE et l'Ortenaukreis sont caractérisés par un tissu plus rural. Ces spécificités influencent les priorités d'action, notamment en matière de décarbonation des systèmes de chauffage, principal poste de consommation énergétique dans ce secteur.

Enfin, des **enjeux convergents émergent autour du développement de certaines filières énergétiques**. L'EMS, la CCCE et l'Ortenaukreis misent notamment sur le développement du solaire photovoltaïque, la valorisation de la chaleur fatale ou encore les pompes à chaleur. Il serait donc pertinent de favoriser les échanges de connaissances et de bonnes pratiques à ce sujet. D'autres défis communs concernent la gestion de ressources en tension, telles que la biomasse bois, ou encore la nécessité de coordonner les stratégies autour de filières sensibles comme la géothermie. Des pistes de coopération pourraient également être explorées autour d'expérimentations sur les carburants alternatifs ou l'hydrogène.

II. Identification des opportunités de coopération

L'analyse des enjeux et des objectifs définis par les autorités locales de part et d'autre de la frontière a permis de mettre en lumière des points de convergence et des problématiques communes pouvant faire l'objet d'une exploration conjointe. Bien que moins prioritaires, d'autres orientations partagées pourraient constituer de futurs objets de coopérer et un levier d'enrichissement mutuel.

1. Répertoire des opportunités identifiées

Enjeu partagé concerné	Opportunités de coopération		Sujet prioritaire de la stratégie climat énergie du Rhin Sup?	Niveau de priorité à l'échelle Eurodistrict
Réduire la consommation d'énergie sur le territoire	Sobriété énergétique dans les transports	Réduction conso énergie et émissions GES transports contient dimension trfr sur un territoire trfr intégré: dev mob douce transfrontalière (ex: tram, vélo...)	Non	++
	Sobriété énergétique du secteur industriel	- Tirer parti de la complémentarité des besoins entre besoins industriels (décarbonation) et résidentiels/tertiaire (chauffage) - Partager bonnes pratiques en matière d'écologie industrielle	Non	+++
	Sobriété énergétique du secteur résidentiel	- Sensibilisation citoyenne - Acceptabilité citoyenne des ENR (notamment géothermie) - Bonnes pratiques rénovation parc bâti...	Non	++
Développer les ENR	Bois énergie	- Bois énergie comme ressource importante pour la production d'ENR, mais menacée par le changement climatique - Des enjeux partagés de santé des massifs forestiers (capture et stockage carbone, conflits usage ressource, acceptabilité...)	Indirectement (projet capture et stockage du carbone)	
	Chaleur renouvelable	- Projet modèle Calorie Kehl: continuer à développer projet - Opportunités globales - Compétence forte des autorités locale planification chaleur: partage d'expérience, expertise...	Non	+
	Energie solaire	- Dev filière (acteurs, compétences...) - Partage pratiques (agrivoltaïsme, PV flottant...)	Oui	++
	Energie citoyenne	communautés énergétiques, acceptation citoyenne des projets (notamment géothermie, éolien...)	Oui (annexe projet, PV)	+++
	Géothermie	- Coopération scientifique (mutualisation des moyens pour explorer les sous sols) - Sensibilisation de la population, concertation transfrontalière	Oui	++
Planification et gouvernance transfrontalière	Gouvernance	- Structurer espace de discussion transfrontalière local pérenne autour des enjeux énergie climat à l'échelle Eurodistrict - Affirmer des ambitions communes en tant que territoire pilote en matière de transition énergétique transfrontalière (label, prix transfrontalier...)	Indirectement (projet capture et stockage du carbone)	++
	Concertation	- Systématiser la concertation transfrontalière autour des projets énergétiques sur le territoire transfrontalier - Campagnes de sensibilisation et d'information citoyennes transfrontalières	Oui (annexe projet, concertation géothermie)	++

Figure 40 : Répertoire des sujets d'intérêt pour la coopération transfrontalière à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en matière d'énergie. Source : MOT

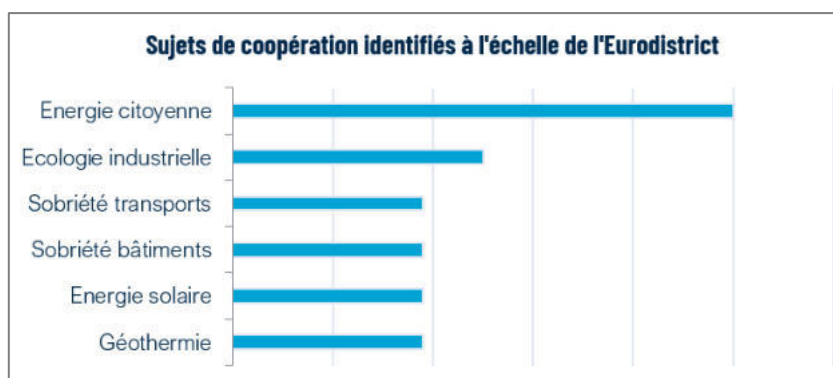


Figure 41 - Source : Atelier de partage transfrontalier, 19/05/2025

Dans un premier temps, l'analyse croisée des documents stratégiques et de planification ainsi que des entretiens qualitatifs menés ont permis de dégager des sujets d'intérêts commun (40). Par la suite, les échanges avec les participants de l'atelier transfrontalier ont ensuite permis de prioriser les sujets de coopération à l'échelle de l'Eurodistrict (figure 41).

a. Sujets prioritaires

Deux thématiques ont été identifiées comme particulièrement prioritaires : **l'énergie citoyenne transfrontalière et la décarbonation du secteur industriel**. Pour ces deux enjeux, l'échelle de l'Eurodistrict apparaît comme la plus pertinente pour développer une coopération renforcée. Chacun de ces sujets fera l'objet d'un développement spécifique dans les sections « focus » ci-après.

b. D'autres enjeux communs pour lesquels une coopération renforcée pourrait être envisagée à moyen terme

Plusieurs thématiques ont émergé comme des opportunités de coopération transfrontalière, notamment autour de la transition énergétique. Voici les principaux axes identifiés :

1. Développement de l'énergie solaire

Des objectifs ambitieux sont affichés de part et d'autre de la frontière pour développer la production d'électricité solaire, en particulier via le photovoltaïque. Si les orientations diffèrent légèrement – avec un recours prioritaire à l'installation en toiture côté français (en raison d'un contexte urbain favorable), et au photovoltaïque au sol ou à l'agrivoltaïsme côté allemand (porté par une réglementation plus incitative) – il serait pertinent de favoriser un échange de bonnes pratiques. Cela pourrait concerner les dispositifs de soutien, les cadres réglementaires ou encore les retours d'expérience. Plusieurs projets listés en annexe de la stratégie énergie-climat de TRION-climate s'inscrivent d'ailleurs dans cette dynamique, notamment un projet autour de l'agrivoltaïsme.

2. Décarbonation du secteur des transports

Le transport constitue la première source d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'Eurodistrict. L'enjeu est d'autant plus important que les flux (travail, consommation, tourisme) sont transfrontaliers par nature. Plusieurs pistes de coopération peuvent être explorées :

- ▶ Le renforcement des mobilités douces transfrontalières, déjà amorcé, pourrait être étendu. Il existe par exemple des projets transfrontaliers permettant le développement de **systèmes de location de vélos électriques ou partage de voitures électriques de part et d'autre de la frontière**. Par exemple, le territoire transfrontalier franco-germano-suisse de la région bâloise a permis d'étendre un service de location de vélos électriques libre-service de Bâle en transfrontalier sur le versant français (Huningue) et allemand (Weil-am-Rhein)⁴⁹.
- ▶ Des exemples observés sur d'autres frontières pourraient inspirer le déploiement de réseaux de vélos électriques ou de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle transfrontalière.
- ▶ Enfin, le développement de carburants alternatifs (biogaz, biocarburants, hydrogène...) est inscrit dans les plans climat des deux versants et mérite d'être exploré conjointement.

3. Développement de la filière géothermie

La géothermie représente un enjeu sensible, notamment depuis l'incident de Vendenheim. Plusieurs actions sont envisageables :

- ▶ Le projet « Geothermal Treasure », inscrit dans l'annexe de la stratégie pour le climat et l'énergie de la RMT, vise à sensibiliser la population à cette technologie.
- ▶ D'autres axes de coopération pourraient être explorés, notamment au vu des coûts élevés des études géologiques nécessaires à la connaissance du sous-sol préalable à tout projet géothermique. Un financement transfrontalier pourrait permettre de mutualiser les investissements, en s'appuyant par exemple sur des fonds communs. Cette question est évoquée dans les recommandations du Forum Avenir franco-allemand, qui propose dans ses recommandations de mutualiser des efforts de recherche et financements

⁴⁹ [2024_04_12 Communiqué de presse Inauguration système trinational de location de vélos fr V3.pdf](#)

des études d'explorations transfrontalières dans le bassin Rhénan afin d'analyser les coûts d'investisse-
 ments.⁵⁰

4. Concertation autour des projets énergétiques

Une meilleure concertation sur les projets énergétiques d'envergure proches de la frontière est nécessaire, en particulier lorsque ceux-ci peuvent avoir un impact environnemental ou social important. Cela concerne par exemple des projets de géothermie profonde, ou l'implantation d'éoliennes dans le port de Kehl. Le protocole de concertation du Rhin supérieur peut servir de cadre de référence. La participation citoyenne apparaît également comme un levier central pour construire une acceptabilité commune.

5. Gouvernance de l'énergie et du climat à l'échelle de l'Eurodistrict

Il serait pertinent de renforcer la gouvernance locale sur ces thématiques. Bien que des instances existent à l'échelle régionale, structurer un dialogue et une coopération au sein de l'Eurodistrict permettrait de mieux partager les connaissances, les stratégies et les outils. Cela pourrait passer par la mise en réseau des élus et des techniciens, à l'image de projets menés sur d'autres territoires frontaliers. L'objectif serait de faire de l'Eurodistrict un territoire pilote de la transition énergétique transfrontalière, potentiellement valorisé par un label ou une ambition commune affirmée.

6. Décarbonation du secteur résidentiel

Les enjeux résidentiels sont bien identifiés dans les plans climat des deux versants, notamment en matière de rénovation énergétique et de décarbonation des modes de chauffage. Une coopération pourrait porter sur l'échange de bonnes pratiques, en particulier dans les zones rurales.

c. Sujets d'intérêt commun, mais pour lesquels la coopération transfrontalière n'est pas prioritaire à ce stade

Développement de la filière hydrogène : Bien que l'hydrogène suscite un intérêt croissant, la technologie reste peu mature. L'échelle de l'Eurodistrict n'apparaît pas aujourd'hui comme la plus pertinente pour engager une coopération approfondie. Ce sujet est davantage traité à l'échelle régionale du Rhin supérieur, avec le soutien d'acteurs comme TRION-climate. Les priorités locales portent pour l'instant sur d'autres vecteurs énergétiques plus matures.

Préservation et utilisation raisonnée de la filière bois-énergie : Le bois-énergie soulève des enjeux importants, notamment en matière de souveraineté énergétique locale et de préservation de la ressource. L'EMS prévoit dans son PCAET un approvisionnement local, y compris outre-Rhin, sans que la provenance exacte du bois soit toujours identifiée. Côté allemand, la Forêt Noire représente un réservoir important. Si des échanges sur la gestion durable de la ressource et l'autonomie énergétique seraient utiles (en particulier face aux menaces liées au changement climatique ou aux épidémies comme celle du scolyte), ce sujet ne ressort pas comme prioritaire pour une coopération transfrontalière renforcée à ce stade.

Décarbonation du vecteur chaleur : Le thème de la chaleur n'a pas été identifié comme une priorité explicite lors de l'atelier, mais il constitue un enjeu transversal. Il a notamment été évoqué dans les discussions sur l'énergie citoyenne. La décarbonation des réseaux de chaleur – en particulier dans les zones rurales peu attractives pour les opérateurs classiques – représente un défi partagé. Des réseaux de chaleur citoyens, déjà expérimentés en Allemagne, pourraient offrir des modèles inspirants pour le versant français. Les deux territoires partagent des objectifs ambitieux de décarbonation de ce vecteur énergétique, comme en témoignent les plans chaleur allemands et les cibles françaises en matière de développement des réseaux.

⁵⁰ Forum pour l'avenir franco-allemand, Recommandations 2023-2024 –, [Redoublons d'énergie : des outils performants pour la transition énergétique locale](#)

2. Focus : le développement de l'énergie citoyenne transfrontalière

Lors de l'atelier de partage transfrontalier mené avec les acteurs du territoire dans le cadre de l'étude, les participants ont identifié le développement de l'énergie citoyenne comme une opportunité concrète pour accélérer la transition énergétique à l'échelle de l'Eurodistrict. L'énergie citoyenne peut comprendre plusieurs formes de participation citoyenne à des projets énergétiques, du financement participatif à la gouvernance citoyenne des projets.

Plusieurs arguments avancés en faveur de cette orientation

- ▶ Un **potentiel d'échanges de bonnes pratiques** : les différences d'avancées selon les versants (allemand ou français) permettent un apprentissage mutuel sur les modes d'organisation, de financement ou de gouvernance des projets citoyens d'énergie.
- ▶ Les potentiels de synergie entre des acteurs et démarches déjà présents sur le territoire, et qui ont exprimé une volonté de développer leurs liens par-delà la frontière
- ▶ Une **mutualisation des connaissances et des leviers** : notamment en matière de financement européen ou d'expertise technique pour structurer des projets d'intérêt commun.

Des conditions favorables à un développement transfrontalier

Les échanges ont également mis en évidence plusieurs facteurs contextuels partagés au sein de l'Eurodistrict, qui offrent un terrain favorable à l'émergence de projets citoyens transfrontaliers :

- ▶ Une dynamique de décentralisation des systèmes énergétiques, notamment côté français, qui interroge depuis quelques années les modalités de gouvernance et de gestion locale des réseaux. Sur le versant allemand, cette décentralisation est déjà effective depuis longtemps en raison de l'organisation historique de la planification énergétique et des réseaux de transport et distribution d'énergie.
- ▶ Une volonté forte des deux côtés de la frontière de promouvoir l'énergie citoyenne, même si les cadres réglementaires et opérationnels diffèrent, offrant des opportunités d'apprentissage croisé.
- ▶ Côté allemand, l'autoconsommation collective reste encore peu développée, contrairement au versant français, ce qui suscite un intérêt pour en comprendre les freins et leviers.
- ▶ La gestion des réseaux de chaleur et de froid est une compétence forte et locale des deux côtés, mais leur dimension citoyenne reste encore marginale malgré un intérêt croissant.
- ▶ La nécessité de modèles économiques propices au développement et à la stabilité des projets sur le long terme.

Les pistes de coopération identifiées

Plusieurs domaines de collaboration potentielle ont émergé à la suite de l'atelier :

- ▶ **Réseaux de chaleur** : sur le versant français, la gestion des gros réseaux de chaleur de l'Eurométropole est bien appréhendée et planifiée au sein de l'enveloppe urbaine du territoire, via notamment un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid. En revanche, la question se pose pour les territoires périurbains ou ruraux de l'EMS, où certains souhaitent développer des réseaux de chaleur de plus petite échelle. En cela, la participation de l'EMS au projet européen LIFE Incent-EU, dont l'objet est le déploiement des réseaux de chaleur en deuxième couronne, en constitue une première appréhension. En s'appuyant sur des expériences existantes en Allemagne, cette thématique pourrait être approfondie et constituer une piste de coopération concrète avec les collectivités allemandes.
- ▶ **Communauté énergétiques transfrontalières** : il existe des acteurs engagés dans l'énergie citoyenne de part et d'autre de la frontière, mais ceux-ci ne travaillent pour l'instant pas encore ensemble, bien qu'ayant exprimé à plusieurs reprises leur intérêt pour le faire. Il serait intéressant d'explorer les potentiels de développement commun, mais aussi les bonnes pratiques mises en place de part et d'autre (structuration juridique, financière des projets par exemple). D'autant plus que cette perspective s'inscrirait dans une

forte dynamique soutenue par la Commission Européenne autour des communautés énergétiques transfrontalières, avec notamment la publication d'un Handbook⁵¹ sur le sujet et ouverture d'un appel à projet.

- **Photovoltaïque citoyen** : le développement du photovoltaïque est une priorité partagée en France et en Allemagne. Toutefois, le photovoltaïque citoyen est nettement plus développé côté allemand. Comprendre les facteurs ayant favorisé cette dynamique (cadre réglementaire, soutien public, rôle des coopératives, mobilisation locale) permettrait d'identifier des leviers à activer en France.
- **Autoconsommation collective** : cette pratique est davantage développée en France qu'en Allemagne. Un échange sur les freins et leviers de chaque côté permettrait de mieux comprendre les obstacles rencontrés côté Allemand (par exemple, un cadre réglementaire moins clair) et de favoriser une évolution conjointe des pratiques.

Capitaliser sur des initiatives déjà engagées

Plusieurs initiatives soutiennent déjà le développement de l'énergie citoyenne dans le cadre transfrontalier franco-allemand. La **Collectivité européenne d'Alsace**, en lien avec l'association Alter Alsace Énergies travaille activement sur la question des communautés énergétiques, notamment à travers l'organisation d'ateliers dédiés lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique. Par ailleurs, la stratégie énergie-climat de la Région métropolitaine tri nationale identifie le développement des énergies citoyennes comme une piste de projet prioritaire à l'échelle du Rhin Supérieur⁵².

Un **appel à projets de la Commission européenne**, spécifiquement dédié aux communautés énergétiques transfrontalières, est également ouvert depuis juillet 2025. Il est piloté par la MOT et l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE).⁵³

L'Eurodistrict peut, de son côté, soutenir ces initiatives via son fonds multithématique, qui permet le financement de projets à forte dimension citoyenne.

Enfin, plusieurs acteurs locaux s'engagent déjà dans cette dynamique : Alter Alsace Énergies à l'échelle régionale côté français, les Brasseurs d'Énergie à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que diverses Energiegenossenschaften (coopératives énergétiques) du côté allemand, à l'instar de la Bürgerenergiegenossenschaft Kehl e.G. Ces acteurs du territoire constituent de potentiels porteurs de projet, pouvant être soutenus par les autorités locales ou des acteurs nationaux à l'instar d'Énergie Partagée.

Exemple de projet transfrontalier (bonne pratique)

Le projet Recrosses

- **Objectifs** : Le projet RECROSSES est un projet européen ALCOTRA, situé à la frontière franco-italienne. Il vise à contribuer à la transition énergétique du territoire transfrontalier en favorisant la création et le développement de Communautés d'énergies renouvelables sur le territoire.
- **Budget** : 1,1 millions d'euros de l'UE au titre du programme ALCOTRA 21-27
- **Durée** du projet : 3 ans, 2023-2026
- **Partenaires** : Environment Park SPA (chef de projet), CCI Nice Côte d'Aur, COA energia FinAosta, Centrales villageoises, ASDER, Région Piémont
- **Activités** : développement d'une méthodologie commune pour la création et gestion de communautés d'énergie renouvelable, identification des obstacles, création de services énergétiques pour les CER. Mise en réseau des différentes CER du territoire prenant part au projet.



⁵¹ [Handbook on Cross-border Energy Communities.pdf](#)

⁵² Annexe à la stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région Métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur : [Téléchargements - Home](#)

⁵³ Appel à projets cross-border energy communities : [border-energy-communities.eu](#)

3. Focus : le développement d'une démarche transfrontalière d'écologie industrielle

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) est un levier pour mobiliser les acteurs de terrain en faveur de la transition écologique. Elle se concrétise par la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité, notamment en matière énergétique : partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières...

La plus-value d'une coopération d'écologie industrielle

- **Visibilité du territoire, marketing territorial** : mettre en avant un territoire transfrontalier exemplaire sur les enjeux d'écologie industrielle, positionné au cœur de l'Europe et de la transition énergétique. Le territoire transfrontalier bénéficie d'un positionnement stratégique, à la fois en matière de transport (Ports sur le Rhin, réseau ferré...) mais aussi grâce au potentiel énergétique local qui permet d'envisager le développement de l'exploitation de nouvelles sources énergétiques (géothermie, mais aussi hydrogène et lithium).
- **Favoriser l'acceptabilité** des projets énergétiques de part et d'autre de la frontière.
- **Mettre en lien les acteurs** (notamment industriels, portuaires) partageant des enjeux communs, afin d'apprendre des différentes pratiques, perceptions et mentalités.
- **Mutualiser les connaissances** et potentiellement des **financements** (fonds européens...) pour développer des projets d'intérêt commun.

Des enjeux partagés pour un développement en transfrontalier

- **Logistique** en amont et en aval des processus industriels : besoin d'une réflexion d'ensemble sur le soutien à apporter aux acteurs de part et d'autre du Rhin en la matière
- Enjeu de **mise en réseau** des ports, pôles industriels et infrastructures de part et d'autre du Rhin dans un cadre de compétition régionale et internationale
- Les émissions du transport routier représentent 40% des **émissions de GES** de l'Eurodistrict : le transport est donc un axe stratégique d'action afin d'aller vers la transition énergétique du territoire transfrontalier
- Partager les expériences et **bonnes pratiques** avec l'autre versant, par exemple la démarche d'écologie industrielle entreprise par l'Eurométropole de Strasbourg
- Le **stockage du carbone** comme défi majeur de la décarbonation du secteur industriel de part et d'autre de la frontière. Opportunité de coopérer avec les plus grands émetteurs du bassin de vie transfrontalier et financer en commun une infrastructure transfrontalière de stockage carbone ?
- Mettre en avant les pratiques vertueuses : Vers un **prix transfrontalier** de l'entreprise vertueuse en matière d'écologie et d'efficacité énergétique ?
- Enjeux d'**accès aux financements européens**, comment mieux les mobiliser ces ressources hors Interreg (ex. LIFE, CEF, Horizon) ?

Les pistes de coopération identifiées

Plusieurs domaines de collaboration potentielle ont émergé à la suite de l'atelier :

- Réflexion transfrontalière et commune autour des **enjeux de décarbonation de la logistique**. Le sujet des transports, notamment des livraisons dans la zone de chalandise autour des deux ports.
- Mettre à profit **l'expérience de l'EMS en matière d'écologie industrielle** : méthodologie et vision spécifique et vertueuse, qui pourrait être partagée voire expérimentée par le versant allemand. Le défi serait de mobiliser les entreprises sur le moyen/long terme.
- **Stockage du carbone** : un enjeu partagé de part et d'autre de la frontière, encore peu exploré en transfrontalier. Il serait intéressant de coopérer avec les plus grands émetteurs sur le territoire de l'Eurodistrict, et potentiellement réfléchir au financement (notamment mobilisation de fonds européens) d'infrastructures communes de stockage du carbone.

- **Mettre en avant les pratiques vertueuses** : organiser un prix/palmarès transfrontalier (Eurodistrict ?) de l'entreprise vertueuse/ innovante en matière d'efficacité énergétique/ écologie industrielle ? Permettrait de rendre visible et renforcer les liens entre industriels.
- Travail autour de l'**hydrogène** : électrolyseur dans le Port de Kehl
- ADEME/DENA : **inventer un appel à projets transfrontalier** ? (isolation thermique ? ZIBAC⁵⁴ ? trajectoires ?)
- **SEM Calorie Kehl-Strasbourg** : développer à l'avenir sur d'autres formes d'énergie que la chaleur ? Potentiel de la SEM à exploiter, comme modèle transfrontalier, et qui peut être développé. Plus largement, explorer les autres synergies possibles qui pourraient être gagnant-gagnant entre le versant français et allemand, en fonction des ressources et besoins de chaque versant (ex : valorisation des déchets, de la chaleur fatale...)
- **Marchés publics transfrontaliers** : préférence locale mais qui tienne compte aussi des prestataires de l'autre côté du Rhin

Des initiatives déjà engagées

Plusieurs initiatives mobilisent les acteurs locaux en faveur de la transition écologique dans le cadre transfrontalier franco-allemand. Celles-ci doivent être prises en compte :

- **Hydrogène** : lien à faire avec les projets menés à l'échelle du Rhin Supérieur, notamment ceux inscrits dans la stratégie pour le climat et l'énergie de la RMT : HySyn, Alsace HY, RHYn Interco, Liaison hydrogène II - Enquête juridico-administrative sur les conduites d'hydrogène transfrontalières.⁵⁵
- S'appuyer sur les dynamiques existantes de **coopération entre les ports** (ex: projet Interreg CRANE d'adaptation au changement climatique des ports du Rhin)
- Lien à faire avec le **Raumkonzept Oberrhein / Projet de territoire du Rhin supérieur**

À ce titre, **différents acteurs peuvent être impliqués** tels que : SEM Calorie Kehl, Port de Strasbourg et Port du Kehl, Eurodistrict Strasbourg Ortenau, TRION, Conférence du Rhin Supérieur, groupe économie ou encore les acteurs impliqués sur le développement de l'hydrogène dans le Rhin supérieur.

Exemple de projet transfrontalier (bonne pratique)

Projet PIONEERS (Horizon Europe)

- **Titre**: PORTable Innovation Open Network for Efficiency and Emissions Reduction Solutions
- **Budget** : 33 millions d'euros, dont 25 millions de fonds européens
- **Partenaires** : consortium large de 46 partenaires incluant des ports (Antwerp-Brugge, Barcelona, Constanta, Venlo), des universités (Anvers, Gène...), des entreprises...
- **Durée** : 2021 - 2026
- **Objectifs** : permettre aux ports européens de réduire leur impact environnemental tout en restant compétitifs. L'objectif est d'introduire la production, le stockage et l'approvisionnement d'énergies renouvelables dans les ports, mais aussi de déployer des infrastructures durables dans ces derniers (carburants alternatifs...).
- **Activités** : le projet doit aboutir à la création et dissémination d'un master plan pour la transition des ports vers un modèle neutre en carbone. Il doit aussi permettre d'expérimenter des solutions innovantes telles que le déploiement de véhicules électriques, à hydrogène ou au méthanol pour la logistique portuaire, de nouveaux modèles d'optimisation de flux, ou encore l'optimisation de la production et distribution d'énergie au sein des ports.
- **Lien vers le projet** : [Ports | PIONEERS](#)

PIONEERS



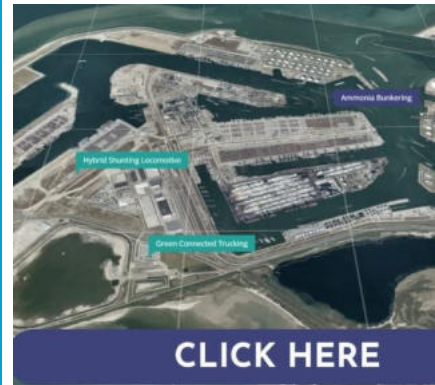
⁵⁴ A travers les Zones Industrielles à bas carbone (ZIBAC), l'ADEME soutient financièrement des territoires industriels en transition. Dans le cadre du premier appel à projet ZIBAC, le port de Strasbourg avait été retenu par l'ADEME en 2024 en vue de la construction d'une trajectoire de décarbonation de la zone et du déploiement d'activités centrées sur les énergies renouvelables et l'industrie décarbonée.

⁵⁵ Annexe à la stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région Métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur

Projet MAGPIE

Projet MAGPIE (Horizon Europe)

- ▶ **Titre**: sMArt Green Ports as Intergrated Efficient Multimodal Hubs
- ▶ **Budget**: 30,7 millions d'euros, dont 24,9 millions de fonds européens
- ▶ **Partenaires**: Coordinateur (Port de Rotterdam), soutenu par 4 ports de Sines (PT), Haropa Port (FR), et l'association DeltaPort (GER), 9 universités et instituts de recherche, 32 entreprises et 4 instituts
- ▶ **Durée**: 2021 - 2026
- ▶ **Objectifs**: décarboner la logistique portuaire en expérimentant des solutions techniques, opérationnelles et procédurales d'approvisionnement en énergie pour développement la transition énergétique du transport multimodal à partir des ports.
- ▶ **Activités**: Le projet a lancé 12 activités pilotes dans 3 domaines clés: les sources alternatives d'énergie, les technologies intelligentes appliquées aux opérations énergétiques, et les liaisons fluviales et ferroviaires avec l'arrière-pays. L'efficacité et la répliquabilité de ces différentes initiatives a été ensuite évaluée. Par exemple, des actions ont expérimenté un système de réduction du pic de demande des navires connectés à l'alimentation électrique à quai, l'expérimentation de ravitaillement à l'ammoniac ou encore le développement d'un simulateur de système énergétique intelligent dans le port de Rotterdam.
- ▶ **Lien vers le projet**: [Magpie project - MAGPIE - European project smart green ports](#)



PARTIE 3 : BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE COOPERATION ENERGETIQUE TRANSFRONTALIERE

I. Pourquoi coopérer : la plus-value de la coopération transfrontalière en matière de transition énergétique

La coopération transfrontalière en matière d'énergie, comme évoqué précédemment, se concrétise principalement à travers des projets déployés sur les territoires frontaliers. Ces initiatives traduisent une volonté partagée de répondre aux enjeux de transition énergétique à l'échelle locale, tout en tirant parti des complémentarités entre régions voisines. La présente partie vise à identifier les grandes tendances observées dans ces démarches et à mettre en lumière les pratiques les plus pertinentes. Elle s'appuie sur un travail de benchmark réalisé à partir de données issues du *Handbook on Cross-border Energy Communities* (publié par la Commission européenne en 2025), ainsi que sur l'analyse d'autres projets soutenus dans le cadre du programme Interreg.

1. Tirer parti des complémentarités territoriales

La coopération transfrontalière répond à des enjeux concrets de transition énergétique et peut constituer un levier d'accélération pour les territoires frontaliers.

Mutualisation des ressources et des infrastructures

En matière d'énergie, la coopération transfrontalière est un atout pour mutualiser les équipements énergétiques (réseaux, capacités de stockage, unités de production), favorisant ainsi une utilisation plus rationnelle des investissements. En regroupant les besoins et les moyens de plusieurs territoires transfrontaliers, la coopération permet de générer des économies d'échelle, de réduire les coûts d'investissement et d'optimiser la gestion des infrastructures.

Complémentarité énergétique des territoires

Chaque territoire possède ses spécificités énergétiques, que ce soit en termes de ressources disponibles (solaire, biomasse, chaleur fatale, etc.) ou de profils de consommation. Par exemple, la coopération transfrontalière permet d'exploiter ces complémentarités, en équilibrant production et consommation à une échelle plus large. Ce rééquilibrage territorial contribue à sécuriser l'approvisionnement et à valoriser des ressources locales parfois sous-utilisées.

Accès élargi aux usagers et massification des projets

Certains projets énergétiques, notamment les réseaux de chaleur ou les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, nécessitent un nombre important d'utilisateurs pour être viables économiquement. Le dimensionnement transfrontalier permet d'atteindre cette masse critique, facilitant ainsi le lancement et la pérennisation de projets plus ambitieux.

Financements spécifiques pour le transfrontalier

Au-delà des bénéfices techniques ou territoriaux, la coopération transfrontalière ouvre l'accès à des programmes de financement dédiés, notamment les fonds européens tels qu'Interreg. Ces dispositifs soutiennent certaines initiatives communes en matière d'énergie, à condition qu'elles impliquent des partenaires de plusieurs États membres (les détails de ces mécanismes seront abordés ultérieurement).

2. Créer des dynamiques durables

Partage de connaissances et innovations locales

La coopération transfrontalière favorise le transfert de savoir-faire entre territoires, qu'il s'agisse d'acteurs publics, d'entreprises ou de structures académiques. Elle permet l'expérimentation de nouveaux modèles énergétiques (comme les smart grids, les communautés énergétiques locales ou l'autoconsommation collective) en s'appuyant sur la diversité des expériences et des contextes.

Nouveaux débouchés économiques

Les projets transfrontaliers contribuent également à structurer des filières locales autour de la transition énergétique : rénovation du bâti, développement des énergies renouvelables, solutions de mobilité bas carbone, outils numériques de gestion de l'énergie. Ces dynamiques génèrent des retombées économiques concrètes, notamment en termes de création d'emplois, de soutien à l'économie locale et de stimulation de l'innovation.

Renforcement de la résilience énergétique des territoires

Enfin, la coopération énergétique en transfrontalier participe à renforcer l'autonomie et la résilience des bassins de vie. En diversifiant les sources d'approvisionnement, en connectant les réseaux et en favorisant les circuits courts de l'énergie, la coopération permet aux territoires frontaliers de mieux faire face aux tensions sur les marchés de l'énergie ou aux risques climatiques.

II. Panorama des pratiques de coopération transfrontalière en matière d'énergie

1. Typologie des projets transfrontaliers en matière de transition énergétique

1.1 Production d'énergie locale

La production d'énergie renouvelable à l'échelle locale est un axe déjà mobilisé dans les territoires transfrontaliers. Elle peut prendre la forme de projets photovoltaïques, éoliens, de biomasse ou encore de récupération de chaleur. Ces projets peuvent être portés par des collectivités, des entreprises locales ou des coopératives citoyennes.

- Parmi les exemples identifiés, le **projet Zusammen Solar!** à Colmar, illustre une approche concrète : des toitures de bâtiments industriels sont équipées de panneaux solaires photovoltaïques pour alimenter un dispositif d'autoconsommation collective. Le projet mobilise des partenaires des deux côtés de la frontière, avec une attention particulière portée à la structuration juridique et au montage financier adapté au cadre transfrontalier.

Focus : projet Zusammen Solar ! (Colmar)

Un exemple réussi de coopération transfrontalière dans le domaine des énergies renouvelables : production et distribution d'électricité solaire depuis 2014/15 :

- Installation de 2 600 m² de panneaux photovoltaïques sur 4 toitures d'anciennes usines textiles (3 à Colmar, 1 à Wintzenheim), avec une production de 400 kWh par jour injectée dans le réseau français.
- Enjeu de développer une énergie renouvelable locale et citoyenne et de favoriser une coopération transfrontalière durable entre la France et l'Allemagne.

Dimension transfrontalière :

- Projet porté par des acteurs des deux côtés de la frontière
- Structure juridique commune : création de la société transfrontalière Altor-PV Sarl
- Financement transfrontalier : 50 % apportés par fesa Energie Geno (DE), 10 % par Énergies Partagées en Alsace (FR), 40 % par Énergie Partagée Investissement (FR)



Acteurs impliqués

1.2 Gestion de réseau d'énergie

Les projets transfrontaliers en matière d'énergie ne se limitent pas à la production : ils intègrent également des systèmes de distribution et d'optimisation des flux énergétiques à l'échelle locale ou territoriale. Parmi ces dispositifs, les réseaux de chaleur urbains constituent une solution technique efficace pour valoriser des sources de chaleur fatale ou renouvelable, en lien avec les besoins locaux.

- Un exemple est le **projet de Herzogenrath–Kerkrade** localisé sur la frontière entre l'Allemagne et les Pays-Bas. Celui-ci prévoit la mise en place d'un réseau de chaleur transfrontalier entre la commune néerlandaise de Kerkrade et la ville allemande de Herzogenrath. L'initiative repose sur la valorisation de chaleur industrielle issue d'installations situées côté allemand, redistribuée à des usagers situés de part et d'autre

de la frontière. Ce projet montre la faisabilité d'infrastructures partagées dans des contextes transfrontaliers, en s'appuyant sur une gouvernance technique conjointe et une coordination entre opérateurs publics et privés.

1.3 Recherche et innovation

La coopération transfrontalière en matière de transition énergétique passe également par des projets de recherche et d'innovation, qui visent à développer des outils techniques ou scientifiques pour mieux exploiter les ressources locales et renforcer les capacités d'action à l'échelle des territoires.

- Le **projet PIXIL** (Pyrenees Imaging eXperience), mené dans les Pyrénées (France, Espagne, Andorre), illustre cette dynamique. Lancé dans le cadre du programme Interreg Poctefa 2014-2020, il a permis le développement d'outils de modélisation géophysique haute performance pour caractériser le sous-sol et valoriser le potentiel géothermique du territoire. Porté par un groupement d'acteurs publics et académiques des deux côtés de la frontière, ce projet témoigne de la possibilité d'une gouvernance scientifique conjointe et d'une mutualisation des compétences au service de la transition énergétique.

Focus : projet PIXIL

Un exemple de coopération transfrontalière dans le domaine de la recherche et développement pour le développement de la géothermie à la frontière franco-espagnole.

- Le projet PIXIL (Interreg V, programme POCTEFA), a réuni des partenaires universitaires et entreprises locales du secteur scientifique
- Objectif du projet : collaboration scientifique et technologique pour accompagner le développement d'outils de pointe pour analyser le sous-sol terrestre afin de promouvoir l'énergie géothermique.
- Activités : gestion d'un réseau transfrontalier de R&D dans le secteur de l'imagerie géophysique pour la caractérisation du sous-sol, production de prototypes de logiciel libre de hautes performances pour les problématiques industrielles de l'imagerie géophysique pour l'énergie géothermique. Rassemblement des acteurs de la région promouvant les technologies d'imagerie à destination de géothermie afin de sensibiliser les clients potentiels publics et privés de part et d'autre de la frontière.
- Lien vers le projet : [PIXIL | Pyrenees Imaging eXperience: an International network](#)



1.4 Mise en réseau et intégration à l'échelle régionale

Certains projets transfrontaliers visent à structurer des marchés régionaux de l'énergie, en développant des dispositifs de mise en réseau et d'intégration à l'échelle locale ou interterritoriale. Ces initiatives favorisent la mutualisation des ressources, l'échange d'énergie entre zones frontalières et l'émergence de structures de gouvernance partagée.

- Le projet **EfiDuero**, lancé en 2017 à la frontière entre l'Espagne et le Portugal, a permis la création d'une coopérative européenne pour le commerce d'énergie solaire.

Focus : projet Efi Duero Douro

Un exemple réussi de coopération transfrontalière dans le domaine des énergies renouvelables : communauté énergétique de commercialisation d'énergie solaire à la frontière hispano-portugaise

- Société coopérative européenne lancée en 2017 en tant que coopérative européenne transfrontalière d'échange d'énergie par les municipalités situées le long de la frontière et le GECT Duero-Douro. [Efiduero Energy SCEL | La comunidad energética del pueblo](#)
- Activités : commercialisation de l'électricité à but non lucratif. L'énergie est produite à partir de panneaux solaires, puis intégrée au réseau de distribution via une autoconsommation partagée. Un réseau de points de recharge pour véhicules électriques a aussi été mis en place.

Dimension transfrontalière :

- Projet porté par des acteurs des deux côtés de la frontière
- Les membres de la coopérative européenne peuvent être des autorités locales, des entreprises et des citoyens du territoire du GECT Duero-Douro
- A terme, l'énergie produite par les panneaux solaires doit pouvoir passer la frontière et être commercialisée des deux côtés.



Mapa de la red de puntos de recarga:



1.5 Outil d'aide à la décision

La coopération transfrontalière en matière de transition énergétique peut également prendre la forme d'outils de gouvernance locale et de sensibilisation, destinés à appuyer la prise de décision des collectivités. Ces dispositifs reposent souvent sur le partage d'expériences, la diffusion de bonnes pratiques et la mobilisation des élus autour des enjeux énergétiques.

- Le projet **Low carbon and SMART municipalities** (frontière slovaquo-tchèque) en est un exemple : il propose la création d'un forum transfrontalier réunissant des maires tchèques et slovaques afin d'échanger sur les politiques locales de lutte contre le changement climatique. Ce projet favorise la diffusion de technologies intelligentes et l'optimisation énergétique à l'échelle communale, tout en renforçant les dynamiques de coopération institutionnelle.
- [Project - Low carbon and SMART municipalities -The future of the Czech-Slovak border region](#)

2. Dynamique à plusieurs échelles de territoire

On observe que les dynamiques de coopération transfrontalière en matière d'énergie s'organisent à différentes échelles territoriales, du niveau local au niveau régional, selon la nature des projets et les objectifs poursuivis.

Coopération à l'échelle locale

À cette échelle, les projets sont généralement de taille plus modeste, fortement ancrés dans un territoire transfrontalier spécifique. Ils mobilisent des acteurs publics ou privés locaux (communes, intercommunalités, entreprises locales, etc.) autour de solutions concrètes adaptées aux besoins énergétiques de proximité.

- Typologie de projets : réseaux de chaleur utilisant la chaleur fatale (comme dans le projet Calorie Kehl-Strasbourg), valorisation de la biomasse, ou installations solaires en autoconsommation sur des bâtiments frontaliers.

- **Caractéristiques** : envergure plus limitée, portée transfrontalière locale.
- **Exemple** : le projet Calorie Kehl-Strasbourg (détailé ci-dessous), illustre bien cette approche : récupération de chaleur excédentaire de l'aciérie BSW à Kehl pour alimenter directement le réseau de chauffage urbain de Strasbourg.

Focus : projet Calorie Kehl-Strasbourg

Transport transfrontalier de chaleur fatale pour alimenter le réseau de chauffage urbain de Strasbourg – mise en service prévue entre 2027 et 2028 :

- Création d'une infrastructure de transport de chaleur entre l'usine sidérurgique Badische Stahlwerke GmbH (Kehl, Allemagne) et la ville de Strasbourg (France).
- Récupération de chaleur fatale (chaleur industrielle excédentaire) afin de chauffer environ 7 000 foyers strasbourgeois, réduisant ainsi les émissions de CO₂ liées au chauffage urbain.
- Mise en œuvre entre 2022 et 2027/2028, pour un budget estimé à 37 millions d'euros.

Dimension transfrontalière :

- Partenariat franco-allemand associant collectivités et entreprises
- Structure juridique commune : création d'une société d'économie mixte transfrontalière (SEM), détenue à 85 % par des acteurs publics.
- Financement croisé : fonds européens (Interreg), contributions publiques, investissements privés.



Acteurs impliqués

Coopération à l'échelle régionale

À cette échelle, les projets visent à structurer des infrastructures énergétiques de grande portée, traversant parfois plusieurs pays, avec des contributions institutionnelles fortes et des investissements nationaux ou européens plus importants.

- **Typologie de projets** : grands réseaux de transport d'électricité ou de chaleur, ou encore les réseaux d'hydrogène transfrontaliers, qui connectent production, transport et usages industriels à grande échelle.
- **Acteurs mobilisés** : gestionnaires de réseaux transfrontaliers, groupements d'industriels, institutions publiques et centres de recherche, parfois dans le cadre de programmes européens (Interreg, etc.).
- **Exemple** : le projet mosaHYc (compris dans le projet de région transfrontalière de l'hydrogène évoqué ci-dessus) illustre bien cette approche, puisqu'il vise à créer un réseau transfrontalier d'hydrogène de plus de 100 km entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg, en connectant des sites de production, de stockage et des usages industriels dans la Grande Région, avec l'objectif de structurer une filière hydrogène à l'échelle régionale.

Focus : projet Région transfrontalière de l'hydrogène Saar-Lorraine

Développement d'une économie de l'hydrogène dans la région frontalière franco-allemande, projets en cours de planification :

- ▶ Projet énergétique transfrontalier privé, centré sur la création d'une filière hydrogène intégrée entre la Sarre (DE) et la Lorraine (FR), articulant production, transport et usages industriels.
- ▶ Objectifs principaux : décarboner l'industrie lourde (notamment sidérurgie et production d'énergie) et le transport public ; déployer une infrastructure commune (réseaux, hubs, distribution).
- ▶ Lancé en 2021, le projet est actuellement en phase de planification (préparatoire en 2024-2025), sans échéance publique de mise en service ni budget global précisé à ce jour.

Dimension transfrontalière :

- ▶ Projet mené exclusivement par des acteurs privés, sans implication directe des collectivités locales ou de structures institutionnelles transfrontalières
- ▶ Coopération interentreprises, rassemblant plusieurs acteurs industriels allemands tels que STEAG (production énergétique), Siemens Energy (technologies hydrogène), Creos Deutschland (gestion de réseau), SHS – Stahl-Holding Saar (sidérurgie) et Saarbahn (mobilité hydrogène). Il se distingue par l'absence d'implication directe des collectivités locales ou de structures institutionnelles transfrontalières.

Coopération à l'échelle européenne

À cette échelle, les projets visent à structurer des infrastructures énergétiques de portée transnationale, traversant plusieurs pays, et qui sont d'importance stratégique à l'échelle européenne.

- ▶ Typologie de projets : grands réseaux de transport d'électricité ou de gaz, ou encore les réseaux d'hydrogène transnationaux, qui permettent des échanges d'énergie transfrontaliers à l'échelle européenne.
- ▶ Acteurs mobilisés : gestionnaires de réseaux transfrontaliers, groupements d'industriels, institutions publiques et centres de recherche, parfois dans le cadre de programmes européens (Interreg, etc.).
- ▶ Exemple : Développement de la **European Hydrogene Backbone**, un réseau stratégique transeuropéen de transport d'hydrogène. Initiative portée par 33 opérateurs de transport d'énergie européens, afin de développer les infrastructures à l'échelle européenne

Des formes de gouvernance variées et innovantes

Comme en témoignent les projets évoqués dans les parties précédentes, la coopération énergétique transfrontalière repose sur des formes de gouvernance particulièrement diversifiées, qui mobilisent un large éventail d'acteurs publics, privés, associatifs et citoyens :

- ▶ **Les autorités locales et régionales** tout d'abord (villes, régions ...) jouent un rôle souvent central dans le portage des projets transfrontaliers. Elles assurent à la fois une impulsion politique et un accompagnement financier et opérationnel, tout en garantissant l'ancrage territorial des initiatives.
- ▶ **Les entreprises**, (notamment certaines PME locales) mais aussi les producteurs d'énergie et les exploitants de réseaux, sont également des partenaires clés sur le plan technique et économique. Ils contribuent à la mise en œuvre concrète des projets, à leur exploitation à long terme et dans une moindre mesure au financement initial.
- ▶ **La dimension citoyenne** des projets peut être portée par des associations locales ou des coopératives énergétiques. Ces dernières permettent d'impliquer directement les habitants dans la gouvernance des projets,

renforçant leur acceptabilité sociale et leur ancrage local. Ce modèle participe à l'insertion dans une dynamique de démocratisation de l'énergie.

- ▶ Les **centres de recherche et les universités** apportent, quant à eux, une expertise scientifique et technique précieuse. Ils peuvent intervenir à différents niveaux : études de faisabilité, innovation technologique, évaluation d'impact, ou encore capitalisation d'expériences.
- ▶ Par ailleurs, dans un contexte transfrontalier, des **structures de coopération spécifiques** sont mobilisées, telles que les GECT. Ces dispositifs facilitent la coordination entre les partenaires issus de différents pays, en permettant un cadre de gouvernance commun, juridiquement reconnu au niveau européen.
- ▶ Les **institutions nationales et européennes** enfin, jouent également un rôle, souvent indirect, en fixant les cadres réglementaires, en orientant les priorités stratégiques et en apportant des financements (programmes spécifiques, ...).

Cette pluralité d'acteurs se traduit par une diversité de modèles de gouvernance. Certains projets sont pilotés exclusivement par des acteurs publics (collectivités, agences publiques), tandis que d'autres reposent sur un pilotage citoyen, porté par des coopératives ou associations locales. Des formes hybrides existent également, combinant les compétences et ressources d'acteurs publics, privés et associatifs. Enfin, certains projets sont initiés ou gérés par des entreprises ou des fondations, dans une logique privée. Pour encadrer les projets, différentes structures juridiques peuvent être mobilisées : sociétés d'économie mixte (SEM), coopératives ou encore des structures ad hoc créées dans le cadre des législations nationales respectives d'un des territoires frontaliers. Le choix de la forme juridique dépend souvent des objectifs du projet, de la nature des partenariats et du cadre réglementaire transfrontalier. Il est toutefois intéressant de noter que la majorité de ces projets étudiés repose sur des dispositifs contractuels sans nécessairement donner lieu à la création d'une structure juridique dédiée.

3. Focus : les communautés énergétiques transfrontalières

3.1 Les communautés d'énergie en Europe

Parmi les avancées de la politique énergétique européenne, le paquet législatif « [Une énergie propre pour tous les Européens](#) » a permis la reconnaissance et la définition des **communautés d'énergie renouvelable (CER)** et des **communautés énergétiques citoyennes (CEC)** grâce à l'adoption et à la transposition par les États membres respectivement de la directive sur les énergies renouvelables II (REDII)⁵⁶ et de la directive sur le marché intérieur de l'énergie (IEMD)⁵⁷. La directive sur les énergies renouvelables II (REDII) et la directive sur le marché intérieur de l'énergie (IEMD) autorisent toutes deux la participation transfrontalière aux REC et aux CEC respectivement. Cependant, la transposition des directives REDII et IMED diffère d'un État membre à l'autre, comme le souligne le Transposition Tracker de REScoop.eu⁵⁸.

	Communauté d'énergie renouvelable (UE RED II)	Communauté d'énergie citoyenne (UE 2019/944)
TYPE D'ENERGIE	100 % renouvelable	Tous types d'énergie

⁵⁶ Directive (UE) 2018/2001 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02018L2001-20231120>.

⁵⁷ Directive (UE) 2019/944 du Parlement européen et du Conseil du 5 juin 2019 relative à des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et modifiant la directive 2012/27/UE : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02019L0944-20220623>.

⁵⁸ Rescoop.eu transposition tracker : <https://www.rescoop.eu/policy/transposition-tracker>

PERIMETRE GEOGRAPHIQUE	Proximité géographique requise	Pas de contraintes géographiques
PARTICIPANTS	Citoyens, autorités locales, PME	Tout type d'acteur excepté les grandes entreprises énergétiques
AUTONOMIE	Oui	Pas explicite
CONTROLE EFFECTIF	Le contrôle effectif doit appartenir aux membres « proches » du projet détenu par la communauté	Le contrôle effectif est limité aux membres qui sont des personnes physiques, des micro et petites entreprises et des autorités locales. Cela signifie que les moyennes et grandes entreprises ne sont pas autorisées à exercer un contrôle sur une communauté énergétique citoyenne.

3.2 Les communautés d'énergie transfrontalières

D'après le **Handbook publié par la Commission Européenne**⁵⁹ à ce sujet, les communautés énergétiques sont des « communautés d'énergie renouvelable » (CER) ou des « communautés énergétiques citoyennes » (CEC) au sens de la législation européenne. Les CER et les CEC sont ouvertes à la participation transfrontalière, comme le prévoient l'article 22 de la REDII et l'article 16 de l'IMED. Ainsi, une communauté énergétique transfrontalière est une « communauté d'énergie renouvelable » ou une « communauté énergétique citoyenne » de nature transfrontalière.

Plus précisément, le Handbook sur les communautés énergétiques transfrontalières propose les définitions suivantes

La communauté énergétique transfrontalière est une entité juridique :

Qui **repose sur la participation volontaire et ouverte des deux régions frontalières d'une même région transfrontalière** et qui est effectivement contrôlée par les membres et les actionnaires de la région transfrontalière où elle est établie et opère, qui sont des personnes physiques, des autorités locales, y compris des municipalités ou des PME ;

Dont **l'objectif principal est d'apporter des avantages environnementaux, économiques ou sociaux** à ses membres et actionnaires dans les deux régions frontalières de la même région transfrontalière où elle opère, plutôt que de générer des profits financiers

Et **peut exercer des activités** de production, y compris à partir de sources renouvelables, de distribution, de fourniture, de consommation, d'agrégation, de stockage d'énergie, de services d'efficacité énergétique ou de recharge pour véhicules électriques, ou fournir d'autres services énergétiques à ses membres

Compte tenu de la complexité d'établir des communautés énergétiques transfrontalières à part entière, le Handbook identifie également des « **quasi** » **communautés énergétiques transfrontalières**, définies comme « *une communauté (REC ou CEC) qui ne s'engage pas nécessairement dans la production, la distribution, la fourniture, la consommation, l'agrégation, le stockage d'énergie, les services d'efficacité énergétique ou les services de recharge pour véhicules électriques, ni ne fournit d'autres services énergétiques à ses membres ou actionnaires au-delà d'une frontière nationale dans une région transfrontalière* – c'est-à-dire que l'énergie ou les services énergétiques ne franchissent pas nécessairement les frontières nationales –, mais qui développe des activités (par exemple, la production ou la consommation) dans une région frontalière ou séparément dans les deux régions frontalières d'une même région transfrontalière ».

Une « quasi » communauté énergétique est donc une entité qui doit remplir au moins l'une des conditions suivantes :

⁵⁹ Commission Européenne, Handbook on Cross-border Energy Communities, URL: [Handbook on Cross-border Energy Communities.pdf](#)

- **Gestion conjointe** : l'entité qui gère la communauté a une personnalité juridique transfrontalière, par exemple un groupement européen de coopération territoriale (GECT) ;
- **Financement conjoint** : les participants d'une région frontalière contribuent au financement d'investissements dans une région frontalière voisine au sein de la même région transfrontalière ;
- **Ressources communes** : les ressources humaines, l'expertise technique et les connaissances ou les équipements sont partagés entre les régions frontalières participantes au sein de la même région transfrontalière.

	Communauté énergétique trans-frontalière (CBEC)	Quasi Communauté énergétique trans-frontalière (Q-CBEC)
FORME JURIDIQUE	Une entité juridique (par exemple, une coopérative, une association, un GECT) fondée sur les définitions de la REC ou de la CEC	Une entité juridique (par exemple, une coopérative, une association, un GECT) fondée sur les définitions de la REC ou de la CEC
PARTICIPATION	Participation ouverte et volontaire des deux côtés d'une région transfrontalière	Participation ouverte et volontaire d'un ou des deux côtés d'une région transfrontalière
GOVERNANCE	Contrôlée par les membres/actionnaires des deux régions frontalières (personnes physiques, PME, municipalités)	Peut avoir une gestion conjointe (par exemple, une entité transfrontalière), mais pas nécessairement un contrôle partagé
INTEGRATION TRANSFRONTALIERE	Opérationnelle : coopération énergétique physique et fonctionnelle au-delà des frontières	Organisationnelle : collaboration par le biais d'une gestion, d'un financement ou de ressources conjoints, même sans flux physique d'énergie au-delà des frontières
ACTIVITES	Doivent impliquer la fourniture trans-frontalière d'énergie ou de services connexes (par exemple, production, recharge de véhicules électriques)	Aucune exigence concernant le franchissement de la frontière par l'énergie ou les services ; peuvent opérer d'un seul côté
EXEMPLE D' ACTIVITES	Infrastructures de production ou d'approvisionnement partagées de part et d'autre de la frontière	Mécanismes de financement, personnel, connaissances ou équipements partagés

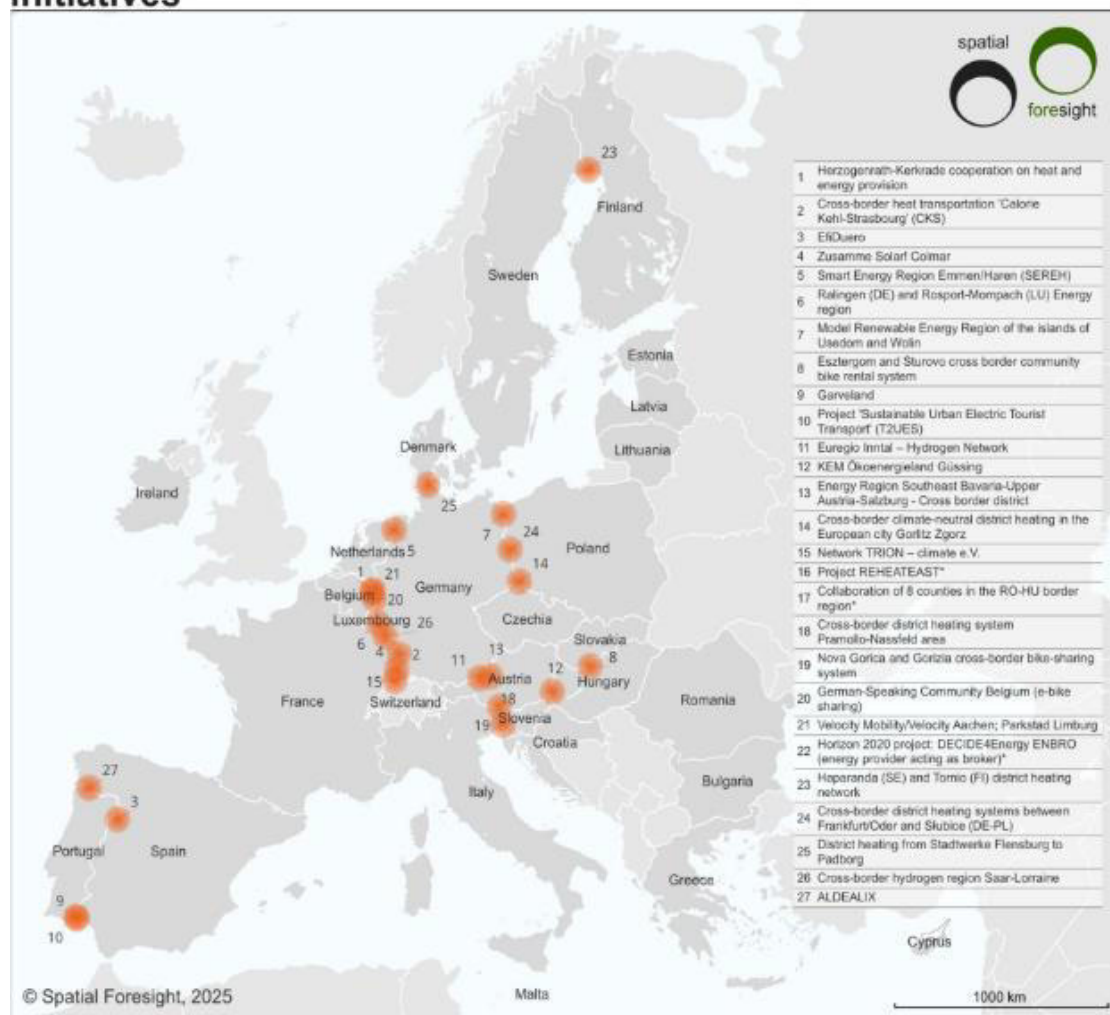
Figure 42: Distinction entre communauté énergétique transfrontalière et « quasi » communauté énergétique transfrontalière

3.3 Projets de CBEC identifiés au sein du Handbook

Le Handbook recense 27 initiatives transfrontalières considérées comme pertinentes à l'échelle de l'Union européenne. Ces projets sont répartis en trois catégories : deux sont classés comme de véritables CBEC, actuellement en phase de planification mais non encore opérationnelles ; six sont considérés comme des quasi-CBEC, proches du modèle attendu sans en remplir encore tous les critères ; enfin, dix-neuf autres projets transfrontaliers sont recensés comme liés à l'énergie, bien qu'ils ne satisfassent pas pleinement aux définitions de CBEC établies dans le cadre réglementaire européen.

Ces projets couvrent un total de 17 pays et concernent 14 zones frontalières, avec **une concentration notable sur les frontières France–Allemagne** et Espagne–Portugal, qui comptent chacune quatre projets identifiés. Cette répartition géographique témoigne d'un intérêt fort pour la coopération énergétique entre territoires voisins, souvent déjà engagés dans des démarches conjointes de transition énergétique.

Inventory of CBEC, Q-CBEC and related cross-border initiatives



Source: Own elaboration. Administrative boundaries: Eurostat GISCO, NUTS 2 (2016).

Note: Initiatives marked with * in the table (16, 17, and 22) cover multiple cross-border areas and are therefore not depicted on the map.

Figure 43- Projets de CBEC en Europe, Handbook CBEC, 2025

Les thématiques abordées par ces projets sont variées.

- Huit initiatives portent sur des **réseaux de chaleur**, souvent autour de la récupération de chaleur industrielle.
- Six projets s'inscrivent dans le champ de la **mobilité électrique**, incluant des solutions transfrontalières de covoiturage, des infrastructures de recharge ou des services de vélos électriques.
- Quatre projets visent à **coordonner des coopératives énergétiques** de part et d'autre des frontières.
- D'autres s'intéressent à la production et au partage d'électricité solaire (trois projets), aux services énergétiques (deux projets), ou encore à des coopérations autour de l'hydrogène et de la biomasse (deux projets chacun).

Ce panorama souligne l'émergence progressive de démarches énergétiques pertinentes à l'échelle transfrontalière, souvent encore expérimentales, mais prometteuses en matière d'innovation territoriale et de participation citoyenne.

4. Le financement des projets de transition énergétique transfrontalière

Des opportunités concrètes de financement au niveau européen

Le développement de projets énergétiques citoyens dans un contexte transfrontalier peut s'appuyer sur un large éventail de dispositifs européens de financement et d'accompagnement. Le **programme Interreg**⁶⁰ constitue un levier central pour la coopération transfrontalière, en soutenant des initiatives innovantes liées au développement durable, à la gouvernance locale et à l'énergie. En particulier l'objectif stratégique « une Europe plus verte » de la politique de cohésion européenne permet de financer des projets relatifs à la transition énergétique dans les régions transfrontalières.

L'**Initiative Urbaine Européenne** (EUI)⁶¹ complète ce dispositif en apportant un appui spécifique à l'innovation et au renforcement des capacités dans les zones urbaines, y compris transfrontalières.

Le **programme LIFE – Transition énergétique propre** finance des projets de recherche, d'expérimentation de technologies et de modèles innovants, tout en encourageant l'implication active des citoyens dans la transition énergétique. Le programme LIFE comporte notamment un volet dédié à la transition énergétique propre, permettant de financer des projets en lien avec ce sujet. Certains projets LIFE peuvent par ailleurs être transfrontaliers, à l'instar du projet LIFE Pyrénées4Clima⁶², qui compte plus d'une quarantaine de partenaires français, espagnols et andorrans. Cependant, il a été remonté par les acteurs de terrain que l'accès au financement LIFE est de plus en plus concurrentiel, et que les acteurs français éprouvent des difficultés à capter ces financements en comparaison à leurs voisins.

Le **Mécanisme pour l'interconnexion en Europe**⁶³ (MIE également appelé Connecting Europe Facility – Energy – CEF-E) soutient quant à lui des projets d'envergure visant à renforcer les interconnexions énergétiques entre pays européens, notamment pour les énergies renouvelables. La programmation 21-27 du CEF energy a notamment introduit une nouvelle catégorie de projets financée : les projets transfrontaliers d'énergie renouvelable (22.7 Millions d'euros)⁶⁴.

L'initiative **b-solutions**⁶⁵, portée par la Commission européenne, propose également une forme d'accompagnement ciblée sous forme d'expertise juridique pour aider les porteurs de projets à surmonter les obstacles réglementaires et administratifs spécifiques à la coopération transfrontalière. Les compendiums disponibles en libre accès sur le site de B-Solutions permettent d'accéder à l'historique des cas ayant bénéficiés d'une analyse. Plusieurs d'entre eux concernent des problématiques liées à l'énergie transfrontalière. Par exemple, le dernier compendium⁶⁶ répertorie des obstacles relatifs à un cas de bike-sharing électrique à la frontière italo-slovène, ou encore un obstacle à l'échange d'énergie transfrontalière à la frontière germano-néerlandaise.

Enfin, le **programme LEADER**, historiquement destiné au développement rural, soutient de manière croissante les projets locaux dans les domaines de l'énergie ou de la gestion des ressources naturelles. Il offre également des possibilités de coopération transfrontalière entre territoires ruraux via l'action « coopération » du programme : *« L'action « Coopération » encourage les territoires à dépasser le simple travail en réseau interne pour construire des projets communs avec d'autres régions ou pays. Cette démarche favorise l'échange de savoir-faire et l'acquisition de nouvelles compétences. »*⁶⁷

⁶⁰ [Programmes - Interreg EU](#)

⁶¹ [European Urban Initiative | EUI](#)

⁶² [Projet LIFE – PYRÉNÉES4CLIMA – AEET Pirineos-Pyrénées](#)

⁶³ [About the Connecting Europe Facility - European Commission](#)

⁶⁴ [Cross-border renewable energy projects \(CEF Energy\) - new - European Commission](#)

⁶⁵ [Home | b-solutionsproject](#)

⁶⁶ [8f68c1_d4b7ca6eb8c4448598e62e0b66f8c08e.pdf](#)

⁶⁷ [Programme LEADER 2023-2027 : coopération entre territoires](#)

CONCLUSION

Le contexte actuel marque un tournant décisif pour la politique énergétique européenne, avec une volonté affirmée de concrétiser l'Union de l'énergie. Cette ambition implique nécessairement une intégration transfrontalière renforcée, fondée à la fois sur de meilleures interconnexions techniques et une interconnaissance accrue entre acteurs, à toutes les échelles. Les territoires comme l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ont ici un rôle clé à jouer : en facilitant les coopérations, en identifiant des synergies et en expérimentant des solutions innovantes, ils peuvent contribuer activement à l'émergence d'une véritable Europe de l'énergie.

Cependant, cette dynamique se heurte à de nombreux obstacles structurels : des cadres législatifs et réglementaires différents, des cultures de gouvernance et d'aménagement contrastées, des disparités tarifaires et des priorités parfois divergentes. Néanmoins, ces différences ne doivent pas être vues comme des freins, mais plutôt comme des leviers de complémentarité. Elles offrent l'opportunité d'apprendre mutuellement, d'échanger sur les bonnes pratiques, et de co-construire des solutions adaptées aux spécificités locales.

La diversité des territoires de l'Eurodistrict — des espaces métropolitains comme l'Eurométropole de Strasbourg et la continuité urbaine jusque Kehl, à des zones plus rurales comme la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE) ou l'Est de l'Ortenaukreis — reflète des profils énergétiques variés. Le versant allemand, fortement industrialisé, se distingue du côté français, au profil énergétique davantage marqué par le tertiaire et le résidentiel. De même, les vecteurs énergétiques diffèrent, avec un mix français plus électrifié et déjà largement décarboné. Malgré cela, des enjeux communs émergent clairement : le développement des énergies renouvelables (géothermie, solaire photovoltaïque), l'essor de l'énergie citoyenne, la transition des mobilités ou encore la décarbonation de l'industrie.

Ces convergences ouvrent la voie à des coopérations renforcées : partage d'expériences réussies comme les communautés énergétiques ou l'autoconsommation collective, développement d'interconnexions (notamment autour de la chaleur fatale, de l'hydrogène), mutualisation des financements et des expertises (par exemple pour la géothermie ou la décarbonation du secteur industriel). L'ambition est là : ces territoires, au cœur de l'Europe et situés à la croisée des grands corridors de transport, sont porteurs d'une volonté forte en matière de transition écologique, déjà concrétisée par de nombreux projets labellisés aux niveaux national et européen et des partenariats existants emblématiques à l'instar du projet Calorie Kehl Strasbourg.

Des sujets de coopération prioritaires ont d'ores et déjà identifiés et des opportunités concrètes émergent : appels à projets européens sur les communautés énergétiques transfrontalières, réflexion autour de la compétitivité énergétique, ou encore expérimentation d'une écologie industrielle à l'échelle transfrontalière. Ces éléments confirment le potentiel de ces territoires à devenir des **espaces pilotes d'une Europe de l'énergie ambitieuse, inclusive et profondément ancrée dans ses réalités locales.**

- ## Stratégies et documents de planification

- Eurométropole de Strasbourg, Plan Climat 2030, URL : <https://www.strasbourg.eu/plan-climat>
- Eurométropole de Strasbourg, Plan Local d'Urbanisme, URL : [Le Plan Local d'Urbanisme \(PLU\) de l'Eurométropole de Strasbourg | Strasbourg.eu](https://www.strasbourg.eu/le-plan-local-durbanisme-plu-de-l-eurometropole-de-strasbourg)
- Conférence du Rhin Supérieur, Annexe à la stratégie transfrontalière sur le climat et l'énergie pour la Région Métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur: <https://www.conference-rhin-sup.org/fr/environnement/telechargements.html>
- Ortenaukreis, Integriertes Klimaschutzkonzept, URL : [ortenaukreis.de/media/custom/3406_3170_1.PDF](https://www.ortenaukreis.de/media/custom/3406_3170_1.PDF)
- Stratégie transfrontalière pour le climat et l'énergie dans la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur : <https://www.conference-rhin-sup.org/fr/environnement/telechargements.html>
- Verband REGION Südlicher Oberrhein, Regionalplan : [Regionalplan - Verband Region Südlicher Oberrhein](https://www.region-suedlicher-oberrhein.de/Regionalplan)
- Ville de Kehl, Energie- und Treibhausgasbilanzierung der Stadt Kehl 2016, URL : [Klimaschutzkonzept | Stadt Kehl](https://www.stadt-kehl.de/Dateien/Klimaschutzkonzept_Kehl_2016.pdf)
- Ville de Kehl, Kommunale Wärmeplanung der Stadt Kehl, 2023, URL : [Fachgutachten KWP Kehl Final.pdf](https://www.stadt-kehl.de/Dateien/Fachgutachten_KWP_Kehl_Final.pdf)

Annexe : Liste des contacts interrogés

Personnes interrogées en entretien individuel semi-directif

Organisation	Nom	Prénom	Poste
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Voiry	Philippe	Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières
Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan	Bronsard	Sarah	Cheffe de projet Forum pour l'avenir franco-allemand
Eurométropole de Strasbourg	Lafaury	Emeline	Adjointe à la DGa Transformation écologique et économique du territoire, Directrice Transitions Energie Climat
Eurométropole de Strasbourg	Leclerc	Nathalie	Cheffe de service pilotage Climat Air
Eurométropole de Strasbourg	Monteillet	Dorothee	Adjointe au chef de service, Directrice de projet Transition énergétique
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	Poupardin	Alexis	Chargé de mission environnement
Ville de Kehl	Gerardin	Christine	Chargée de mission climat
Ortenauer Energieagentur	Markl-Hummel	Lioba	Geschäftsführerin
Regional Verband Südlicher Oberrhein	Torns	Fabian	Stellv. Verbandsdirektor
TRION Climat	Parasote	Vulla	Directrice
TRION Climat	Le Chanony	Jeanne	Chargée de projets
ATMO Grand Est	Deprost	Raphaele	Responsable unité transfrontalier et européen
ATMO Grand Est	Genthon	Lisa	Chargée de développement international

Personnes présentes lors de l'atelier de travail transfrontalier

Organisation	Nom	Prénom	Poste
Eurométropole de Strasbourg	Valette	Sophie	Responsable dpt coopération transfrontalière et bilinguisme
Eurométropole de Strasbourg	Lafaury	Emeline	Adjointe à la DGa Transformation écologique et économique du territoire, Directrice Transitions Energie Climat
Eurométropole de Strasbourg	Leclerc	Nathalie	Cheffe de service pilotage Climat Air
Eurométropole de Strasbourg	Monteillet	Dorothee	Adjointe au chef de service, Directrice de projet Transition énergétique
Eurométropole de Strasbourg	Ullrich	Daniel	Stagiaire
Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	Poupardin	Alexis	Chargé de mission environnement
Agence du Climat de l'Eurométropole de Strasbourg	Zech	Vincent	Chargé de mission énergies renouvelables
Ville de Kehl	Gerardin	Christine	Chargée de mission climat
Ortenauer Energieagentur	Markl-Hummel	Lioba	Geschäftsführerin
Regional Verband Südlicher Oberrhein	Torns	Fabian	Stellv. Verbandsdirektor
TRION Climat	Parasote	Vulla	Directrice
TRION Climat	Le Chanony	Jeanne	Chargée de projets
ATMO Grand Est	Deprost	Raphaele	Responsable unité transfrontalier et européen
ATMO Grand Est	Genthon	Lisa	Chargée de développement international
SEM Calorie Kehl Strasbourg	Schimitschek	Sabine	Directrice générale
Port de Strasbourg	Rausch	Manfred	Chef de projets
Port de Kehl (excusé)	Bertschinger	Alex	Technische Verwaltung

Collectivité européenne d'Alsace	Parasote	Bruno	Délégué traitement
Collectivité européenne d'Alsace	Henckel-Warth	Amandine	Responsable adjointe service coopération transfrontalière
Banque des territoires (excusé)	Demulier	David	Chargé de missions
Banque des territoires (excusé)	Grillot	Tom	Chargé de développement territorial
Banque des territoires (excusé)	Vinel	Thibault	Stagiaire
Regionalverband Südllicher Oberrhein (excusé)	Torns	Fabian	Stellv. Verbandsdirektor
ADEUS	Marx	David	Responsable économie, aménagement et coopérations
ADEUS	Vimbert	Benoît	Directeur d'études



Mission opérationnelle transfrontalière

38, rue des Bourdonnais
75001 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



TOP 5.1.SUBVENTIONS ATTRIBUEES DEPUIS LE 06/06/2025 DANS LE CADRE DU FONDS CULTURE & RENCONTRES (FONDS DE 190 000 €) / FÖRDERUNGEN IM RAHMEN DES FONDS KULTUR & BEGEGNUNG, DIE SEIT DEM 06.06.2025 BEWILLIGT WURDEN (FONDS IN HÖHE VON 190.000 €)					
Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Budget global du projet (€) / Gesamtbudget des Projektes (€)	Montant accordé (€) / Bewilligter Betrag (€)
"Green Guinguette : Le Bal du Futur"	Organisation en juin 2025 de 3 évènements en plein air à Strasbourg mêlant prestations musicales de duos artistiques franco-allemands et activités de sensibilisation aux enjeux vironnementaux, notamment l'usage du vélo et de l'énergie solaire. / Durchführung 3 Open-Air-Veranstaltungen im Juni 2025 in Straßburg, die musikalische Auftritte von deutsch-französischen Künstlerduos zusammen mit Aktivitäten zur Sensibilisierung für Umweltfragen kombiniert haben, insbesondere die Nutzung von Fahrrädern und Solarenergie.	Association Genau, Strasbourg	Culture Node e.V., Offenburg	13 500,00 €	5 000,00 €
"1. Eurodistrict Kinderfußballturnier in Kehl / Tournoi Européen des enfants 2016/2017"	Tournoi de football impliquant 16 équipes d'enfants (9-10 ans) des 3 clubs le 28 juin 2025. Echanges professionnels entre les entraîneurs et responsables des clubs en vue de renforcer la coopération sportive transfrontalière et moment convivial partagé avec les familles en marge du tournoi. / Fußballturnier mit 16 Mannschaften von Kindern (9-10 Jahre) aus den 3 Sportvereinen am 28. Juni 2025. Fachlicher Austausch zwischen Trainern und Vereinsverantwortlichen zur Stärkung der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit im Sportbereich und gemeinsames Essen mit den Familien am Rande des Turniers.	Kehler Fußballverein Jugendfußball e.V.	AS Schiltigheim ; ES Molsheim	8 195,00 €	4 095,00 €
„Mythos & Muse“	Montage d'un spectacle de théâtre bilingue regroupant sur scène des comédiens français et allemands, professionnels et amateurs, sur le thème des mythes et légendes de l'Ortenau et du Bas-Rhin, suivi de 3 représentations : 2 en juillet à Lauf et une en décembre à Strasbourg. / Inszenierung eines zweisprachigen Theaterstücks mit französischen und deutschen professionellen- und Amateurschauspielern zum Thema Mythen und Legenden der Ortenau und des Bas-Rhin, gefolgt von 3 Aufführungen: 2 im Juli in Lauf und eine im Dezember in Straßburg.	MOMO e.V., Lauf	Association NOOTOOS, Strasbourg ; Gemeinde Lauf ; Gemeinde Sasbachwalden	74 474,00 €	25 000,00 €
"Voyage éducatif des communes jumelées Kappelrodeck et Rosheim" / Ausflug der Partnergemeinden Kappelrodeck und Rosheim	Organisation d'une journée de rencontre en juillet 2025 entre les citoyens de Kappelrodeck et Rosheim pour consolider le jumelage entre les deux communes. Excursion à Schwetzingen et Heidelberg puis verre de l'amitié à Kappelrodeck. / Organisation eines Tagestreffens zwischen den Bürgern der Gemeinden Kappelrodeck und Rosheim im Juli 2025 zur Stärkung der Städtepartnerschaft der beiden Gemeinden. Ausflug nach Schwetzingen und Heidelberg, danach Umtrunk in Kappelrodeck.	Gemeinde Kappelrodeck	Commune de Rosheim	4 200,00 €	1 030,00 €
"Rencontre basketball franco-allemande / deutsch-französisches Basketball Event"	Tournoi de basket 3 x 3 début juillet 2025 impliquant 10 équipes de jeunes joueurs de 13 à 18 ans français et allemands. Animations linguistiques pour les jeunes et échanges professionnels entre les arbitres, entraîneurs et responsables de clubs sur leurs méthodes respectives d'entraînement pour apprendre les uns des autres. / Turnier zwischen 10 Mannschaften junger deutscher und französischer Basketballspieler im Alter von 13 bis 18 Jahren (Basket 3 x 3) Anfang Juli 2025. Sprachanimationen für die Jugendlichen sowie fachlicher Austausch zwischen Schiedsrichtern, Trainern und Vereinsverantwortlichen über ihre jeweiligen Trainingsmethoden, um voneinander zu lernen.	Kehler Turnerschaft e.V.	ASES Basketball, Strasbourg	2 216,00 €	1 108,00 €
"Festival Alemaniac - Festival de dialecte / Alemaniac Festival - Mundartfestival"	Organisation du festival "Alemaniac" de promotion du bilinguisme et de la langue régionale alémanique les 7 et 8 novembre 2025 au Kulturhaus Kehl : programmation artistique variée, rencontres transfrontalières intergénérationnelles et valorisation d'une identité culturelle partagée. / Organisation des Festivals „Alemaniac“ zur Förderung der Zweisprachigkeit und der alemannischen Regionalsprache: vielfältiges künstlerisches Programm, generationenübergreifende und grenzüberschreitende Begegnungen sowie Aufwertung einer gemeinsamen kulturellen Identität.	Kultur Café Kehl eV.	Association Alemaniac Sélestat ; association Alemaniac Gug Emmendingen	24 800,00 €	8 750,00 €
"Fluctuations"	Le festival fluvial itinérant "Fluctuations", basé sur une péniche, a fait une halte au Phare Citadelle à Strasbourg du 22 au 24 août 2025 avant de poursuivre son parcours vers Paris puis Budapest. Dans ce cadre, des tables rondes, conférences, ateliers participatifs et concerts ont été organisés, destinés à un public franco-allemand de tous âges, sur les thèmes de l'écologie, du dialogue européen et de la démocratie. / Bevor es weiter nach Paris und Budapest gefahren ist, legte das auf einem Hausboot stattfindende Wanderefestival „Fluctuations“ vom 22. bis 24. August 2025 einen Zwischenaufenthalt im Phare Citadelle in Straßburg ein. Bei dieser Gelegenheit wurden Podiumsdiskussionen, Konferenzen, partizipative Workshops und Konzerte zu den Themen Ökologie, europäischer Dialog und Demokratie für ein deutsch-französisches Publikum jeden Alters angeboten.	Association Smmmile	Plusieurs associations françaises et allemandes dans et hors du territoire de l'Eurodistrict, des domaines de la culture et de l'environnement	183 115,00 €	25 000,00 €
„L'épidémie de danse – Strasbourg 1518 / Die Tanzepidemie Straßburg 1518“	Organisation du festival "Voix et route romane" du 26 au 29 août 2025 à Lahr et Eschau : conférences, concerts dansés et visites guidées dans les deux langues pour faire connaître un pan méconnu de l'histoire de l'Ortenau et de l'Alsace : deux épidémies ayant eu lieu au XVIè siècle. / Umsetzung des Festivals „Voix et route romane“ vom 26. bis 29. August 2025 in Lahr und Eschau: Konferenzen, Tankonzerte und Führungen in beiden Sprachen, um einen unbekannten Teil der Geschichte der Ortenau und des Elsass bekannt zu machen: zwei Epidemien im 16. Jahrhundert.	Associaton Arts et Lumières en Alsace	Evangelisches Bezirkskantorat Lahr ; Städtische Musikschule Lahr	40 740,00 €	19 629,50 €
"R(h)eines Wasser - CleanUp Aktion Tag"	Organisation d'un clean-up franco-allemand : action de nettoyage citoyen visant à ramasser les déchets au Jardin des Deux Rives le 27 septembre 2025. Des animations linguistiques, des jeux "brise-glace" et une sensibilisation aux défis de la pollution plastique ont aussi été effectués en parallèle du ramassage des déchets. / Organisation einer deutsch-französischen Clean-up-Aktion: Bürgerinitiative zur Müllsammlung im Garten der zwei Ufer am 27. September 2025. Parallel zur Müllsammlung fanden Sprachanimationen, „Eisbrecher“-Spiele und Sensibilisierungsmaßnahmen zu den Herausforderungen der Plastikverschmutzung statt.	H2Org - für eine plastikfreie Natur e.V., Freiburg	Bürgerinitiative Umweltschutz Kehl e.V. ; Centre social et culturel Au-delà Des Ponts, Strasbourg ; association Octop'us, Strasbourg	7 500,00 €	3 000,00 €
"25 Jahre Architekturtage Leben und Wohnen am Oberrhein : 2000 - 2025 - 2050. Baukultur für alle erlebbar machen."	Organisation en octobre 2025 de la 25è édition des "Journées européennes de l'architecture" comprenant 13 évènements bilingues (expositions, conférences, balades urbaines, ateliers, projections) destinés au public frontalier sur le thème de l'évolution de l'habitat dans le Rhin supérieur. / Durchführung der 25. Ausgabe der „europäischen Architekturtage“ im Oktober 2025 mit 13 zweisprachigen Veranstaltungen (Ausstellungen, Konferenzen, Stadtführungen, Workshops, Filmvorführungen) für das Publikum der Grenzregion zum Thema Architektur und Wohnen am Oberrhein.	Maison européenne de l'architecture Strasbourg	Stadt Offenburg ; Architektenkammer Baden-Württemberg ; Ville de Strasbourg	73 140,00 €	5 000,00 €
"Le nouveau défi européen / Die neue europäische Herausforderung"	Organisation à l'automne 2025 de débats à Strasbourg et Kehl sur les défis actuels en Europe (guerre en Ukraine, situation géopolitique, changement climatique). Comprenant notamment une visite de l'Eurocorps et destinés plus particulièrement à des jeunes, les évènements ont permis de croiser les regards français et allemands sur ces questions. / Organisation von Debatten im Herbst 2025 in Straßburg und Kehl zu den aktuellen Herausforderungen in Europa (Krieg in der Ukraine, geopolitische Lage, Klimawandel). Die Veranstaltungen, inklusive eine Besichtigung des Eurocorps, richteten sich vor allem an junge Menschen und ermöglichten einen Vergleich der französischen und deutschen Sichtweisen zu diesen Themen.	Association C"Europe, Strasbourg	Europa sein e.V., Freiburg ; Fédération Alsace Bilingue	9 180,00 €	4 390,00 €
"Programme de valorisation des actions transfrontalières en marge du Congrès des Jeunes Européens Fédéralistes"	Programme d'animations transfrontalières dans le cadre du Congrès des Jeunes Européens Fédéralistes à Strasbourg les 13 et 14 novembre 2025 : simulation de débats au Parlement européen avec des lycéens de Strasbourg et Kehl, conférence sur l'histoire du Parlement européen, ateliers sur le montage de projets transfrontaliers. / Grenzüberschreitendes Veranstaltungsprogramm im Rahmen des Kongresses der Jungen europäischen Föderalisten in Straßburg am 13. und 14. November 2025: Simulation von Debatten im Europäischen Parlament mit Schülern aus Straßburg und Kehl, Konferenz zur Geschichte des Europäischen Parlaments, Workshops zur Umsetzung grenzüberschreitender Projekte.	Jeunes Européens Fédéralistes, Strasbourg	Junge Europäer - JEF Baden-Württemberg e.V., Stuttgart	40 100,00 €	1 000,00 €
"Hip Hop Won't Stop"	Organisation de l'évènement "Hip Hop Won't Stop" les 20 et 21 septembre 2025 au Kaleidoscoop à Strasbourg : ateliers gratuits ouverts à tous les citoyens de l'Eurodistrict sur l'écriture de hip hop, la calligraphie, le graffiti, DJ sets et échanges informels entre acteurs culturels. / Organisation der Veranstaltung „Hip Hop Won't Stop“ am 20. und 21. September 2025 im Kaleidoscoop in Straßburg: kostenlose Workshops für alle Bürger des Eurodistrikts zur Verfassung von Hip-Hop-Texten, Kalligraphie, Graffiti sowie DJ-Sets und informeller Austausch zwischen Kulturschaffenden.	Association Genau, Strasbourg	Culture Node e.V., Offenburg	37 000,00 €	2 000,00 €
"Correspondanz / Eintreffen"	Organisation d'une exposition collective des œuvres de 8 artistes français et allemands durant un mois en septembre-octobre 2025 à Offenburg, ainsi que d'une journée transfrontalière avec ateliers de pratique artistique pour le public. / Organisation einer einmonatigen gemeinsamen Ausstellung mit Werken von 8 französischen und deutschen Künstlern im September-Oktober 2025 in Offenburg. Im Rahmen des Projekes fand auch einen grenzüberschreitenden Tag statt mit partizipativen künstlerischen Workshops für ein breites Publikum.	Association INACT, Strasbourg	Künstlerkreis Ortenau e.V., Offenburg	19 200,00 €	2 000,00 €

"Les éco-actions du Vélo Gourmand / Umwelaktionen der Rad- und Genuss tour"	Programme commun d'animations porté par 7 associations environnementales françaises et allemandes partenaires de l'Eurodistrict sur les haltes gourmandes du Vélo Gourmand le 28 septembre 2025. / Gemeinsames Programm von Animationen angeboten von 7 französischen und deutschen Umwelvereinen Partner des Eurodistrict an den Orten der Genussstopp der Eurodistrict-Rad- und Genuss tour am 28. September 2025.	Association Octaglus, Strasbourg	NABU Kehl ; Bürgerinitiative Umweltschutz Kehl ; ADFC Kehl , Creative Vintage, Strasbourg ; Zéro Déchet Strasbourg ; La Cybergrange, Strasbourg	7 914,00 €	3 957,00 €
"Geist des Friedens" – Zum 150. Geburtstag Albert Schweitzers / „Esprit de paix“ – Pour le 150ème anniversaire d'Albert Schweitzer.	Lecture musicale bilingue à la Friedenskirche de Kehl en hommage à Albert Schweitzer, à l'occasion des 150 ans de sa naissance, des 60 ans de son décès et des 80 ans de la fin de la Deuxième guerre mondiale. Discussion ouverte dans les deux langues avec le public à l'issue de la lecture sur l'actualité de la pensée de Schweitzer et l'importance du dialogue interculturel à l'heure actuelle. / Zweisprachige musikalischer Lesung in der Friedenskirche in Kehl zu Ehren von Albert Schweitzer anlässlich seines 150. Geburtstags, seines 60. Todesjags und des 80. Jubiläums des Endes des zweiten Weltkriegs. Im Anschluss an die Lesung offene Diskussion in beiden Sprachen mit dem Publikum zur Bedeutung von Schweitzers Gedanken heute und zur Wichtigkeit des interkulturellen Dialogs im heutigen Kontext.	Historischer Verein Kehl e.V.	Association A Sire ouvert, Strasbourg ; evangelische Kirchengemeinde Kehl	4 850,00 €	1 870,00 €
"Chorale internationale. Au milieu de la vie. Oratorio sur les traces d'Albert Schweitzer. Pour chœur, solos, récitants et instruments."	Réalisation de deux concerts franco-allemands pour chœur et orchestre les 29 et 30 novembre 2025 à la Stadtkirche d'Offenburg en l'honneur du 150e anniversaire d'Albert Schweitzer. Discussion avec les auditeurs dans les deux langues à l'issue du concert sur la musique qu'ils viennent d'entendre et sur les thèses de Schweitzer. / Umsetzung von zwei deutsch-französischen Konzerten für Chor und Orchester am 29. und 30. November 2025 in der Stadtkirche Offenburg zu Ehren des 150. Geburtstags von Albert Schweitzer. Nach dem Konzert wird mit den Zuhörern eine Diskussion in beiden Sprachen geführt, über die gerade gehörte Musik und die Thesen von Schweitzer.	evangelische Landeskirche Baden-Württemberg / Bezirksamt Offenburg	UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine), Strasbourg	29 360,00 €	2 000,00 €
"UR Futur"	Organisation du festival d'innovation franco-germano-suisse "UR Futur" du 4 au 8 novembre 2025 à Strasbourg. Mise en valeur des innovations techniques dans les établissements d'enseignement supérieur, échanges et rencontres entre les étudiants. / Organisation des deutsch-französisch-schweizerischen Innovationsfestivals „UR Futur“ vom 4. bis 8. November 2025 in Straßburg. Hervorhebung technischer Innovationen in den Universitäten und Hochschulen sowie Austausch und Begegnungen zwischen den Studierenden.	TnRhenaTech	Alsace Tech et 8 universités du Rhin supérieur	32 014,00 €	4 000,00 €
"Présentation de véhicules allemands de l'Ortenaukreis en matière de RCH (risque chimique, bactériologique) : mode opératoire et domaine de compétences."	Rencontre professionnelle entre un groupe de pompiers strasbourgeois et un groupe de pompiers de Kehl le 21 novembre 2025 à Strasbourg. Les pompiers allemands présentent à leurs homologues français leurs moyens d'intervention en matière de risque chimique et bactériologique, dans le but d'améliorer la connaissance mutuelle et par conséquent, l'efficacité de la coopération et la protection des populations en cas de sinistre dans la zone transfrontalière. / Fachbegegnung zwischen Feuerwehrleuten aus Straßburg und Kehl am 21. November 2025 in Straßburg. Die deutschen Feuerwehrleute stellen ihren französischen Kollegen ihre Einsatzmittel im Bereich chemischer und bakteriologischer Risiken vor. Auf diese Weise können sich die beiden Gruppen besser kennen und damit die Effizienz ihrer Zusammenarbeit und den Schutz der Bevölkerung im Falle eines Schadens in der Grenzregion erhöhen.	SIS 67 (Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin)	Feuerwehr Kehl (Stadtverwaltung Kehl)	2 000,00 €	1 000,00 €
				613 498,00 €	119 829,50 €

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

				Envoyé en préfecture le 22/12/2025		
TOP 5.1.SUBVENTIONS ATTRIBUEES DEPUIS LE 01/01/2025 DANS LE CADRE DU FONDS SCOLAIRE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME / FÖRDERUNGEN IM RAHMEN DES SCHULFONDS ZUR FÖRDERUNG VON ZWISPRACHIGKEIT, DIE SEIT DEM 01.01.2025 BEWILLIGT WURDEN				Reçu en préfecture le 23/12/2025 Publié le 29/12/2025		
				ID : 067-200024172-20251210-TOP_5_1_3_2025-AU		
Intitulé du projet / Titel des Projekts	Description de projet / Projektbeschreibung	Porteur du projet / Projektträger	Partenaires de projets / Projektpartner	Montant demandé (€) / Beantragte Förderung (€)	Cofinancement / Kofinanzierung DARILV / RPF	Montant accordé (€) / Bewilligter Betrag (€)
Rencontre linguistique et culturelle autour d'une fête traditionnelle : L'épiphanie	Ateliers linguistique autour de la fête traditionnelle L'épaphanie / Sprachworkshops rund um das traditionelle Fest der Epiphanie	Grundschule Niederschopfheim	Ecole Leclerc, Mundolsheim	690,00 €	- €	690,00 €
Rencontre linguistique et culturelle autour d'une fête traditionnelle : L'épiphanie	Ateliers linguistique autour de la fête traditionnelle L'épaphanie / Sprachworkshops rund um das traditionelle Fest der Epiphanie	Ecole Leclerc, Mundolsheim	Grundschule Niederschopfheim	690,00 €	- €	690,00 €
Rencontre d'une école allemande	Rencontre avec une classe française, premières expériences de communication. / Kennenlernen einer französischen Schulklasse, erste Kommunikationserfahrungen.	Scheffel Gymnasium, Lahr	Collège Louis Arbogast, Mutzig	162,50 €	162,50 €	162,50 €
Rencontre d'une école francaise	Rencontre avec une classe française, premières expériences de communication. / Kennenlernen einer französischen Schulklasse, erste Kommunikationserfahrungen.	Scheffel Gymnasium, Lahr	Collège Louis Arbogast, Mutzig	162,50 €	162,50 €	162,50 €
Rencontre des correspondants	Echange entre des élèves de 4ème. Découverte de l'Alsace à travers de sortie à Strasbourg, le musée du chocolat à Geipolsheim et au Haut-Koenigsberg. / Austausch zwischen Schülern der 8. Klasse. Entdeckung des Elsass durch Ausflüge nach Straßburg, zum Schokoladenmuseum in Geipolsheim und zum Haut-Koenigsberg.	Collège Solignac, Strasbourg	Gymnasium Langenhagen	1 160,59 €	- €	1 148,30 €
Miteinander/Connexion Travaillons ensemble	Le projet réunit des élèves de France et d'Allemagne autour du thème global "Vivre Ensemble". Les élèves l'adapteront si nécessaire lors de la première journée de travail. Ils sont activement impliqués dans la planification du thème du projet et sont encouragés à partager leurs compétences techniques et leur savoir-faire par le biais de discussions, d'activités pratiques et des présentations. / Das Projekt bringt Schüler aus Frankreich und Deutschland zum übergreifenden Thema „Zusammenleben“ zusammen. Die Schüler werden das Thema am ersten Arbeitstag gegebenenfalls anpassen. Sie sind aktiv an der Planung des Projektthemas beteiligt und werden dazu ermutigt, ihre technischen Fähigkeiten und ihr Know-how in Diskussionen, praktischen Aktivitäten und Präsentationen einzubringen.	Lycée professionnelle Gutenberg, Illkirch	Gewerbliche Schule Lahr	1 250,00 €		1 250,00 €
Miteinander/Connexion Travaillons ensemble	Le projet réunit des élèves de France et d'Allemagne autour du thème global "Vivre Ensemble". Les élèves l'adapteront si nécessaire lors de la première journée de travail. Ils sont activement impliqués dans la planification du thème du projet et sont encouragés à partager leurs compétences techniques et leur savoir-faire par le biais de discussions, d'activités pratiques et des présentations. / Das Projekt bringt Schüler aus Frankreich und Deutschland zum übergreifenden Thema „Zusammenleben“ zusammen. Die Schüler werden das Thema am ersten Arbeitstag gegebenenfalls anpassen. Sie sind aktiv an der Planung des Projektthemas beteiligt und werden dazu ermutigt, ihre technischen Fähigkeiten und ihr Know-how in Diskussionen, praktischen Aktivitäten und Präsentationen einzubringen.	Gewerbliche Schule Lahr	Lycée professionnelle Gutenberg, Illkirch	3 002,60 €	- €	2 802,10 €
Ein neues Treffen in Hoenheim	Poursuivre et approfondir le partenariat entre les deux écoles, initié en 2023. À moyen terme, il s'agit de faire en sorte qu'un élève de Hohberg rencontre plusieurs fois son correspondant de Hoenheim pendant sa scolarité primaire. / Die 2023 begonnene Partnerschaft zwischen den beiden Schulen fortsetzen und vertiefen. Mittelfristig soll sichergestellt werden, dass ein Schüler aus Hohberg seinem Austauschschüler in Hoenheim während seiner grundschulzeit mehrmals begegnet.	Gemeinschaftsschule Hohberg-Hofweier	Ecole élémentaire Bouchesèche Hoenheim	1 050,00 €	- €	1 050,00 €
Mein Tag in einer französischen Schule	Poursuivre et approfondir le partenariat entre les deux écoles, initié en 2023. À moyen terme, il s'agit de faire en sorte qu'un élève de Hohberg rencontre plusieurs fois son correspondant de Hoenheim pendant sa scolarité primaire. / Die 2023 begonnene Partnerschaft zwischen den beiden Schulen fortsetzen und vertiefen. Mittelfristig soll sichergestellt werden, dass ein Schüler aus Hohberg seinem Austauschschüler in Hoenheim während seiner grundschulzeit mehrmals begegnet.	Gemeinschaftsschule Hohberg-Hofweier	Ecole élémentaire Bouchesèche Hoenheim	750,00 €	- €	750,00 €
Chants et Langues en Harmonie : Eine deutsch-französische musikalische Reise	Les enfants se réunissent pour composer ensemble une chanson franco-allemande afin de participer ensuite au concours organisé par l'école du Flow. / Die Kinder treffen sich um zusammen ein deutsch-französisch Lied zu komponieren, um später an dem Wettbewerb von der ecole du Flow teilzunehmen.	Abt-Wilhelm-Grundschule, Lautenbach	Ecole Primaire les sources d'O, Ostwald	1 380,00 €	- €	1 380,00 €
Slam Franco-Allemand	Rencontres franco-allemandes pour écrire unslam sur le thème de l'environnementet la participation au concurs de l'Ecole du Flow à Nancy le 06/05/2025 / Deutsch-französische Begegnungen zum Schreiben von Slams zum Thema Umwelt und Teilnahme am Wettbewerb der Ecole du Flow in Nancy am 06.05.2025	Lycée Aristide Briand Schiltigheim	Allgemeinebildende Werkrealschule und Realschule Friesenheim	1 627,40 €	- €	1 529,25 €
Europe Ensemble	Découvrir les institutions européennes et comprendre la démocratie et les processus politiques. / Die europäischen Institutionen entdecken und Demokratie und politische Prozesse verstehen.	Schlossbergschule Kappelrodeck	Collège Herrade de Landsberg Rosheim	464,50 €	- €	238,80 €
Deutsch-Französische Klassenfahrt	Deutsch–Französische Klassenfahrt nach Oppenau mit einem vielfältigen Programm geleitet vom EOS Erlebnispädagogik e.V. Voyage scolaire franco-allemand à Oppenau avec un programme varié encadré par EOS Éducation Expérientielle e.V.	Falkenhausenschule Kehl	Ecole primaire Exen Pire	12 489,00 €	- €	4 995,60 €
Treffpunkt Vaisseau - une rencontre franco-allemande	Deux écoles se rencontrent au musée Le Vaisseau pour pouvoir passer une journée ensemble avec leurs correspondants. Zwei Schulen treffen sich im Museum Le Vaisseau, um einen gemeinsamen Tag mit ihren Austauschpartnern zu verbringen.	Schlossbergschule Kappelrodeck	Collège Herrade de Landsberg, Rosheim	740,00 €		735,00 €
On fait des jeux, des bricolages / Wir spielen, wir basteln	Les classes passent une matinée dans l'école partenaire, où elles jouent et bricolent avec les enfants français. / Die Klassen verbringen einen Vormittag in der Partnerschule, in der sie zusammen mit den französischen Kindern spielen und basteln	Grundschule Oberweier mit Au, Friesenheim	Ecole élémentaire Dorlisheim	713,00 €	356,50 €	356,50 €
Fantaskinder - Rendre visite a nos correspondants français / Fantaskinder - Wir besuchen unsere französischen Austauschschüler	Les classes passent une matinée dans l'école partenaire, où elles échangent avec les enfants français et font des activités en plein air. / Die Klassen verbringen einen Vormittag in der Partnerschule, in der sie zusammen mit den französischen Kinder sich austauschen und an der frischen Luft Aktivitäten machen.	Johann-Wölfflin-Schule, Oberkirch	Ecole des Menuisiers, Bischwiller	480,00 €	240,00 €	240,00 €
Rencontre avec une classe française, premieres expériences de communication / Kennenlernen einer französischen Schulklasse, erste Kommunikationserfahrungen	Les enfants passent une journée dans une école francaise et apprennent à connaître d'autres enfants / Die Kinder verbringen einen Tag in einer französischen Schule und lernen andere Kinder kennen.	Max-Planck-Gymnasium, Lahr	Collège Louis Arbogast, Mutzig	680,00 €	170,00 €	170,00 €
Une nouvelle rencontre à Hohberg / Ein neues Treffen in Hohberg	Poursuivre et développerle partenariat amorcé en 2023 entre les 2 écoles. Deux classes supplémentaires en France et autant enAllemagne rejoignent le projet. Désormais, le partenariat s'articule autour de 8 classes participantes. / Fortsetzung und Ausbau der im Jahr 2023 begonnen Partnerschaft zwischen den beiden Schulen. In diesem Jahr schliessen sich zwei weitere Klassen aus Frankreich und ebenso aus Deutschland dem Projekt an. Die Partnerschaft besteht nun aus 8 teilnehmendenKlassen.	Ecole élémentaire Bouchesèche Hoenheim	Gemeinschaftsschule Hohberg-Hofweier	420,00 €	- €	420,00 €
Echange classes de 6ème / Klassenaustausch der 6. Klasse	Journée de rencontre entre les élèves de 6ème du collège d'Eschau et de la Realschule de Neuried après un échange de correspondance. Découverte des écoles des deux côtés de la frontière et pratique de la langue. / Tag der Begegnung zwischen den Schülern der 6. Klasse des Collège Eschau und der Realschule Neuried nach einem Briefwechsel. Kennenlernen der Schulen auf beiden Seiten der Grenze und Sprachpraxis. Ministère de l'éducation et de la culutre du Land de Saar, caisse d'allocations famiialiales de moselle, protection maternelle et infantile moselle	Collège Sébastien Brant Eschau	Realschule Neuried	542,05 €		542,05 €
Contacts épistolaires franco-aiemands avec une école bilingue française et des visites réciproques à Biberach et Eckbolsheim. / Deutsch-Französische Briefkontakte mit einer französischen bilingualen Schue und gegenseitigen Besuchen in Biberach und	Apprendre à connaître les enfants de part et d'autre du Rhin, contacts épistolaires plusieurs fois par an et une journée de visite commune avec des jeux sportifs, des bricolages et des repas. / Gegenseitiges Kennenlernen der Kinder rechts und links des rheins, Briefkontakte mehrmals im Jahr und jeweils ein gemeinsamer Besuchs-Tag mit Sport-Spielen, Basteln, Essen.	Grundschule Biberach	Ecole Primaire Publique d'Eckbolsheim	680,00 €		680,00 €
Deutsch-Französische Spiel- und Begegnungstag	Les enfants passent une journée entière ensemble et apprennent des expressions et un nouveau vocabulaire de manière ludique. Le rallye du village doit aider à ce que les enfants échangent davantage entre eux. / Die Kinder verbringen einen ganzen Tag gemeinsam und lernen spielerisch Redwendungen und neuen Wortschatz. Die Dorfrallye soll dabei helfen, dass die Kinder sich untereinander mehr austauschen.	Grundschule Schuttern	Ecole primaire Herbsheim	420,00 €	210,00 €	210,00 €
Echange classes de 6ème / Klassenaustausch der 6. Klasse	Journée de rencontre entre les élèves de 6ème du collège d'Eschau et de la Realschule de Neuried après un échange de correspondance. Découverte des écoles des deux côtés de la frontière et pratique de la langue. / Tag der Begegnung zwischen den Schülern der 6. Klasse des Collège Eschau und der Realschule Neuried nach einem Briefwechsel. Kennenlernen der Schulen auf beiden Seiten der Grenze und Sprachpraxis. Ministère de l'éducation et de la culutre du Land de Saar, caisse d'allocations famiialiales de moselle, protection maternelle et infantile moselle	Realschule Neuried	Collège Sébastien Brant Eschau	758,00 €	- €	702,48 €
Partenariat de la crèche municipale de Renchen avec l'Ecole Maternelle Parc du Château à Schiltigheim - depuis 2007 / Partnerschaft der städtischen Kindertagesstätte Renchen mit der Ecole Maternelle Parc du Château in Schiltigheim - seit 2007	Découverte / utilisation de la langue de l'autre. Jeux / activités en commun , culture, échange sur l'éducation, la garderie et l'école, méthodes / traditions, entretien de l'amitié. / Entdecken / Anwendung der jeweiligen Sprache des Anderen. Gemeinsame Spiele / Aktivitäten , Kultur, Austausch über Bildung, Kita & Schule, Methoden/Traditionen, Freundschaftspflege.	Kita Renchen	Ecole Maternelle Parc du Château Schiltigheim	1 371,50 €	- €	1 371,50 €
Sortie franco-allemande / Deutsch-Französischer Ausflug	Sortie de 2024 : Les classes se sont retrouvées au mois d'avril 2025 dans l'école partenaire, où elles ont échangé avec les enfants français et ont fait des activités en plein air. Lors de cette nouvelle rencontre, les enfants présentent les chansons et les danses qu'ils ont apprises auparavant ensemble. Ausflug 2024: Die Klassen trafen sich im April 2025 in der Partnerschule, wo sie sich mit den französischen Kindern austauschten und Aktivitäten im Freien unternahmen. Bei diesem neuen Treffen präsentierten die Kinder die Lieder und Tänze, die sie zuvor gemeinsam gelernt hatten.	Ecole St Etienne	Falkenhausenschule, Kehl	1 335,00 €	- €	1 335,00 €
Fantaskinder - Représentation finale / Finale Aufführung	Les classes se sont retrouvéé au mois d'avril 2025 dans l'école partenaire, où elles ont échangé avec les enfants français et ont fait des activités en plein air. Lors de cette nouvelle rencontre les enfants présentent les chansons et les danses qu'ils ont appris auparavant ensemble. / Die Klassen trafen sich im April 2025 in der Partnerschule, wo sie sich mit den französischen Kindern austauschten und Aktivitäten im Freien unternahmen. Bei diesem neuen Treffen führen die Kinder die Lieder und Tänze vor, die sie zuvor gemeinsam gelernt haben.	Johann-Wölfflin-Schule, Oberkirch	Ecole des Menuisiers, Bischwiller	730,00 €	365,00 €	325,00 €
Les enfantastique - Fantastikinder : Concert à Sélestat / Konzert in Sélestat	Les enfants se retrouvent ensemble pour un pique-nique. Le concert des Enfantastique aura lieu et les groupes franco-allemand présentent ensemble leur choréographie qu'ils ont préparé pendant l'année scolaire et pendant les différentes rencontres. / Die Kinder treffen sich gemeinsam zu einem Picknick. Das Konzert der Enfantastique findet statt und die deutsch-französischen Gruppen präsentieren gemeinsam ihre Choreographie, die sie im Laufe des Schuljahres und während der verschiedenen Treffen vorbereitet haben.	Werkrealschule und Realschule Friesenheim	Ecole élémentaire Ohnenheim	590,00 €	590,00 €	295,00 €
Correspondance et découverte de l'école partenaire dans le cadre du jumelage franco-allemand (Altenheim-Neuried et Plobsheim) / Brieffreundschaft und Kennenlernen der Partnerschule im Rahmen der deutsch-französischen Städtepartnerschaft (Altenheim-Neuried und Plobsheim)	La correspondance doit être concrétisée à l'aide de la rencontre. L'échange doit améliorer le développement linguistique et élargir l'horizon culturel des élèves. Le projet vise également à renforcer le jumelage des villes. / Die Brieffreundschaft soll Mithilfe der Begenung konkretisiert werden. Der Austauscholl die sprachliche Entwicklung verbessern und den kulturellen Horizont der Schüler:innen erweitern. Das Projekt soll außerdem die Städtepartnerschaft verstärken.	Johann-Henrich Büttner Schule	Ecole élémentaire "Au Fil de l'Eau"	800,00 €	- €	800,00 €
Une journée à l'école d'Ostwald / Ein Tag in der Schule in Ostwald	Le partenariat entre les deux écoles, qui a débuté en 2024, doit être mis sur les rails et approfondi. L'apprentissage de la langue du partenaire doit être encouragé. La cohabitation et la coopération doivent être améliorées. Les enfants doivent s'immerger dans la culture d'outre-Rhin. L'échange doit entretenir l'amitié franco-allemande. / Die 2024 begonnene Partnerschaft zwischen den beiden Schulen soll auf den Weg gebracht werden und vertieft werden. Das Erlernen der Partnersprache soll gefördert werden. Das Zusammenleben und die Zusammenarbeit soll verbessert werden. Die Kinder sollen in die Kultur jenseits des Rheins eintauchen. Der Austausch soll die deutsch-französische Freundschaft pflegen.	Gemeinschaftsschule Hohberg-Diersburg	Ecole élémentaire Jean-Racine, Ostwald	730,00 €	- €	730,00 €

A la découverte de l'autre / Den anderen entdecken	L'échange des deux écoles a pour but d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue allemande. Les enseignantes souhaitent, par le biais de cet échange, développer l'entente culturelle et l'esprit de citoyenneté européenne. Der Austausch der beiden Schulen zielt darauf ab, die Sprachkenntnisse im Deutschen zu verbessern. Die Lehrkräfte möchten durch diesen Austausch das kulturelle Verständnis und das europäische Bürgerschaftsbewusstsein fördern.	Collège Robert Schuman de Benfeld	Lise Meitner Gymnasium Leverkusen	6 749,20 €	1 335,00 €	2 108,50 €
Grenzenlos lernen - Unser Begegnungstag in Obernal / Apprendre sans frontières - Notre journée de rencontre à Obernal	Renforcer les compétences interculturelles et la tolérance. Création de contacts et d'amitiés au-delà des frontières linguistiques. Des ateliers créatifs et sportifs seront proposés. Les enfants chanteront et danseront ensemble. / Stärkung der interkulturellen Kompetenz und Toleranz. Aufbau von Kontakten und Freundschaften über Sprachgrenzen hinweg. Es werden kreative und sportliche Workshops angeboten. Die Kinder werden zusammen singen und tanzen.	Geschwister-Scholl-Schule Gengenbach	Ecole élémentaire Pablo Picasso Obernal	3 790,00 €	1 137,00 €	2 653,00 €
Chants et Langues en Harmonie: Un voyage musical franco-allemand / Gesänge und Sprachen in Harmonie : Eine deutsch-französische musikalische Reise	Les enfants se retrouvent pour composer ensemble une chanson franco-allemande afin de participer ensuite au concours organisé par l'école du Flow. / Die Kinder treffen sich um zusammen ein deutsch-französisch Lied zu komponieren, um später an dem Wettbewerb von der école du Flow teilzunehmen	Ecole primaire les sources d'O	Abt-Wilhelm-Grundschule, Leutenbach	1 875,00 €	1 410,00 €	470,00 €
Rencontres théâtrales transfrontalières / Grenzüberschreitende Theaterreffen	Les Rencontres Théâtrales Transfrontalières ont pour but de permettre à des classes françaises et allemandes de se rencontrer autour du spectacle vivant pour découvrir le théâtre conjointement et approfondir leurs connaissances linguistiques et interculturelles. Le projet réunit deux classes autour de propositions artistiques européennes exigeantes, dans le but de contribuer largement au bilinguisme et à la mobilité dans l'espace transfrontalier Strasbourg-Ortenau. / Die grenzüberschreitenden Theaterreffen sollen es französischen und deutschen Schulklassen ermöglichen, sich um das Thema Bühnenkunst zu begegnen, gemeinsam Theater zu entdecken und ihre sprachlichen und interkulturellen Kenntnisse zu vertiefen.	Le Maillon Strasbourg	Lycée Marc Bloch (Bischheim) Oken-Gymnasium (Offenburg)	2 422,00 €	- €	- €
Une semaine au cirque / Eine Woche im Zirkus	Les enfants découvrent les arts du cirque et rencontrent à travers cette semaine pleines d'activités leurs correspondant·es. Die Kinder entdecken die Zirkuswelt und treffen anhand vieler Aktivitäten ihre Brieffreunde und Brieffreundinnen.	Ecole Élémentaire du Rhin	Falkenhausenschule, Kehl	2 761,00 €	- €	2 761,00 €
Une journée franco-allemande au théâtre / ein deutsch-französischer Tag im Theater	Le projet réunit 2 classes d'écoles élémentaires autour de propositions artistiques européennes exigeantes, principalement francophones ou germanophones toujours dans le but de contribuer largement à une identité transfrontalière / Das Projekt bringt mehrere Klassen der Grundschule mit anspruchsvollen Produktionen der heutigen europäischen bzw. deutschen und französischen Bühnenkunst zusammen. Ziel des Projektes ist die Förderung einer grenz. Identität.	Le Maillon Strasbourg	Einstein Gymnasium Kehl & Ecole St Jean Strasbourg	561,00 €	- €	561,00 €
Fantastikinder - Rencontre autour de Noël / Treffen um Weihnachten	Les classes se rencontrent pour chanter ensemble et participer à des ateliers de Noël. / Die Klassen treffen sich um gemeinsam zu singen und an Weihnachtsaktivitäten teilzunehmen.	Johann Wölflin Schule	Groupe scolaire Foch Menuisier Bischwiller	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Noël en Allemagne et en France / Weihnachten in Deutschland und Frankreich	Poursuivre et consolider le partenariat amorcé en 2023 entre les 2 écoles. À moyen-terme, l'idée est de faire en sorte qu'un élève de HOENHEIM conserve et rencontre son correspondant de HOEBERG plusieurs fois durant sa scolarité primaire (entre le CE1 et le CM2). • Die 2023 begonnene Partnerschaft zwischen den beiden Schulen fortsetzen und vertiefen. Mittelfristig soll sichergestellt werden, dass ein Schüler aus HOEBERG seinem Partner in HOENHEIM während seiner Grundschulzeit mehrmals begegnet. • Stimuliert l'apprentissage de la langue • du partenaire en développant l'envie de communiquer entre pairs, en particulier lors des rencontres en Allemagne puis en France. • Das Erlernen der Partnersprache fördern, indem die Lust an der Kommunikation unter Gleichaltrigen entwickelt wird, insbesondere bei den Begegnungen in Deutschland und später in Frankreich. • Améliorer le vivre ensemble et la coopération en multipliant les activités en tandems et en groupes franco-allemands lors des différentes rencontres. • das Zusammenleben und die Zusammenarbeit verbessern, durch vermehrte Aktivitäten in Tandems und deutsch-französischen Gruppen bei den verschiedenen Begegnungen. • S'imprégner de la culture outre-Rhin en donnant aux élèves allemands l'occasion de vivre une journée de classe « à la française ». • in die Kultur jenseits des Rheins eintauchen, indem den deutschen Schülern die Gelegenheit gegeben wird, einen Schultag "auf französische Art" zu erleben. • Cultiver les liens d'amitié franco- allemands : vivre et partager des expériences communes, discuter, travailler, chanter, bricoler et jouer ensemble dans les 2 langues.	Gemeinschaftsschule Hohberg-Hofweiler	Ecole élémentaire Bouchesèche Hoenheim	770,00 €	- €	770,00 €
Coopération et collaboration théâtrales transfrontalières au Maillon / Grenzüberschreitende Theaterzusammenarbeit und -kooperation am Maillon	Visionnage des vidéos des élèves français qui se présentent en allemand. Préparation de la première rencontre le lendemain. Visite du lycée Oken. Jeu de rallye à OG. Discussion/atelier avec les artistes. Dîner commun à OG. Spectacle dans le manège d'OG. Videos der französischen Schüler, die sich auf D vorstellen, anschauen Vorbereitung des ersten Treffens am Folgetag Besichtigung des Oken-Gymnasiums Rallye-Spiel in OG Gespräch/Workshop mit den Künstlern gemeinsames Abendessen in OG Aufführung in der Reithalle OG	Oken-Gymnasium Offenburg	Lycée Marc Bloch	774,40 €	387,20 €	387,20 €
Première rencontre en présentiel / Erste Begegnung in Persona	Rencontrer les corespondants. Activités communes sous forme d'ateliers / Seinen Austauschpartner treffen. Gemeinsame Aktivitäten in Form von Workshops	Ecole Élémentaire Albert Le Grand	Grundschule Zusenhofen Oberkirch	399,87 €	- €	399,87 €
MONTANT TOTAL / GESAMTSUMME				56 211,11 €	6 765,70 €	36 112,15 €



Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Document de séance n° 5.2/3/2025
Vorlage Nr. 5.2/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Raphaëlle LE NERRANT	

Point n° 5.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 5.2 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff* : Culture - Convention avec le Théâtre BAden-ALSace / *Kultur – Vereinbarung mit dem Theater BAden-ALSace*

I. Rapport / *Sachverhalt*

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau apporte depuis 2010 un soutien financier au Théâtre Eurodistrict BAden ALSace (anciennement BAAL Novo). Cette aide, initialement accordée au cas par cas pour des projets ponctuels entre 2010 et 2015, s'est transformée en un soutien pluriannuel formalisé par des conventions. Le Théâtre a ainsi reçu depuis 2010 les montants de subvention suivants :

- Entre 2010 et 2015 : 114 000 €
(subventions sur base de projets)

Première convention :

- 2016 : 60 000 €
- 2017 : 60 000 €
- 2018 : 60 000 €
- 2019 : 60 000 €
- 2020 : 60 000 €

Deuxième convention :

- 2021 : 30 000 €
- 2022 : 30 000 €
- 2023 : 30 000 €
- 2024 : 60 000 € (suite à un avenant)
- 2025 : 60 000 €

Soit un montant total de 624 000 € en 15 ans.

La convention actuelle arrivant à échéance au 31 décembre 2025, une décision doit être prise

Seit 2010 unterstützt der Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau das Theater Eurodistrict BAden ALSace (ehemals BAAL Novo) finanziell. Diese Unterstützung, die ursprünglich zwischen 2010 und 2015 nur für einzelne Projekte gewährt wurde, wurde schließlich in eine regelmäßige Förderung durch mehrjährige Vereinbarungen umgewandelt. Insgesamt hat das Theater seit 2010 folgende Fördersummen erhalten:

- Zwischen 2010 und 2015: 114.000 €
(Förderung auf Projektbasis)

Erste Vereinbarung:

- 2016: 60.000 €
- 2017: 60.000 €
- 2018: 60.000 €
- 2019: 60.000 €
- 2020: 60.000 €

Zweite Vereinbarung:

- 2021: 30.000 €
- 2022: 30.000 €
- 2023: 30.000 €
- 2024: 60.000 € (Infolge eines Vertragszusatzes)
- 2025: 60.000 €

Dies entspricht einem Gesamtbetrag in Höhe von 624.000 € über 15 Jahre.

Da die aktuelle Vereinbarung am 31. Dezember 2025 abläuft, muss eine Entscheidung zur

sur le soutien financier au Théâtre à partir de 2026.

Pour la séance du Conseil de juin 2025, le Secrétariat général avait mené une analyse approfondie des statistiques du Théâtre sur 9 ans, de 2016 à 2024, en particulier sur les points suivants :

- Budget du Théâtre (recettes et dépenses) ;
- Subventions reçues ;
- Nombre de représentations réalisées ;
- Couverture géographique du territoire de l'Eurodistrict ;
- Estimation du coût moyen d'une production.

Sur la base de cette analyse et de la situation budgétaire de l'Eurodistrict qui ne permet plus de maintenir le soutien actuel à 60 000 €, les deux options suivantes ont été proposées :

Option 1 : Une convention pour 3 ans, de 2026 à 2028, avec un montant de subvention annuel de 25 000 €.

Option 2 : Un retour à un soutien financier pour des projets ponctuels, via des demandes de subvention dans le cadre du fonds « Culture & Rencontres ». Cette option correspondrait à la pratique de financement antérieure à 2015.

Aucun consensus n'ayant pu être dégagé sur l'une de ces deux options lors de la séance de juin 2025, un rendez-vous et des discussions ont eu lieu entre la Présidence de l'Eurodistrict et le Théâtre, à l'issue desquels est proposé le compromis suivant :

Une nouvelle convention sera établie pour deux ans, pour la période 2026-2027, prévoyant :

Pour 2026 :

Un montant de subvention de 25 000 €.

En contrepartie duquel le Théâtre s'engage à réaliser 2 nouvelles productions dans l'année et à proposer au moins 25 représentations dans l'année sur le territoire de l'Eurodistrict. Celles-ci seront conçues pour un public transfrontalier, si possible notamment pour le jeune public, et devront avoir lieu dans au moins 5 communes françaises et 5 communes allemandes différentes.

finanziellen Unterstützung des Theaters ab 2026 getroffen werden.

In diesem Zusammenhang hatte das Generalsekretariat für die Ratssitzung im Juni 2025 eine Analyse der Statistiken des Theaters über 9 Jahre (2016 bis 2024) durchgeführt, insbesondere zu den folgenden Punkten:

- Budget des Theaters (Einnahmen und Ausgaben);
- erhaltene Förderungen;
- Anzahl der durchgeführten Aufführungen;
- geografische Abdeckung des Eurodistrikt-Gebiets.
- Schätzung der durchschnittlichen Kosten einer Theaterproduktion.

Auf Basis dieser Analyse und der Haushaltslage des Eurodistrikt, die es nicht mehr erlaubt, das derzeitige Förderniveau von 60.000 € beizubehalten, wurden zwei Optionen vorgeschlagen:

Option 1: Eine Vereinbarung für drei Jahre, von 2026 bis 2028, mit einem jährlichen Förderbetrag in Höhe von 25.000 €.

Option 2: Rückkehr zu einer punktuellen finanziellen Unterstützung für einzelne Projekte durch Förderanträge im Rahmen des Fonds „Kultur & Begegnung“. Diese Option würde der vor 2015 geltenden Förderpraxis entsprechen.

Da bei der Sitzung im Juni 2025 kein Konsens zu einer dieser beiden Optionen gefunden werden konnte, fanden ein Treffen und Gespräche zwischen der Präsidentschaft des Eurodistrikt und dem Theater statt, auf Basis derer folgender Kompromiss vorgeschlagen wird:

Es wird für zwei Jahre, für den Zeitraum 2026-2027, eine neue Vereinbarung abgeschlossen, die Folgendes vorsieht:

Für 2026:

Eine Fördersumme in Höhe von 25.000 €.

Als Gegenleistung verpflichtet sich das Theater, im Laufe des Jahres 2 neue Produktionen zu erarbeiten sowie mindestens 25 Vorstellungen auf dem Eurodistrikt-Gebiet anzubieten. Diese müssen sich an ein grenzüberschreitendes Publikum richten, wenn möglich insbesondere an ein junges Publikum, und müssen in mindestens 5 verschiedenen französischen und 5 verschiedenen deutschen Gemeinden stattfinden.

Pour 2027 :

Un montant de subvention de 20 000 €.

En échange duquel le Théâtre assurera une nouvelle production dans l'année et un minimum de 20 représentations dans l'année sur le territoire de l'Eurodistrict. Celles-ci seront conçues pour un public transfrontalier, si possible notamment pour le jeune public, et devront avoir lieu dans au moins 3 communes françaises et 3 communes allemandes différentes.

A partir de 2028, le soutien financier s'effectuera exclusivement via le fonds de subvention « Culture & Rencontres ».

Ce compromis permettra de donner une certaine stabilité au Théâtre tout en tenant compte des ressources financières disponibles de l'Eurodistrict.

Für 2027:

Eine Fördersumme in Höhe von 20.000 €.

Als Gegenleistung verpflichtet sich das Theater, im Laufe der Spielzeit eine neue Aufführung zu produzieren sowie mindestens 20 Vorstellungen auf dem Eurodistrikt-Gebiet anzubieten. Diese müssen sich an ein grenzüberschreitendes Publikum richten, wenn möglich insbesondere an ein junges Publikum, und müssen in mindestens 3 verschiedenen französischen und 3 verschiedenen deutschen Gemeinden stattfinden.

Ab 2028 erfolgt die finanzielle Unterstützung des Theaters ausschließlich über Förderanträge im Rahmen des Fonds „Kultur & Begegnung“.

Dieser Kompromiss würde es erlauben, dem Theater eine gewisse Stabilität zu verleihen, unter Berücksichtigung der verfügbaren finanziellen Mittel des Eurodistrikts.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict adopte la proposition suivante concernant le soutien financier au Théâtre BAden ALsace :

- L'établissement d'une nouvelle convention pour deux ans, de 2026 à 2027, prévoyant :
 - Pour 2026 une subvention de 25 000€, en contrepartie de laquelle le Théâtre s'engage à réaliser 2 nouvelles productions dans la saison et à proposer au moins 25 représentations sur le territoire de l'Eurodistrict. Celles-ci seront conçues pour un public transfrontalier, si possible notamment pour le jeune public, et devront avoir lieu dans au moins 5 communes françaises et 5 communes allemandes différentes de l'Eurodistrict.
 - Pour 2027 une subvention de 20 000 €, moyennant la réalisation par le Théâtre d'au moins une nouvelle production dans l'année et d'au moins 20 représentations sur le territoire de l'Eurodistrict. Celles-ci seront conçues pour un public transfrontalier, si possible notamment pour le jeune public, et devront avoir lieu dans au moins 3

Der Eurodistrikt-Rat verabschiedet folgenden Vorschlag zur finanziellen Unterstützung des Theaters BAden ALsace:

- Abschluss einer neuen Vereinbarung für zwei Jahre, von 2026 bis 2027, die Folgendes vorsieht:
 - Für 2026 einen Förderbetrag in Höhe von 25.000 €, als Gegenleistung dessen sich das Theater verpflichtet, während der Spielzeit zwei neue Aufführungen zu produzieren und mindestens 25 Vorstellungen im Jahr auf dem Gebiet des Eurodistrikts anzubieten. Diese müssen sich an ein grenzüberschreitendes Publikum richten, wenn möglich insbesondere an ein junges Publikum, und müssen in mindestens 5 verschiedenen französischen und 5 verschiedenen deutschen Gemeinden stattfinden.
 - Für 2027 eine Fördersumme in Höhe von 20.000 €, wobei sich das Theater als Gegenleistung dazu verpflichtet, im Laufe der Spielzeit mindestens eine neue Aufführung zu produzieren und mindestens 20 Vorstellungen auf dem Gebiet des Eurodistrikts anzubieten. Diese müssen sich an ein grenzüberschreitendes

communes françaises et 3 communes allemandes différentes de l'Eurodistrict.

- Un soutien financier exclusivement pour des projets ponctuels à partir de 2028, via des demandes de subvention dans le cadre du fonds « Culture & Rencontres ».

Le Conseil autorise la Présidente à signer la convention et tout document afférant à cette décision.

Publikum richten, wenn möglich insbesondere an ein junges Publikum, und müssen in mindestens 3 verschiedenen französischen und 3 verschiedenen deutschen Gemeinden stattfinden.

- Ab 2028 eine punktuelle finanzielle Unterstützung, ausschließlich für einzelne Projekte über Förderanträge im Rahmen des Fonds „Kultur & Begegnung“.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, die Vereinbarung und alle mit diesem Beschluss zusammenhängende Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à la majorité des suffrages exprimés avec 2 abstentions adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 5.3/3/2025
Vorlage Nr. 5.3/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Raphaëlle LE NERRANT	

Point n° 5.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 5.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff : Culture - Demande de subvention projet INTERREG / Kultur – Förderantrag INTERREG-Projekt

I. Rapport / Sachverhalt

L'association Diffusion Prod, basée à Nancy et Strasbourg, souhaite mettre en place un projet INTERREG intitulé « *POP X3 CHANGE – Plateforme transfrontalière d'apprentissage et de coopération dans les musiques populaires* ».

Diffusion Prod est une agence de diffusion, de management, de création et de production de spectacles qui accompagne le développement professionnel d'artistes musicaux.

Depuis 2023, elle organise notamment le festival de musiques actuelles « Strasbourg Music Week », qui valorise des artistes émergents de France, d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg et de Suisse.

Le projet INTERREG cherche à prolonger dans le temps les effets de « Strasbourg Music Week » sur deux ans, de septembre 2026 à septembre 2028.

Diffusion Prod sollicite le soutien de l'Eurodistrict en tant que partenaire co-financeur et demande à ce titre une subvention de 90 000 € dans le cadre du fonds « Culture & Rencontres » (soit environ 8% des coûts du projet). Le budget prévisionnel s'élève à 1 109 879 €, 60% des coûts devant être pris en charge par INTERREG.

Objectifs et déroulement du projet

L'objectif du projet est de renforcer les liens entre les jeunes musiciens et les professionnels établis du secteur afin de faciliter le lancement de leur carrière. Dans un contexte de mutation

Der Kulturverein Diffusion Prod, mit Sitz in Nancy und Straßburg, plant die Umsetzung eines INTERREG-Projekts mit dem Titel „*POP X3 CHANGE – Grenzüberschreitende Lern- und Zusammenarbeitsplattform im Bereich der Bühnenmusik*“.

Diffusion Prod ist eine Agentur zum Vertrieb, Management, Kreation und Produktion von Aufführungen, die die berufliche Entwicklung von Musikern unterstützt.

Seit 2023 organisiert sie das Festival für aktuelle Musik „Strasbourg Music Week“, das Musiktalente aus Frankreich, Deutschland, Belgien, Luxemburg und der Schweiz fördert.

Das INTERREG-Projekt zielt darauf ab, die Wirkung der „Strasbourg Music Week“ zu verstärken und über zwei Jahre, von September 2026 bis September 2028, zu verlängern.

Diffusion Prod bittet den Eurodistrikt um Unterstützung als kofinanzierenden Partner und beantragt dafür eine Förderung in Höhe von 90.000 € im Rahmen des Fonds „Kultur & Begegnung“ (dies entspricht etwa 8% der Projektkosten). Das vorläufige Budget beläuft sich auf 1.109.879 €, wobei 60 % der Kosten von INTERREG übernommen werden sollen.

Ziele und Ablauf des Projekts

Ziel des Projekts ist es, die Beziehungen zwischen jungen Musikern und etablierten Fachleuten der Branche zu stärken und ihnen so den Einstieg in ihre Karriere zu erleichtern.

rapide de l'industrie musicale, il s'agit d'adapter les parcours à ces évolutions.

Le public cible regroupe des artistes musicaux de 18 à 30 ans, de France, d'Allemagne et de Suisse.

Des formations et des rencontres professionnelles seront proposées à Strasbourg, Kehl, Offenburg et Freiburg pour aider les jeunes artistes à surmonter les barrières linguistiques et culturelles et favoriser leurs débouchés professionnels internationaux.

Une plateforme web trilingue réunira performances musicales et ressources pédagogiques, servant à la fois d'outil d'apprentissage et de vitrine pour les participants.

Enfin, l'I-ART (Institute for Artistic Research and Transformation) de Hambourg mènera une recherche-action pour documenter le projet et en dégager des méthodes transférables à d'autres filières culturelles, bien qu'il s'agisse d'un institut privé sans liens apparents avec le monde universitaire.

Partenaires

Outre Diffusion Prod, qui coordonne le projet et supervise la conception de la campagne de communication, et l'I-ARTS sont impliqués les partenaires suivants :

- Le Art Forum 3 e.V. à Freiburg, qui organise les ateliers et résidences artistiques
- L'entreprise Freiburg Wirtschaft Touristik und Messe GmbH, qui organise la « Internationale Kulturbörse Freiburg », un salon professionnel réputé dans le domaine de la production scénique et de l'évènementiel. Elle mettra à disposition ses infrastructures pour le projet et contribuera à l'organisation des rencontres professionnelles.
- Le Bureau culturel de la Ville de Kehl
- La radio associative WNE, de Mulhouse, qui diffusera les productions du projet dans le Rhin supérieur.
- Le Musikbüro Basel, association de référence des musiques populaires en Suisse, qui coordonnera et financera la participation au projet des jeunes artistes suisses et relatera l'ensemble des actions en Suisse.

Angebots des schnellen Wandels in der Musikbranche müssen berufliche Laufbahnen besser an diese Realität angepasst werden.

Die Zielgruppe sind Musiker im Alter von 18 bis 30 Jahren aus Frankreich, Deutschland und der Schweiz.

In Straßburg, Kehl, Offenburg und Freiburg werden Schulungen und Fachaustausche angeboten, die den jungen Musikern helfen sollen, sprachliche und kulturelle Barrieren zu überwinden und ihre internationalen Berufsperspektiven zu erweitern.

Eine dreisprachige Webplattform wird musikalischen Beiträge und pädagogische Ressourcen bündeln und als Lerninstrument sowie als Sprungbrett zur externen Präsentation dienen.

Das I-ART (Institute for Artistic Research and Transformation) aus Hamburg führt eine Aktionsforschung durch, um das Projekt zu dokumentieren und übertragbare Methoden für andere Kultursektoren abzuleiten, auch wenn es sich um ein privates Institut ohne erkennbare universitäre Anbindung handelt.

Partner

Neben Diffusion Prod, die das Projekt koordiniert und das Kommunikationskonzept definiert, und I-ARTS, sind folgende Partner beteiligt:

- Art Forum 3 e.V. aus Freiburg, das die Workshops und Künstlerresidenzen organisiert
- Die Freiburg Wirtschaft Touristik und Messe GmbH, die die „Internationale Kulturbörse Freiburg“ organisiert, eine renommierte Fachmesse im Bereich Bühnenproduktionen und Eventmanagement. Sie wird ihre Infrastruktur für das Projekt zur Verfügung stellen und bei der Organisation der Fachaustausche mitwirken.
- Das Kulturbüro der Stadt Kehl
- Der Vereinsradiosender WNE mit Sitz in Mulhouse, der die Produktionen des Projekts am Oberrhein ausstrahlen wird.
- Das Musikbüro Basel, ein führender Verein im Bereich der aktuellen Musik in der Schweiz, der die Teilnahme der jungen Schweizer Künstler am Projekt koordinieren und finanzieren sowie über alle Aktionen in der Schweiz kommunizieren wird.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

« POP X3 CHANGE » est un projet novateur qui utilise des formats de rencontre modernes et combine création musicale, diffusion d'une offre culturelle multilingue, formation professionnelle et coopération transfrontalière.

Toutefois, le nombre de participants n'étant pas défini, il reste difficile d'en mesurer l'impact sur l'Eurodistrict. De plus, la somme demandée est très élevée et ne peut être envisagée au vu des ressources financières de l'Eurodistrict.

Conformément à ses critères de subvention et au budget disponible, le Secrétariat général recommande d'octroyer à Diffusion Prod pour le projet « POP X3 CHANGE ». une subvention à hauteur de 10 000 € versée en deux moitiés (une par année de projet) soit 5 000 € en 2027 et 5 000 € en 2028.

„POP X3 CHANGE“ ist ein innovatives Projekt, das moderne Begegnungsformate nutzt und Musikproduktion sowie -verbreitung mit beruflicher Bildung und grenzüberschreitender Zusammenarbeit verbindet.

Da die Teilnehmerzahl noch nicht feststeht, lässt sich die Wirkung auf den Eurodistrikt schwer einschätzen. Zudem ist die Beantragte Fördersumme sehr hoch und mit dem Budget des Eurodistrikts nicht realisierbar.

Im Einklang mit seinen Förderkriterien und den verfügbaren finanziellen Mitteln empfiehlt das Generalsekretariat Diffusion Prod für das Projekt „POP X3 CHANGE“ eine Förderung in Höhe von 10.000 € zu gewähren, ausgezahlt in zwei Tranchen (je eine pro Projektjahr), d.h. 5.000 € im Jahr 2027 und 5.000 € im Jahr 2028.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil de l'Eurodistrict valide l'octroi d'une subvention à hauteur de 10 000 € via le fonds de subvention. Cette subvention sera versée en deux moitiés, une par année de projet, soit 5 000 € en 2027 et 5 000 € en 2028.

Conformément aux critères du fonds le Conseil souhaite qu'un rapport intermédiaire soit présenté par l'association Diffusion Prod à l'été 2027 ainsi qu'un rapport final à l'été 2028.

Le Conseil autorise la Présidente à signer la future convention INTERREG et tout autre document afférant au projet.

Der Eurodistrikt bewilligt eine Förderung über den Förderfonds in Höhe von 10.000 € Diese wird in zwei Teilen ausgezahlt, eine pro Projektjahr, d.h. 5.000 € im Jahr 2027 und 5.000 € im Jahr 2028.

Gemäß den Förderkriterien des Fonds „Kultur & Begegnung“ beschließt der Rat, dass der Verein Diffusion Prod im Sommer 2027 einen Zwischenbericht sowie im Sommer 2028 einen Abschlussbericht vorlegen muss.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, die zukünftige INTERREG-Vereinbarung sowie alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

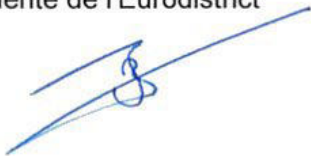
IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord ☐ Refus ☐ Résolution modifiée	☒ Zustimmung ☐ Ablehnung ☐ Abweichender Beschluss
--	---

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict



Annexe à la présente résolution / Anlage :

- Annexe I / Anhang I : « TOP 5.3_Annexe I_Demande de subvention INTERREG_Diffusion Prod_FR_DE »



Demande de subvention pour un projet transfrontalier Förderantrag für ein grenzüberschreitendes Projekt

Date / Datum:

1. Informations générales / Allgemeine Informationen

1.1. Intitulé du projet / Projekttitel :

POP X³ CHANGE – Plateforme transfrontalière d'apprentissage et de coopération dans les musiques populaires

1.2. Porteur de projet / Projektträger

Organisme / Institution : association Diffusion Prod

Localisation du siège / Sitz der Einrichtung : strasbourg

Représentant légal (nom et titre) / Gesetzlicher Vertreter (Name und Titel) : Carole Commun

Referent du projet / Projektansprechpartner : isabelle Sire

Adresse / Anschrift : 28 rue de MOLSHEIM 67000 STRASBOURG FRANCE

Tél. / Tel. : +33 (0)6 10 83 22 11

E-mail / E-Mail : isabelle@diffusionprod.com

Site internet / Internetseite : www.diffusionprod.com

N° de SIRET / Umsatzsteuer-Identifikationsnummer (Ust-IDNr.): 829 981 885 00025

1.3. Partenaire(s) du projet / Projektpartner

Partenaire 1 / Partner 1: ART FORUM 3 (Offenburg) : organisation des ateliers et résidences du versant Ortenau.

Organisme / Institution : e.V.

Contact / Kontakt : Björn Barg

Adresse / Anschrift : Insel 3 • 79098 Freiburg

Tél. / Tel. :

E-mail / E-Mail : barg@artforum3.de

Partenaire 2 / Partner 2: Radio WNE

Organisme / Institution : associaiton.

Contact / Kontakt : Jean-Luc Wertenschlag

Adresse / Anschrift : 53 av. Kennedy • 68200 Mulhouse

Tél. / Tel. : 06 08 61 30 23

E-mail / E-Mail : jlw@radiowne.eu

Partenaire / Partner 3: Ville de Kehl

Organisme / Institution : buero Kultur

Contact / Kontakt : Nicoals Uhl

Adresse / Anschrift :

Kulturbüro

Das Kulturhaus. | Am Läger 12

77694 Kehl

Tél. / Tel. : [07851 88-2603](tel:07851882603)E-mail / E-Mail : n.uhl@stadt-kehl.de**Partenaire / Partner 3: IKF Freiburg : mise à disposition d'infrastructures et participation aux rencontres professionnelles**

Contact / Kontakt : Gloria Carannante

Adresse / Anschrift : Messe-Projektteam - Internationale Kulturbörse Freiburg

Tél. / Tel. : +49 761 3881 3321

E-mail / E-Mail : gloria.carannante@fwtm.de**1.4. Description du partenariat entre les organisateurs du projet (origine, historique, nouveau partenariat)**

POP X³ CHANGE repose sur une coopération équilibrée entre partenaires français et allemands, et associe également un partenaire suisse à titre consultatif. Les ateliers et rencontres professionnelles auront lieu sur les deux rives du Rhin, permettant la mobilité des publics et la coproduction d'activités partagées. Les contenus produits (podcasts, vidéos, étude, plateforme web) seront trilingues et diffusés dans tout le Rhin supérieur. Le projet favorise ainsi une interaction durable entre acteurs, territoires et publics, renforçant la cohésion culturelle de l'Eurodistrict.

DIFFUSION PROD (F) Strasbourg assure la coordination générale du projet et supervise la conception de ses outils de communication. Forte de son ancrage sur le versant français et d'un réseau transfrontalier dense, elle mobilise un large éventail d'acteurs potentiels. Son expertise en production garantit la qualité logistique, notamment pour l'organisation des déplacements stratégiques et des événements.

ART FORUM 3 (D), Fribourg reconnue pour sa maîtrise des méthodes d'apprentissage non formel, conçoit et pilote le programme d'ateliers du projet. Son expérience auprès de publics éloignés de la culture et son savoir-faire pédagogique en font un partenaire clé pour la mise en œuvre et l'évaluation continue du dispositif.

1.4. Beschreibung der Partnerschaft der verschiedenen Projektakteure (Entstehung, neue/bestehende Partnerschaft)

POP X³ CHANGE basiert auf einer ausgewogenen Kooperation zwischen französischen und deutschen Partnern, ergänzt durch eine Schweiz-assoziierte Partnerrolle. Workshops und Fachtreffen finden auf beiden Seiten des Rheins statt, ermöglichen die Mobilität der Zielgruppen und die Koproduktion gemeinsamer Aktivitäten. Die produzierten Inhalte (Podcasts, Videos, Studie, Webplattform) sind trilingual und werden im gesamten Oberrheingebiet veröffentlicht. Das Projekt fördert damit nachhaltige Interaktionen zwischen Akteur*innen, Regionen und Zielgruppen und stärkt die kulturelle Kohäsion des Eurodistricts.

DIFFUSION PROD (F) übernimmt die Gesamtkoordination des Projekts und leitet die Entwicklung seiner Kommunikationsinstrumente. Dank ihrer Verankerung auf der französischen Seite und ihres dichten grenzüberschreitenden Netzwerks kann sie ein breites Spektrum potenzieller Akteur*innen mobilisieren. Ihre Produktionskompetenz gewährleistet die organisatorische Qualität, insbesondere bei strategischen Mobilitäten und Veranstaltungen.

ART FORUM 3 (D) bringt ausgewiesene Expertise im nicht-formalen Lernen ein, konzipiert und leitet das Workshop-Programm des Projekts. Mit erprobten Methoden zur Ansprache kulturferner Zielgruppen und einem fundierten pädagogischen Ansatz ist es ein zentraler

WNE, média radio engagé dans l'éducation populaire, soutient la communication du projet. Il produit les contenus et supports audio documentant les actions menées, tout en développant une stratégie de diffusion auprès de ses partenaires du Rhin supérieur. I-ART – Institute for Artistic Research and Transformation (D) apporte une expertise sociologique et scientifique. À travers une recherche-action fondée sur l'observation et l'entretien, il contribue à l'évaluation qualitative du projet et à la formulation de recommandations prospectives. DHBW – Duale Hochschule Baden-Württemberg exploite le projet comme terrain d'expérimentation pour ses étudiants du département Média, renforçant ainsi le lien entre formation et pratique professionnelle. MUSIKBÜRO BASEL (CH), interlocuteur de référence des pouvoirs publics suisses dans le domaine des musiques populaires, agit comme relais national. Il coordonne et finance la participation des acteurs suisses et renforce ainsi la portée transfrontalière du projet. Enfin, IKF – Internationale Kulturbörse Freiburg met à disposition ses infrastructures et son réseau institutionnel pour accroître la visibilité publique et la légitimité du projet sur l'ensemble du territoire transfrontalier.	Partner für Umsetzung und begleitende Evaluation. WNE, ein Radiosender mit Bildungsauftrag, unterstützt die Projektkommunikation. Es produziert Audioinhalte, dokumentiert die Projektaktivitäten und entwickelt eine gezielte Verbreitungsstrategie innerhalb des Oberrheins. I-ART – Institute for Artistic Research and Transformation (D) bringt die sozialwissenschaftliche Perspektive ein. Durch Aktionsforschung auf Basis von Beobachtungen und Interviews trägt es zur qualitativen Bewertung und zu zukunftsorientierten Empfehlungen bei. DHBW – Duale Hochschule Baden-Württemberg nutzt das Projekt als Lern- und Forschungsfeld für ihre Medienstudierenden und stärkt damit die Verbindung zwischen Theorie und Praxis. MUSIKBÜRO BASEL (CH), die maßgebliche Interessenvertretung der Musikbranche in der Schweiz, fungiert als nationaler Ansprechpartner. Es organisiert und finanziert die Teilnahme seiner Mitglieder und stärkt so die transnationale Reichweite des Projekts. Schließlich stellt die IKF – Internationale Kulturbörse Freiburg ihre Infrastruktur und ihr institutionelles Netzwerk zur Verfügung, um die öffentliche Sichtbarkeit und Legitimation des Projekts im gesamten Oberrheinraum zu fördern..
---	---

2. Présentation du projet / *Projektpräsentation*

Merci de développer vos propos chaque fois en 3 à 5 phrases / *Bitte erläutern Sie Ihr Vorhaben in je 3-5 Sätzen.*

2.1. Objectifs du projet	2.1. Ziele des Projekts
Le projet répond à la nécessité d'adapter les parcours de formation et d'insertion dans les métiers de la musique à un contexte de mutation rapide des pratiques créatives.	Das Projekt reagiert auf die Notwendigkeit, Ausbildungs- und Eingliederungswege in den Musikberufen an einen Kontext rascher Veränderungen der kreativen Praktiken anzupassen.

POP X³ CHANGE crée un dispositif d'accompagnement croisé réunissant jeunes artistes, professionnels et structures culturelles autour de pratiques partagées et d'un apprentissage par la coopération. => Dans le cadre de l'Eurodistrict, il s'agit : • De renforcer les échanges culturels entre jeunes musicien·nes et professionnel·les français et allemands ; • De créer des formats communs d'ateliers et de rencontres professionnelles sur le territoire transfrontalier ; • De favoriser la mobilité et la visibilité des acteurs culturels entre les deux rives du Rhin.	POP X³ CHANGE gegenseitiger Begegnung, das junge Künstler*innen, Fachleute und Kultureinrichtungen in gemeinsamen Praktiken und kooperativem Lernen zusammenführt. => Im Rahmen des Eurodistricts geht es darum: • den kulturellen Austausch zwischen jungen Musiker*innen und Fachkräften aus Frankreich und Deutschland zu stärken; • gemeinsame Formate für Workshops und Fachbegegnungen im grenzüberschreitenden Gebiet zu entwickeln; • Sowie die Mobilität und Sichtbarkeit der Kulturschaffenden auf beiden Seiten des Rheins zu fördern.
--	---

2.2. Description détaillée des actions envisagées/phases de réalisation	2.2. Detaillierte Beschreibung der vorgesehenen Aktionen/Realisierungsphasen
Organisation d'ateliers artistiques et techniques (Strasbourg, Kehl, Offenburg). Rencontres professionnelles sur les modèles économiques et l'accompagnement des jeunes créatifs. Sessions de formation non formelle en coopération avec ART FORUM 3 et Diffusion Prod. Actions de communication et de diffusion via la plateforme web POP X³ et les radios partenaires. Événement public de restitution en fin de cycle (concert-rencontre, Kehl ou Strasbourg). Publics cibles : - Jeunes artistes et porteurs de projets (18-30 ans). - Professionnels de la filière musicale. - Structures culturelles et éducatives du territoire transfrontalier. - Publics curieux des échanges interculturels et de la création musicale émergente.	Organisation von künstlerischen und technischen Workshops (Straßburg, Kehl, Offenburg). Fachbegegnungen zu wirtschaftlichen Modellen und zur Begleitung junger Kreativer. Nichtformale Ausbildungsformate in Zusammenarbeit mit ART FORUM 3 und Diffusion Prod. Kommunikations- und Verbreitungsmaßnahmen über die Webplattform POP X³ und die Partner-Radios. Öffentliche Abschlussveranstaltung am Ende des Zyklus (Konzert-Begegnung in Kehl oder Straßburg). Zielgruppen: - Junge Künstlerinnen und Projektträgerinnen (18-30 Jahre). - Fachleute der Musikbranche. - Kulturelle und pädagogische Einrichtungen im Grenzgebiet. - Interessierte Öffentlichkeit, offen für interkulturellen Austausch und neue musikalische Ausdrucksformen.

Les résultats attendus:

- Une série de 6 ateliers transfrontaliers organisés sur le territoire de l'Eurodistrict (Strasbourg, Kehl, Offenbourg), réunissant jeunes artistes et professionnels de la filière musicale autour d'un apprentissage collaboratif et intergénérationnel.
- Deux rencontres professionnelles franco-allemandes dédiées aux modèles économiques de la création musicale et aux stratégies d'accompagnement des jeunes talents, incluant tables rondes, panels et échanges de pratiques.
- Une plateforme web trilingue évolutive, hébergeant les productions issues du projet : podcasts, vidéos, interviews, fiches ressources et documentation pédagogique.
- Un kit de valorisation et de communication comprenant supports imprimés, capsules audiovisuelles, podcasts et contenus diffusés sur les réseaux sociaux, à destination des acteurs culturels de la région Rhin supérieur.
- Un événement public final, combinant restitution artistique, présentation de la recherche-action et diffusion des productions du projet, destiné à renforcer la visibilité des coopérations transfrontalières dans le champ des musiques populaires.
- Une étude de recherche-action menée par I•ARTS, documentant les processus expérimentaux du projet, l'impact sur les trajectoires professionnelles des participants et la transférabilité des méthodologies développées. Les conclusions seront publiées et diffusées auprès des réseaux culturels, institutionnels et académiques partenaires.

Erwartete Ergebnisse:

- Eine Reihe von sechs grenzüberschreitenden Workshops im Gebiet des Eurodistricts (Straßburg, Kehl, Offenbourg), bei denen junge Künstler*innen und Fachkräfte der Musikbranche in einem kollaborativen und generationenübergreifenden Lernprozess zusammenarbeiten.
- Zwei deutsch-französische Fachbegegnungen zu wirtschaftlichen Modellen der Musikkreation und zu Strategien der Begleitung junger Talente, mit Podiumsdiskussionen, Panels und Erfahrungsaustausch.
- Eine dreisprachige, dynamische Webplattform, die die im Projekt entstandenen Produktionen beherbergt: Podcasts, Videos, Interviews, Informationsblätter und pädagogische Dokumentationen.
- Ein Kommunikations- und Verwertungs-Kit mit Print- und digitalen Medien, audiovisuellen Clips, Podcasts und Social-Media-Inhalten, das sich an Kulturakteur*innen der Oberrheinregion richtet.
- Eine öffentliche Abschlussveranstaltung, die künstlerische Darbietungen, die Präsentation der Forschungs- und Aktionsstudie sowie die Verbreitung der im Projekt entstandenen Produktionen kombiniert und die Sichtbarkeit der grenzüberschreitenden Kooperationen im Bereich populärer Musik stärkt.
- Eine von I•ARTS durchgeführte Forschungs- und Aktionsstudie, die die experimentellen Prozesse des Projekts dokumentiert, die Auswirkungen auf die beruflichen Laufbahnen der Teilnehmenden analysiert und die Übertragbarkeit der entwickelten Methoden bewertet. Die Ergebnisse werden veröffentlicht und in den kulturellen, institutionellen und akademischen Netzwerken der Partner verbreitet.

2.3. Période de réalisation	2.3. Durchführung
Septembre 2026 > septembre 2028	September 2026 > September 2028

2.4. Lieu(x) de réalisation	2.4. Ort(e) der Projektrealisierung
Activités principales sur Strasbourg, Kehl, Offenburg, et Freiburg.	Hauptaktivitäten in Straßburg, Kehl, Offenburg und Freiburg.

2.5. Communication envisagée (moyens de communication, nombre du matériel visuel prévu, p.ex. flyer/affiches/coupes etc.)	2.5. Vorgesehene Kommunikationsmaßnahmen und -mittel (Kommunikationskanäle, Anzahl des geplanten Informationsmaterials wie z.B. Flyer/Plakate/Pokale usw.)
Plan de communication et de valorisation – POP X³ CHANGE 1. Objectifs de communication La stratégie de communication vise à : - Assurer la visibilité du projet et de ses partenaires sur les trois versants du Rhin supérieur (France, Allemagne, Suisse). - Valoriser les résultats et productions issues des ateliers et des rencontres professionnelles. - Favoriser la diffusion des savoirs et la mise en réseau des acteurs de la filière musicale. - Promouvoir les valeurs de coopération, d'inclusion et d'innovation sociale portées par POP X³ CHANGE. 2. Publics cibles Publics participants : jeunes artistes, apprenants et professionnels en activité dans les musiques populaires. Partenaires institutionnels : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Interreg Rhin Supérieur, collectivités locales, institutions culturelles et éducatives. Médias et prescripteurs culturels : presse spécialisée, radios locales, plateformes numériques. Grand public : publics curieux, communautés culturelles et éducatives de la région transfrontalière.	Kommunikations- und Verwertungsplan – POP X³ CHANGE 1. Kommunikationsziele Die Kommunikationsstrategie zielt darauf ab: - die Sichtbarkeit des Projekts und seiner Partner auf den drei Seiten des Oberrheins (Frankreich, Deutschland, Schweiz) sicherzustellen; - die Ergebnisse und Produktionen aus den Workshops und Fachtreffen zu präsentieren und aufzuwerten; - die Verbreitung von Wissen und die Vernetzung der Akteur*innen der Musikbranche zu fördern; - die Werte von Kooperation, Inklusion und sozialer Innovation zu vermitteln, die POP X³ CHANGE verkörpert. 2. Zielgruppen Teilnehmende: junge Künstler*innen, Lernende und aktive Fachleute im Bereich der populären Musik. Institutionelle Partner: Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Interreg Oberrhein, lokale Gebietskörperschaften, kulturelle und pädagogische Institutionen. Medien und Kulturschaffende: Fachpresse, lokale Radios, digitale Plattformen. Allgemeine Öffentlichkeit: kulturinteressierte Personen, Bildungs- und Kulturgemeinschaften im grenzüberschreitenden Raum.

3. Outils et supports de communication**a. Communication numérique**

- **Plateforme web trilingue POP X³ CHANGE** : diffusion des podcasts, vidéos, interviews, comptes rendus d'ateliers, résultats de l'étude I•ARTS, actualités et ressources pédagogiques.
- **Réseaux sociaux (Instagram, Tik Tok, Facebook, YouTube)** : couverture des événements, témoignages vidéo, focus sur les participants et diffusion de capsules audio-visuelles (rubrique "Faces of POP X³").
- **Campagnes e-mailing et newsletter trimestrielle**, avec diffusion auprès des partenaires institutionnels, médias et réseaux culturels.

b. Communication média

- **Radio WNE** : production et diffusion de chroniques, podcasts, reportages et interviews (avant, pendant et après les événements).
- **Partenariats presse** : relais via médias locaux et transfrontaliers (DNA, Badische Zeitung, SWR, Radio Dreyeckland, etc.).
- **Articles et encarts promotionnels** : dans les magazines professionnels et les supports de festivals partenaires (IKF, SMW, About Pop, MaMA, etc.).

c. Communication visuelle et événementielle

- **Identité graphique commune** (logo, charte, typographie, déclinaison trilingue) pour tous les supports.
- **Supports imprimés** : affiches, flyers, brochures, kakémonos, signalétique lors des ateliers et rencontres.
- **Éléments promotionnels** : vidéos courtes, teasers, photographies, objets de communication (stickers, tote bags, badges).
- **Visibilité institutionnelle** : présence des logos et mentions obligatoires de l'Eurodistrict, du FEDER et des partenaires sur l'ensemble des supports.

3. Kommunikative Instrumente und -instrumente**a. Digitale Kommunikation**

- **Dreisprachige Webplattform POP X³ CHANGE**: Verbreitung von Podcasts, Videos, Interviews, Workshop-Berichten, Ergebnissen der I•ARTS-Studie, Neuigkeiten und pädagogischen Materialien.
- **Soziale Netzwerke (Instagram, Tik Tok, Facebook, YouTube)**: Berichterstattung über Veranstaltungen, Videointerviews, Porträts der Teilnehmenden und audiovisuelle Kurzformate („Faces of POP X³").
- **E-Mail-Kampagnen und vierteljährlicher Newsletter** für institutionelle Partner, Medien und Kulturnetzwerke.

b. Medienkommunikation

- **Radio WNE**: Produktion und Ausstrahlung von Beiträgen, Podcasts, Reportagen und Interviews (vor, während und nach den Veranstaltungen).
- **Pressepartnerschaften**: Berichterstattung durch lokale und grenzüberschreitende Medien (DNA, Badische Zeitung, SWR, Radio Dreyeckland usw.).
- **Artikel und Werbebeiträge**: in Fachzeitschriften und auf den Plattformen von Partnerfestivals (IKF, SMW, About Pop, MaMA u. a.).

c. Visuelle und veranstaltungsbezogene Kommunikation

- **Einheitliches grafisches Erscheinungsbild** (Logo, Farb- und Schriftkonzept, dreisprachige Version) für alle Kommunikationsmittel.
- **Printmedien**: Plakate, Flyer, Broschüren, Roll-ups, Beschilderung bei Workshops und Treffen.
- **Werbematerialien**: Kurzvideos, Teaser, Fotos, Kommunikationsobjekte (Sticker, Taschen, Buttons).
- **Institutionelle Sichtbarkeit**: Platzierung der Logos und Pflichtvermerke des Eurodistricts, des EFRE und der Partner auf allen Medien.

4. Actions de valorisation

- **Production d'un dossier de presse bilingue (FR/DE)** et envoi ciblé aux médias régionaux.
- **Organisation d'une conférence de presse transfrontalière** (Strasbourg / Kehl) en ouverture du cycle d'ateliers.
- **Restitution publique finale** : concerts, présentations des productions, projection vidéo et publication du rapport I•ARTS.
- **Mise en ligne d'un "rapport multimédia"** retraçant les grandes étapes du projet (format interactif et téléchargeable).

5. Calendrier de communication :

Phase	Actions principales	Supports
Lancement (T1-2026)	Annonce du projet, identité visuelle, site web, teaser vidéo	Réseaux, presse, web
Phase de mise en œuvre (2026-2027)	Suivi des ateliers, interviews, podcasts, newsletter	Radio, web, réseaux
Rencontres pros (2027)	Conférence de presse, couverture médias	Presse, TV, Eurodistrict
Clôture (2028)	Événement final, diffusion du rapport I•ARTS, restitution vidéo	Web, presse, événementiel

4. Verwertungsmaßnahmen

- Erstellung einer **zweisprachigen Pressemappe (FR/DE)** und gezielter Versand an regionale Medien.
- Organisation einer **grenzüberschreitenden Pressekonferenz** (Straßburg/Kehl) zum Auftakt der Workshop-Reihe.
- **Abschlussveranstaltung**: Konzerte, Präsentation der Projektergebnisse, Videoprojektionen und Veröffentlichung des I•ARTS-Berichts.
- Veröffentlichung eines **interaktiven „multimedialen Abschlussberichts“**, der die wichtigsten Projektphasen dokumentiert (online abrufbar und downloadfähig).

5. Kommunikationskalender

Phase	Hauptaktionen	Medien / Kanäle
Startphase (1. Quartal 2026)	Projektankündigung, visuelle Identität, Website, Teaser-Video	Soziale Netzwerke, Presse, Web
Umsetzungsphase (2026-2027)	Begleitung der Workshops, Interviews, Podcasts, Newsletter	Radio, Web, soziale Netzwerke
Fachbegegnungen (2027)	Pressekonferenz, Medienberichterstattung	Presse, TV, Eurodistrict
Abschluss (2028)	Abschlussveranstaltung, Veröffentlichung des I•ARTS-Berichts, Videodokumentation	Web, Presse, Veranstaltungen

2.6. Mesures envisagées en faveur de la durabilité écologique ¹	2.6. Geplante Maßnahmen zur Förderung der Nachhaltigkeit
Le projet intègre une approche écoresponsable à chaque étape de sa mise en œuvre. Les mobilités transfrontalières privilégieront les moyens de transport décarbonés (train, covoiturage, transports publics). Les ateliers et événements s'appuieront sur des prestataires locaux et des circuits courts, avec des solutions de restauration végétale et sans plastique. Les supports de communication seront majoritairement numériques ou imprimés sur papier recyclé. Enfin, les partenaires s'engagent à mutualiser les ressources techniques et logistiques afin de limiter l'empreinte carbone globale du projet.	Das Projekt verfolgt in jeder Umsetzungsphase einen umweltbewussten Ansatz. Grenzüberschreitende Mobilitäten setzen bevorzugt auf CO₂-arme Verkehrsmittel (Bahn, Fahrgemeinschaften, ÖPNV). Workshops und Events werden mit regionalen Dienstleister*innen und kurzen Lieferketten realisiert, mit pflanzlicher Verpflegung und Verzicht auf Plastik. Kommunikationsmittel werden überwiegend digital oder auf Recyclingpapier hergestellt. Schließlich verpflichten sich die Partner zur gemeinsamen Nutzung technischer und logistischer Ressourcen, um den gesamten CO₂-Fußabdruck des Projekts zu reduzieren.

3. Dimension transfrontalière du projet / *Grenzüberschreitende Dimension des Projekts*

Merci de développer vos propos chaque fois en 3 à 5 phrases / Bitte erläutern Sie Ihr Vorhaben in je 3-5 Sätzen.

3.1. Plus-value pour le territoire et les habitants de l'Eurodistrict	3.1. Mehrwert für das Gebiet und die Bewohner des Eurodistrikts
Le projet crée un espace concret d'échanges d'orientation professionnelle et de formation artistique pour les jeunes du territoire, tout en rapprochant les structures culturelles et éducatives des deux rives. Il contribue à renforcer l'employabilité et l'attractivité du bassin Rhin supérieur comme laboratoire de création musicale et d'innovation sociale. Les habitants bénéficient d'une offre culturelle partagée, ouverte, multilingue et accessible. POP X³ CHANGE valorise ainsi le potentiel créatif local et soutient la mobilité professionnelle au sein de l'Eurodistrict.	Das Projekt schafft einen konkreten Raum für berufliche Orientierung und künstlerischen Austausch für junge Menschen der Region und bringt dabei Kultur- und Bildungseinrichtungen beider Rheinseiten näher zusammen. Es trägt dazu bei, die Beschäftigungsfähigkeit zu stärken und die Attraktivität des Oberrheingebiets als Labor für musikalische Kreativität und soziale Innovation zu erhöhen. Die Bevölkerung profitiert von einem gemeinsamen, offenen, mehrsprachigen und zugänglichen Kulturangebot. POP X³ CHANGE hebt somit das lokale kreative Potenzial hervor und fördert die berufliche Mobilität innerhalb des Eurodistrikts.

¹ Utilisation des transports en commun, tri des déchets, comportement respectueux des ressources, sensibilisation des participant.e.s aux questions environnementales, etc.

² Nutzung öffentlicher Verkehrsmittel, Mülltrennung, ressourcenschonendes Verhalten, Sensibilisierung der Teilnehmenden zu Umweltfragen, usw.

3.2. Caractère novateur du projet

Le projet se distingue par son approche expérimentale, qui combine apprentissage non formel, coopération intergénérationnelle et innovation numérique. POP X³ CHANGE propose un modèle inédit de transmission fondé sur la réciprocité et la coproduction artistique entre jeunes créateurs et professionnels confirmés. L'étude menée par I•ARTS permet de capitaliser sur ces expérimentations et d'en dégager des outils transférables à d'autres filières culturelles. Ce caractère pilote positionne l'Eurodistrict comme un territoire d'expérimentation sociale et culturelle.

La structuration des groupes-cibles, l'articulation du plan d'action et les modalités de leurs interactions inscrivent le projet dans une logique d'orientation et d'insertion professionnelles, contribuant à enrichir la connaissance dans la zone de coopération.

Prioritairement tourné vers les 18-30 ans, il valorise la diversité des origines, statuts et parcours, et promeut l'inclusion de publics à moindre accès aux opportunités.

Le projet ouvre une voie alternative d'accès aux savoirs et savoir-faire, affranchie des déterminismes et fondée sur la réciprocité des apprentissages.

En plaçant l'inclusion et l'égalité des chances au cœur de sa méthode, il valorise la diversité des expériences comme moteur de créativité et d'échanges enrichis.

Pour les professionnels plus âgés en activité de la filière, la rencontre avec la jeune génération devient une ressource pour renouveler leurs pratiques, créer de l'emploi en connaissance croisée et réaffirmer le lien entre expression artistique et publics.

3.2. Innovativer Charakter des Projekts

Das Projekt zeichnet sich durch seinen experimentellen Ansatz aus, der informelles Lernen, generationenübergreifende Zusammenarbeit und digitale Innovation miteinander verbindet. POP X³ CHANGE entwickelt ein neuartiges Modell der Wissensvermittlung, das auf Gegenseitigkeit und gemeinsamer künstlerischer Produktion zwischen jungen Kreativen und erfahrenen Fachleuten beruht. Die von I•ARTS durchgeführte Studie ermöglicht es, diese Erfahrungen auszuwerten und übertragbare Werkzeuge für andere kulturelle Bereiche zu entwickeln. Dieser Modellcharakter positioniert den Eurodistrict als ein Gebiet sozialer und kultureller Experimentation.

Die Struktur der Zielgruppen, die Ausgestaltung des Aktionsplans und die Definition ihrer Interaktionen verorten das Projekt im Rahmen der Berufsorientierung und -eingliederung und tragen zur Wissensentwicklung im Kooperationsraum bei.

Vorrangig auf die 18-30-Jährigen ausgerichtet, legt es besonderen Wert auf Vielfalt, soziale Herkunft und die Einbeziehung benachteiligter Profile.

Durch die Einbindung erfahrener Fachkräfte der Kreativbranche erhält das Projekt eine generationenübergreifende Dimension. Gegenseitigkeit und nicht-formales Lernen stehen im Mittelpunkt und öffnen neue Lernformen als Beitrag zur sozialen Innovation.

Es greift Arbeitsmarkt- und Beschäftigungsthemen auf und fördert die berufliche Integration durch angepasste Formate. Die Zusammensetzung der Partnerschaft ermöglicht schließlich konkrete Erfahrungen von Mobilität und Interkulturalität im Oberrheinraum.

En repensant la formation tout au long de la vie, souvent verticale et normative, le projet promeut une posture d'apprentissage horizontale où chacun devient tour à tour maître et élève, dans un dialogue transdisciplinaire qui redéfinit la transmission et les conditions d'une adaptation durable des compétences.

En mobilisant aussi des professionnels expérimentés de la filière créative, le projet acquiert une portée transgénérationnelle. Fondé sur la réciprocité et l'apprentissage non formel, il décroïssonne les modes de transmission et incarne une innovation sociale.

Abordant les enjeux du marché du travail, il favorise l'insertion par des formats d'action adaptés aux pratiques de la filière. Enfin, la géométrie du partenariat offre une expérience concrète de mobilité et d'interculturalité entre les territoires du Rhin supérieur.

Das Projekt eröffnet Zugang zu Wissen und Können, befreit von bestehenden Determinismen und auf Gegenseitigkeit des Lernens gegründet.

Mit Inklusion und Chancengleichheit als zentralem Prinzip wertet es die Vielfalt der Erfahrungen als Motor für Kreativität und bereichernden Austausch auf.

Für erfahrene Fachkräfte der Branche wird die Begegnung mit der jungen Generation zu einer Ressource, um ihre Praxis zu erneuern, Beschäftigung durch geteiltes Wissen zu fördern und die Verbindung zwischen künstlerischem Ausdruck und Publikum zu stärken.

Indem das Projekt das oft vertikale und normative Konzept des lebenslangen Lernens hinterfragt, fördert es eine horizontale Lernhaltung, in der jede und jeder abwechselnd Lehrender und Lernender ist – in einem transdisziplinären Dialog, der Wissensweitergabe und Kompetenzentwicklung nachhaltig neu definiert.

3.3. Pérennité du projet

Les résultats du projet (plateforme web, réseau de partenaires, outils pédagogiques, étude I•ARTS) constitueront des ressources durables au service de la filière musicale transfrontalière. La méthodologie développée pourra être répliquée par les structures partenaires dans d'autres contextes. Par ailleurs, les coopérations établies entre acteurs culturels, collectivités et établissements d'enseignement supérieur posent les bases d'un réseau pérenne d'accompagnement et de mobilité. Le projet a donc vocation à se prolonger au-delà de sa phase de financement initiale.

3.3. Langfristigkeit des Projekts

Die Ergebnisse des Projekts (Webplattform, Partnernetzwerk, pädagogische Werkzeuge, I•ARTS-Studie) werden als dauerhafte Ressourcen für die grenzüberschreitende Musikbranche dienen. Die entwickelte Methodik kann von den Partnerorganisationen in anderen Kontexten angewendet und weiterentwickelt werden. Darüber hinaus schaffen die aufgebauten Kooperationen zwischen Kulturschaffenden, Gebietskörperschaften und Hochschulen die Grundlage für ein langfristiges Netzwerk der Begleitung und Mobilität. Das Projekt ist somit darauf ausgelegt, über seine anfängliche Förderphase hinaus fortzubestehen.

3.4. Contribution au bilinguisme	3.4. Beitrag zur Zweisprachigkeit
POP X ³ CHANGE valorise le bilinguisme comme outil d'inclusion et de coopération. Les supports de communication, la plateforme web et les ressources pédagogiques sont diffusés en français et en allemand (avec une partie en anglais pour la dimension internationale). Les ateliers et rencontres encouragent la pratique des deux langues dans un contexte concret et professionnel. Cette immersion linguistique favorise la compréhension interculturelle et contribue au rayonnement du bilinguisme dans l'espace de l'Eurodistrict.	POP X ³ CHANGE fördert die Zweisprachigkeit als Instrument der Inklusion und Zusammenarbeit. Die Kommunikationsmittel, die Webplattform und die pädagogischen Materialien werden auf Französisch und Deutsch verbreitet (teilweise auch auf Englisch für die internationale Dimension). Die Workshops und Begegnungen ermutigen zur praktischen Anwendung beider Sprachen in einem konkreten und beruflichen Kontext. Diese sprachliche Immersion stärkt das interkulturelle Verständnis und trägt zur Sichtbarkeit und Verankerung der Zweisprachigkeit im Raum des Eurodistricts bei.

3.5. Domaines d'action prioritaires / Prioritäre Handlungsfelder : Cocher la (les) case(s) appropriée(s) / Bitte die betroffene(n) Felder ankreuzen	
Affaires sociales / Soziales	
Aménagement du territoire / Raumplanung	
Bilinguisme, Education / Zweisprachigkeit, Bildung	x
Culture / Kultur	x
Economie - Emploi / Wirtschaft - Beschäftigung	x
Environnement / Umwelt	
Jeunesse / Jugend	
Mobilité / Mobilität	x
Participation citoyenne / Bürgerbeteiligung	
Prévention et sécurité / Prävention und Sicherheit	
Santé / Gesundheit	
Sport / Sport	
Tourisme / Tourismus	

4. Plan de financement / Finanzierungsplan

Le financement prévu du projet doit être réparti le plus équitablement possible entre les partenaires français et allemands. Les allemands contribuent donc tous deux au financement du projet. Le budget global (dépenses et recettes) doit être équilibré. / Die geplante Finanzierung des Projekts soll zwischen den deutschen und französischen Partnern möglichst ausgewogen sein. Die französischen und deutschen Partner tragen daher beide zu der Finanzierung des Projekts bei. Das Gesamtbudget (Ausgaben und Einnahmen) muss ausgeglichen sein.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 29/12/2025



ID : 067-200024172-20251210-DEL-5_3_3_2025-DE

RECETTES / EINNAHMEN	
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES / BEITRÄGE DER PARTNER	
Nom porteur de projet / Name Projektträger :	€
Nom partenaires français / Name französische Partner:	€
Nom partenaires allemands / Name deutsche Partner:	€
...	
RECETTES PROPRES DU PROJET / PROJEKTEINNAHMEN	
-	€
-	€
-	€
...	
SOUS-TOTAL : PRODUITS DES PARTENAIRES ET RECETTES PROPRES DU PROJET / ZWISCHENSUMME: BEITRÄGE DER PARTNER UND PROJEKTEINNAHMEN	€
EURODISTRICT (subvention sollicitée, max. 50 % du Total) / EUROWESTRIKT (beantragte Förderung, max. 50 % von Gesamt)	€
CONTRIBUTIONS EN NATURE / SACHLEISTUNGEN	
-	€
-	€
-	€
...	
SOUS-TOTAL : CONTRIBUTIONS EN NATURE / ZWISCHENSUMME: SACHLEISTUNGEN	€
TOTAL RECETTES / GESAMT EINNAHMEN	€

DEPENSES / AUSGABEN	
DEPENSES DIRECTES / DIREKTAUSGABEN	
Frais de personnel / Personalkosten	
Personnel employé / Angestelltes Personal	€
Intervenants extérieurs / Mitarbeiter von außerhalb	€
Frais de bénévolat ³ / Ehrenamtliche Tätigkeit ⁴	€
Location ou d'achat de matériel / Kosten für Materialverleih oder -ankauf	
-	€
-	€
Frais de déplacements / Reisekosten	
-	€
-	€
Frais de restauration / Catering und Bewirtung	
-	€
-	€
Frais de communication / Öffentlichkeitsarbeitskosten	
-	€
-	€
Frais de traduction / Übersetzungskosten	
-	€
-	€
Autre / Sonstiges	
-	€
-	€
TOTAL DEPENSES / GESAMT AUSGABEN	€

³ Valorisation du temps de travail bénévole du personnel non salarié

⁴ Valorisierung der ehrenamtlich geleisteten Arbeitszeit von nicht-eingestelltem Personal

5. Documents à joindre au présent formulaire / Unterlagen, die dem Antragsformular beigelegt werden müssen

- ✓ RIB (avec IBAN + BIC) / *offizielle Bankbestätigung über die Kontoverbindung (mit IBAN + BIC)*
- ✓ Statuts de l'organisme demandeur / *Satzung der antragstellenden Einrichtung*
- ✓ Si votre structure est une association: extrait du JO ou extrait d'inscription au registre des associations / *Wenn Ihre Einrichtung ein Verein ist : Gründungsvereinbarung oder Nachweis über amtliche Registrierung im Vereinsregister*
- ✓ Formulaire sur l'engagement de communication signé avec l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau/ *Die mit dem Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau unterschriebene Vereinbarung über die Öffentlichkeitsarbeit*

Seuls les formulaires dûment remplis avec signature et cachet du porteur de projet peuvent être pris en considération.

Nur vollständig ausgefüllte und vom Projektträger unterschriebene und gestempelte Anträge können berücksichtigt werden.

Lieu, Date / Ort, Datum

Strasbourg le 31/10/25

Signature et cachet du porteur du projet /
Unterschrift und Stempel des Projektträgers

DIFFUSION PROD
28 RUE DE MOLSHEIM
67000 STRASBOURG
SIRET : 82906188500025 APE : 9001Z

Budget prévisionnel – Demande Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Projet : POP X³ CHANGE

- Durée 2 ans : septembre 2026 → septembre 2028 / Laufzeit: 2 Jahre - September 2026 → September 2028
- Montant total du projet: 1 109 879,00 € / Gesamtbetrag des Projekts: 1 109 879,00 €
- **Cofinancement demandé à l'Eurodistrict : 90 000 € (23 %) / Beantragte Kofinanzierung beim Eurodistrict: 90 000 € (23 %)**

Ce budget représente la part "Eurodistrict" du projet global POP X³ CHANGE : Il cible les activités réalisées dans l'espace Strasbourg-Kehl-Offenburg-Freiburg, cœur de l'Eurodistrict.

Il s'articule autour de plusieurs postes de dépenses principaux, en cohérence avec les objectifs du projet. Une part importante concerne les frais de personnel, liés à la coordination transfrontalière, à la gestion administrative, à la production des contenus, à la communication et à l'encadrement des ateliers. Ces ressources humaines constituent le cœur opérationnel du dispositif et garantissent la qualité et la continuité des actions menées.

Les dépenses de déplacement et d'hébergement concernent les mobilités entre Strasbourg, Kehl, Offenburg et Freiburg, nécessaires à la coordination du projet, à la tenue des ateliers, des résidences et des rencontres professionnelles, ainsi qu'à l'accueil des artistes et intervenants.

Les frais administratifs, de bureau et d'équipement couvrent le fonctionnement courant des structures partenaires, l'entretien du matériel, les abonnements de communication, ainsi que l'acquisition de petits équipements techniques nécessaires au bon déroulement des ateliers (matériel audio, audiovisuel et informatique). Ces moyens garantissent des conditions de travail adaptées et la qualité logistique du projet.

Les prestations externes regroupent les interventions artistiques, techniques et scientifiques mobilisées pour la mise en œuvre du programme : experts, consultants, traducteurs, graphistes, techniciens de captation et de diffusion, ainsi que les chercheurs associés à la conduite de l'étude menée par l'ARTS. Ces expertises extérieures renforcent la dimension qualitative et innovante du projet, tout en favorisant le transfert de compétences entre les partenaires.

Une enveloppe est également dédiée à la communication et à la valorisation des résultats. Elle comprend la conception et la maintenance de la plateforme/ du site web trilingue POP X³, la production audiovisuelle et radiophonique, les supports de communication imprimés ou numériques, ainsi que la diffusion des contenus via les réseaux sociaux et les médias transfrontaliers.

Enfin, une partie du budget est consacrée à l'organisation de la restitution publique finale, combinant concerts, rencontres et présentation des productions issues du projet. Cette phase de clôture vise à rendre visibles les résultats du programme et à en partager les acquis auprès des acteurs culturels, des partenaires institutionnels et du grand public de l'Eurodistrict.

Das Projektbudget umfasst sämtliche Maßnahmen, die während eines Zeitraums von zwei Jahren im Gebiet des Eurodistricts Strasbourg-Ortenau umgesetzt werden. Es gliedert sich in mehrere Hauptausgabeposten, die inhaltlich und strategisch mit den Zielen des Projekts übereinstimmen.

Ein wesentlicher Teil entfällt auf die Personalkosten, die mit der grenzüberschreitenden Koordination, der administrativen Verwaltung, der inhaltlichen Produktion, der Kommunikation sowie der Betreuung der Workshops verbunden sind. Diese personellen Ressourcen bilden das operative Herzstück des Projekts und gewährleisten die Qualität und Kontinuität der umgesetzten Maßnahmen.

Die Reise- und Unterkunftskosten betreffen die Mobilitäten zwischen Straßburg, Kehl, Offenburg und Freiburg, die für die Koordination des Projekts, die Durchführung der Workshops, Residenzen und Fachbegegnungen sowie für die Unterbringung der Künstlerinnen und Referentinnen erforderlich sind.

Die Verwaltungs-, Büro- und Ausrüstungskosten decken den laufenden Betrieb der Partnerstrukturen ab, einschließlich Wartung des Materials, Kommunikationsabonnements sowie der Anschaffung kleiner technischer Geräte, die für den reibungslosen Ablauf der Workshops notwendig sind (Audio-, audiovisuelle und IT-Ausstattung). Diese Mittel sichern angemessene Arbeitsbedingungen und die logistische Qualität des Projekts.

Die externen Leistungen umfassen die künstlerischen, technischen und wissenschaftlichen Beiträge, die für die Umsetzung des Programms erforderlich sind: Expertinnen, Beraterinnen, Übersetzerinnen, Grafikerinnen, Aufnahme- und Sendetechnikerinnen sowie Forscherinnen des Instituts I•ARTS, das die begleitende Studie durchführt. Diese externen Kompetenzen stärken die qualitative und innovative Dimension des Projekts und fördern gleichzeitig den Wissens- und Erfahrungsaustausch zwischen den Partnern.

Ein weiterer Budgetposten ist der Kommunikation und der Verwertung der Ergebnisse gewidmet. Dazu gehören die Konzeption und Wartung der dreisprachigen Plattform bzw. Website POP X³, audiovisuelle und radiophone Produktionen, gedruckte und digitale Kommunikationsmittel sowie die Verbreitung der Inhalte über soziale Netzwerke und grenzüberschreitende Medien.

Schließlich ist ein Teil des Budgets der Organisation der öffentlichen Abschlussveranstaltung gewidmet, die Konzerte, Begegnungen und Präsentationen der im Rahmen des Projekts entstandenen Produktionen miteinander verbindet. Diese Abschlussphase dient dazu, die Ergebnisse des Programms sichtbar zu machen und die erzielten Erkenntnisse mit den Kulturschaffenden, institutionellen Partnern und der breiten Öffentlichkeit des Eurodistricts zu teilen.

1. Dépenses Eurodistrict : Le budget du projet couvre l'ensemble des actions menées sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau pendant deux ans. / Das Projektbudget umfasst sämtliche Maßnahmen, die während eines Zeitraums von zwei Jahren im Gebiet des Eurodistricts Strasbourg-Ortenau durchgeführt werden.

Poste budgétaire	Description synthétique	Coût total (€)	Demande Eurodistrict (€)	Cofinancement (€)
1. Frais de personnel / Personalkosten	Coordination, administration, production, communication, animation des ateliers, gestion de projet transfrontalier. / Koordination, Verwaltung, Produktion, Kommunikation, Durchführung der Workshops, grenzüberschreitendes Projektmanagement.	72 000 €	36 000 €	36 000 €
2. Déplacements et hébergements /Reise- und Unterkunftskosten	Mobilités transfrontalières (Strasbourg - Kehl - Offenbourg - Freiburg) pour coordination, résidences, ateliers, hébergements intervenants./ Grenzüberschreitende Mobilitäten (Straßburg - Kehl - Offenbourg - Freiburg) für Koordination, Residenzen, Workshops sowie Unterbringung der Referentinnen und Künstlerinnen.	20 000 €	10 000 €	10 000 €
3. Frais administratifs et de bureau / Verwaltungs- und Bürokosten	Fonctionnement (loyers, téléphonie, Internet, documentation, consommables, assurances). / Laufender Betrieb (Miete, Telefon, Internet, Dokumentation, Verbrauchsmaterial, Versicherungen).	10 000 €	5 000 €	5 000 €
4. Équipements / Ausrüstung	Petits équipements audio, informatiques et audiovisuels pour ateliers et captations. / Kleine Audio-, IT- und audiovisuelle Geräte für Workshops und Aufzeichnungen.	8 000 €	4 000 €	4 000 €

Poste budgétaire	Description synthétique	Coût total (€)	Demande Eurodistrict (€)	Cofinancement (€)
5. Prestations externes et services / Externe Leistungen und Dienste	Intervenants artistiques et techniques, traduction, graphisme, captation, communication, étude I•ARTS (part transfrontalière). / Künstlerische und technische Beiträge, Übersetzung, Grafik, audiovisuelle Produktion, Kommunikation, Studie I•ARTS (grenzüberschreitender Anteil).	50 000 €	25 000 €	25 000 €
6. Communication / Kommunikation	Supports trilingues, site web POP X ³ , actions presse, radios, vidéos, identité graphique et restitution publique. / Dreisprachige Kommunikationsmittel, Website POP X ³ , Pressearbeit, Radiosendungen, Videos, grafische Identität und öffentliche Abschlusspräsentation.	15 000 €	7 500 €	7 500 €
7. Frais de clôture et restitution / Abschluss- und Evaluationskosten	Organisation de l'événement public final (concert-rencontre, rapport I•ARTS, diffusion résultats). / Organisation der öffentlichen Abschlussveranstaltung (Konzert-Begegnung, I•ARTS-Bericht, Ergebnisverbreitung).	5 000 €	2 500 €	2 500 €
TOTAL GÉNÉRAL		180 000 €	90 000 €	90 000 €

Le financement de 90 000 euros sollicité auprès de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau couvre 23% du budget prévisionnel du projet pour la période 2026-2028. / Die beim Eurodistrict Strasbourg-Ortenau beantragte Förderung in Höhe von 90 000 Euro deckt 23 % des geplanten Gesamtbudgets des Projekts für den Zeitraum 2026-2028 ab..

Les fonds propres et apports complémentaires (fonds propres, contributions des autres partenaires français, allemands et suisses, valorisation du temps de travail et soutien en nature) de 302 167 € assurent la part restante. / Die Eigenmittel und ergänzenden Beiträge (Eigenanteile, Beiträge der französischen, deutschen und schweizerischen Partner, Anrechnung von Arbeitszeit sowie Sachleistungen) in Höhe von 302 167 Euro sichern den verbleibenden Finanzierungsanteil.

2. Budget global – POP X³ CHANGE (2026–2028)

Dépenses / Ausgaben

Poste budgétaire / Kostenposten	BP 2026 (€)	BP 2027 (€)	BP 2028 (€)	TOTAL (€)
FRAIS DE PERSONNEL / Personalkosten	59 178	178 144	185 496	422 818
DÉPLACEMENTS & HÉBERGEMENTS / Reise- und Unterkunftskosten	6 020	22 502	22 602	51 124
FRAIS ADMINISTRATIFS / Büro- und Verwaltungskosten	7 897	22 840	20 500	51 237
ÉQUIPEMENTS / Ausstattung	4 559	14 006	14 845	33 410
PRESTATIONS EXTERNES / Externe Expertise und Kompetenzen	36 500	168 370	173 420	378 290
FRAIS DE PRÉPARATION / Vorbereitungskosten	32 000	0	0	32 000
FRAIS DE CLÔTURE / Abschlusskosten	0	0	11 000	11 000
TOTAL GÉNÉRAL / GESAMTSUMME	146 154	405 862	427 863	979 879

Recettes / Einnahmen

Sources de financement / Finanzierungsquellen	BP 2026 (€)	BP 2027 (€)	BP 2028 (€)	TOTAL (€)
AIDES INTERREG (60 %) / INTERREG-Förderung (60 %)	87 692	243 517	256 718	587 927
FONDS PROPRES & AUTRES APPORTS (40 %) / Eigenanteil & sonstige Beiträge (40 %)				
- Diffusion Prod & apports complémentaires / & ergänzende Beiträge	28 500	45 000	45 000	118 500
- Art Forum 3 & ergänzende Beiträge	7 000	17 000	30 000	54 000
- Radio WNE & ergänzende Beiträge	6 667	20 000	20 000	46 667
- Autres apports (préparation + clôture)	32 000	0	11 000	43 000
- Partenaires suisses Schweitzer Partner	30 000	50 000	50 000	130 000
TOTAL APPORTS / Gesamtbeiträge	104 167	132 000	156 000	392 167

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025

Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Document de séance n° 6.1.1/3/2025
Vorlage Nr. 6.1.1/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 3/ 2025	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025

Point n° 6.1.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 6.1.1 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Nomination d'un.e Secrétaire Général.e / Ernennung eines
Generalsekretärs / einer Generalsekretärin**

I. Rapport / Sachverhalt

Selon l'article 9.2 des statuts, la Présidente de l'Eurodistrict peut se faire assister d'un.e Secrétaire Général.e.

Le.La Secrétaire Général.e est responsable de la direction du secrétariat général et de ses missions, et assure notamment la

- Gestion administrative, financière et juridique de l'Eurodistrict ;
- Gestion de la « gouvernance » de l'Eurodistrict ;
- Positionnement de l'Eurodistrict dans le Rhin Supérieur et à l'échelle européenne ;
- Mise en œuvre d'un projet de territoire pluri-annuel ;
- la communication externe de l'Eurodistrict.

En tant que chef.fe des services de l'Eurodistrict, la Présidente recrute selon l'article 7.13 des statuts et en accord avec le Conseil le.la Secrétaire Général.e l'Eurodistrict.

Selon l'article 6.2.9 des statuts, le Conseil confirme sur proposition de la Présidente la nomination du.de la Secrétaire Général.e.

Mme Anika Klaffke a été Secrétaire Générale de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau de juin 2015 à août 2025. Depuis sa démission, le poste est vacant depuis le 18.08.2025.

Die Präsidentin des Eurodistrikts kann sich gemäß Artikel 9.2 der Satzung der Unterstützung eines Generalsekretärs / einer Generalsekretärin bedienen.

Der Generalsekretär / die Generalsekretärin verantwortet die Leitung des Generalsekretariats und seiner Aufgaben und damit insbesondere die

- administrative, finanzielle und juristische Verwaltung des Eurodistrikts;
- Verwaltung der „Governance“ des Eurodistrikts;
- Positionierung des Eurodistrikts am Oberrhein und auf europäischer Ebene;
- Umsetzung eines mehrjährigen territorialen Projekts;
- Externe Kommunikation des Eurodistrikts.

Als Leiterin der Verwaltung des Eurodistrikts stellt die Präsidentin gemäß Artikel 7.13 der Satzung im Einvernehmen mit dem Rat den Generalsekretär / die Generalsekretärin des Eurodistrikts ein.

Gemäß Artikel 6.2.9 der Satzung, bestätigt der Rat auf Vorschlag der Präsidentin die Benennung des Generalsekretärs / der Generalsekretärin.

Frau Anika Klaffke war von Juni 2015 bis August 2025 Generalsekretärin des Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau. Mit ihrer Kündigung ist der Posten seit 18.08.2025 vakant.

Conformément aux obligations prévues par le droit public français en vigueur, le poste a été publié.

Au total, 11 personnes ont postulé au poste, dont 5 candidates et candidats ont été invité·e·s à un entretien.

Comme résultat de cette procédure de recrutement et sur la base de ladite article 7.13 des statuts ainsi qu'en conformité avec la réglementation d'engagement d'agents contractuels dans la fonction publique territoriale, la Présidente propose de recruter

Madame Katrin NEUSS

en date du 1^{er} janvier 2026 en tant que nouveau Secrétaire Général / nouvelle Secrétaire Générale de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Gemäß den Vorgaben des geltenden französischen Dienstrechts wurde die Stelle öffentlich ausgeschrieben.

Es haben sich insgesamt 11 Personen auf die Stelle beworben, von denen 5 Bewerberinnen und Bewerber zu einem Vorstellungsgespräch eingeladen wurden.

Als Resultat dieses Bewerbungsprozesses und auf der Grundlage des genannten Artikels 7.13 der Satzung sowie entsprechend der Beschäftigungsbedingungen von Vertragsbediensteten im territorialen öffentlichen Dienst, schlägt die Präsidentin vor

Frau Katrin NEUSS

ab dem 1. Januar 2026 als neuen Generalsekretär / neue Generalsekretärin des Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil confirme le recrutement de

Madame Katrin NEUSS

en tant que Secrétaire Générale de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil autorise la Présidente à signer le contrat de travail ainsi que tous les autres documents relatifs au poste de Secrétaire Général.e.

Der Rat bestätigt die Einstellung von

Frau Katrin NEUSS

als Generalsekretärin des Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau ab dem 1. Januar 2026.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, den Arbeitsvertrag, sowie alle weiteren Unterlagen bezüglich der Stelle des Generalsekretärs / der Generalsekretärin zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord

☐ Refus

☐ Résolution modifiée

☒ Zustimmung

☐ Ablehnung

☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 6.1.2/3/2025
Vorlage Nr. 6.1.2/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 3/2025	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Katrin NEUSS	

Point n° 6.1.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 6.1.2 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff*: Poste du/de la chargé.e de communication / *Stelle des/der Kommunikationsbeauftragten*

I. Rapport / *Sachverhalt*

Par décision du Conseil en date du 1^{er} décembre 2022, le poste de « Responsable de communication et des relations publiques » a été transformé en poste de « Adjointe au Secrétaire général & Responsable de la communication et des relations publiques ».

L'expérience des dernières années a toutefois montré que, d'une part, le Secrétariat général n'a pas besoin d'un poste d'adjoint propre et que, d'autre part, la charge de travail de la responsable de communication est trop importante pour un poste combiné.

Dans une optique de positionnement durable et à long terme de l'Eurodistrict, il est avant tout nécessaire de renforcer la communication et les relations publiques et de concentrer les ressources nécessaires dans un profil de poste à part entier.

Il est proposé, par conséquent, de dissocier le poste de responsable de communication de la fonction d'adjoint et de rétablir le poste de « Chargé.e de communication et des relations publiques » conformément à la description de poste jointe en annexe.

Le poste d'adjoint, devenu vacant suite au changement de Secrétaire générale, est supprimé et ne sera pas pourvu, ce qui permettra une réduction des coûts salariaux globaux.

Mit Ratsbeschluss vom 01. Dezember 2022 wurde die Stelle der „Verantwortlichen für Kommunikation & Öffentlichkeitsarbeit“ in die Stelle „Stellvertreterin der Generalsekretärin & Verantwortliche Kommunikation und Öffentlichkeitsarbeit“ umgewandelt.

Die Erfahrungen der letzten Jahre haben jedoch gezeigt, dass das Generalsekretariat zum einen keiner eigenen Stellvertreterstelle bedarf und zum anderen der Arbeitsaufwand der Kommunikationsbeauftragten zu hoch für eine Kombistelle ist.

Mit Blick auf eine langfristige und nachhaltige Positionierung des Eurodistrikts ist es vielmehr erforderlich, die Kommunikations- und Öffentlichkeitsarbeit zu intensivieren und die dafür notwendigen Ressourcen in einem eigenständigen Stellenprofil zu bündeln.

Es wird daher vorgeschlagen, die Stelle des/der Kommunikationsbeauftragten von der Stellvertreterfunktion zu entkoppeln und erneut als Stelle des/der „Beauftragten für Kommunikation und Öffentlichkeitsarbeit“ gemäß der beigefügten Stellenbeschreibung (Anhang) einzurichten.

Die durch den Wechsel der Generalsekretärin vakant gewordene Stellvertretungsstelle entfällt und wird nicht neu besetzt, was insgesamt zu einer Senkung der Personalgesamtkosten führt.

II. Résolution / Beschluss

Le conseil approuve la dissociation du poste de communication de la fonction d'adjoint ainsi que la réinstauration du poste de « Chargé.e de communication et des relations publiques » conformément à la description de poste jointe en annexe.

Le Conseil charge le Secrétariat général d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la publication du poste.

Il autorise la Présidente à signer tous les documents y afférant.

Der Rat bewilligt die Entkopplung der Kommunikationsstelle von der Stellvertreterfunktion und die erneute Einrichtung der Stelle des/der „Beauftragten für Kommunikation & Öffentlichkeitsarbeit“ gemäß der im Anhang beigefügten Stellenbeschreibung.

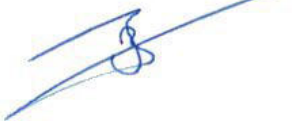
Der Rat beauftragt das Generalsekretariat alle notwendigen Schritte zur Veröffentlichung der Stelle einzuleiten.

Er ermächtigt die Präsidentin, alle mit der Stelle in Verbindung stehenden Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Annexe à la présente résolution / Anlage

- Annexe / Anlage : « TOP 6.1.2_Poste chargé de communication_Fiche de poste_FR »
- Annexe / Anlage : « TOP 6.1.2_Kommunikationsbeauftragten_Stellenprofil_DE »



Fiche de poste

CHARGÉ.E DE COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES

Domaine	Famille	Métier (CNFPT)
Pilotage, management et gestion des ressources	Communication	Chargé.e de communication

Caractéristiques de l'emploi	
Filière professionnelle :	Administrative NT
Catégorie :	A
Cadre d'emploi :	Attachés territoriaux NT
Grade(s) éligible(s) :	Attaché.e NT
Mission :	Sous l'autorité de la Secrétaire Générale de l'Eurodistrict, le/la chargé.e de communication conçoit, met en œuvre et évalue la stratégie de communication du GECT. Il/elle développe l'image de la structure, assure les relations presse, coordonne les manifestations grand public, et garantit la cohérence de la communication dans un environnement transfrontalier en français et en allemand.

Activités	Tâches
I. Élaboration et suivi de la stratégie de communication du GECT	- Évaluer les besoins en communication du GECT et proposer une stratégie globale - Définir un plan de communication partagé par tous les partenaires et mettre en place des indicateurs d'évaluation - Assurer la cohérence de l'image et des messages dans les deux langues - Conseiller la direction et les équipes sur la communication des projets. - Appréciation et mobilisation des moyens financiers nécessaires
II. Conception, réalisation et mise à jour des supports de communication de la structure (dans les deux langues)	- Rédiger et produire les supports de communication bilingues (communiqués, dossiers de presse, brochures, newsletters, rapports d'activité, dépliants, matériel d'exposition, vidéos etc.) - Créer ou coordonner la création graphique des supports (print & digital). - Concevoir et réaliser des contenus multimédias (photos, vidéos, animations). - Gérer et animer le site internet et les réseaux sociaux du GECT. - Gérer l'iconographie et garantir le respect de la charte graphique et des obligations légales (RGPD, droits d'auteur).
III. Relations presse	- Entretenir et développer les partenariats et les relations avec la presse (écrite, radio, TV). - Gérer les sollicitations des journalistes et organiser les interviews. - Préparer les documents presse (invitations, communiqués, dossiers etc.) et organiser des conférences de presse. - Rédiger discours, éléments de langage et textes institutionnels. - Réaliser une veille médiatique et une revue de presse régulière.
IV. Coordination des manifestations et événements organisés par l'Eurodistrict	- Préparer et coordonner les manifestations de l'Eurodistrict en partenariat avec les collectivités du GECT et/ou soutenir les chargés de projet concernés à le faire - Proposer de nouvelles manifestations transfrontalières et contribuer à leur conception. - Assurer la communication événementielle (affichage, campagnes, présence presse). - Représenter le GECT lors de salons, présentations, accueils de groupes.
V. Gestion administrative, budgétaire et support interne	- Élaborer et suivre le budget communication. - Assurer l'archivage, le classement et la gestion documentaire des supports de communication. - Suivre les contrats liés à la communication - Apporter un soutien ponctuel à l'équipe

Compétence(s) du poste

Compétence 1 :	Élaboration et suivi de la stratégie de communication
Compétence 2 :	Conception, réalisation et mise à jour des supports de communication
Compétence 3 :	Relations presse
Compétence 4 :	Coordination des manifestations et événements
Compétence 5 :	Gestion administrative, budgétaire et support interne

Positionnement du poste

Affectation	Commune de : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	Lieu : Fabrikstr.12, D-77694Kehl	Service :
Supérieur.e hiérarchique	Secrétaire Général.e		
Rattachement fonctionnel			
Cotation du poste au niveau responsabilité			
Encadrement	Nombre d'agent.e.s encadré.e.s : 0 Catégories des agent.e.s encadré.e.s :		
Composition de l'équipe de travail à laquelle appartient l'agent.e	Secrétariat commun du GECT avec 3 chargées de mission, 1 chargé RH & comptabilité, 1 assistante de direction, 1 assistante de Conseil, 1 stagiaire et 1 supérieure hiérarchique		
Relations (interlocuteurs.trices internes et externes de l'agent.e)	Elus du GECT, référents de l'Eurodistrict dans les villes, les différents organismes publics, associations et institutions sur le territoire ainsi que tout citoyen en tant que porteur de projet, les médias français et allemands		

Conditions de travail

Durée du travail hebdomadaire	Temps complet : oui	Temps non complet : non
Horaires :	Lundi : Mardi : Mercredi : Jeudi : Samedi : Dimanche :	Commentaire : 35 heures
	Horaires fixes :	Horaires variables : 09h00 – 17h00
Astreintes :		
Contraintes spécifiques au poste	Déplacements et rendez-vous le soir ou le week-end	
Modalités congés annuels	25 jours par an. Des jours non-utilisés peuvent être reportés si validation de la hiérarchie et pour des raisons justifiées jusqu'en mars de l'année suivante.	

Risques professionnels

Nature des risques principaux	
Mesures de prévention	

Autres éléments d'information concernant le poste

Le poste nécessite :

- Bac +3 à Bac +5 en communication, journalisme, relations publiques, coopération transfrontalière ou équivalent.
- Excellentes capacités rédactionnelles en français et en allemand ; très bonne maîtrise orale dans les deux langues ; pratique de l'anglais souhaitée
- Expérience souhaitée en communication, relations presse et gestion d'événements, idéalement dans un contexte transfrontalier
- Bonne connaissance du paysage médiatique local
- Compétences en graphisme (print & digital) et gestion des réseaux sociaux
- Compréhension du fonctionnement des collectivités publiques françaises et allemandes et des enjeux de coopération transfrontalière
- Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Canva etc.
- Créativité, aisance relationnelle, sens de l'écoute, capacité de synthèse
- Grande autonomie dans le travail, capacité d'adaptation, disponibilité et polyvalence

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025

Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Document de séance n° 6.1.3/3/2025
Vorlage Nr. 6.1.3/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts</i> 3/2025	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par / <i>Projektbeauftragte</i> Katrin NEUSS	

Point n° 6.1.3 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 6.1.3 der Tagesordnung*

**Objet / *Betreff*: Transformation de poste : poste d'assistant.e de direction /
*Stellenumwandlung: Stelle des/der Direktionsassistent:in***

I. Rapport / *Sachverhalt*

Bien que le Secrétariat général de l'Eurodistrict soit de taille réduite, la charge administrative à assumer demeure importante. Aucun poste d'assistance n'étant prévu pour les tâches courantes de bureau et d'administration, celles-ci sont réparties entre plusieurs collaborateurs, ce qui affecte l'efficacité globale de l'équipe.

Une partie des tâches administratives est assurée par la Secrétaire générale, ce qui limite sa disponibilité pour exercer pleinement ses missions stratégiques de direction, de gouvernance et de représentation.

Le coordinateur de bureau, en charge des RH et de la comptabilité, assume également une autre partie de ces tâches.

La comptabilité est actuellement confiée à un prestataire externe. Dans une logique de réduction des coûts, l'objectif est de réintégrer progressivement la comptabilité au sein du Secrétariat général. Pour permettre au référent de disposer du temps de travail nécessaire pour absorber l'augmentation des tâches comptables qui en découlera, il est indispensable de le décharger de certaines missions administratives supplémentaires.

L'assistante administrative, le seul poste de titulaire (à temps partiel) au sein du Secrétariat général, qui apporte son soutien à la préparation,

Im Generalsekretariat des Eurodistrikts fällt trotz seiner kleinen Größe eine erhebliche Verwaltungsarbeit an. Für die laufenden Büro- und Verwaltungsaufgaben steht jedoch keine Assistenzstelle zur Verfügung, vielmehr werden die anfallen Sekretariatsaufgaben derzeit auf mehrere Mitarbeitende verteilt, was die Gesamteffizienz des Teams beeinträchtigt.

Ein Teil der Sekretariatsaufgaben wird von der Generalsekretärin selbst wahrgenommen, was ihre Verfügbarkeit für die strategischen Kernaufgaben von Leitung, Governance und Repräsentation einschränkt.

Ein weiterer Teil dieser Aufgaben wird vom Referenten für Bürokoordination, Personalwesen und Buchhaltung übernommen.

Die Buchhaltung ist derzeit an einen externen Dienstleister ausgegliedert. Im Sinne einer Kostenminderung soll die Buchhaltung jedoch schrittweise wieder vollständig in das Generalsekretariat zurückgeführt werden. Um dem Referenten die nötigen Arbeitskapazitäten für die dadurch mehr anfallenden Buchhaltungsaufgaben zu schaffen, muss er von zusätzlichen administrativen Aufgaben entlastet werden.

Die Verwaltungsassistentin, die einzige verbeamtete Stelle (Teilzeit) im Generalsekretariat, die bei der Vorbereitung,

à l'organisation et au suivi des réunions des instances politiques, ne peut, en raison de son statut de travailleur en situation de handicap, voir sa charge de travail augmentée.

Afin d'assurer un fonctionnement plus fluide des activités administratives et d'apporter un soutien à la Secrétaire générale, il est proposé de créer un poste permanent d'assistant.e de direction de catégorie B (rédacteur.trice, rédacteur.trice principal.e de 2ème classe, rédacteur.trice principal.e de 1ère classe) exercé à temps partiel.

Cette proposition s'inscrit dans une réorganisation générale des postes au sein du Secrétariat général. Elle prévoit notamment la non-reconduction d'un poste de chargé de projets, la séparation du poste de communication de la fonction d'adjoint, ainsi que la suppression du poste d'adjoint, qui sera remplacé par un poste d'assistance.

Cela permettra de garantir une meilleure efficacité du travail tout en réduisant les coûts de personnel.

Organisation und Nachbereitung der politischen Gremiensitzungen unterstützt, kann aufgrund ihres Behindertenstatus nicht mit einer erhöhten oder zusätzlichen Arbeitsbelastung betraut werden.

Um einen reibungsloseren administrativen Büroablauf und eine bessere Unterstützung der Generalsekretärin zu gewährleisten, wird daher vorgeschlagen, eine Stelle „Assistent/in der Direktion“ der Kategorie B (Redakteur/in, Leitender Redakteur/in 2. Klasse, Leitender Redakteur/in 1. Klasse) einzurichten, die in Teilzeit besetzt wird.

Dieser Vorschlag erfolgt im Rahmen einer allgemeinen Stellenanpassung im Generalsekretariat, bei der eine Projektreferentenstelle nicht neu besetzt wird, die Kommunikationsstelle von der Stellvertreterfunktion entkoppelt wird und die Stellvertreterstelle wegfällt. Die wegfallende Stellvertreterstelle wird somit in eine Assistenzstelle umgewandelt.

Dadurch kann eine bessere Arbeitseffizienz gewährleistet und die Personalkosten zudem gesenkt werden.

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil approuve la transformation et la restructuration du Secrétariat général et décide la création d'un poste permanent d'assistant.e de direction de catégorie B (rédacteur.trice, rédacteur.trice principal.e de 2ème classe, rédacteur.trice principal.e de 1ère classe) exercé à temps partiel.

Le Conseil charge le Secrétariat général d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la publication du poste.

Il autorise la Présidente à signer tous les documents relatifs à ce poste.

Der Rat befürwortet die Stellenanpassungen im Generalsekretariat und beschließt die Einrichtung einer Stelle „Assistent/in der Direktion“ der Kategorie B (Redakteur/in, Leitender Redakteur/in 2. Klasse, Leitender Redakteur/in 1. Klasse) die in Teilzeit besetzt wird.

Der Rat beauftragt das Generalsekretariat, alle notwendigen Schritte zur Veröffentlichung der Stelle einzuleiten.

Er ermächtigt die Präsidentin, alle mit der Stelle in Verbindung stehenden Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Annexe à la présente résolution / Anlage :

- Annexe / Anlage : « TOP 6.1.3_Poste Assistante Direction_Fiche de poste_FR »
- Annexe / Anlage : « TOP 6.1.3_Poste Assistante Direction_Stellenprofil_DE »



Fiche de poste

ASSISTANT.E DE DIRECTION

Domaine	Famille	Métier (CNFPT)
Pilotage, management et gestion des ressources	AFFAIRES GÉNÉRALES	ASSISTANT.E DE DIRECTION

Caractéristiques de l'emploi	
Filière professionnelle :	Administrative
Catégorie :	B
Cadre d'emploi :	Rédacteurs territoriaux
Grade(s) éligible(s) :	RÉDACTEUR.TRICE, RÉDACTEUR.TRICE PRINCIPAL.E DE 2 ^{ÈME} CLASSE, RÉDACTEUR.TRICE PRINCIPAL.E DE 1 ^{ÈRE} CLASSE.
Mission :	Sous l'autorité de la Secrétaire Générale de l'Eurodistrict, l'agent.e assure l'assistance opérationnelle et administrative du Secrétariat Général, dans un contexte franco-allemand, en garantissant la bonne coordination des activités, la communication interne et externe, ainsi que la logistique quotidienne du siège.

Activités	Tâches
I. Assistance et secrétariat bilingue franco-allemand	- Gestion de l'agenda, des rendez-vous et du téléphone de la Secrétaire Générale. - Préparation et suivi administratif des rendez-vous et déplacements de la Secrétaire Générale (recherches, réservations, notes de frais, etc.) - Rédaction, mise en forme et diffusion de documents, courriers et comptes rendus (en français et en allemand). - Relations régulières avec les administrations, partenaires institutionnels, agents et prestataires. - Gestion et mise à jour des bases de données (partenaires, institutions, contacts). - Classement, archivage physique et numérique des dossiers. - Rédaction et suivi de procédures internes. - Organisation et planification des réunions d'équipe (réunions hebdomadaires, sorties, repas de Noël, etc.).
II. Accueil et information bilingue franco-allemand	- Accueil physique et téléphonique (français / allemand). - Gestion du standard (appels entrants, répondeur, orientation des interlocuteurs). - Renseignement du public sur l'Eurodistrict et ses activités.
III. Courrier et correspondance bilingue franco-allemand	- Réception, tri, distribution et envoi du courrier entrant et sortant. - Suivi des échanges avec la navette EMS et coordination avec la Direction pour les envois sensibles.
IV. Logistique	- Préparation logistique des réunions internes (salles, matériel, café, traduction, etc.). - Gestion des stocks de fournitures et matériel : commandes, devis, suivi des factures. - Gestion du matériel partagés et suivi des prêts de matériel (casques, équipements divers) : vérification, suivi documentaire et retour. - Gestion des boissons
V. Gestion des locaux	- Interface avec le bailleur (Wohnbau) pour toute question relative aux locaux. - Suivi du service de ménage (planning, besoins, produits de nettoyage). - Coordination des interventions techniques (maintenance, climatisation, extincteurs, luminaires). - Suivi du service de mobilité (Stadtmobil – carsharing).

Compétence(s) du poste

Compétence 1 :	Assistance et secrétariat bilingue
Compétence 2 :	Accueil et information bilingue
Compétence 3 :	Courrier et correspondance bilingue
Compétence 4 :	Logistique
Compétence 5 :	Gestion des locaux

Positionnement du poste

Affectation	Commune de : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	Lieu : Fabrikstr.12, D-77694Kehl	Service :
Supérieur.e hiérarchique	Secrétaire Général.e		
Rattachement fonctionnel			
Cotation du poste au niveau responsabilité			
Encadrement	Nombre d'agent.e.s encadré.e.s : 0 Catégories des agent.e.s encadré.e.s :		
Composition de l'équipe de travail à laquelle appartient l'agent.e	Secrétariat commun du GECT avec 3 chargées de mission, 1 chargé.e de communication, 1 chargé RH & comptabilité, 1 assistante de Conseil, 1 stagiaire et 1 supérieure hiérarchique		
Relations (interlocuteurs.trices internes et externes de l'agent.e)	Élu.e.s du GECT, référent.e.s ED des villes, les différents organismes publics et privés, administrations, associations et prestataires divers sur le territoire de l'Eurodistrict.		

Conditions de travail

Durée du travail hebdomadaire	Temps plein exercé en temps partiel	
Horaires :	Lundi : Mardi : Mercredi : Jeudi : Samedi : Dimanche :	
	Horaires fixes :	Horaires variables : 09h00 – 17h00
Astreintes :		
Contraintes spécifiques au poste	Déplacements rares comme par ex. pour les séances institutionnelles ou les manifestations de l'Eurodistrict	
Modalités congés annuels		

Risques professionnels

Nature des risques principaux	Risques liés au travail sur écran
Mesures de prévention	

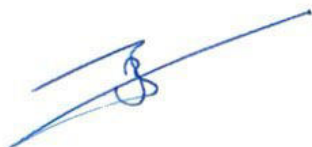
Annexe TOP 6.1.3. Poste Assistant.e de direction

Autres éléments d'information concernant le poste

Le poste nécessite :

- Bonne expression écrite et orale en français et en allemand
- Formation niveau Bac+2 à Bac+3 en assistantat, secrétariat, gestion ou équivalent.
- Compétences en gestion administrative et logistique.
- Maîtrise du pack Office (Word, Excel, Outlook, PowerPoint).
- Capacité de rédaction et aptitude à la communication
- Rigueur, méthode et réactivité, discrétion, polyvalence et capacité d'adaptation
- Esprit d'équipe

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Document de séance n° 6.2/3/2025

Vorlage Nr. 6.2/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict / <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Katrín NEUSS	

Point n° 6.2 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 6.2 der Tagesordnung*

Objet / Betreff : CPF Compte Personnel de Formation / Fortbildungskonto

I. Rapport / Sachverhalt:

Contexte et objectif

Le Compte personnel de formation (CPF) est un droit individuel à la formation, créé par la loi du 5 mars 2014 et étendu à la fonction publique par l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017.

Le dispositif CPF permet à chaque agent, titulaire ou contractuel, d'acquérir des droits à la formation pour développer ses compétences, sécuriser son parcours professionnel, faciliter une évolution ou une reconversion etc.

Bien que le CPF soit un droit pour chaque agent, son utilisation dans la fonction publique territoriale implique une intervention de l'employeur public. Celui-ci doit vérifier la compatibilité avec les nécessités de service, définir les actions prioritaires, encadrer les modalités d'instruction et de financement, fixer les règles de prise en charge et de temps de travail, ainsi qu'assurer un suivi annuel des demandes dans le cadre du dialogue social.

En vertu du principe de libre administration des collectivités territoriales, il appartient donc au Conseil de l'Eurodistrict de définir, par une décision formelle, les modalités locales de mise en œuvre du CPF.

Kontext und Zielsetzung

Das persönliche Bildungskonto (Compte personnel de formation, CPF) ist ein individuelles Recht auf Weiterbildung, das durch das Gesetz vom 5. März 2014 geschaffen und durch die Verordnung Nr. 2017-53 vom 19. Januar 2017 auf den öffentlichen Dienst ausgeweitet wurde.

Das CPF-Verfahren ermöglicht es jedem Mitarbeiter, Ansprüche auf Fortbildung zu erwerben, um die eigenen Kompetenzen zu erweitern, die berufliche Laufbahn zu sichern, eine Weiterentwicklung oder Umschulung zu erleichtern, usw.

Obwohl das CPF ein Recht jedes Mitarbeiters ist, erfordert seine Nutzung im öffentlichen Dienst eine Stellungnahme des öffentlichen Arbeitgebers. Dieser muss die Vereinbarkeit mit den dienstlichen Erfordernissen prüfen, vorrangige Maßnahmen festlegen, die Modalitäten für die Ausbildung und Finanzierung regeln, die Regeln für die Kostenübernahme und die Arbeitszeit festlegen sowie im Rahmen des sozialen Dialogs eine jährliche Überprüfung der Anträge gewährleisten.

Gemäß dem Grundsatz der Selbstverwaltung der territorialen Gebietskörperschaften ist es somit Aufgabe des Rates des Eurodistrikts, durch einen formellen Beschluss die lokalen Modalitäten für die Umsetzung des CPF festzulegen.

II. Recommandation du Secrétariat général / Empfehlung des Generalsekretariats

Le Secrétariat général recommande au Conseil du GECT de se doter d'un cadre clair et partagé pour l'instruction des demandes de CPF, en définissant précisément :

- les critères de priorisation des formations (besoins de la collectivité, évolution des métiers, projets professionnels des agents) ;
- les règles homogènes de financement et de prise en charge du temps de formation et d'instruction des demandes ;

L'objectif est de garantir une mise en œuvre du CPF à la fois équitable, cohérente avec les nécessités de service et favorable au développement des compétences des agents.

Das Generalsekretariat empfiehlt dem Rat des EVTZ, einen klaren und gemeinsamen Rahmen für die Prüfung von CPF-Anträgen zu schaffen, in dem Folgendes genau festgelegt wird:

- die Kriterien für die Priorisierung von Fortbildungen (Bedürfnisse der Gebietskörperschaft, berufliche Entwicklung, berufliche Projekte der Mitarbeiter);
- einheitliche Regeln für die Finanzierung und Übernahme der Kosten für die Fortbildungszeit und die Bearbeitung der Anträge;

Ziel ist es, eine gerechte Umsetzung des CPF zu gewährleisten, die sowohl den dienstlichen Erfordernissen entspricht als auch der Kompetenzentwicklung der Mitarbeiter förderlich ist.

III. Résolution / Beschluss

Le Conseil du GECT Strasbourg-Ortenau décide de mettre en œuvre le Compte Personnel de Formation selon les règles suivantes :

Prise en charge des frais pédagogiques

Le GECT Eurodistrict prend en charge la totalité des frais pédagogiques dans la limite des heures acquises par l'agent et de l'enveloppe budgétaire disponible.

Frais annexes

Les frais engendrés par le suivi des actions de formation au titre du compte personnel de formation sont pris en charge dans leur intégralité selon les modalités prévues par la délibération relative à la prise en charge des frais engagés par les personnels de l'Eurodistrict lors de leur déplacements professionnels (délibération du 4 mars 2021).

Remarque : Dans le cas où l'agent n'a pas suivi tout ou partie de sa formation, sans motif légitime, il devra rembourser les frais engagés par l'Eurodistrict.

Mobilisation du compte personnel de formation

L'agent qui souhaite mobiliser son compte personnel de formation doit adresser une demande écrite au Secrétaire Général.e (ou

Der Rat des EVTZ Strasbourg-Ortenau beschließt, das persönliche Bildungskonto gemäß den folgenden Regeln einzuführen:

Übernahme der Bildungskosten

Der EVTZ Eurodistrict übernimmt die gesamten Bildungskosten im Rahmen der vom Mitarbeiter erworbenen Stunden und des verfügbaren Budgets.

Nebenkosten

Die Kosten, die durch die Teilnahme an Weiterbildungsmaßnahmen im Rahmen des persönlichen Weiterbildungskontos entstehen, werden gemäß den Bestimmungen des Beschlusses über die Übernahme der Kosten, die den Mitarbeitern des Eurodistricts bei Dienstreisen entstehen (Beschluss vom 4. März 2021), vollständig übernommen.

Anmerkung: Hat der Mitarbeiter ohne triftigen Grund die gesamte oder einen Teil der Fortbildung nicht absolviert, muss er die dem Eurodistrict entstandenen Kosten erstatten.

Verwendung des persönlichen Bildungskontos

Mitarbeiter, die ihr persönliches Bildungskonto nutzen möchten, müssen einen schriftlichen Antrag an den Generalsekretär (oder

le.a Président.e pour le Secrétaire Général.e). Elle devra contenir les éléments suivants :

- présentation de son projet d'évolution professionnelle
- programme et nature de la formation visée
- organisme de formation sollicité
- nombre d'heures requises
- calendrier de la formation
- coût de la formation

Instruction des demandes

Les demandes seront instruites par le Secrétaire Général (ou le.a Président.e) fur et à mesure des dépôts tout au long de l'année. Lors de l'instruction des demandes, les requêtes suivantes sont prioritaires :

- Suivre une action de formation, un accompagnement ou bénéficier d'un bilan de compétences, permettant de prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions ;
- Suivre une action de formation ou un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience par un diplôme, un titre ou une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles ;
- Suivre une action de formation de préparation aux concours et examens.

La satisfaction de ces demandes peut uniquement être reportée d'une année en raison de nécessité de service.

Chaque demande sera, ensuite, appréciée et priorisée en considération des critères suivants :

- situation de l'agent (niveau de diplôme...)
- nombre de formations déjà suivies par l'agent
- ancienneté au poste
- nécessités de service
- calendrier de la formation
- coût de la formation
- motivations de l'agent

La décision de la Secrétaire Générale sur la mobilisation du CPF sera adressée par écrit à l'agent dans un délai de 2 mois. En cas de refus de la demande, celui-ci sera motivé.

Le Conseil charge le Secrétariat général de mettre en œuvre le CPF au sein du GECT

den Präsidenten für den Generalsekretär) richten. Dieser Antrag muss folgende Angaben enthalten:

- Vorstellung des beruflichen Entwicklungsvorhabens
- Programm und Art der angestrebten Fortbildung
- beantragte Fortbildungseinrichtung
- Anzahl der erforderlichen Stunden
- Zeitplan der Fortbildung
- Kosten der Fortbildung

Prüfung der Anträge

Die Anträge werden von dem Generalsekretär (oder dem Präsidenten) im Laufe des Jahres nach Eingang geprüft. Bei der Prüfung der Anträge haben folgende Anträge Vorrang:

- Teilnahme an einer Fortbildungsmaßnahme, einer Begleitung oder einer Kompetenzbilanz, um einer Situation der Unfähigkeit zur Ausübung der Aufgaben vorzubeugen;
- Teilnahme an einer Fortbildungsmaßnahme oder einer Begleitung zur Validierung der erworbenen Erfahrungen durch ein Diplom, einen Titel oder eine Zertifizierung, die im nationalen Verzeichnis der beruflichen Zertifizierungen eingetragen sind;
- Teilnahme an einer Fortbildungsmaßnahme zur Vorbereitung auf Auswahlverfahren und Prüfungen.

Die Genehmigung dieser Anträge kann nur aus dienstlichen Gründen um ein Jahr verschoben werden.

Jeder Antrag wird anschließend unter Berücksichtigung der folgenden Kriterien geprüft und priorisiert:

- Situation des Mitarbeiters (Abschluss)
- Anzahl der bereits vom Mitarbeiter absolvierten Schulungen
- Dienstalster
- dienstliche Erfordernisse
- Zeitplan der Fortbildung
- Kosten der Fortbildung
- Motivation des Mitarbeiters

Die Entscheidung der Generalsekretärin über die Inanspruchnahme des CPF wird dem Mitarbeiter innerhalb von zwei Monaten schriftlich mitgeteilt. Im Falle einer Ablehnung des Antrags wird diese begründet.

Der Rat beauftragt das Generalsekretariat, die notwendigen Schritte für die Umsetzung

Eurodistrict et d'informer les agents des modalités du CPF.

des Vorsorgeschutzes vorzubereiten und die Bediensteten über die verfügbaren Modalitäten zu informieren.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tout document y afférent.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle damit verbundenen Dokumente zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis :

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Document de séance n° 6.3/3/2025

Vorlage Nr. 6.3/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict / <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragte</i> Katrin NEUSS	

Point n° 6.3 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 6.3 der Tagesordnung*

Objet / Betreff : Admission en non-valeur / *Ausbuchung einer uneinbringlichen Forderung*

I. Rapport / *Sachverhalt:*

Dans le cadre de l'apurement périodique des comptes par le comptable public, ce dernier propose l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable détenue par le GECT Eurodistrict à hauteur de 199,81 €.

Elle correspond aux frais d'un stand de deux jours à la foire européenne de Strasbourg de 2022 que l'Eurodistrict avait sous-loué à un producteur local qui n'a pas réglé la facture.

Conformément aux règles de gestion publique, les services du Trésor ont essayé par tous les moyens d'obtenir le recouvrement de cette créance. Malheureusement, ces démarches sont restées vaines depuis 2022.

Il est à préciser que l'admission en non-valeur n'exclut nullement un recouvrement ultérieur, si le redevable revenait à une situation permettant le recouvrement.

Le détail de la créance et des actions de recouvrement qui ont été entreprises par le Trésor Public sont présentés en annexe.

Im Rahmen des regelmäßigen Rechnungsabschlusses durch den öffentlichen Rechnungsführer schlägt dieser vor, eine uneinbringliche Forderung des EVTZ Eurodistrict in Höhe von 199,81 € als uneinbringlich abzuschreiben.

Sie entspricht den Kosten für einen zweitägigen Stand auf der Europamesse in Straßburg 2022, den der Eurodistrict an einen lokalen Produzenten untervermietet hatte, der die Rechnung nicht beglichen hat

In Übereinstimmung mit den Regeln der öffentlichen Verwaltung haben die Finanzbehörden mit allen Mitteln versucht, diese Forderung einzutreiben. Leider blieben diese Bemühungen seit 2022 erfolglos.

Es sei darauf hingewiesen, dass die Wertberichtigung eine spätere Einziehung keineswegs ausschließt, wenn der Schuldner wieder in eine Situation gelangt, die eine Einziehung ermöglicht.

Die Einzelheiten der Forderung und der vom Finanzamt eingeleiteten Beitreibungsmaßnahmen sind im Anhang aufgeführt.

II. Résolution / *Beschluss*

Le Conseil du GECT Strasbourg-Ortenau approuve l'admission en non-valeur pour un montant total de 199,81 € correspondant à un produit irrécouvrable, dressées par le comptable public, par les listes

Der Rat des EVTZ Strasbourg-Ortenau genehmigt die Ausbuchung einer uneinbringlichen Forderung in Höhe von insgesamt 199,81 €, wie sie vom öffentlichen Rechnungsführer in den Listen Nr. 7657320111

n°7657320111 et demande que cette créance de 199,81 € soit inscrite au compte budgétaire 6541 (créances admises en non-valeur).

Le Conseil charge le Secrétariat général de mettre en œuvre cette admission en non-valeur.

Le Conseil autorise la Présidente à signer tout document y afférent.

aufgeführt sind, und beantragt, diese Forderung in Höhe von 199,81 € unter dem Haushaltskonto 6541 (als uneinbringlich anerkannte Forderungen) zu verbuchen.

Der Rat beauftragt das Generalsekretariat mit der Umsetzung der Ausbuchung der uneinbringlichen Forderung.

Der Rat ermächtigt die Präsidentin, alle damit verbundenen Dokumente zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis :

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Annexe à la présente résolution / Anlage

- Annexe / Anlage : « TOP 6.3_Admission en non-valeur / Ausbuchung einer uneinbringlichen Forderung »

Document de séance n° 6.3/3/2025

Vorlage Nr. 6.3/3/2025

Séance du Conseil de l'Eurodistrict / Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025	Date de la séance / Sitzungstag 10.12.2025
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Katrin NEUSS	

Point n° 6.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 6.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff : Admission en non-valeur / Ausbuchung einer uneinbringlichen Forderung

I. ANNEXE I / ANHANG I:

Présentation en non-valeur arrêtée à la date du 05/11/2025

067058 SGC STRASBOURG ET EUROMETROPOLE
81200 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Exercice 2025

Numéro de la liste 7657320111

Type de liste : Non-valeur

1 pièces présente pour un total de 199,81

Catégories et natures juridiques de débiteurs

Personne physique – Particulier -

1 Pièces pour 199,81

Catégories de produits

300 divers - 1 Pièces pour 199,81

Motifs de présentation

Poursuite sans effet - 1 Pièce pour 199,81

Tranches de montant =

- Inférieur strictement à 100 = 0 Pièce
- Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000 = 1 Pièce pour 199,81 euro
- Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000 = 0 Pièce
- Supérieur ou égal à 5000 = 0 Pièce

Exercice de P.E.C 2022

1 Pièces pour 199,81 euro

Résumé

Nature Juridique = Particulier

Exercice pièce = 2022

Référence de la pièce = T-49

N° ordre = 1

Imputation budgétaire de la pièce = 7588-01

Nom du redevable = ZUND Oriane

Objet pièce = 300-divers

Montant PEC = 200 euro

Montant restant à recouvrer = 199.81

Motif de la présentation = Poursuite sans effet

**Ausbuchung einer uneinbringlichen Forderung,
Stand: 05.11.2025**

067058 SGC STRASBOURG ET EUROMETRO-POLE
81200 GECT EURODISTRICT STBG ORTENAU

Geschäftsjahr 2025

Listennummer 7657320111

Art der Liste: Ausbuchung

1 Stück vorhanden für insgesamt 199,81

Kategorien und Rechtsformen der Schuldner

Natürliche Person - Privatperson

1 Stück für 199,81

Produktkategorien

300 Sonstiges - 1 Stück für 199,81

Gründe für die Vorlage

Verfolgung ohne Erfolg - 1 Stück für 199,81

Betragsspannen =

- Deutlich unter 100 = 0 Stück
- Größer oder gleich 100 und deutlich unter 1000 = 1 Stück für 199,81 Euro
- Größer oder gleich 1000 und deutlich unter 5000 = 0 Belege
- Größer oder gleich 5000 = 0 Belege

Geschäftsjahr P.E.C. 2022

1 Belege für 199,81 Euro

Zusammenfassung

Rechtliche Natur = Privatperson

Geschäftsjahr des Belegs = 2022

Referenz des Belegs = T-49

Auftragsnummer = 1

Haushaltszuordnung des Belegs = 7588-01

Name des Schuldners = ZUND Oriane

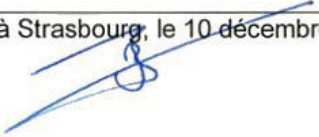
Beleggegenstand = 300-Sonstiges

PEC-Betrag = 200 Euro

Noch einzuziehender Betrag = 199,81

Grund für die Vorlage = Erfolgreiche Vollstreckung

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025


Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Document de séance n° 7/3/2025

Vorlage Nr. 7/3/2025

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2025</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 10.12.2025
Dossier suivi par/ <i>Projektbeauftragter</i> Dr. Martin SACHER	

Point n° 7 de l'ordre du jour / *Punkt Nr. 7 der Tagesordnung*

Objet / *Betreff*: Résolution train de nuit Paris-Berlin / *Resolution Nachtzug Paris-Berlin*

I. Rapport / *Sachverhalt*

La compagnie ferroviaire autrichienne ÖBB a annoncé, le 29 septembre 2025, la suppression des trains de nuit Berlin-Paris et Vienne-Paris dès le 14 décembre 2025. Ceci est en raison du retrait des partenaires français.

Les trains de nuit Paris–Berlin et Paris–Vienne, dont l'arrêt à Strasbourg constitue un véritable point d'ancrage, jouent un rôle stratégique pour les habitants, les visiteurs et l'interconnexion de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Ils offrent une alternative crédible et écologique à l'avion sur des trajets internationaux et participent pleinement au développement des mobilités décarbonées, indispensable face aux défis climatiques et sociaux actuels.

Il est donc proposé d'exprimer le souhait d'une réinstauration et une pérennisation de ces lignes ferroviaires avec leur arrêt à Strasbourg via une résolution comme proposé en annexe de cette délibération, adressé au Gouvernement français et à la SNCF.

Die österreichische Eisenbahngesellschaft ÖBB hat am 29. September 2025 angekündigt, die Nachtzüge Berlin-Paris und Wien-Paris ab dem 14. Dezember 2025 einzustellen. Grund dafür ist der Rückzug der französischen Partner.

Die Nachtzüge Berlin-Paris und Wien-Paris, deren Halt in Straßburg einen wichtigen Ankerpunkt darstellt, spielen eine strategische Rolle für die Einwohnerinnen und Einwohner, Besucherinnen und Besucher sowie für die Vernetzung der Grenzregionen. Sie bieten eine glaubwürdige und umweltfreundliche Alternative zum Flugzeug auf internationalen Strecken, und leisten einen wesentlichen Beitrag zur Entwicklung einer CO₂-freien Mobilität, die angesichts der aktuellen klimatischen und sozialen Herausforderungen unerlässlich ist.

Es wird daher vorgeschlagen, den Wunsch nach einer Wiederinbetriebnahme und einem dauerhaften Erhalt dieser Bahnstrecken mit Halt in Straßburg in einer Resolution zum Ausdruck zu bringen, wie sie im Anhang zu dieser Beratung vorgeschlagen wird. Diese ist an die französische Regierung und die SNCF gerichtet.

Eurodistrict/Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

II. Résolution / Beschluss

Le Conseil se félicite de la résolution proposée quant à la suppression du train de nuit entre Paris et Berlin, en passant par Strasbourg, annexé à la présente délibération et l'approuve.

Le Conseil autorise la Présidente et le Vice-Président à signer tout document afférant à ce dossier.

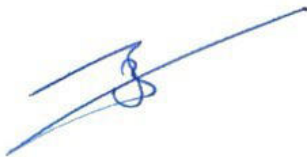
Der Rat begrüßt die vorgeschlagene Resolution zur Einstellung des Nachtzuges Paris-Berlin mit Halt in Straßburg, die als Anhang dieser Beschlussvorlage vorliegt, und stimmt ihr zu.

Er ermächtigt die Präsidentin und den Vizepräsidenten, alle Unterlagen in diesem Zusammenhang zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

☒ Accord	☒ Zustimmung
☐ Refus	☐ Ablehnung
☐ Résolution modifiée	☐ Abweichender Beschluss

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict

Accord à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention, adopté le 10 décembre 2025 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et publication au siège de l'Eurodistrict.

Annexe à la présente résolution / Anlage :

- Annexe I / Anhang I : « TOP 7_Annexe_Résolution Train de nuit Paris-Berlin »



Résolution

Réaction à la suppression des trains de nuit Berlin-Paris et Vienne-Paris

**Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
dans sa séance du 10 décembre 2025**

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a appris avec une profonde inquiétude et une réelle incompréhension que les trains de nuit Berlin–Paris et Vienne–Paris avec leur arrêt à Strasbourg seront supprimés à partir du 14 décembre 2025, en raison du retrait des partenaires français.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau soutient depuis de nombreuses années les initiatives visant à améliorer les transports ferroviaires dans la région du Rhin supérieur, territoire clé du réseau ferroviaire transeuropéen et de la transition écologique. À ce titre, le Conseil partage pleinement les préoccupations exprimées par le Conseil municipal de Strasbourg dans sa motion du 29 septembre 2025. La suppression de ces connexions n'est pas seulement une mauvaise nouvelle pour la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, Capitale européenne : elle fragilise l'ensemble du bassin de vie transfrontalier de l'Eurodistrict et porte atteinte à l'amitié franco-allemande que notre région incarne.

L'Eurodistrict, espace de coopération transfrontalière situé au cœur du Rhin supérieur, représente un symbole vivant de la réconciliation franco-allemande et un territoire exemplaire de l'intégration européenne. Il doit, à ce titre, demeurer au centre des mobilités transfrontalières et internationales. Cette vision avait d'ailleurs été clairement réaffirmée dans le manifeste pour le renforcement du transport ferroviaire transfrontalier signé en janvier 2023, lors du 60e anniversaire du traité de l'Élysée, par les grandes villes du Rhin supérieur réunies à Strasbourg et soutenu par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Les trains de nuit Paris–Berlin et Paris–Vienne, dont l'arrêt à Strasbourg constitue un véritable point d'ancrage, jouent un rôle stratégique pour les habitants, les visiteurs et l'interconnexion des régions frontalières. Ils offrent une alternative crédible et écologique à l'avion sur des trajets internationaux et participent pleinement au développement des mobilités décarbonées, indispensable face aux défis climatiques et sociaux actuels.

La reconnaissance de l'Eurodistrict comme acteur majeur de l'intégration européenne par le traité d'Aix-la-Chapelle en 2019 confère à cette décision une portée symbolique particulière. La suppression de ces connexions avec leur halte à Strasbourg envoie en effet un signal contraire à l'objectif d'intégration européenne : au lieu de rapprocher les capitales des territoires transfrontaliers, moteurs de la construction européenne, cette décision tend à les éloigner.

Affaiblir ces liaisons de nuit revient également à affaiblir Strasbourg, Capitale européenne, siège du Parlement européen et carrefour continental, ainsi que l'ensemble du territoire intégré de l'Eurodistrict et du bassin de vie franco-allemand du Rhin supérieur.

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau se joint à la Ville et à l'Eurométropole de Strasbourg pour appeler le Gouvernement français et la SNCF à garantir la pérennité des lignes de nuit Paris–Berlin et Paris–Vienne via Strasbourg. Il estime essentiel que ces liaisons soient maintenues, qu'elles deviennent quotidiennes et que leurs billets soient facilement accessibles sur l'ensemble des canaux de vente de la SNCF. Le Conseil réaffirme également la nécessité de renforcer les liaisons ferroviaires européennes passant par Strasbourg, afin de consolider les connexions franco-allemandes et de répondre aux objectifs climatiques européens en faveur d'une mobilité durable.

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Jeanne BARSEGHIAN

Présidente de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et
Maire de Strasbourg

Thorsten ERNY

Vice-président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
et Landrat de l'Ortenaukreis

Fait à Strasbourg, le 10 décembre 2025



Jeanne BARSEGHIAN
Présidente de l'Eurodistrict